JEAN-JACQUES ROUSSEAU

SA VIE ET SES OUVRAGES.

IX.

ROUSSEAU ET LE THÉATRE.

LA LETTRE SUR LES SPECTACLES. — LE THÉATRE A GENÈVE. — LA QUESTION DU THÉATRE AVANT ROUSSEAU. — DISCUSSION ENTRE ROUSSEAU ET D'ALEMBERT. — DE LA PURGATION DES PASSIONS AU THÉATRE SELON ARISTOTE ET CORNEILLE. — INFLUENCE DU THÉATRE SUR LA CONDITION DES FEMMES.

Rousseau avait quitté l'Ermitage et tous ses anciens amis (1). Il était allé s'établir, au commencement de 1758, dans une petite maison qui avait un belvédère ouvert sur la vallée de Montmorency et le lac Saint-Gratien ou d'Enghien, et c'est là qu'il écrivit sa *Lettre sur les spectacles*. Il nous apprend lui-même dans ses *Confessions* quelle était sa disposition d'esprit en composant cette lettre : « Jusqu'alors, dit-il, l'indignation de la vertu m'avait tenu lieu d'Apollon; la tendresse et la douceur d'âme m'en tinrent lieu cette fois. Les injustices dont je n'avais été que spectateur m'avaient irrité : celles dont j'étais devenu l'objet m'attristèrent, et cette tristesse sans fiel n'était que celle d'un cœur trop aimant, trop tendre, qui, trompé par ceux qu'il avait crus de sa trempe, était forcé de se retirer au dedans de lui... A tout cela se mêlait un certain attendrissement sur moi-même, qui me sentais mourant et qui croyais faire au public mes derniers

(1) Voyez la livraison du 1er décembre 1853 et antérieurement les divers chapitres de cette série dans la *Revue* du 1er janvier, du 15 février, du 1er mai, du 1er août, du 15 novembre 1852, du 15 juin et du 15 septembre 1853.

adieux. Voilà les secrètes causes du ton singulier qui règne dans cet ouvrage, et qui contraste si prodigieusement avec celui du précédent (1). »

La *Lettre sur les spectacles* n'a pas, selon moi, le ton mélancolique et doux que Rousseau croit y avoir mis. Si le style est plus souple et plus facile que celui du discours *sur l'Inégalité des conditions*, s'il est moins tendu et moins raide, s'il a enfin les grandes qualités de l'auteur, sans en avoir les défauts, cela tient à ce que Rousseau alors avait déjà composé la moitié de *la Nouvelle Héloïse*, et qu'il avait acquis plus d'aisance et plus de liberté qu'au commencement de sa carrière; mais Rousseau, toujours dupe de son imagination, croyait que, s'il écrivait plus facilement, cela tenait à l'état de son âme et à la liberté qu'il avait recouvrée par sa rupture avec ses amis: nouveau et curieux témoignage de ce penchant à je ne sais quelle indépendance sauvage qui fait le fond du caractère de Rousseau.

Quant à nous, sans chercher à retrouver dans la *Lettre sur les spectacles* les mystères que Rousseau croit y avoir mis, sans y chercher Grimm, Mme d'Épinay, Mme d'Houdetot, Saint-Lambert et Rousseau lui-même, quoiqu'il prétende y avoir représenté tous ces personnages, abordons ce nouvel écrit de Rousseau et examinons la question qu'il y débat : les spectacles sont-ils bons ou mauvais? servent-ils à corriger les mœurs ou à les corrompre?

I.

Disons d'abord à quelle occasion Rousseau fit sa *lettre contre les spectacles*. Il n'y avait point de théâtre à Genève. En 1714, le conseil d'état y avait autorisé des marionnettes; mais bientôt le consistoire fit interdire les marionnettes, parce que des acteurs s'étaient peu à peu mêlés ou substitués aux marionnettes et jouaient des pièces de Molière. En 1738, Genève ayant été agitée par des troubles qui allèrent jusqu'à la guerre civile, la France, Zurich et Berne intervinrent et envoyèrent des médiateurs. Ces médiateurs, surtout le comte de Lautrec, médiateur français, demandèrent qu'il fût permis à une troupe de comédiens de donner quelques représentations. En vain le consistoire s'y opposa; ses plaintes ne furent pas écoutées. Cependant ces représentations théâtrales ne durèrent guère, et nous trouvons dans les extraits des registres du conseil d'état de Genève que le 16 décembre 1738 « le consistoire remontra que la comédie causait une perte de temps considérable, surtout aux étudians et aux apprentis, qu'elle enracinait dans les cœurs l'esprit de mondanité, nourrissait

(1) Le discours *sur l'Inégalité des conditions.*

l'amour du luxe et le goût de la parure, détournait des assemblées religieuses et causait une dépense considérable, puisque les comédiens avaient retiré l'année dernière neuf ou dix mille livres, qu'en un mot il serait à désirer qu'on l'interdît à perpétuité. On résolut après cela, disent les registres, de ne point prolonger au directeur la permission qui lui avait été accordée pour trente-deux représentations. » Cet extrait des registres du conseil d'état nous montre comment la comédie essayait sans cesse de s'introduire à Genève, et comment les vieilles mœurs genevoises et le consistoire, gardien naturel de ces vieilles mœurs, résistaient à cette introduction.

En 1755, Voltaire s'était établi à Ferney. Il y avait bâti un théâtre dans son château, il y faisait jouer et il y jouait lui-même ses tragédies. Les Genevois qu'il invitait venaient assister à ces représentations, et le goût du théâtre se répandait peu à peu dans Genève. Voltaire aurait voulu que Genève eût un théâtre public, afin sans doute d'avoir le plaisir d'y faire jouer ses pièces devant un vrai parterre et non plus, comme chez lui, devant un parterre de salon. D'Alembert, dans l'article de *Genève* de l'Encyclopédie, conseilla aux Genevois d'avoir un théâtre. Rousseau lut cet article, et fit sa *Lettre sur les spectacles*, par dépit, dit-on, et par jalousie contre Voltaire et contre les philosophes : non ! Rousseau ne fit en cela que suivre la pensée qui l'avait déjà inspiré dans ses autres ouvrages. La *Lettre sur les spectacles* fait partie de la croisade que Rousseau entreprit contre la civilisation du XVIII[e] siècle ou plutôt contre la civilisation moderne. Il proscrit le théâtre comme il proscrit les arts, la littérature et même le commerce et l'industrie (1). Rousseau a peur d'une bonne moitié au moins des mouvemens du cœur et de l'esprit humain. Il supprime une partie de l'homme afin de gouverner l'autre plus aisément. Il n'y a pas, disons-le hardiment, il n'y a pas un des reproches faits à l'ascétisme chrétien qui ne s'applique justement à la morale et à la politique de Rousseau. J'ajoute qu'au moins l'ascétisme chrétien, en fermant à l'homme la carrière du côté du monde, lui en ouvre une immense du côté du ciel.

Je sais bien qu'il faut ici tenir compte de l'observation que fait Rousseau, quand il se défend du reproche d'être ennemi des lettres et des arts : il écrit, dit-il, pour les petits états et non pour les grands, pour les petites républiques et non pour les empires. « Dans une grande ville pleine de gens intrigans, désœuvrés, sans religion, sans principes, dont l'imagination dépravée par l'oisiveté, la fainéantise, par l'amour du plaisir et par de grands besoins, n'engendre que des monstres et n'inspire que des forfaits, la police ne saurait trop mul-

(1) Voyez ce que j'ai cité de son discours *sur l'Économie politique*.

tiplier les plaisirs permis ni trop s'appliquer à les rendre agréables pour ôter aux particuliers la tentation d'en chercher de plus dangereux;... mais dans les petites villes, dans les lieux moins peuplés où les particuliers, toujours sous les yeux du public, sont censeurs nés les uns des autres, il faut suivre des maximes toutes contraires (1). »

Quel que soit le soin qu'ait Rousseau de restreindre lui-même la portée de ses réflexions et d'en modérer l'application pour en excuser la rigueur, cependant il condamne absolument le théâtre. Il ne dit pas en effet, prenez-y bien garde, que les spectacles sont un bien partout, excepté pour les petits états; il dit au contraire que les spectacles sont un mal partout, excepté pour les grands états, et cela parce que les grands états sont eux-mêmes un mal, parce que dans les grandes villes civilisées et corrompues il faut des amusemens pour empêcher les crimes, il faut une pâture réglée aux mauvaises passions, de peur qu'elles ne deviennent furieuses. Nous devons donc traiter la question générale des bons et des mauvais effets du théâtre, puisque c'est cette question générale que Rousseau traite dans sa lettre à d'Alembert.

II.

Cette question est depuis longtemps controversée, et il est curieux de jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire de ce débat, ne fût-ce que pour se convaincre du petit nombre d'argumens qui sont à la disposition de l'esprit humain pour défrayer les discussions de ce monde. L'homme ici-bas joue toujours la même pièce avec des gestes différens.

Depuis Platon, qui, n'osant pas attaquer ouvertement la mythologie, se mit à attaquer Homère, les philosophes de l'antiquité sont peu favorables au théâtre. Cicéron, dans les *Tusculanes*, se moque de la prétention que la comédie avait déjà de son temps d'être une école de mœurs et d'enseigner l'art de réprimer les passions. La comédie en effet, par cette prétention maladroite, a souvent donné prise sur elle. Comme elle sentait bien qu'elle pouvait quelquefois passer pour frivole et licencieuse, elle a voulu déconcerter les accusateurs par sa hardiesse, et elle a déclaré qu'elle était l'institutrice des mœurs. C'est là-dessus que Cicéron la reprend : « O l'admirable réformatrice des mœurs que la poésie, qui met au nombre des dieux l'amour, l'auteur des vices et de la licence! Je parle ici de la poésie comique, qui n'existerait pas sans ces vices qu'aiment les hommes et qui font le sujet principal des comédies (2). » Sénèque prétend

(1) *Lettre à M. d'Alembert*, p. 139, édition Furne.
(2) *Tusculanes*, livre 4.

qu'il n'y a rien de si pernicieux que le théâtre : « c'est là que le plaisir introduit aisément le vice dans l'âme des hommes; on en sort toujours plus cupide, plus ambitieux, plus porté au luxe et au plaisir (1). » Le père Lebrun, qui dans son *Discours sur la Comédie* cite ce passage de Sénèque contre le théâtre, aurait dû remarquer qu'il s'agit surtout dans cette lettre des jeux du cirque et des combats de gladiateurs. Il y a plus, Sénèque ne conseille pas seulement à Lucilius de fuir les spectacles, il lui conseille d'éviter le monde : « Tu me demandes ce que tu dois surtout éviter; évite le monde. Quant à moi, j'avoue ma faiblesse : jamais je n'y vais sans revenir moins bon... Les sociétés nombreuses sont mauvaises (2). » Sénèque parle ici du monde comme en pourrait parler un docteur de l'église. En effet, si nous voulons fuir ce qui excite les passions, il faut fuir le monde aussi bien que le théâtre : l'un ne vaut pas mieux que l'autre pour le chrétien ou pour le philosophe.

Le père Lebrun, dans son *Discours sur la comédie*, est tellement empressé de recueillir des témoignages contre le théâtre, qu'il en prend même dans Ovide, et j'avoue qu'il serait piquant de voir l'auteur de *l'Art d'aimer* témoigner contre la comédie et contre la licence des mœurs. Ce témoignage aurait l'air d'une confession. « Ovide, dit le père Lebrun, avoue que les jeux sont une semence de corruption, et il exhorte Auguste à supprimer les théâtres. » Je suis tout embarrassé d'avoir à reprendre un contre-sens dans le grave auteur; Ovide se plaint qu'Auguste l'ait condamné comme un docteur de libertinage. « Les vers d'amour, dit-il, ne corrompent que ceux qui sont déjà prêts à la corruption. Il n'y a pas de livres innocens pour ceux qui les lisent sans innocence. Tous les livres peuvent nuire; supprimerez-vous les livres? Les spectacles peuvent corrompre; détruirez-vous les théâtres (3) ? » Il n'y a certes là aucune exhortation sérieuse à détruire les théâtres.

Auguste d'ailleurs, quand même Ovide ou quelque autre poète plus accrédité qu'Ovide lui aurait conseillé de supprimer les spectacles, n'en aurait rien fait. Le pain et les spectacles étaient les deux grands moyens de gouvernement des empereurs sur le peuple de Rome. Tous ceux qui avant Auguste avaient visé au souverain pouvoir avaient offert des spectacles au peuple. Pompée fit bâtir un cirque en pierre, et les vieux sénateurs l'avaient accusé de corrompre par là les

(1) Sénèque, lettre 7.

(2) « Quod tibi vitandum præcipue existimes, quæris? Turbam. Ego certe confiteor imbecillitatem meam : nunquam mores quos intuli, refero... Inimica est multorum conversatio. »

(3) ..... Ludi quoque semina præbent nequitiæ : tolli tota theatra jube. — *Tristes*, liv. II, épit. 1re, v. 280.

mœurs publiques. Jusque-là en effet, dit Tacite dans ses *Annales* (1), il n'y avait que des cirques en bois qu'on construisait pour la circonstance et qu'on détruisait ensuite. « Avec un cirque permanent, le goût du plaisir et de la licence allaient s'introduire à Rome; » mais comme la licence et l'oisiveté sont les plaisirs ou les consolations de la servitude, il fallait que les empereurs nourrissent et amusassent le peuple. Auguste fit donc aussi bâtir un cirque, et même il assistait aux jeux qui s'y donnaient, *quia civile rebatur misceri voluptatibus vulgi*, parce qu'il était de sa politique de se mêler aux plaisirs du peuple. Il n'y a que les bons empereurs qui osassent contenir ou contrarier le goût que le peuple avait pour les spectacles. Marc-Aurèle ne permit les jeux du cirque que le soir, de peur d'interrompre le travail et le commerce; mais le peuple murmura et dit que l'empereur voulait rendre tout le monde philosophe. Jusque dans les derniers temps, le théâtre et le cirque furent un des principaux soucis du gouvernement impérial, et Théodoric lui-même, maître de l'Italie, continua avec soin cette tradition des empereurs. Il assigna des appointemens aux comédiens et répara le cirque et le théâtre à Rome (2). Les malheurs de la guerre et de l'invasion n'interrompaient point les spectacles. Il y eut des villes prises par les barbares pendant que le peuple était au théâtre. A Antioche, sous Gallien, le peuple assistait, dans le cirque, aux bouffonneries d'un mime, quand tout à coup la femme du mime qui jouait avec lui s'écria : Si je ne rêve, voilà les Perses! En effet, c'étaient les Perses qui pillaient et brûlaient la ville, et qui commencèrent à massacrer les spectateurs. A Carthage, ce fut aussi pendant une représentation du cirque que la ville fut prise par les Vandales, si bien que les cris de ceux qu'on massacrait se mêlaient, dit Salvien, aux cris de ceux qui applaudissaient dans le cirque; *confundebatur vox morientium voxque bacchantium, ac vix discerni poterat plebis ejulatio quæ cadebat in bello et sonus populi qui clamabat in circo* (3). Trèves enfin ayant été plusieurs fois saccagée par les barbares, les habitans qui survivaient à ces désastres demandaient aux empereurs des jeux du cirque en dédommagement et en consolation de leurs malheurs, *qui excidio superfuerant quasi pro summo deletæ urbis remedio circenses ab imperatoribus postulabant* (4). La fureur du plaisir est la dernière énergie dont soient capables les vieilles sociétés.

Les pères de l'église sont plus sévères encore contre le théâtre que les philosophes anciens. Je n'en suis pas étonné : ils sont plus

(1) *Annal.*, liv. XIV, ch. 20.
(2) Voyez les lettres de Cassiodore, livre III.
(3) Salvien, *de Gubernatione Dei*, liv. VI.
(4) *Ibid.*

sévères gardiens des mœurs, et en outre le théâtre se rattachait à la mythologie par tant de liens, qu'en attaquant le théâtre, les pères de l'église attaquaient l'idolâtrie; mais je ne veux pas résumer leurs argumens, qui se retrouvent dans la controverse du XVII[e] et du XVIII[e] siècle. Le débat en effet s'est engagé dans ces deux siècles, prenant dans chaque siècle la forme du temps : au XVII[e] siècle, il est entre les théologiens; au XVIII[e], entre les philosophes.

Un des confidens, et je dirais volontiers un des employés littéraires du cardinal de Richelieu, l'abbé d'Aubignac, auteur de la *Pratique du théâtre*, fit par l'ordre de Richelieu un projet de réforme du théâtre. Dans ce projet, il traite des mauvais effets des spectacles et propose les moyens d'y remédier : ces moyens sont curieux à connaître. On y sent le génie impérieux et despotique de Richelieu, qui voulait tout diriger et tout organiser. En fondant l'Académie française, il voulait administrer les lettres; en faisant faire un plan de réforme pour le théâtre, il voulait administrer les spectacles. L'esprit des lettres est si naturellement libéral, que l'Académie française, que Richelieu avait faite pour l'autorité, a vécu et vit par la liberté. Quant au théâtre, Richelieu mourut avant d'en avoir fait la réforme; mais l'abbé d'Aubignac nous en a conservé le plan. Richelieu, dans ce projet, commence, soit comme cardinal, soit comme ministre, par relever le théâtre et les acteurs de la censure qui les frappait. « Une déclaration du roi, dit-il, portera d'une part que, les jeux du théâtre n'étant plus un acte de fausse religion et d'idolâtrie comme autrefois, mais seulement un divertissement public, et d'un autre côté, les représentations étant ramenées à l'honnêteté et les comédiens ne vivant plus dans la débauche et avec scandale, sa majesté lève la note d'infamie décernée contre eux par les ordonnances et arrêts (1). » Cependant, pour que les comédiens méritent la réhabilitation qui leur est accordée, l'abbé d'Aubignac propose plusieurs mesures : « 1° qu'il soit interdit aux filles de monter sur le théâtre, si elles n'ont leur père ou leur mère dans la compagnie; 2° que les veuves soient obligées de se remarier six mois après l'accomplissement de leur année de deuil, et qu'elles ne jouent pas pendant leur année de deuil; 3° sa majesté établira une personne de probité et de capacité comme directeur, intendant ou grand-maître des théâtres et des jeux publics en France, qui aura soin que le théâtre se maintienne en l'honnêteté, qui veillera sur les actions des comédiens et qui en rendra compte au roi pour y donner l'ordre nécessaire. »

Ce grand-maître des théâtres (et je ne voudrais pas répondre que

(1) *Projet du théâtre*, à la suite de la *Pratique*, par l'abbé d'Aubignac, t. I[er], p. 354.

le bon abbé d'Aubignac n'attachât pas à la création de la grande-maîtrise des théâtres quelque espérance personnelle; c'est l'ordinaire des faiseurs de plans de s'y ménager toujours quelque place, comme les anciens peintres se mettaient volontiers eux-mêmes dans un coin de leurs tableaux), ce grand-maître des théâtres a toute sorte d'attributions importantes et diverses : il choisit les acteurs « et les oblige d'étudier la représentation des spectacles aussi bien que les récits et les expressions des sentimens, afin qu'on n'y voie rien que d'achevé; » il lit les pièces des poètes déjà accrédités et « en examine l'honnêteté et la bienséance, le reste y demeurant au péril de leur réputation. Pour les nouveaux poètes, leurs pièces sont examinées par le grand-maître et réformées selon ses ordres (1). » — Le grand-maître est également chargé « de trouver un lieu commode et spacieux pour dresser un théâtre selon les modèles qui seront donnés à l'exemple des anciens... Autour de ce théâtre seront bâties des maisons pour loger gratuitement les deux troupes de comédiens nécessaires à la ville de Paris. »

Je ne veux faire aucune comparaison malséante; mais quand je vois ce projet de théâtre et même de phalanstère dramatique, si je puis ainsi dire, proposé par un abbé à un cardinal, il m'est impossible de ne pas penser qu'à cette époque, où la vie religieuse refleurissait dans les couvens par les réformes de quelques grands chefs d'ordre, l'idée d'imiter les institutions monastiques s'étendait à tout, même au théâtre, et que le bon abbé d'Aubignac se faisait en quelque sorte prieur d'une congrégation dramatique qu'il s'agissait de réformer.

Le goût public épura le théâtre mieux que ne l'aurait fait le grand-maître (2). Cependant l'église continua à être sévère contre le théâtre. Nicole et Bossuet interdisent sans hésiter les spectacles et les déclarent dangereux pour les mœurs. La controverse soutenue sur ce sujet en 1666 par Nicole et en 1694 par Bossuet mérite une attention particulière.

En 1665, Desmarets de Saint-Sorlin, auteur des *Visionnaires* et du poème de *Clovis*, s'étant fait dévot, avait attaqué et calomnié les jansénistes. Cette manière de faire pénitence de ses péchés sur le dos des jansénistes donna aussitôt pour alliés à Desmarets tous les ennemis de Port-Royal; mais comme les docteurs de Port-Royal étaient

(1) *Projet du théâtre*, à la suite de la *Pratique*, p. 355.

(2) Un de nos jeunes professeurs, M. Boissière, a montré tout récemment (*Athenæum français* du 24 juin) comment sous l'inspiration du goût public Corneille, dans les éditions successives de son théâtre, avait épuré son style. Cette collation des éditions de Corneille de 1633 à 1682, quoique faite seulement sur *Mélite*, est une excellente leçon de critique.

de grands controversistes, et « qu'ils se servaient volontiers de la colère pour défendre la justice (1), » ils prirent fort vivement à partie ce poète comique et ce romancier qui s'érigeait en théologien; ils ne se bornèrent pas à attaquer le poète, ils attaquèrent aussi la comédie, et cette attaque attira Racine dans la lice, de telle sorte que le débat s'engagea entre Port-Royal et Racine, c'est-à-dire entre les maîtres et l'élève, car Racine était élève de Port-Royal; mais il était poète dramatique et ne pouvait souffrir que « les faiseurs de romans et les poètes de théâtre fussent traités d'empoisonneurs publics, non des corps, mais des âmes. » C'était de ce nom que les austères controversistes de Port-Royal appelaient les auteurs dramatiques, et même, comme s'ils avaient songé à leur ancien élève, ils avaient dit que « plus le poète a eu soin de couvrir d'un voile d'honnêteté les passions criminelles qu'il décrit, plus il les a rendues dangereuses et capables de surprendre et de corrompre les âmes simples et innocentes (2). »

Racine avait à Port-Royal une tante qui ne lui épargnait pas les réprimandes sur son goût pour le théâtre; il paraît même qu'il n'était plus reçu à Port-Royal : il s'imagina que l'auteur des *Visionnaires* l'avait eu en vue en parlant des poètes qui couvraient d'un voile d'honnêteté les passions criminelles. « Mon père prit cela pour lui, dit Louis Racine dans ses notes sur la vie de son père; il écouta un peu trop sa vivacité naturelle; il prit la plume, et sans rien dire à personne, il fit et répandit dans le public une lettre sans nom d'auteur, où il turlupinait ces messieurs de la manière du monde la plus sanglante et la plus amère. La lettre fit grand bruit: les molinistes y battirent des mains et furent charmés d'avoir enfin trouvé ce qu'ils cherchaient depuis si longtemps et si inutilement, c'est-à-dire un homme dont ils pussent opposer la plume à celle de Pascal, bien fâchés cependant de ne pas connaître l'auteur de la lettre (3)...»

Il y a ici plusieurs traits à marquer pour l'histoire littéraire : la sévérité de Port-Royal contre la comédie et son attachement à la vieille tradition de l'église; la vivacité de Racine encore jeune et dans son temps *d'égaremens et de misères,* comme il le dit lui-même plus tard dans une lettre à Mme de Maintenon (4), croyant défendre sa cause et même sa personne en défendant le théâtre, n'hésitant pas

(1) Trait excellent du portrait d'Arnauld sous le nom de Timante dans la *Clélie*, t. VI, p. 1142.

(2) *Les Visionnaires*, lettre 1re. — *Les Visionnaires*, qui sont la suite des *Imaginaires*, sont des lettres faites par Nicole pour défendre Port-Royal contre Desmarets. Depuis les *Provinciales*, tous les débats se traitaient en lettres. La mode y était; mais les imitateurs restaient loin du modèle.

(3) Racine, t. VI, édit. de La Harpe, 1807, p. 6.

(4) *Ibid.*, t. VII, p. 517.

à rompre en visière à ses anciens maîtres et à se faire l'allié d'un mauvais poète; les molinistes enfin ou les jésuites acceptant l'alliance avec le théâtre ou avec ses défenseurs : voilà ce qui dans la question appartient à l'histoire du temps. Mais à côté de cela il y a les argumens qui appartiennent au sujet même du débat, les argumens pour le théâtre dans la lettre de Racine, les argumens contre dans Nicole.

En homme habile et qui devine tout l'art de la polémique, dès qu'il s'en mêle, Racine attaque l'austérité de Port-Royal bien plus qu'il ne défend le relâchement du théâtre, et même il ne commence point par justifier le théâtre, mais la poésie en général. « Nous connaissons, dit-il aux docteurs de Port-Royal, l'austérité de votre morale; nous ne trouvons point étrange que vous damniez les poètes, vous en damnez bien d'autres qu'eux. Ce qui nous surprend, c'est de voir que vous voulez empêcher les hommes de les honorer. Eh! messieurs, contentez-vous de donner les rangs dans l'autre monde; ne réglez point les récompenses de celui-ci. Vous l'avez quitté il y a longtemps. Laissez-le juge des choses qui lui appartiennent. Plaignez-le, si vous voulez, d'aimer des bagatelles et d'estimer ceux qui les font; mais ne leur enviez point de misérables honneurs auxquels vous avez renoncé. » Deux amis de Port-Royal, Dubois, le traducteur des *Lettres de saint Augustin*, et Barbier d'Aucourt, répondirent à Racine, et celui-ci, se piquant au jeu, fit une seconde lettre plus vive et plus mordante encore que la première, où, prenant les *Provinciales* pour des scènes de comédie (et il avait bien raison de les prendre ainsi) : « Dites-moi, messieurs, qu'est-ce qui se passe dans les comédies? On y joue un valet fourbe, un bourgeois avare, un marquis extravagant, et tout ce qu'il y a dans le monde de plus digne de risée. J'avoue que le provincial a mieux choisi ses personnages; il les a cherchés dans les couvens et dans la Sorbonne; il introduit sur la scène tantôt des jacobins, tantôt des docteurs et toujours des jésuites. Combien de rôles leur fait-il jouer! Tantôt il amène un jésuite bonhomme, tantôt un jésuite méchant, et toujours un jésuite ridicule. Le monde en a ri pendant quelque temps, et le plus austère janséniste aurait cru trahir la vérité que de n'en pas rire. » Cette seconde lettre faite, Racine, avant de l'imprimer, alla la lire à Boileau. Celui-ci écouta de grand sang-froid, loua extrêmement le tour et l'esprit de l'ouvrage et finit en disant : « Cela est fort joliment écrit; mais vous ne songez pas que vous écrivez contre les plus honnêtes gens du monde. » « Cette parole, dit Louis Racine, fit aussitôt rentrer mon père en lui-même, et comme c'était l'homme du monde le plus éloigné de toute ingratitude et le plus pénétré des devoirs de l'honnête homme, les obligations qu'il avait à ces messieurs lui revinrent toutes à l'esprit:

il supprima sa seconde lettre et sa préface et retira le plus qu'il put des exemplaires de la première lettre... Si jamais faute a pu être réparée par un repentir sincère, ç'a été certainement celle-là. J'ai été témoin du regret qu'il en a eu toute sa vie; il n'en parlait qu'avec une humilité et une confusion capables seules de l'effacer. » Le monument du repentir de Racine est son admirable *Histoire de Port-Royal;* mais je n'ai pu résister au plaisir de citer cette anecdote, qui honore Boileau et Racine, et qui fait que nous pouvons avoir avec eux le plaisir exquis pour l'âme d'estimer ce que nous admirons.

Les deux lettres de Racine, que nous n'avons en quelque sorte que malgré lui et contre le vœu de son repentir, ne font guère pour justifier les spectacles. La question est bien mieux traitée dans une lettre de Boileau en 1707. Il y avait eu entre Boileau, Massillon et M. de Montchesnay (1), une conversation sur les bons ou les mauvais effets du théâtre. Massillon, fidèle à la tradition de l'église, proscrivait absolument la comédie (2); M. de Montchesnay était de l'avis de Massillon. Boileau défendait le théâtre, mais d'abord il commençait par distinguer soigneusement la comédie des comédiens. « Du reste, vous avancez une maxime qui n'est pas, ce me semble, soutenable, disait-il à ses interlocuteurs (car sa lettre n'est évidemment que le résumé de sa conversation) : c'est à savoir qu'une chose qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des esprits vicieux, quoique non vicieuse d'elle-même, doit être absolument défendue, quoiqu'elle puisse d'ailleurs servir au délassement et à l'instruction des hommes. Si cela est, il ne sera plus permis de peindre dans les églises des vierges Marie, ni des Suzannes, ni des Madeleines agréables de visage, puisqu'il peut fort bien arriver que leur aspect excite la concupiscence d'un esprit corrompu. La vertu convertit tout en bien et le vice tout en mal. Si votre maxime est reçue, il ne faudra plus non-seulement voir représenter ni comédie ni tragédie, mais il n'en faudra plus lire aucune; il ne faudra plus lire ni Virgile, ni Théocrite, ni Térence, ni Sophocle, ni Homère... Croyez-moi, attaquez nos tragédies et nos comédies, puisqu'elles sont ordinairement fort vicieuses, mais n'attaquez point la tragédie et la comédie en général, puisqu'elles sont

(1) Auteur d'un *Bolæana* publié en 1743.

(2) « Les spectacles sont-ils des œuvres de Satan ou des œuvres de Jésus-Christ?... Quoi! les spectacles tels que nous les voyons aujourd'hui, plus criminels encore par la débauche publique des créatures infortunées qui montent sur le théâtre que par les scènes impures ou passionnées qu'elles débitent, les spectacles seraient les œuvres de Jésus-Christ! Jésus-Christ animerait une bouche d'où sortent des airs profanes et lascifs! Jésus-Christ formerait lui-même les sons d'une voix qui corrompt les cœurs! Jésus-Christ paraîtrait sur les théâtres en la personne d'un acteur ou d'une actrice effrontée, gens infâmes selon les lois des hommes!... Non! ce sont là des œuvres de Satan! » (Sermon *sur le petit nombre des élus.*)

d'elles-mêmes indifférentes... Oui, je soutiens, quoi qu'en dise le père Massillon, que le poème dramatique est une poésie indifférente de soi-même, et qui n'est mauvaise que par le mauvais usage qu'on en fait (1). » Voilà la question bien posée, et voilà les argumens qu'on peut employer pour défendre la cause du théâtre. La comédie n'est point une école, le drame n'est point une leçon, comme le soutiennent ses maladroits apologistes; la poésie dramatique, comme tous les autres genres de littérature et comme l'esprit humain lui-même, peut servir au bien comme au mal. Tout dépend de l'usage qu'on en fait.

Nous venons de voir les argumens que Racine en 1666 et Boileau en 1707 faisaient valoir pour la comédie. Voyons maintenant comment les défenseurs de la tradition de l'église proscrivaient nettement le théâtre et la comédie. Nous ne voulons pas examiner les argumens qu'ils employaient : nous les retrouverons dans la controverse de Rousseau; nous cherchons seulement en ce moment si les docteurs qui ont proscrit la comédie ont bien compris la cause du plaisir qu'ils proscrivaient. Ils ont fort bien compris, selon nous, la cause du plaisir que nous prenons au théâtre, et leurs censures du théâtre expliquent de la manière du monde la plus ingénieuse la nature de l'émotion dramatique. Il y a toute une poétique dans leur excommunication.

Les deux principaux censeurs du théâtre en 1666 sont le prince de Conti et Nicole.

Le prince de Conti avait beaucoup aimé le théâtre, et il avait protégé Molière. Plus tard, il se fit dévot fort sincèrement, devint janséniste, et s'efforça, par une sorte de zèle expiatoire, de détruire le plaisir qu'il avait aimé. Il rassembla avec soin les passages des pères qui condamnaient les spectacles, et les publia en les faisant précéder d'un *Traité sur la Comédie*, qui est un des meilleurs écrits de notre langue au XVIIe siècle; je ne puis pas en faire un plus grand éloge. Dans ce traité, le prince de Conti est fort sévère contre le théâtre; mais, jusque dans la sévérité du censeur, on retrouve l'expérience de l'homme qui a beaucoup connu et beaucoup aimé le théâtre, et c'est là ce qui fait le mérite, je dirais presque l'agrément de cet ouvrage, fait dans un esprit de pénitence.

« Ce qu'il y a de plus déplorable dans la comédie, dit le prince de Conti, c'est que les poètes sont maîtres des passions qu'ils traitent, mais ils ne le sont pas de celles qu'ils ont ainsi émues. Ils sont assurés de faire finir celles de leur héros et de leur héroïne avec le cinquième acte, et que les comédiens ne diront que ce qui est dans

(1) Lettres de Boileau, édit. de Berryat Saint-Prix, t. III, p. 128.

leur rôle, parce qu'il n'y a que leur mémoire qui s'en mêle; mais le cœur, ému par cette représentation, n'a pas les mêmes bornes : il n'agit pas par mesure. Dès qu'il se trouve attiré par son objet, il s'y abandonne selon toute l'étendue de son inclination, et souvent, après avoir résolu de ne pousser pas les passions plus avant que les héros de la comédie, il s'est trouvé bien loin de son compte. L'esprit, accoutumé à se nourrir de toutes les manières de traiter la galanterie, n'étant plein que d'aventures agréables et surprenantes, de vers tendres, délicats et passionnés, fait que le cœur dévoué à tous ces sentimens n'est plus capable de retenue (1). » En vain les défenseurs de la comédie prétendaient que le théâtre finit toujours par montrer le vice puni et la vertu récompensée. Le prince de Conti a trop l'expérience du cœur humain pour se payer de cette raison. « Le poète, après avoir répandu son venin dans tout un ouvrage d'une manière agréable, délicate et conforme à la nature et au tempérament, croit en être quitte pour faire faire quelque discours moral par un vieux roi représenté pour l'ordinaire par un fort méchant comédien, dont le rôle est désagréable, dont les vers sont secs et languissans, quelquefois même mauvais, parce que c'est dans ces endroits que le poète se délasse des efforts d'esprit qu'il vient de faire en traitant les passions (2); » et, pour achever sa réponse, le prince de Conti cite quelques vers de Godeau, un ancien mondain aussi devenu évêque. « Je sais bien, dit Godeau dans un sonnet sur la comédie,

Qu'on y voit à la fin couronner l'innocence.
. . . .
Mais en cette leçon si pompeuse et si vaine,
Le profit est douteux et la perte certaine;
Le remède y plaît moins que ne fait le poison;
Elle peut réformer un esprit idolâtre,
Mais pour changer leurs mœurs et régler leur raison,
Les chrétiens ont l'église et non pas le théâtre (3).

Dans ces vers, judicieux plutôt qu'élégans, Godeau fait une distinction juste que ne fait pas le prince de Conti : la comédie peut servir à la morale du monde; elle est inutile et dangereuse pour la morale chrétienne. Elle peut être un remède dans le mal, elle est un

(1) *Traité sur la Comédie*, par le prince de Conti, 1666, p. 26-27.

(2) *Ibid.*, p. 35. — Je ne puis pas ne point citer ici le jugement singulier que le prince de Conti fait de *Cinna* : « Y a-t-il personne qui ne songe plutôt à se récrier, en voyant jouer *Cinna*, sur toutes les choses tendres et passionnées qu'il dit à Émilie, et sur toutes celles qu'elle lui répond, que sur la clémence d'Auguste, à laquelle on pense peu, et dont aucun des spectateurs n'a jamais pensé à faire l'éloge en sortant de la comédie? » Aujourd'hui au contraire, si je ne me trompe, c'est la clémence d'Auguste qui nous touche et nous émeut. Les amours de Cinna et d'Émilie nous intéressent peu.

(3) *Poésies chrétiennes et morales de Godeau*, 1662, p. 446.

péril dans le bien. La sévérité de Port-Royal n'admettait pas ces tempéramens équitables. Ce qui heurte le plus Nicole, et ce qu'il combat avec le plus de colère, « c'est, dit-il, qu'on ait entrepris dans ce siècle-ci de justifier la comédie et de la faire passer pour un divertissement qui se pouvait allier avec la dévotion. Les autres siècles étaient plus simples dans le bien et dans le mal. Ceux qui faisaient profession de piété témoignaient par leurs actions et par leurs paroles l'horreur qu'ils avaient de ces spectacles profanes. Ceux qui étaient possédés de la passion du théâtre reconnaissaient au moins qu'ils ne suivaient pas en cela les règles de la religion chrétienne; mais il s'est trouvé des gens dans celui-ci qui ont prétendu pouvoir allier sur ce point la piété et l'esprit du monde. On ne se contente pas de suivre le vice, on veut encore qu'il soit honoré, et qu'il ne soit pas flétri par le nom honteux de vice, qui trouble toujours un peu le plaisir qu'on y prend par l'horreur qui l'accompagne. On a donc tâché de faire en sorte que la conscience s'accommodât avec la passion, et ne la vînt point inquiéter par ses importuns remords (1). » A Dieu ne plaise que je veuille affaiblir l'autorité de ces graves et honnêtes paroles. Les pires corrupteurs sont, dans tous les temps, ceux qui changent le mal en bien ou le bien en mal, qui disent que la propriété est le vol, que le mariage est la servitude et que l'adultère est la liberté, ou bien encore que la comédie est une école de vertu et d'honnêteté. « Malheur à vous, dit Isaïe (2), qui appelez bon ce qui est mauvais et mauvais ce qui est bon, qui donnez le nom de lumière aux ténèbres et le nom de ténèbres à la lumière, qui dites que ce qui est amer est doux et que ce qui est doux est amer! » Changer le nom des choses, c'est pour les esprits faibles confondre les idées; il y a tant d'âmes frivoles, tant de consciences incertaines ou insouciantes, qui ne connaissent leurs devoirs que par l'étiquette qu'on y met! Changez les étiquettes, ils ne s'y reconnaissent plus.

J'approuve donc les paroles sévères de Nicole; je me demande seulement si entre ceux qui prétendent faire acte de chrétien en allant au théâtre et ceux qui se décident à être tout à fait impies en assistant à la comédie, il n'y a pas ceux qui y vont sans croire faire ni si bien ni si mal, les mondains honnêtes en un mot, qui ne sont ni des hypocrites ni des impies. Or, si je ne me trompe, ce sont ces mondains honnêtes que les casuistes ne voulaient pas damner absolument.

Le casuitisme n'est pas la morale, cela peut se dire à la décharge comme à la charge du casuitisme. La morale établit les règles de conduite, et elle ne saurait les mettre trop haut. Il faut en morale

(1) Nicole, *Essais de morale*, t. III, p. 237, *Traité sur la Comédie*.
(2) Chap. V, vers. 20.

demander plus pour avoir assez; il faut viser à la vertu pour rester dans l'honnêteté. Les règles qui se font commodes, complaisantes, et qui tâchent de rattraper l'homme dans ses égaremens en l'y suivant de plus ou moins loin, ces règles-là ne ramènent point l'homme au bien, et c'est l'homme, au contraire, qui, de complaisance en complaisance, les entraîne au mal. Il sied donc à la morale d'être sévère; mais le casuitisme, qui, au lieu de prescrire les règles, est tenu d'examiner les divers cas de la conduite humaine, le casuitisme peut être plus indulgent, de même que le juré est naturellement plus indulgent que le législateur. Le législateur précise et définit le mal qu'il veut punir, et il est à son aise pour faire cette définition, puisqu'il la fait sur des cas qu'il prévoit; le juré n'a pas à faire à ces définitions précises et rigoureuses, mais aux actions humaines, dans lesquelles le plus et le moins entrent nécessairement. Tous les vols sont également coupables, tous les voleurs ne le sont pas également, parce que les degrés du mal, comme ceux du bien, sont infinis dans l'âme humaine. Les casuistes sont des jurés; ils pèsent et examinent, d'un côté la règle, de l'autre l'action qui s'en écarte, celle-ci de fort loin, celle-ci de moins loin. La règle chrétienne et ecclésiastique est de ne point aller au théâtre; mais si je vais au théâtre voir *Athalie* ou *Polyeucte*, suis-je aussi coupable que si je vais voir un vaudeville frivole ou licencieux? Il y a donc dans la faute que les spectateurs font en allant au théâtre des différences incontestables qui dépendent du genre de pièces qu'ils vont voir. La règle morale peut dédaigner ces différences, elle le doit même; mais le casuitisme ou le confessionnal doit en tenir compte. Quand Nicole dit avec colère qu'il s'est trouvé de son temps *des gens qui ont prétendu pouvoir allier sur ce point la piété et l'esprit du monde*, il a raison de blâmer les moralistes relâchés et complaisans qui mettent le vice à la portée de la conscience; il a tort, s'il blâme les directeurs avisés et prudens qui distinguent au théâtre, comme dans le monde, le genre de plaisir qu'on y va chercher. Il y a toujours eu dans l'église, à côté de ceux qui s'attachaient à la règle morale, et qui proscrivaient les spectacles comme absolument mauvais, ceux qui n'enveloppaient pas dans la même condamnation tous les auteurs et tous les spectateurs du théâtre. Les jésuites ont été de cette dernière école : accordant beaucoup à la liberté de l'homme et à ses œuvres, ils ne voulaient condamner les œuvres qu'après les avoir examinées. Quoi de plus juste? Cette doctrine avait en même temps pour eux l'avantage de donner à la direction un pouvoir presque supérieur à la règle.

Ne voulant pas entrer dans cet examen du genre de plaisir que le monde va chercher au théâtre et aimant mieux condamner absolu-

ment tous les spectacles, Nicole ne se contente pas de censurer ceux qui justifient le théâtre, il recherche avec une sagacité admirable, dans ses *pensées sur les spectacles* (1), quelle est la nature de l'émotion dramatique, et plus il y pénètre, plus il la condamne.

1° La comédie répond au goût que nous avons pour les émotions. Le cœur aime à se sentir vivre, et ce qu'il craint le plus, c'est le calme et le repos, car il lui semble alors qu'il est en train de mourir. « Il est triste s'il n'est blessé; il est satisfait si ses plaies descendent bien avant. » Avant Nicole, saint Augustin remarque dans ses *Confessions* (2) qu'il aimait surtout les spectacles qui le faisaient pleurer, et les bourgeois de nos jours aiment d'autant plus une pièce qu'ils y pleurent davantage. Nous aimons donc tous l'émotion. Est-ce seulement au théâtre que nous l'aimons? Non, nous l'aimons et nous la recherchons partout, dans le monde et aux tribunaux. Pourquoi les belles dames courent-elles aux séances des cours d'assises? Pour être émues. Les raffinés aiment l'émotion, les grossiers aussi. Qu'un domestique fasse le récit de quelque aventure tragique, il exagère, il veut être ému et émouvoir. Nous sommes tous capables de pitié, mais beaucoup en sont avides; chez ceux-là, la pitié s'arrête à l'émotion, c'est-à-dire au sentiment égoïste qui nous fait sentir le mal d'autrui sans aller jusqu'au sentiment charitable qui nous le fait soulager. Ce qui fait que les gens sensibles paraissent bons, et même qu'ils croient l'être, c'est qu'on suppose qu'ils iront de l'émotion à la charité, et qu'ils accompliront leur pitié, si je puis ainsi parler, et ce qui fait qu'ils ne sont pas bons, c'est qu'ils se contentent de goûter le plaisir de la pitié, et qu'ils n'en remplissent pas les devoirs. Le théâtre excelle à satisfaire ce goût de se sentir ému sans avoir rien à souffrir et rien à prendre sur soi. « Je n'eusse pas aimé à souffrir les choses que j'aimais à regarder, » dit saint Augustin.

2° Ce n'est pas seulement par le spectacle du malheur que le théâtre nous émeut si complaisamment, c'est surtout par la représentation de nos passions. Les passions sont la vie de l'âme; elles font souvent sa souffrance, mais c'est un mal dont nous ne voulons pas guérir, et dont même nous voulons jouir. « N'est-ce pas là vraiment, dit Nicole, une véritable frénésie? Mais les spectacles sont cette frénésie réduite en art. Ils convertissent nos maladies en plaisirs. » Quel est l'inévitable effet de la représentation des passions ainsi embellies et rendues aimables, dépouillées des inquiétudes et des soucis qui les accompagnent quand elles sont réelles, et ne donnant que l'émotion douce que cause leur image? Le cœur, s'il n'est pas

(1) *Essais de morale*, t. V, p. 366
(2) Livre III.

blessé, est au moins amolli. « L'âme est attirée du dedans au dehors, où elle avait déjà tant d'inclination à se répandre..., et on apprend ainsi deux choses également funestes : l'une à s'ennuyer de tout ce qui est sérieux, et par conséquent de tous ses devoirs; l'autre à trouver cet ennui insupportable, et à en chercher le remède dans la dissipation. Le premier de ces désordres est un obstacle à toutes les vertus, et le second est une entrée à tous les vices (1). »

Nous venons de voir dans les *Pensées* de Nicole tous les argumens que l'on peut employer contre le théâtre. Ces argumens n'ont plus besoin que d'être animés par l'éloquence de Bossuet et de Rousseau. C'est en 1694 que Bossuet écrivit sa *lettre au père Caffaro*, et ses *maximes et réflexions sur la comédie*. Le père Caffaro n'était pas un moraliste relâché ou un mauvais prêtre; c'était un casuiste, et qui avait sur les degrés du péché qu'on fait en allant au spectacle les principes de l'école des casuistes. Habitués en effet à poser des cas et des espèces pour toutes les fautes de la conscience humaine, les casuistes imaginaient une comédie qui ne serait ni immorale ni corruptrice, au besoin même des pièces saintes, et, se demandant si c'était un péché d'assister à de pareiles représentations, ils répondaient que non. Comme directeurs des consciences et tenus de prendre en considération les intentions de l'homme, ils avaient raison; comme apôtres et comme ministres de la règle évangélique, ils avaient tort, parce qu'ils affaiblissaient la loi et paraissaient l'accommoder aux faiblesses du cœur humain. Bossuet écrivit donc au père Caffaro, et exigea de lui une rétractation de la dissertation qu'il avait publiée sur la comédie. Celui-ci s'empressa de la donner, et la doctrine générale de l'église contre le théâtre ne fut affaiblie par aucune mollesse et aucune condescendance. Cependant l'école des casuistes continua à maintenir la distinction qui lui était chère entre les bons et les mauvais spectacles, entre les bonnes et les mauvaises pièces. Cette distinction entre le bon et le mauvais usage du théâtre fait le fond du discours du père Porée en 1733. Le père Porée avait le droit d'aimer et de défendre le théâtre; il a fait des tragédies que Voltaire, son élève, a imitées, et des comédies pleines de franche gaieté et de bonne morale. Aussi, dans son discours prononcé au collége Louis le Grand devant les cardinaux de Polignac et de Bissy et devant le nonce du pape, il n'hésita pas à poser hardiment la question : le théâtre peut-il être une école capable de former les mœurs? « Par sa nature, répond-il, il peut l'être; par notre faute, il ne l'est pas. » Le père Porée, on le voit, est déjà plus hardi dans la défense du théâtre que ne l'était Boileau, puisque Boileau pré-

(1) *Essais de morale*, t. V, p. 376.

tendait seulement que la poésie dramatique est indifférente par elle-même, et que le père Porée croit que le théâtre peut être une école de mœurs. « Je traiterai cette matière, continue Porée, non comme théologien, je n'en prends point ici le caractère; non comme censeur, je n'ai point cette autorité; non pas même comme philosophe, les subtilités philosophiques conviennent peu à un discours sur le théâtre; je parlerai toutefois en homme qui cherche le vrai, pour lequel j'avoue ma passion, en citoyen, puisqu'on doit toujours l'être, et en chrétien, puisqu'on ne doit jamais en oublier les devoirs (1). »

Dans la première partie de son discours, le père Porée prouve que le théâtre peut et doit être une école de bonnes mœurs, et il place la poésie dramatique au-dessus de la philosophie et au-dessus de l'histoire. Il allègue, en faveur du théâtre épuré qu'il conçoit et qu'il justifie, saint Charles Borromée, qui revoyait lui-même les pièces de théâtre qu'on représentait à Milan de son temps; Richelieu, « qui donnait à la réforme et à la perfection de la scène des jours qu'il dérobait aux affaires de la guerre, de l'église et de l'état; » *Esther* et *Athalie*, que Racine faisait pour l'éducation des demoiselles de Saint-Cyr; les pièces enfin que les jésuites faisaient jouer à leurs élèves et que venaient entendre les plus grands personnages de l'église et de l'état (2). Dans son zèle pour le théâtre, le père Porée justifie même l'opéra, « l'opéra, il est vrai, avec un poème vertueux, des vers coulans, mais pleins de pensées, une musique mâle et agréable, des danses à la fois aisées et sévères, légères et modestes; l'opéra enfin réunissant l'utile à l'agréable pour insinuer dans les cœurs le pur amour de la vertu. » Ce programme d'un opéra pur et vertueux, tel que le propose le père Porée, mérite d'être pris en considération par la commission qui vient d'être chargée de surveiller l'administration de l'Opéra.

Le père Porée s'attend à une objection, et il se la fait d'avance : si le théâtre peut être une si bonne école de mœurs, d'où vient que tant d'hommes pieux et savans condamnent absolument le théâtre? Ils condamnent le théâtre tel qu'il est, et non le théâtre tel qu'il pourrait être. « Il y a des choses indifférentes de leur nature que l'on peut rendre bonnes ou mauvaises, et que notre perversité rend presque toujours vicieuses. » Alors Porée examine notre théâtre, et il le juge sévèrement; il reproche à la tragédie française de s'être jetée dans la galanterie, manquant en cela aux règles de la morale comme

(1) Je me sers de la traduction que le père Brumoy fit du discours du père Porée. En traduisant ce discours, le père Brumoy donnait une nouvelle preuve de la persévérance des jésuites dans la doctrine des casuistes sur le théâtre.

(2) Monseigneur l'archevêque de Paris vient de faire jouer une pièce de Plaute par les élèves de son petit séminaire, qui, dit-on même, l'ont très bien jouée.

aux règles de l'art (1). Il est aussi sévère que Rousseau contre Molière, à qui il reproche d'avoir joué la vertu dans *le Misanthrope* et le mariage dans *George Dandin*. Il s'en prend enfin des vices du théâtre, et il a raison, aux spectateurs, au public, qui devrait imposer au théâtre le respect de l'honneur et de la vertu, et qui rit quand il voit le mal triompher du bien, pourvu qu'il triomphe gaiement.

Je me suis arrêté un instant sur le discours du père Porée (2), parce que ce discours, prononcé dans un collége et devant des cardinaux, montre bien mieux que la dissertation du père Caffaro, promptement rétractée par l'auteur, quelle était l'opinion d'une partie de l'église sur la question du théâtre. La compagnie de Jésus semble être restée fidèle jusqu'à un certain point à la doctrine du père Porée. De nos jours encore, le père Boone, dans une instruction contre le théâtre plus sévère que le discours du père Porée, se demande « s'il faut condamner absolument les personnes qui, par les devoirs de leur état, ne doivent pas abandonner la personne auguste de leur souverain, et qui par conséquent sont obligées de l'accompagner aux spectacles publics ? » Le père Boone permet aux aides de camp et aux dames d'honneur d'accompagner les princes au théâtre, à condition que les aides de camp et les dames d'honneur « se diront, en voyant paraître les acteurs sur la scène : Voilà des gens qui se damnent pour moi, et qu'ils gémiront du plus profond du cœur (3). » Cette direction d'intentions peut faire sourire; mais elle rentre dans les principes de la casuistique, c'est-à-dire dans cette équitable appréciation des circonstances d'une action, appréciation qui est le devoir de quiconque juge les hommes, soit dans un tribunal, soit dans un confessionnal. Le tort des casuistes n'est donc pas d'avoir trouvé les excuses légitimes du mal, parce que les excuses sont le droit inaliénable de la conscience humaine, mais d'avoir rédigé ces excuses et d'en avoir fait un manuel qu'on a pris pour un code complaisant offert aux pécheurs, tandis que c'était seulement une instruction adressée aux confesseurs.

III.

J'ai voulu faire l'histoire de la question du théâtre depuis les temps anciens jusqu'à Rousseau, et j'ai voulu aussi indiquer, d'après Ni-

(1) « Istud amatorium tragædiæ genus... »

(2) Voir l'excellente notice biographique et littéraire que vient de publier M. Alleaume sur le père Porée et sur son frère l'abbé Porée. Les deux frères méritaient un historien, et ils ne pouvaient pas en avoir un plus savant et un plus spirituel que M. Alleaume.

(3) J'emprunte cette curieuse citation à un article judicieux et piquant écrit dans la *Revue de l'Instruction publique* (mars 1853) par M. Rigaud, que je me félicite d'avoir pour collaborateur aux *Débats*.

cole, les principaux argumens des adversaires du théâtre; je dois maintenant examiner comment Rousseau a développé ces argumens, et montrer en même temps par quelques rapprochemens comment Bossuet les avait développés soixante ans avant lui (1). Je comparerai ainsi entre elles l'éloquence du grand évêque et l'éloquence du philosophe, et je ferai mieux comprendre par cette comparaison la différence des temps et surtout des idées morales.

Le premier reproche que fait Nicole au théâtre, c'est qu'il favorise trop le goût que nous avons de l'émotion. Nous cherchons l'émotion pour éviter l'ennui. Or d'où vient l'ennui? L'ennui, selon Rousseau, vient de la civilisation. Il n'y a que les peuples civilisés qui s'ennuient. « L'homme qui réfléchit peu s'ennuie peu. Le sauvage ne s'ennuie pas; il n'a pas assez d'esprit pour cela. C'est le mécontentement de soi-même, c'est l'oubli des goûts simples et naturels qui rendent nécessaire un amusement étranger (2). » Ici déjà Rousseau, sans le savoir peut-être, parle comme Bossuet. « L'homme, dit Bossuet dans sa lettre sur les spectacles, cherche à s'étourdir et à s'oublier lui-même pour calmer la persécution de cet inexorable ennui qui fait le fond de la vie humaine depuis que l'homme a perdu le goût de Dieu. » Ainsi, selon Rousseau et selon Bossuet, l'ennui pousse les hommes au théâtre; mais l'ennui, selon Rousseau, vient de la civilisation, de l'abus de la réflexion, de l'oisiveté que donne la fortune; selon Bossuet, de la perte du goût de Dieu : mots différens, même pensée, car ce que Rousseau appelle la civilisation et ce qu'il maudit s'appelle le monde dans le langage des docteurs de l'église, qui le maudissent aussi, parce qu'on y perd le goût de Dieu.

Est-ce à dire que, pour échapper à l'ennui que les spectacles trompent un instant, mais qu'ils ne détruisent pas, il faut que l'homme retourne dans les forêts des sauvages, loin de la civilisation, ou qu'il aille s'ensevelir dans une Thébaïbe, loin du monde? Non; l'homme a contre l'ennui un meilleur refuge que la forêt ou la cellule, c'est le chez-soi, c'est la famille. « Un père, un fils, un mari, dit Rousseau, ont des devoirs si chers à remplir, qu'ils ne leur laissent rien à dérober à l'ennui. » Bonne et douce pensée que Rousseau empruntait, sans le savoir, à saint Chrysostôme. « Eh quoi! dit saint Chrysostôme (3), vous avez une femme et des enfans, vous avez une maison et des amis; qu'y a-t-il de plus agréable que le chez-soi animé par l'entretien de ses amis? Y a-t-il rien qui soit plus aimable et plus charmant que les caresses d'un enfant et l'affection d'une femme, quand on aime l'honnêteté? J'ai entendu

(1) Bossuet 1694, Rousseau 1758.
(2) Rousseau, tome III, page 119.
(3) Saint Chrysostôme, édition Gaume, tome VII, page 477.

raconter une parole des Goths qui est pleine de philosophie, car, entendant parler des folies du théâtre et des honteux divertissemens qu'on y va chercher : « Est-ce que les Romains, disaient-ils, n'ont ni femme ni enfans pour avoir inventé de pareils plaisirs? » voulant montrer par là qu'il n'y a point de plaisir plus doux à un homme sage et réglé que celui qu'il reçoit de la société d'une honnête femme et de celle de ses enfans. Que l'homme n'aille donc pas chercher bien loin ses plaisirs et sa joie; il les a chez lui, dans sa maison, en lui-même. Dieu, qui connaît l'âme humaine qu'il a formée, a bien voulu, pour la soutenir, mettre le plaisir où il mettait le devoir et attacher l'un à l'autre dans l'institution de la famille, le plaisir au devoir pour en tempérer la sévérité, le devoir au plaisir pour aider à l'insuffisance naturelle du plaisir. C'est sur l'alliance de ces deux grandes et douces choses, le plaisir qui produit le devoir et le devoir qui produit le plaisir, qu'est fondée et bâtie la famille humaine.

Rousseau n'avait point tort de reprocher aux mondains de son temps d'avoir perdu le goût des plaisirs qui naissent des affections simples et des devoirs naturels. Voyez en effet comment d'Alembert, dans sa réponse à Rousseau, parle des devoirs et des joies de la famille. Le passage est curieux. « Sans doute, dit-il, tous nos divertissemens forcés et factices, inventés et mis en usage par l'oisiveté, sont bien au-dessous des plaisirs si purs et si simples que devraient nous offrir les devoirs de citoyen, d'ami, d'époux, de fils et de père; mais rendez-nous donc, si vous le pouvez, ces devoirs moins pénibles et moins tristes, ou souffrez qu'après les avoir remplis de notre mieux, nous nous consolions de notre mieux aussi des chagrins qui les accompagnent (1). » Que veut dire d'Alembert et à qui demande-t-il le secret de rendre moins pénibles et moins tristes les devoirs de la famille? Ce secret-là ne se peut demander qu'à nous-mêmes; c'est nous qui l'avons dans notre âme, si nous avons su garder aussi dans notre âme cet autre secret que Dieu y a mis, le secret d'aimer. Aimez votre femme et vos enfans, et le devoir d'époux et de père ne sera plus triste et pénible. D'Alembert n'a pas besoin, pour égayer les devoirs de la famille, de consulter les philosophes : il n'a qu'à prendre conseil du premier bourgeois ou du premier ouvrier venu; qu'il entre dans la plus modeste maison ou dans la plus simple chambre, et qu'il voie après le travail de la journée le bourgeois ou l'ouvrier assis à la table du soir couronnée de petits enfans et leur distribuant le pain bis ou blanc qu'il a gagné pour eux, il saura alors ce qu'est la joie du devoir : entendons-nous bien cependant, non pas

(1) Édition de Rousseau de 1791. *Réponse de d'Alembert*, tome XVI, page 342.

le devoir *rempli de notre mieux,* c'est-à-dire par acquit de conscience ou par obéissance à la loi, mais le devoir rempli de tout cœur, avec un dévouement qui s'ignore et qui par conséquent se renouvelle tous les jours. Il y a plus : à ce bon et honnête bourgeois qui est si heureux d'être père, et à ces enfans qui embrassent si gaiement leur père, je permets, en dépit de Rousseau, d'aller un jour au Théâtre-Français voir jouer *Monsieur de Pourceaugnac* ou *le Malade imaginaire,* non pour qu'ils se *consolent de leur mieux* des tracas de la famille, mais pour qu'ils rient ensemble (la joie des enfans sous les yeux du père et de la mère est bonne à l'âme), pour qu'ils continuent au théâtre les rires de la table domestique, et surtout pour qu'ils montrent que partout où va la famille, elle y transporte sa joie pure et saine, ses plaisirs honnêtes et naturels. Je suis disposé à croire aux dangers du théâtre; mais j'y crois surtout pour ceux qui y vont seuls. Je ne crains pas beaucoup la loge du père de famille; je crains la stalle de balcon.

Les amusemens du théâtre ne sont pas seulement, selon d'Alembert, des remèdes contre l'ennui de nos devoirs; ce sont aussi, selon ce philosophe, des leçons déguisées. L'homme va au théâtre, croyant s'amuser des défauts du prochain; il s'y corrige des siens. Telle était la prétention des philosophes du XVIII[e] siècle, et le père Porée lui-même a quelque chose de cette doctrine. Comme on ne savait plus amuser le public, on prétendait l'instruire et on attribuait à la comédie un mérite qu'elle ne doit pas avoir, afin de remplacer le mérite qu'elle n'avait plus. Rousseau raille et réfute fort spirituellement cette prétention. « Nos auteurs modernes, guidés par de bonnes intentions, font des pièces plus épurées; aussi qu'arrive-t-il? Qu'elles n'ont plus de vrai comique et ne produisent aucun effet. Elles instruisent beaucoup si l'on veut, mais elles ennuient encore davantage. Autant vaudrait aller au sermon (1). » Rousseau croit que les comédies du XVIII[e] siècle ennuyaient, parce qu'elles défendaient la morale au lieu de l'attaquer; je crois qu'il y a d'autres raisons, mais il a grande raison de dire que ce qui ennuie n'instruit pas : l'ennui ne sert qu'au mal, il corrompt par les pensées qu'il suggère, au lieu d'édifier par le calme qu'il apporte.

Le second reproche que Nicole fait au théâtre, c'est d'exciter les passions en les représentant. Le spectacle des passions humaines luttant les unes contre les autres ou remplacées par une passion dominante qui ne rencontre d'obstacles que ce qu'il en faut pour l'animer à la victoire, ce spectacle excite les passions plus qu'il ne

(1) Tome III, page 133.

les réprime. Elles apprennent à user de toutes leurs forces pour triompher à leur aise plutôt qu'à se contraindre et à se régler, elles s'instruisent au combat plutôt qu'à la discipline. « Consultez, dit Rousseau, l'état de votre cœur à la fin d'une tragédie : l'émotion, le trouble et l'attendrissement qu'on sent en soi-même et qui se prolongent après la pièce annoncent-ils une disposition bien prochaine à surmonter nos passions? Les impressions vives et touchantes dont nous prenons l'habitude, et qui reviennent si souvent, sont-elles bien propres à modérer nos sentimens? Ne sait-on pas que toutes les passions sont sœurs, qu'une seule suffit pour en exciter mille, et que les combattre l'une par l'autre n'est qu'un moyen de rendre le cœur plus sensible à toutes (1)? » Plus loin, revenant encore sur l'état du cœur après le plaisir du théâtre, il ajoute : « Le mal qu'on reproche au théâtre n'est pas précisément d'inspirer des passions criminelles, mais de disposer l'âme à des sentimens trop tendres qu'on satisfait ensuite aux dépens de la vertu. Les douces émotions qu'on y ressent n'ont pas par elles-mêmes un objet déterminé, mais elles en font naître le besoin; elles ne donnent pas précisément de l'amour, mais elles préparent à en sentir; elles ne choisissent pas la personne qu'on doit aimer, mais elles nous forcent à faire ce choix. »

Il y a beaucoup de finesse et de mérite dans cette peinture de l'état de l'âme après le plaisir du théâtre, et j'ajouterais volontiers après la lecture des romans; mais, avant Rousseau, Bossuet avait peint cet état de l'âme avec une pénétration de pensée et une force d'expression admirables. « Le spectacle de la lutte des passions humaines n'a d'autre effet, dit-il, que de remuer en nous un certain fonds de joie sensuelle et je ne sais quelle disposition inquiète et vague aux plaisirs des sens, qui ne tend à rien et qui tend à tout, et qui est la source secrète des plus grands péchés. »

« Je sais bien, continue Rousseau, que le théâtre a la prétention de purger les passions; mais j'ai bien de la peine à concevoir cette règle. » Il est tout naturel que Rousseau ne comprenne pas cette règle, qui ne s'applique pas à la morale, mais à l'art. L'art ne prétend point purger les passions pour les rendre vertueuses, mais pour les rendre belles; il vise à la beauté, non à la vertu. Chercherons-nous maintenant quel est le rapport qui lie la beauté à la vertu, le beau au bon, et comment dans l'art dramatique, tel que l'entendaient les anciens, les caractères, s'ils sont formés d'après les règles de l'art, doivent tous avoir une certaine bonté et une certaine beauté? C'est là une question d'art qui s'écarte en apparence de la question

(1) Page 121.

de morale que traite Rousseau. J'en dirai cependant un mot, parce que, selon moi, cette purification des caractères et des passions dramatiques et l'effet qu'ils produisent sur les spectateurs est la meilleure justification du théâtre et même de la littérature en général.

IV.

Corneille, dans son premier discours *sur l'Art dramatique,* cherchant ce que veut dire Aristote quand il exige que dans la tragédie les mœurs du héros soient bonnes, cite un passage de la *Poétique* ainsi conçu : « La poésie est une imitation de gens meilleurs qu'ils n'ont été, et comme les peintres font souvent des portraits flattés, qui sont plus beaux que l'original et conservent toutefois la ressemblance, ainsi les poètes, représentant des hommes colères ou débonnaires, doivent tirer une haute idée de ces qualités, en sorte qu'il s'y trouve un bel exemplaire d'équité et de douceur ou de fermeté; et c'est ainsi qu'Homère a fait Achille bon. Ce dernier mot est à remarquer, continue Corneille, pour faire voir qu'Homère a donné aux emportemens de la colère d'Achille cette bonté nécessaire aux mœurs que je fais consister en l'élévation du caractère, et dont Robortel parle ainsi (1) : *Unumquodque genus per se supremos quosdam habet decoris gradus et absolutissimam recipit formam, non tamen degenerans a suâ naturâ et effigie pristinâ.* » Ces paroles du vieux commentateur italien cité par Corneille sont excellentes; mais Corneille les a traduites et expliquées d'un mot, quand il parle de cette *élévation* qui est propre à chaque qualité humaine, et qu'il faut que le poète découvre et exprime. De même que chaque visage humain, si laid qu'il soit au premier coup d'œil, a son expression qui fait sa beauté, *quemdam decoris gradum,* et que les grands peintres seuls savent découvrir cette expression et la représenter de manière à faire un portrait qui soit en même temps ressemblant et beau, quoique le modèle soit laid, de même aussi les poètes épiques et dramatiques doivent chercher dans la qualité principale des héros qu'ils mettent en scène ce que cette qualité à de grand et d'élevé. C'est ainsi que les mœurs seront bonnes, comme le veut Aristote. Chaque qualité de l'âme humaine est entre un vice et une vertu. Si vous la poussez du côté du vice, vous faites de l'homme un démon ou une bête brute; si vous la poussez du côté de la vertu, vous faites de l'homme un héros ou un ange. Cherchons un exemple de cette transformation d'un défaut en vertu qui est une des plus admirables res-

(1) Robortello, commentateur italien de la *Poétique* d'Aristote au XVI[e] siècle.

sources de la nature humaine, et qui doit être aussi un des arts de la poésie. Je prends dans l'histoire de France le roi le plus malheureux à la fois et le plus honnête, Louis XVI : le fond de son caractère est assurément la débonnaireté, pour parler comme Corneille; voyez comme en face du péril inévitable cette débonnaireté devient une admirable patience, et en face de l'échafaud un sublime dévouement. Quelle débonnaireté, j'allais dire quelle faiblesse dans le roi! quelle grandeur dans le martyr! Voilà comment la nature humaine agrandie et fortifiée par la religion se transforme et se transfigure, faisant de sa faiblesse une force et de son défaut une vertu. Ce que la nature humaine fait dans l'histoire pour l'honneur de l'humanité, c'est à la poésie de le faire dans ses créations pour l'honneur aussi et pour l'enseignement de l'humanité.

La grandeur et l'élévation des caractères, voilà donc, selon Corneille, le point principal dans toutes les créations dramatiques. Cette recherche de la grandeur et de l'élévation ne nuit pas à la morale, et les héros qui sont grands peuvent en même temps être bons et honnêtes, car c'est ici que revient l'observation profonde et juste de Robortel sur l'idéal qui réside au fond de chaque qualité humaine, et qu'il appartient à la poésie de mettre en relief et en honneur. Je résume même la pensée de Robortel en cet axiome : tout ce qui est grand atteint au bon, et tout ce qui est bon atteint au grand. Oui, Achille est violent, emporté, orgueilleux, cruel dans sa colère; mais il y a dans son âme un fonds de générosité, et quand Priam suppliant vient lui demander le corps d'Hector, Achille pleure et pardonne. Oui, César est ambitieux et fier, il a poursuivi et vaincu Pompée avec joie; mais il pleure sur le cadavre de Pompée assassiné. Le grand va au bon, et, soyez-en sûrs, cette bonté de l'âme qui se trouve à certains momens dans tous les grands hommes, dans Achille, dans César, dans Alexandre, est le signe caractéristique de leur grandeur, car c'est par là qu'ils témoignent qu'ils sont hommes : sans cela, ils seraient grands comme des colosses de bronze ou de fer. La grandeur, c'est d'être grand avec toutes les émotions humaines; c'est d'être plus que l'homme, sans être autre que l'homme.

La bonté atteint aisément aussi à la grandeur. Aisément? j'ai tort. Pour atteindre à la grandeur, la bonté doit passer par la persévérance. Vous êtes bon, Vincent de Paul, puisque dès vos premières années vous venez en aide aux pauvres et aux malades; mais vous devenez grand, ô saint Vincent de Paul, puisque vous vouez votre vie tout entière à la charité, et que votre nom en devient un touchant symbole. C'est ainsi que, par un perpétuel rapprochement qui est la loi de Dieu, le grand va au bon par la générosité, le bon va

au grand par la persévérance; c'est ainsi que nos qualités humaines se confondent à mesure qu'elles s'élèvent et que le saint rencontre le héros dans l'imagination du grand poète comme dans le sein de Dieu.

L'élévation et la grandeur des caractères, telle que l'art la demande, a-t-elle un avantage moral? qui peut le nier? Ce qu'il faut chercher dans la bonne littérature, dans celle qui est conforme aux véritables règles de l'art, c'est cette admiration salutaire que donne la vue du grand et du bon. Toute la question est là. La littérature n'est pas chargée d'instruire ou d'édifier les esprits; elle est chargée seulement de les émouvoir par la peinture de l'humanité; mais cette peinture doit viser au beau, afin d'élever les esprits; elle doit éviter les grimaces et les convulsions, fuir le laid en un mot, afin de ne pas abaisser et de ne pas corrompre l'âme par de grossières impressions. Ne demandez pas de leçons à la littérature et au théâtre. Quand ils veulent en donner, ils manquent à leur vocation. Ne leur demandez que ce qu'ils peuvent faire, c'est-à-dire d'exercer une influence et de l'exercer en bien. Or c'est en *purgeant les passions*, selon la règle de la poétique ancienne, c'est-à-dire en leur donnant la bonté et l'élévation dont elles sont capables, chacune en son genre, que le théâtre et la littérature peuvent aider à l'éducation morale des esprits.

Quand donc Rousseau rejetait dédaigneusement cette règle comme incompréhensible, il évitait le meilleur argument dont puisse s'autoriser le théâtre devant les moralistes. Je sais bien que ses adversaires ne le lui opposaient pas, qu'ils ne parlaient que des bons enseignemens du théâtre, et qu'ils prétendaient hardiment que la comédie est une école de mœurs. Rousseau réfute aisément cette prétention, mais il aurait été digne de lui d'examiner aussi ce que signifiait la vieille règle de la purgation des passions, telle qu'Aristote et Corneille la défendent, et de chercher ce que cette règle de l'art antique a de conforme à la morale.

Un ancien apologiste du théâtre, Scudéry, qui, en défendant la tragédie et la comédie, croyait défendre sa cause, ne manque pas de se servir de la règle de la poétique sur la purgation des passions comme du meilleur argument en faveur du théâtre. « Aristote, dit-il, était trop sage, trop grave, trop occupé pour s'amuser à dresser les préceptes d'un art qui ne servirait que d'un vain amusement (1). » Non-seulement Scudéry cite la règle d'Aristote pour défendre le théâtre, mais il commente cette règle de manière à montrer qu'il en comprend bien l'importance, soit pour l'art, soit pour la morale :

(1) *Apologie du Théâtre*, préface, 1639.

« Les Toscans, dit Scudéry, châtiaient leurs esclaves au son du hautbois, » afin de modérer leur colère et de laisser seulement agir la justice. La poésie doit faire la même chose en représentant les passions humaines : elle doit aussi les modérer par l'art, c'est-à-dire par cette recherche de l'idéal de chaque qualité qui est le vrai principe de l'art. Scudéry était un mauvais poète, mais il avait le goût des arts, et c'est par là qu'il comprenait la règle de la poétique ancienne.

Il y a trois manières de traiter les passions. On peut tâcher de les anéantir, comme fait Rousseau, qui les impute à la civilisation, et qui à cause de cela veut détruire la civilisation et les arts de la civilisation. On peut tâcher de les régler et de les contenir par la loi chrétienne; mais que de degrés infinis dans l'application de la loi chrétienne! Nicole et Bossuet croient que le meilleur moyen de contenir les passions, c'est la fuite du monde et surtout l'interdiction du théâtre. L'école des casuistes et le père Porée sont moins sévères : ils pensent que la loi chrétienne n'exclut pas le commerce du monde ni même la fréquentation du théâtre, qu'elle peut s'appliquer à la comédie et à la tragédie comme à tous les arts, et en faire un bon usage. L'art enfin, ou Aristote, le plus grand interprète de l'art, prétend que la poésie, quand elle représente les passions, doit les faire meilleures et plus belles qu'elles ne le sont, et, selon nous, c'est par là que l'art s'allie à la morale.

D'où viennent ces différens sentimens sur la manière de traiter les passions? Ne nous y trompons pas : ils ne procèdent pas seulement de la diversité des idées; ils procèdent de la différence même des dogmes et des doctrines religieuses. Le déiste qui ne croit pas au péché originel et qui prétend que l'homme est naturellement bon, le janséniste qui croit au contraire que la nature humaine est vicieuse et que l'homme livré à sa liberté ne peut que faire le mal, le jésuite qui croit au libre arbitre, au mérite des œuvres et à la nécessité de la direction; toutes ces oppositions de doctrines se manifestent dans une simple question d'art, parce que dans l'homme tout se tient et que ses idées relèvent de ses croyances.

L'homme, aux yeux de Rousseau, est un être naturellement bon et qui a en lui tout ce qu'il faut pour être vertueux, sans recourir au dogme de la rédemption ou de la grâce divine. D'où vient donc que le cœur humain donne entrée au vice? C'est que l'homme vit en société, c'est qu'il n'a pas voulu rester solitaire et pur. Pourquoi cette volonté est-elle venue à l'homme? Question que Rousseau se garde bien de se faire et de traiter, parce qu'elle ruinerait tout son système. Il lui suffit qu'il ait trouvé la cause du mal dans la société. Alors tout ce qui tient à la société, tout ce qui en est la suite et le

développement, les institutions, la littérature, les arts, les sciences, le théâtre, tout est mauvais, tout aide à la corruption de l'homme, et chaque fois qu'on pourra détruire une de ces conséquences, soit les arts, soit la littérature, soit le théâtre, ce sera un retour vers l'innocence primitive. Dans cette idée, les petits états sont meilleurs que les grands; la tribu est meilleure que les petits états, la famille sauvage vaut mieux que la famille civilisée, et l'homme qui ne réfléchit pas vaut mieux que l'homme qui réfléchit, lequel est sur la pente de la civilisation, c'est-à-dire du mal.

La doctrine chrétienne croit que l'homme est disposé au mal par sa nature, qu'a viciée le péché originel, et elle croit aussi qu'il n'y a que le recours à Dieu et à sa loi qui puisse préserver l'homme des effets de sa corruption naturelle; mais ce recours à Dieu a plusieurs voies. Les docteurs les plus sévères pensent que la meilleure manière de revenir à Dieu, c'est de fuir le monde, c'est d'éviter les occasions du plaisir ou du péché. Des docteurs plus hardis ou plus indulgens croient qu'on peut être chrétien dans le monde, y porter la loi de Dieu et l'y garder; ils croient que les arts peuvent être chrétiens, que le théâtre même peut l'être, et qu'il n'y a pas une incompatibilité absolue entre la morale et la comédie. Cette doctrine est généreuse et charitable, mais elle n'est pas relâchée, quoi qu'on en dise, car elle impose au monde beaucoup d'obligations en retour de beaucoup de liberté. Elle ne craint aucun de ces développemens de la sociabilité humaine qui effraient Rousseau, et que Nicole et Bossuet conseillent d'éviter. Que de freins en effet elle a pour arrêter l'essor de l'âme humaine vers le mal! Que de remèdes contre le mal! que de secours dans le danger! Une règle sévère et minutieuse, une direction attentive, une surveillance scrupuleuse, une confession souvent renouvelée, que sais-je? Dans cette doctrine, l'homme peut aller partout, parce que la loi le suit partout; plus il peut, plus il doit. La règle chrétienne ainsi entendue a le privilége de s'étendre avec le cœur de l'homme et de le suivre dans tous ses mouvemens, si bien que la civilisation a beau s'avancer, emportant avec elle en avant le cœur et l'esprit de l'homme : la religion l'accompagne toujours, et le cercle de nos devoirs s'agrandit en même temps que le cercle de nos sentimens et de nos idées.

Cette doctrine me plaît, encore un coup, et je ne la crois ni relâchée ni impraticable. Ce sont là pourtant, je l'avoue, ses deux écueils. Ou elle permet tout en absolvant tout, ce qui amène le relâchement, ou elle prescrit et dirige tout, ce qui amène la raideur. J'entends bien avec le bon père Porée que le théâtre peut servir à enseigner l'honnêteté et la vertu; je crains cependant que de ce côté nous ne

tombions dans le théâtre d'éducation et dans les pièces de collége. Or les pièces de collége ont l'inconvénient, outre qu'elles sont ennuyeuses, de laisser croire qu'elles ne le sont que parce qu'elles veulent être vertueuses, et, comme les jeux innocens, elles font penser à ce qu'il y faudrait de mal pour qu'elles devinssent amusantes.

De toutes ces règles que l'homme peut s'imposer, quelle est donc la plus sûre et la meilleure pour l'art? La règle de Rousseau le détruit, celle de Nicole et de Bossuet le fait abdiquer; celle du père Porée le rend raide et monotone, quand elle est exagérée. Il n'a donc de règle qui lui soit bonne que celle qui lui est propre et qui tient à sa nature même, c'est-à-dire la règle d'Aristote, qui prescrit la recherche du beau, et qui par là fait trouver le bon, sinon toujours, du moins souvent, qui enfin pousse l'homme du bon côté au lieu de le pousser du mauvais.

V.

Il y a une question sur laquelle je veux dire un mot avant de finir. Rousseau reproche au théâtre qu'étant voué à l'amour, il aide singulièrement à l'ascendant des femmes dans la société, et ce n'est pas, selon Rousseau, un des moindres inconvéniens du théâtre. «Pensez-vous, monsieur, dit-il à d'Alembert, qu'en augmentant avec tant de soin l'ascendant des femmes, les hommes en seront mieux gouvernés ? » Prenez les ouvrages de Rousseau, il a dit beaucoup de mal des femmes, de leur frivolité, de leur vanité, de leur faiblesse, et ce sont les femmes pourtant qui ont fait le succès de Jean-Jacques Rousseau : elles ont eu raison. Je ne veux pas dire que comme la Martine de Molière elles aiment à être battues, mais elles se soucient peu qu'on les batte, pourvu qu'on les aime. Or elles ont compris que Rousseau les aimait, et que s'il censurait amèrement les femmes du monde, c'est qu'il avait dans le cœur l'image de la femme plus belle, plus pure et plus gracieuse mille fois que celles qu'il voyait. Elles lui ont su gré de cette image idéale que chacune à pu prendre pour son portrait. Peu importe donc que Rousseau, dans sa *Lettre sur les spectacles,* dise « que chez nous la femme la plus estimée est celle qui fait le plus de bruit, de qui l'on parle le plus, qu'on voit le plus dans le monde. » Les femmes voient bien que le même homme qui se plaint qu'au théâtre « ce soit toujours la femme qui sait tout, qui apprend tout aux hommes, » dans son roman fait de Julie la directrice suprême de Saint-Preux, et cette inconséquence du philosophe leur plaît comme un aveu de leur supériorité : non pas qu'elles tiennent à être supérieures par l'esprit et par la raison; elles sont supérieures parce qu'elles sont aimées, et cette supériorité-là vaut

pour elles toutes les autres. Quiconque la leur accorde, et surtout quiconque semble la leur accorder malgré lui-même, est de leur église, eût-il cent défauts insupportables, de même que quiconque la leur refuse, eût-il cent bonnes qualités, est à l'instant même excommunié. Les hommes que les femmes détestent le plus ne sont pas ceux qui les battent, mais ceux qui les jugent; non pas ceux qui les censurent, mais ceux qui même les admirent sans les aimer. Pour elles, la foi sans l'amour est un péché mortel. Elles ont raison.

La meilleure partie de la *Lettre sur les spectacles* et la plus forte assurément est le tableau que fait Rousseau de l'homme et de la femme du monde et les réflexions qu'il attache à ce tableau : « Les deux sexes, dit-il avec beaucoup de sagacité et de gravité, doivent se rassembler quelquefois et vivre ordinairement séparés. Je l'ai dit tantôt par rapport aux femmes; je le dis maintenant par rapport aux hommes... Ne voulant plus souffrir de séparation, faute de pouvoir se rendre hommes, les femmes nous rendent femmes... Lâchement dévoués aux volontés du sexe que nous devrions protéger et non servir, nous avons appris à le mépriser en lui obéissant, à l'outrager par nos soins railleurs, et chaque femme de Paris rassemble dans son appartement un sérail d'hommes plus femmes qu'elle, qui savent rendre à la beauté toutes sortes d'hommages, hors celui du cœur dont elle est digne... Au lieu de gagner à ces usages, les femmes y perdent. On les flatte sans les aimer, on les sert sans les honorer : elles sont entourées d'agréables, mais elles n'ont plus d'amans... Il faudrait avoir d'étranges idées de l'amour pour en croire capables ces complimenteurs de boudoir, et rien n'est plus éloigné de son ton que celui de la galanterie. De la manière que je conçois cette passion terrible, son trouble, ses égaremens, ses palpitations, ses transports, ses brûlantes expressions, son silence plus énergique, ses inexprimables regards, que leur timidité rend téméraires et qui montrent les désirs par la crainte, il me semble qu'après un langage aussi véhément, si l'amant venait à dire une fois : *Je vous aime,* l'amante indignée lui dirait : Vous ne m'aimez plus, et ne le reverrait de la vie. »

Quelle sévérité contre les mœurs et les habitudes du temps! mais surtout comme l'amour est opposé à la galanterie! et c'est là ce qui charmait les femmes, parce que plus Rousseau ôtait à la galanterie, plus il rendait à l'amour; plus il détruisait le cérémonial du faux monde amoureux, plus il refaisait le véritable culte des femmes. Les femmes ne se trompaient donc pas en trouvant leur apothéose dans les censures du moraliste; elles comprenaient et aimaient sa colère, puisque Rousseau ne s'irritait que parce que la femme, de dieu qu'elle était, s'était laissée faire idole.

Ainsi dans cette *Lettre sur les spectacles*, Rousseau ne traite pas

seulement la question du théâtre; il traite aussi de la condition des femmes et du rang que le monde leur a fait, rang qui peut plaire à la vanité, mais qui est petit et frivole et qui ne vaut ni celui que leur fait l'amour, ni surtout celui que leur fait la famille. Avant Rousseau, Bossuet avait aussi touché à cette question. Il s'était plaint aussi du ton de galanterie de notre théâtre et de l'empire que cet usage de la galanterie donnait aux femmes dans le monde. « Cette tyrannie qu'on expose au théâtre, disait-il, sous les plus belles couleurs, flatte la vanité d'un sexe, dégrade la dignité de l'autre et asservit l'un et l'autre au règne des sens (1). » Toutes les réflexions de Rousseau sur la condition des femmes dans le monde se trouvent dans cette phrase de Bossuet; mais le théâtre, par les maximes amoureuses qu'il préconise, fait plus que de donner aux femmes dans le monde une idée dangereuse de leur pouvoir : il y a des femmes auxquelles il est encore plus funeste, ce sont celles qu'il fait paraître sur la scène, ce sont les comédiennes que Bossuet plaint et maudit à la fois. Les comédiennes, qui pour Rousseau ne servent que de témoins à la corruption qu'il reproche au théâtre, pour Bossuet sont des chrétiennes qui s'égarent et qui égarent les autres. Avant de perdre l'âme des autres, elles ont perdu la leur, et Bossuet dans sa charité chrétienne ne leur reproche pas moins la première faute que la seconde. « Quelle mère, s'écrie-t-il, je ne dis pas chrétienne, mais tant soit peu honnête, n'aimerait pas mieux voir sa fille dans le tombeau que sur le théâtre? L'ai-je élevée si tendrement et avec tant de précaution pour cet opprobre? L'ai-je tenue nuit et jour, pour ainsi parler, sous mes ailes, avec tant de soin pour la livrer au public? Qui ne regarde pas ces malheureuses chrétiennes, si elles le sont encore dans une profession si contraire aux vœux de leur baptême, qui, dis-je, ne les regarde pas comme des esclaves exposées, en qui la pudeur est éteinte, quand ce ne serait que par tant de regards qu'elles attirent et par tous ceux qu'elles jettent, elles que leur sexe avait consacrées à la modestie et dont l'infirmité naturelle demandait la sûre retraite d'une maison bien réglée? »

Quelle admirable éloquence! quelle charité même dans la colère et dans la malédiction! et surtout, comme dans Rousseau, quelle intelligence du véritable rang et de la véritable dignité des femmes! Quand Rousseau attaque la galanterie du théâtre, il l'attaque au nom de la famille et au nom de l'amour; il montre aux femmes combien elles perdent, en bien comme en mal, à être courtisées au lieu d'être aimées, ou bien à être des poupées de salon au lieu d'être des mères de famille. Bossuet ne défend pas l'amour contre la galanterie, car

(1) Bossuet, édition Lefèvre 1836, tome XI, page 151.

entre l'amour et la galanterie il n'y a que la différence de la passion; mais il défend la famille et la condition à la fois grande et douce que la famille fait aux femmes. Dans l'évêque comme dans le philosophe, même dédain ou même colère contre la vie artificielle des femmes dans le monde, contre les plaisirs de la vanité substitués aux plaisirs et aux devoirs du foyer domestique, contre l'abaissement des hommes qui perdent leur dignité à faire perdre aux femmes leur honneur. Dans Rousseau, les femmes sentent un censeur qui les aime, et voilà pourquoi elles lui ont tant pardonné; dans Bossuet, elles sentent un chrétien qui les plaint, dès qu'il les voit moins honorées qu'il ne les imagine, et cet attendrissement, qui est la seule émotion que puisse comporter la sévérité chrétienne, vaut pour elles l'amour qu'elles trouvent dans Rousseau. Partout où Bossuet parle de la femme, il en parle avec ce sentiment à la fois tendre et sévère, avec cette grâce majestueuse qui touche et qui épure les cœurs, et s'il maudit l'abus que la femme fait du pouvoir qu'elle a sur le cœur de l'homme, c'est qu'il s'indigne que, Dieu l'ayant faite si grande, le monde la fasse si petite, et qu'il lui fasse prendre son humiliation pour son triomphe.

Auprès de la gravité affectueuse qu'a Bossuet, auprès du respect passionné qu'a Rousseau en parlant des femmes et de leur condition dans la société, les réflexions et les sentimens de d'Alembert paraissent frivoles et mesquins. Il y a à propos des femmes deux points principaux dans le *Traité* de Bossuet et dans la *Lettre* de Rousseau: le rang des femmes dans le monde, qui est un des effets du règne de l'amour sur le théâtre, et la condition des comédiennes. Voyons d'abord ce que d'Alembert dit des comédiennes. Bossuet en parle avec une pitié généreuse, Rousseau avec une indifférence dédaigneuse; d'Alembert met dans l'apologie qu'il fait des comédiennes une pédanterie philosophique qui rend ses clientes ridicules. « La chasteté des comédiennes, j'en conviens avec vous, dit d'Alembert, est plus exposée que celle des femmes du monde; mais aussi la gloire de vaincre en sera plus grande : il n'est pas rare d'en voir qui résistent longtemps, et il serait plus commun d'en trouver qui résistassent toujours, si elles n'étaient découragées de la continence par le peu de considération qu'elles en retirent... Qu'on accorde des distinctions aux comédiennes sages, et ce sera, j'ose le prédire, l'ordre de l'état le plus sévère dans ses mœurs. » Ne vous étonnez pas de ce plaidoyer pour les comédiennes; tout se tient dans l'erreur, et le même homme qui prétendait que le théâtre est une école de mœurs devait prétendre que les comédiennes pouvaient faire dans l'état un ordre chargé de représenter la pudeur. Étrange paradoxe, mais qui est conforme au mauvais esprit philosophique du XVIIIe siècle, lequel substitue par-

tout l'ordre artificiel à l'ordre naturel et les systèmes humains à la volonté divine! Restons dans le bon sens et dans le bon goût, tâchons d'épurer le théâtre sans prétendre en faire une école de morale, plaignons les comédiennes et estimons celles qui se conduisent bien sans vouloir en faire des héroïnes ou des patronnes de l'honneur féminin.

D'Alembert ne se fait pas une idée plus juste du rang que les femmes doivent avoir dans le monde que de la condition des comédiennes. Si les femmes ne sont pas à la fois aimables et vertueuses, cela tient à ce qu'elles ne sont pas libres. L'esclavage des femmes est la cause de leurs faiblesses et de leurs torts : émancipez-les, donnez-leur une éducation *plus solide et plus mâle*. « Le grand défaut de ce siècle philosophe est de ne l'être pas encore assez. Il ne l'est pas envers les femmes; mais quand la lumière sera plus libre de se répandre, plus étendue et plus égale, nous en sentirons alors les effets bienfaisans; nous cesserons de tenir les femmes sous le joug et dans l'ignorance, et les femmes cesseront de séduire, de tromper et de gouverner leurs maîtres. » Quel est donc ce monde dont parle d'Alembert où les femmes séduisent, trompent et gouvernent leurs maîtres? Est-ce le monde tel que nous le connaissons et tel que Dieu l'a fait, celui où la femme grandit sous l'aile de sa mère, entre ensuite dans la maison conjugale qu'elle remplit de tendresse et de joie, et bientôt mère de famille, ayant fait sa destinée de celle de son mari et de ses enfans, achève ses jours entourée du respect et de la reconnaissance de sa famille? Ou bien est-ce le monde qui se fait et se défait chaque soir dans les salons, au hasard des visites, dont le lien est la vanité, dont l'occupation est la frivolité ou la médisance, où les femmes ne songent qu'à paraître et les hommes qu'à causer? Si c'est là le monde où les femmes séduisent, trompent et gouvernent leurs maîtres, j'avoue que je m'intéresse aussi peu aux esclaves qui trompent qu'aux maîtres qui sont trompés. Ce ne sont là, à vraiment parler, ni des hommes ni des femmes, ce sont des dames et des messieurs; c'est ce qui, selon les temps, s'appelle la société, la compagnie, le cercle, la ruelle, la cabale, de mille noms divers enfin; ce n'est point là le monde humain, puisque l'humanité n'y met pas en commun ses devoirs, mais ses plaisirs, ses goûts, ses ridicules et ses défauts. Si c'est dans ce monde-là que d'Alembert veut mettre la femme libre qu'il espère, j'y consens de grand cœur; mais qu'il ne la mette pas ailleurs, qu'il ne la mette pas dans la famille. Là, quiconque veut que la femme soit libre l'outrage et la dégrade; là, il sied à la femme de choisir son maître et de l'honorer en s'honorant elle-même par sa fidélité. Affranchir la femme, c'est l'isoler, c'est en faire une vieille fille sans affections ou une vieille courtisane sans honneur. L'homme n'est pas fait pour vivre seul, et c'est

pourquoi Dieu lui a donné une compagne, pour laquelle il quitte tout; mais la femme, qui n'existait d'abord que dans le corps et dans la chair de l'homme primitif (1), est encore moins faite pour vivre seule. Elle n'a été séparée que pour être réunie; la liberté que vous lui donnez n'est que la solitude ou la honte. Pour elle, n'appartenir à personne ou appartenir à tout le monde est un égal démenti de la destinée que Dieu lui a faite. La femme a été créée pour appartenir à un maître qu'elle possède.

VI.

J'ai voulu opposer les uns aux autres les argumens pour et contre le théâtre, sans dissimuler mon penchant vers les argumens qui justifient le drame, sinon tel qu'il est, du moins tel qu'il pourrait être, plus disposé à partager le sentiment du père Porée que celui de Nicole. Je m'aperçois cependant, en relisant ce trop long travail, que j'ai oublié un argument du prince de Conti contre le théâtre. Comme cet argument est celui qui m'a le plus ébranlé, je ne dois pas le laisser de côté : « Eh bien! oui, dit le prince de Conti, j'avoue que les héroïnes de Corneille sont tout à fait honnêtes, puisqu'il a plu ainsi au poète; mais en vérité y a-t-il personne de tous ceux qui sont les plus zélés défenseurs d'une si mauvaise cause qui voulût que sa femme ou sa fille fût honnête comme Chimène et comme toutes les plus vertueuses princesses du théâtre? » Le prince de Conti a raison : j'aime et j'admire Chimène, j'aime et je respecte Pauline. Pourquoi donc ne voudrais-je pas que Chimène fût ma fille, ou que Pauline fût ma femme? Pourquoi! sinon parce qu'il y a un abîme entre le théâtre et la famille, parce que la morale du théâtre n'a rien qui soit assez simple et assez sûr pour les scrupules d'un père ou d'un mari. C'est là, je ne le cache pas, le plus grand argument contre le théâtre, argument qui ne conclut pas à proscrire le drame, mais à faire en sorte que l'imitation n'en pénètre jamais dans la vie privée et dans la famille.

SAINT-MARC-GIRARDIN.

(1) Bossuet, *Élévation sur les mystères*, page 37.

JEAN-DENIS

LE VIGNERON

HISTOIRE JURASSIENNE.

Un jour qu'au bord du bois je venais de cueillir quelques daphnés précoces, un homme déboucha devant moi d'un hallier : — Oh ! oh ! dit-il en apercevant mes fleurs ; déjà du *bois-gentil !* Défiez-vous-en ; il vous portera malheur.

Je levai les yeux vers celui qui me parlait ainsi : c'était un homme d'une soixantaine d'années, petit, maigre, à l'œil encore vif, à la physionomie franche et cordiale. Il avait la veste et le pantalon de *bage* (1), et tenait une serpette à la main.

— Comment cela ? lui dis-je. Ce bois-gentil me portera malheur ?

— Oui, oui, me répondit-il, si vous voulez me croire, vous le jetterez; autrement les yeux vous cuiront.

Je le priai encore de s'expliquer. Au lieu de me répondre, il alla à un autre hallier et se mit à y donner de droite et de gauche de grands coups de serpette. Je vis alors qu'il échenillait. — Holà, brave homme, lui criai-je, auriez-vous par hasard entrepris d'écheniller tout le bois ? Vous auriez vraiment fort à faire. — Mais déjà il avait disparu dans le buisson et ne m'entendait plus.

De retour à la ville, je m'informai s'il y avait contre le bois-gentil quelque superstition locale; mais je ne pus rien découvrir. — Et qui

(1) La *bage* et le *droguet* sont des étoffes grossières dont s'habillent les vignerons du Jura.

vous a dit cela? me demanda une des personnes à qui je m'étais adressé. — Je fis aussi exactement que possible le signalement de mon homme à la veste de *bage*. — Et vous l'avez rencontré dans le bois? ajouta-t-on. — Dans le bois même; il échenillait. — Alors ce ne peut être que le père Jean-Denis; c'est sa manie d'écheniller. — Le père Jean-Denis! me dis-je. Je l'ai connu étant enfant. Oui, je me le rappelle; nous l'appelions l'*homme des bois;* il avait toujours des noisettes ou quelque autre chose à nous donner. J'ai bien regret de ne l'avoir pas reconnu plus tôt.

A quelques mois de là, le bruit se répandit un jour dans Salins qu'un habile prédicateur devait se faire entendre à je ne sais plus quelle neuvaine. C'était un prêtre du pays, mais qui occupait une cure dans un diocèse lointain; il n'était pas venu dans sa ville natale depuis fort longtemps. J'allai à la neuvaine; l'église était remplie à ne pas y loger en plus un enfant sur les genoux de sa mère. Dès les premières paroles du prédicateur, j'entendis un cri à quelques pas de moi, et au même moment une lourde masse tomba sur la dalle. C'était un homme qui venait de s'évanouir; on l'emporta. Le premier trouble passé, le prédicateur continua son sermon: je n'ai pas souvenir d'en avoir entendu qui m'ait plus vivement ému.

Au sortir de l'église, on ne s'entretenait de tous côtés que de l'accident survenu. — Ce pauvre Jean-Denis! disait un homme à cheveux déjà blancs. Ce sont ses idées qui le reprennent, je le parierais. — Jamais malade n'excita un intérêt plus vif. Quelqu'un prit la parole : — Tranquillisez-vous, ce n'est rien; je viens de chez lui, il n'a fallu qu'un peu d'éther. Il ira demain à la vigne. — Ah! tant mieux! répondit la foule tout d'une voix. — Jean-Denis, me dis-je, toujours Jean-Denis. Il y a une histoire là-dessous; il faut que je la sache et dès demain.

Le lendemain j'allai aux informations, mais sans beaucoup de succès. Les jeunes ne savaient rien, les vieux avaient oublié. Tout ce que je pus apprendre, c'est que Jean-Denis avait éprouvé dans sa jeunesse une étrange et terrible passion, ce qui, au lieu de satisfaire ma curiosité, ne put que l'irriter davantage. J'avais encore une autre raison de désirer faire la connaissance de Jean-Denis. Je savais qu'il parlait cette bonne vieille langue d'autrefois dont quelque précieux dicton disparaît tous les jours avec quelque bonne vieille coutume, sans qu'on puisse dire qui y perd le plus, de l'art ou des mœurs. Pas un vigneron ne citait un de ces naïfs adages populaires que nous aimons tant à entendre sans ajouter « comme dit le père Jean-Denis. » *Comme dit le père Jean-Denis* était le passeport obligé et comme la béquille de tout vieux mot qui, malgré son grand âge, prétendait à circuler encore.

Je continuais à rencontrer Jean-Denis de temps en temps dans le bois; mais dès que je voulais le questionner sur sa vie, il faisait la moue et me tournait le dos. Un jour enfin je fis avec quelques amis une partie de chasse dans le bois. Je flânais, le fusil sur l'épaule, en attendant le dîner, quand tout à coup j'entendis, à quelques pas de moi, deux voix qu'il me sembla reconnaître. Je me dirigeai de ce côté, et j'aperçus le père Jean-Denis en discussion vive avec le garde Grappinet. Jean-Denis, qui était passionné oiseleur, avait *tendu* une source, et Grappinet, le plus farouche de tous les forestiers, menaçait de déclarer procès-verbal au pauvre oiseleur. J'arrivai à temps pour décider le garde, que je connaissais depuis longtemps, à fermer les yeux sur ce mince délit. Jean-Denis me serra chaleureusement la main. — Bon, me dis-je, il n'a plus rien à me refuser; pour le coup je tiens mon histoire. — Par malheur en ce moment même je fus rejoint par mes compagnons de chasse, et mon histoire me glissa encore entre les doigts.

Vinrent les vendanges. Un soir, comme j'étais à la vigne, une averse soudaine dispersa tous les vendangeurs sans qu'on eût même le temps d'achever l'*ordon* (1); je me réfugiai dans une de ces cabanes de pierre qui servent d'abri aux vignerons pendant les orages d'été. A peine étais-je là depuis quelques minutes, et le temps commençait à me paraître singulièrement long, quand arriva tout mouillé, tout essoufflé, le père Jean-Denis. Je ne l'avais pas revu depuis son aventure du bois. Il me remercia dans les termes les plus expressifs, et finit par me dire que s'il pouvait m'être de quelque utilité, il était à moi, bras, cœur et tête.

— Parbleu, lui dis-je, père Jean-Denis, racontez-moi votre histoire; c'est moi qui vous devrai du retour.

Le bon vigneron fit sa moue habituelle. Il était facile de deviner qu'il eût mieux aimé me voir lui demander toute autre chose, fût-ce deux ou trois douzaines de ces beaux églantiers dont il avait le privilége de doter nos jardins.

— Voilà bien comme vous êtes, vous autres, vieilles gens! lui dis-je en affectant un air fâché. Que diriez-vous de l'homme qui, ayant manqué de tomber dans un précipice, ne crierait pas à ceux qui viendraient derrière lui : Prenez garde! il y a là un précipice? Que c'est un égoïste, un homme sans cœur, n'est-ce pas? Et vous, que faites-vous donc? Les mêmes erreurs ne se recommenceront-elles pas éter-

(1) L'*ordon* est la portion d'une vigne que *coupent* les vendangeurs en allant droit devant eux d'une des *rives* de la propriété à la *rive* opposée, à laquelle arrivés, ils se retournent et recommencent un autre *ordon*. Ce mot vient évidemment d'*ordo;* il signifiait primitivement la ligne des vendangeurs.

nellement, si les anciens gardent pour eux leur expérience et tiennent la lumière sous le boisseau?

J'avais touché le bon endroit. Jean-Denis ne m'opposa plus qu'une insignifiante résistance. — Au moins, me dit-il, ce que je vous raconterai, vous me promettez de ne le répéter à personne au monde?

Je promis, ce qui me coûta peu, et, chose moins facile, j'ai tenu ma parole. Aujourd'hui je suis délié de mon engagement; Jean-Denis est mort il y a quelques mois. Malgré le beau temps et la presse du travail, pas un vigneron ne manqua à son enterrement; mais on y comptait au moins autant d'habits noirs que de vestes. Toutes les classes de la population avaient voulu rendre un dernier hommage à cette vie si pure et si strictement honnête. C'est que Jean-Denis était le dernier représentant de cette vieille race de vignerons d'autrefois, braves et dignes gens qu'on trouvait au confessionnal plus souvent qu'au cabaret, qui savaient plus de psaumes que de chansons à boire, et dont telle était la simplicité que l'habit de noces du grand-père servait encore au petit-fils.

On connaît maintenant Jean-Denis. Il me reste à raconter son histoire, et c'est lui que je laisse parler.

— Je venais d'avoir dix-sept ans, me dit le vigneron; je travaillais depuis longtemps à la vigne. Il arriva un jour que ma mère rêva de raisin blanc; une heure après, mon père cassa le seul miroir qu'il y eût chez nous. C'était bien mauvais signe; nous fûmes inquiets pendant quelques jours, puis on n'y pensa plus. Voilà qu'un soir ma mère ne mange rien à souper. — Qu'as-tu, femme? lui dit mon père, tu ne manges pas? — Oh! répondit-elle, si tous ceux à qui on porte le bon Dieu n'avaient pas plus de mal que moi, la Jeannette Coulon ne gagnerait pas grand'chose avec ses cierges d'enterrement.

Le jour suivant, elle alla *essarmenter* (1); le soir, elle ne mangea encore rien, elle était jaune comme un muscat. — Mais, femme, lui dit encore mon père, tu es malade, tu devrais te coucher. — J'aurai eu chaud et froid en lavant l'autre jour la lessive chez Mme de Grailly; ce ne sera rien. — Elle se décida cependant à aller se coucher. Le lendemain, elle voulut se lever encore pour aller en journée; mais plus de jambes, de la fièvre, un point de côté. Huit jours après, la croix entrait chez nous : c'était un vendredi. — Le cimetière a encore faim, me dis-je; pourvu que le malheur tombe cette fois-ci sur moi, et que mon père soit épargné!

(1) Ramasser le bois qui a été abattu lors de la taille de la vigne; cette opération est presque toujours faite par des femmes.

Un an après, mon père tomba à son tour malade, et je le perdis également. Je restai un grand mois tout foudroyé; on m'aurait enterré avec eux que je n'aurais pas été plus mort.

De toute ma famille, il ne me restait qu'une vieille tante. La pauvre femme fit tout ce qu'elle put pour venir à mon aide; mais elle avait cinq enfans, dont deux pas plus grands que cet échalas, et les aînées étaient des filles, une blanchisseuse, une couturière, et une qui était encore en apprentissage. On ne mangeait pas chez eux du pain blanc tous les jours. J'avais des bras et du cœur à la besogne. — Allons, me dis-je, mon garçon, que ferais-tu si tu étais seul au monde? Te laisserais-tu mourir de faim? Non. Eh bien! fais comme si tu étais tout seul et gagne ta vie. — J'annonçai à mes voisins que j'avais l'intention de continuer les vignes que faisait mon père, — cinquante *ouvrées* (1), ni plus ni moins. — On crut que je plaisantais. — Il ne pourra pas, dirent-ils, il est trop chétif. — Moi, je sentais que je pourrais. — Je me lèverai plus matin, je me coucherai moins tôt. J'allai trouver mon maître et je m'arrangeai avec lui. Je fus un peu en retard pour *fossurer;* pour le *second coup* (2), je finis un des premiers. La récolte fut passable : je fis près de soixante *quaris* (3), et je vendis tout *à la cuve* (4).

L'hiver qui suivit fut rude; il tomba des montagnes de neige. J'avais vendu ma vendange, je n'eus point d'eau-de-vie à faire. Mes échalas faits, les *entonnaisons* (5) de mon maître finies, les bras me tombèrent tout de leur long. Allez donc *porter terre* (6) par un pied de neige! La soirée se passait encore assez bien. J'allais à la veillée chez ma tante; les femmes filaient ou cousaient; ma tante racontait les histoires des anciens. Quelquefois je faisais la lecture, ou bien c'était une de mes cousines. Nous étions souvent jusqu'à douze ou quinze. Parmi les amies de mes cousines, il y en avait une qu'on appelait Suzette Guyot. C'était une bonne grosse réjouie toujours en train de rire; on ne s'ennuyait pas avec elle. Les soirées passaient donc assez vite; mais les matinées! mais les après-midi! qu'elles étaient longues, mon Dieu! Des douze heures de suite à regarder la neige tomber! Mes camarades me proposaient d'aller au café avec eux : je refusais net, mon père n'y était jamais entré. Et puis aller boire

(1) L'*ouvrée* vaut trois ares.

(2) Le mot *fossurer* désigne le premier labour donné à la vigne. *Le second coup,* c'est ce que les vignerons français appellent la *seconde façon.*

(3) Le *quari* vaut soixante-quinze litres.

(4) *Vendre à la cuve,* c'est-à-dire vendre à la vigne au moment de la récolte.

(5) *Entonnaison,* décuvage.

(6) *Porter terre,* porter de la terre nouvelle au pied des ceps. L'endroit d'où cette terre a été extraite se nomme *fosse.* C'est là que l'on repique les provins.

de la bière, moi vigneron! Le vin, ça nous connaît, c'est notre ami, presque notre enfant. C'est chaud, c'est riant, c'est du soleil, et nous lui ferions infidélité pour cette mauvaise bière, fade et maussade comme l'eau de réglisse des enfans! Moi, j'aimerais mieux ne boire que de la piquette toute ma vie. Je restais donc à la maison plutôt que d'aller courir les cafés; mais souvent le noir m'y gagnait l'âme: je pensais à mes pauvres parens morts, au vide dans lequel ils m'avaient laissé, et des larmes me venaient aux yeux. Je passais alors ma veste, et j'allais causer avec les anciens.

Enfin les alouettes revinrent, on reprit la hotte. La première fois que je retournai à la vigne, je ne me sentais plus de joie le long du chemin. Les bons coups de *bigot* (1) que je donnai ce jour-là! La terre était douce comme beurre, l'outil y entrait jusqu'au manche. Ma tristesse disparut bien vite. La fleur de la vigne fut encore belle cette année-là. Je suis venu au monde vigneron et je mourrai vigneron; l'aurais-je pu quand j'étais plus jeune, jamais je n'aurais quitté la veste de *bage* pour la blouse du fermier. Les rats dans leur trou et les lézards sur les murs! Et cependant le cultivateur a des jouissances bien plus variées que les nôtres : ses prés, ses bois, ses brebis qui bêlent, ses vaches qui meuglent. Le vigneron, lui, n'a que sa vigne; mais quand les pêchers fleurissent, ou bien que la vigne ouvre ses petites fleurs de réséda, cela vaut tous les prés, tous les troupeaux du monde. Une chaude senteur vous enivre; on compte les petits raisins, on les caresse de l'œil, on tremble pour eux à cause de la grêle, on leur parle comme à ses enfans. Il faut être vigneron pour sentir cela; encore en connais-je qui, dans la fleur du raisin, ne voient que tant de *vin clair*, tant de *pressurage*, tant d'eau-de-vie. Ceux-là, je les plains; ils ne méritent pas de cultiver la vigne; ce ne sont que des outils, comme leurs *fossous* et leurs pressoirs.

Mon père aimait beaucoup le bois. A peine commençais-je à marcher qu'il m'y menait le dimanche. J'en pris de bonne heure le goût. Le bois, voyez-vous, ce n'est que là qu'on respire. Je ne suis plus jeune; eh bien! quand je peux m'échapper un instant pour y aller, je rajeunis de trente ans, je pèse cinquante livres de moins, mes pieds ne touchent pas la terre. Il me semble que je grimperais encore sur les arbres comme autrefois, quand je dénichais les oiseaux. Après la mort de mon père, je ne laissais jamais passer un dimanche ou un jour de fête sans y aller. Je partais après la première messe basse ou bien de grand matin. Dans ce dernier cas, j'allais entendre l'office dans quelque village. Suivant la saison, je récoltais de l'écorce de houx pour en faire de la glu, je *chassais à la fontaine*, je pêchais des écre-

(1) *Bigot* et *fossou*, pioche à deux dents et sorte de houe.

visses, je cueillais des noisettes pour mes cousines; je trouvais toujours quelque chose pour m'occuper. Les oiseaux avaient-ils fini leurs chansons de la nuit tombante, je rentrais chez moi plus gai qu'un jour de bonne vendange. Mes camarades me reprochaient ma sauvagerie, et d'abord cela me chagrina; mais j'en pris bien vite mon parti, et je finis par n'y plus faire attention.

Ma vie s'écoulait ainsi fort tranquillement. Mon maître était content de moi. Dans le cas où je viendrais à le quitter, plusieurs propriétaires m'avaient offert leurs vignes. Je les avais remerciés; pour ma part, j'étais fort attaché à mon maître : il avait été celui de mon père et de mon grand-père, et puis c'était un brave monsieur qui mettait les gens à leur aise, et pas de ces renfrognés comme j'en connais. Jamais de difficultés pour les partages ni pour régler les travaux d'hiver. Ma tante ne cessait aussi de me soutenir de ses conseils. — Du courage, me disait-elle, du courage, Jean-Denis! Ton affaire ira bien. Sais-tu ce que disaient les anciens? Qui travaille file de l'or. Ta quenouille est bien emmanchée, ne t'endors pas sur la bobine. Quand tu vas à la vigne, pars avant jour et ne reviens qu'aux réverbères. Il faudra bientôt te marier, tu es trop seul. Tu as besoin de quelqu'un pour te raccommoder ton linge et te porter la soupe. Et puis, vois-tu, Jean-Denis, ceux qui ne se marient pas finissent toujours par faire pleurer leur ange gardien; mais tu es bien jeune encore : il te faut d'abord tirer au sort, et puis nous verrons. En attendant, fais que chacun dise que tu es un bon sujet.

Ces sages conseils me faisaient un bien extrême, il me semblait entendre ma mère; ma tante avait sa voix, son accent, toutes ses manières de parler. Je ne sortais jamais de près d'elle sans me sentir plus de force à l'âme; mais il arriva une chose qui ne m'écœura que trop et fit pousser bien de l'herbe dans mes vignes.

Un soir que j'étais chez ma tante, on causait des nouvelles de la ville. — A propos, me dit ma cousine Pierrette, qui revenait de journée, tu ne nous disais pas que tu vas avoir des voisines? — Des voisines? fis-je. Et qui donc? — Il paraît, me dit-elle, que tu es comme la poule, qui est la seule à ne pas savoir ce qu'il y a dans son œuf. Eh bien! oui, l'étage au-dessous de ta chambre vient d'être loué par une vieille dame : c'est Fanchette Rigaud qui me l'a dit; ainsi la chose est certaine. — Et sait-on le nom de cette dame? demandai-je. — Elle s'appelle... attends... Mme Roset. — Hortense Roset! s'écria ma tante; est-ce bien possible? Nous avons fait notre première communion ensemble; que de fois ne sommes-nous pas allées nous promener ensemble le dimanche après vêpres! C'était une bonne personne; je ne l'ai pas revue depuis qu'elle a épousé son contrôleur... — Qui vient de mourir, ajouta Pierrette. Cette dame a une pension

du gouvernement. Sa fille est avec elle; on dit qu'elle est jolie. — Jean-Denis va devenir amoureux, fit observer malignement Suzette Guyot. — Amoureux! répondis-je. Il viendra plutôt des poires sur les pommiers. — Je parlais sincèrement : de l'amour, je ne connaissais que ce que j'avais lu dans quelques vieux livres de mon père, et je pensais qu'il n'était, comme les gants et les chaînes d'or, qu'à l'usage des messieurs. Je n'ai que trop appris, hélas! qu'il mord aussi bien sous le *droguet* que sous le drap fin...

Jean-Denis s'arrêta. D'amers souvenirs jetèrent un brouillard pénible sur sa figure. Cela fut court; au bout d'un instant, il secoua ces chagrines réminiscences; son œil reprit sa vivacité juvénile, et il continua :

Je ne suis pas venu au monde curieux. Je n'ai jamais compris ceux dont l'œil furète toujours chez les voisins. — Quand arrive-t-il? Quand se marie-t-elle? Connaît-on son testament? — Eh! mêlez-vous de vos affaires; vous avez assez de chenilles sur vos arbres. — J'avais donc entièrement oublié mes futures voisines. Un jour, le temps se mit à l'orage; je fus forcé de revenir de la vigne avant le soir. Une voiture chargée de meubles était arrêtée devant la maison où je demeurais; une dame déjà âgée surveillait l'emménagement. Ce ne pouvait être que Mme Roset. J'ôte ma casquette, et je passe. Dans l'escalier, je rencontre une vieille servante, qui monte un guéridon; la pauvre femme était tout essoufflée. — Attendez, ma brave femme, lui dis-je; quand le *fossou* et la pioche s'entendent, le creux est bientôt fait. — Je prends le guéridon d'un côté; il fut vite au second étage. Dans l'appartement se trouvait une demoiselle de dix-huit à dix-neuf ans, habillée d'une robe d'indienne lilas, la tête nue avec de beaux bandeaux châtains. Sa figure était pleine d'amabilité; moi, qui ne connaissais que Suzette Guyot et mes cousines, il me sembla que c'était la première femme que je voyais. Elle me salua à peine; elle crut sans doute que je ne les aidais que pour un salaire. Je fis encore cinq ou six voyages; la demoiselle arrangeait les meubles à mesure que nous les apportions. Tous ses mouvemens étaient pleins de grâce; je ne pouvais me lasser de la regarder. Le mobilier n'était pas des plus riches, mais tenu avec beaucoup de soin; je n'avais encore rien vu d'aussi propre. L'emménagement fini, Mme Roset (c'était bien elle) m'offrit de quoi me rafraîchir; je refusai. La dame me remercia; la demoiselle me salua avec affabilité. C'était sou pour liard; j'étais trop payé de mes peines.

Les jours suivans, j'eus encore occasion de rendre à la famille quelques petits services. J'appris alors que Mlle Roset se nommait Élisa. Au bout de quelques jours, je ne pensais pas plus à elle qu'à Nanette, sa vieille bonne. — Halte-là, mon garçon, m'étais-je dit, les

gélinottes comme celle-là ne sont pas pour toi; il n'y a pas assez d'eau à tes bassins et pas assez de glu à tes *broches* (1). — Mais voilà qu'un soir, comme je descendais l'escalier, j'entendis deux personnes qui montaient. Je me rangeai sur le palier pour les laisser passer. Il faisait noir, comme disait Jean le sacristain, à se crever l'œil en voulant faire le signe de la croix. — Sais-tu, Nanette, dit une voix que je reconnus pour celle de M[lle] Roset, sais-tu que notre voisin est bien complaisant? Je le trouve très aimable. — Tout mon sang me monta à la tête; je crus que les jambes allaient me manquer; je parvins cependant à ne faire aucun bruit. Elles disparues, je descendis l'escalier comme un fou, et je m'élançai dans le premier chemin de vignes qui s'offrit à moi, en me répétant mille fois ce que je venais d'entendre. J'avais besoin de me convaincre que je ne rêvais pas.

Paroles trop douces, c'est de vous qu'est venu tout mon mal! Si je ne vous avais entendues de cette bouche si aimable, Jean-Denis avait trop de bon sens, il aurait continué à travailler honnêtement ses vignes sans prétendre à faire venir du muscat sur de l'*enfariné* (2). Mais ce qui est fait est fait; j'ai cru ne me couper que le pain et je me suis mis le doigt tout en sang. Quand je me lamenterais encore, cela me guérirait-il?

De toute la nuit je ne pus fermer l'œil. Le lendemain et les jours suivans, plus d'une fois étant à la vigne, mon outil resta en l'air, pendant que je pensais à M[lle] Élisa. Sans cesse ses paroles me résonnaient dans les oreilles comme un bourdonnement de ces belles mouches du soir, et mon cœur en était tout chatouillé. Je dormais peu la nuit, j'allais à la vigne plus tard que d'habitude, j'en revenais plus tôt, dans l'espoir de la rencontrer. J'avais beau me dire qu'elle n'était pas de ma condition, qu'il faut laisser aux écureuils le dessus des arbres : tout cela n'y faisait rien.

Un jour cependant je crus en avoir fini avec tous ces combats; je me promis non-seulement de ne plus chercher à la voir, mais d'en éviter même les occasions. En revenant de la vigne ce soir-là, je marchais d'un pas tout fier; je me sentais grandi d'un pied. C'était la première fois que je me trouvais aux prises avec mon cœur, et j'avais vaincu. J'arrive; d'ordinaire la porte de M[me] Roset restait entr'ouverte à cause de la chaleur, elle était ce soir-là entièrement fermée. Cela me frôla le cœur. Au bout d'un instant, je redescendis pour voir s'il en serait encore de même; je remontai et redescendis encore : toujours porte close, personne dans l'escalier. De dépit je

(1) *Broches*, gluaux.
(2) *Enfariné* : plant grossier qui rapporte beaucoup.

vais chez ma tante; il faut que j'y aie eu l'air bien maussade, car une de mes cousines me demanda si j'étais souffrant. — Oh! dit Suzette Guyot, ce sont les poires qui poussent sur le pommier. — Je devins tout rouge. — En tout cas, répondis-je avec humeur, ce ne sera pas à toi que ces poires-là gâteront les dents.

Pendant bien des jours encore, je demeurai en suspens entre le désir et la crainte de voir M[lle] Roset. Un matin, bien avant l'*Angelus*, je me mis en sentinelle sur la porte de la maison. Il faisait un soleil de Fête-Dieu; l'ouvrage pressait : je restai cependant. Quelque vigneron venait-il à passer, la hotte au dos, je me cachais dans l'allée, tout honteux de ma fainéantise. La messe sonne. — Bon, me dis-je, elle va venir. Tiens-toi bien, Jean-Denis. — J'avais la figure tournée vers la rue; à tout instant je croyais entendre crier derrière moi ses petits souliers, mais je n'osais détourner la tête. Déjà on sortait de la messe, que j'attendais encore dans cette position. — Au moins, me dis-je alors, ira-t-elle au marché; ne quitte pas ton poste, mon garçon. — Chut! quelqu'un descend l'escalier; mon cœur tinte à m'assourdir. Le pas est bien lent, bien lourd; ce n'est que Nanette: je remonte plein de dépit dans ma chambre, prends ma hotte et vais à la vigne. J'y bêchai avec tant de rage, que je cassai mon *bigot* contre un caillou : c'était celui que mon père aimait le mieux; il me sembla qu'il désapprouvait ma conduite, que cet outil cassé était un signe qu'il me retirait son amitié. Le chagrin me prit; je m'assis au fond d'une *fosse* et me laissai aller à pleurer comme un enfant.

— Ainsi donc, me dis-je, voilà ton sort, mon pauvre Jean-Denis! A dix-huit ans, sans père ni mère. Aujourd'hui, demain, à midi, le matin, le soir, par la pluie, au soleil, toujours bêcher la terre, rentrer harassé dans ta chambre et n'y trouver que le froid et le vide! Personne pour te tenir compagnie que les moucherons, qui viennent se brûler à ta lampe pendant que tu soupes! Et qu'es-tu, toi, Jean-Denis? Tu devrais bien avoir pitié de ces pauvres petites créatures. Toi aussi, tu as voulu t'approcher de trop près d'une lumière qui n'était pas pour toi, et toi aussi tu t'y es brûlé. Non, non, pas d'illusion; quand même elle t'aimerait, elle ne peut pas se laisser mener par toi à l'église. Ses petits doigts d'enfant feraient vraiment bon effet dans tes grosses mains crevassées! Et qui te dit encore qu'elle puisse jamais avoir de l'amitié pour toi, grossier comme tu es, sans éducation, ne sachant parler que de tes vignes? Tu es bien fou, Jean-Denis, si tu oses rêver cela. Ne vaudrait-il pas mieux, dis-moi, que tu sois couché tout de ton long dans ce creux et que la *doucette* (1)

(1) *Doucette* ou *mâche;* le vignoble de Salins en est couvert au commencement du printemps.

te pousse dessus? Ah ! si cela était permis, si le bon Dieu aimait ceux qui vont à lui avant qu'il les appelle, je n'aurais pas besoin de faire emplète d'un *bigot* pour remplacer celui de mon pauvre père !

Je restai longtemps comme anéanti. Quand je revins à moi, il faisait nuit noire. J'avais épanché les larmes qui me cuisaient en dedans; le frais du soir acheva de me *rencœurer*. En revenant à la ville, j'étais un tout autre homme. Le noir ne me paraissait plus que gris, je n'étais même pas sans un peu d'espérance. Pendant que je soupais, l'idée de revoir Mlle Élisa me reprit de plus belle. Je me décidai à descendre chez Mme Roset; mais sous quel prétexte? Après avoir bien cherché et recherché, il me sembla que le meilleur encore était d'aller demander du feu pour ma lampe, comme cela se fait entre voisins. Deux fois j'arrivai à la porte, et deux fois le cœur me manqua. Enfin je frappe. — Entrez, me dit la gentille voix de Mlle Élisa. — J'entre; on m'invite à m'asseoir; ma chaise est en face de celle de Mlle Roset, la mère entre nous deux. Mlle Élisa me regarde avec bonté; ses yeux fixés sur moi, la conscience de ma fraude, le peu d'usage que j'ai du monde, tout se réunit pour me troubler. Le sang me monte à la tête; des moucherons me bourdonnent dans les oreilles; je n'entends plus mot de ce qu'on me dit. — Mlle Élisa me parle de mes cousines; Mme Roset, de mes vignes et de mes espérances de récolte. — Quel âge ont vos cousines? me demande la demoiselle. — Oh ! madame, lui dis-je, elles ont déjà passé la fleur. — Mlle Élisa s'efforce de ne pas rire; je m'en aperçois, mon trouble augmente encore. — On dit que la plus jeune sera jolie, reprend la demoiselle. — S'il ne vient point de grêle, répondis-je. — La mère et la fille se regardent; je saisis leur regard au passage. Tout confus, je me lève pour partir; en voulant allumer ma lampe, j'en répands toute l'huile sur la table. Ces dames m'excusent avec bonté; Mlle Élisa raconte, pour me mettre à mon aise, que la veille même elle a fait pareille maladresse. Je sors enfin tout humilié, tout honteux et bien en colère contre moi-même. Oh! que nos anciens avaient raison, quand ils disaient : Ne te fais pas boulanger, si tu as la tête de beurre!

Je partis pour la vigne bien avant jour; je n'en revins qu'à la nuit, tant je craignais de rencontrer quelqu'un en route. J'avais tout le monde en horreur, parce que je me détestais moi-même; je ne pensais plus à Mlle Élisa qu'avec déplaisir. Il me semblait qu'elle devait se moquer de moi, que si elle m'avait excusé, moi présent, c'était pour mieux s'en moquer après. Encore une fois je crus avoir écrasé le serpent; mais il allait relever la tête et me mordre de plus belle. Un soir la vieille Nanette vint me dire que Mme Roset désirait me parler. Adieu la rancune : je me fais propre et je descends chez la bonne dame. On me demande la permission de déposer dans

ma cave un petit tonneau. Ma cave était à moitié vide; la place y eût-elle manqué, j'aurais tout jeté à la rue pour en faire. Jugez si je me fis demander ce service deux fois. On parla ensuite d'autre chose. — Que devenez-vous donc, voisin? me dit Mme Roset; on ne vous voit plus. — C'est vrai, ajouta de sa douce voix Mlle Élisa, vous êtes tout à fait rare. S'il ne vous ennuie pas trop de causer avec des femmes, venez donc de temps en temps nous tenir compagnie le soir. — Moi, admis chez Mlle Élisa! invité par elle, par elle-même, à y aller! Je ne me souviens pas d'avoir éprouvé de ma vie autant de bonheur, sinon peut-être le jour où je vendis à *la cuve* toute ma vendange à treize francs; encore n'était-ce là qu'une joie d'argent, et comme disait mon grand-père, *joie d'argent, rien qu'avant*, pour exprimer combien elle passe vite!

Le lendemain je passai la soirée chez Mme Roset; j'y allai encore le surlendemain. Le troisième jour je me dis : Trois jours de suite, ce serait trop; Jean-Denis, tu resteras demain chez toi. — Le soir venu, je me rappelai fort à propos que Mme Roset m'avait demandé des renseignemens sur un achat d'outils de cave qu'elle avait à faire, et j'allai encore, et ainsi les jours d'après. Jusqu'à mon souper, j'étais parfaitement résolu à ne pas descendre les quinze marches d'escalier qui nous séparaient, mais toujours il se trouvait quelque chose pour me faire changer d'avis : c'était un renseignement qu'on m'avait demandé, ou bien il tonnait, et ces dames étaient si peureuses, ou bien encore autre chose. Les heureux instans que je passais alors! Tant que parlait Mlle Élisa, j'étais comme fasciné; un tison m'aurait sauté sur la jambe, que je ne m'en serais pas aperçu. Sa voix était caressante à chatouiller le cœur d'un mort. Quant à sa figure, je la trouvais belle à ravir : aujourd'hui encore parle-t-on devant moi d'une gracieuse personne, c'est toujours elle que je vois; mais bien des gens, je ne sais pourquoi, ne l'idolâtraient pas autant. Suzette Guyot, qui était plaquée de rouge tout au travers comme une *sorbe*, la trouvait pâle et ne faisait que me dire malicieusement de l'engager à ne pas tant jeûner. Mais que de grâce! que de gentillesse! J'étais heureux quand tombait quelque chose rien que pour le plaisir de la voir si élégante à le ramasser.

Je m'étais remis à travailler avec ardeur. Les jours précédens, je ne faisais que fainéantiser et je rentrais chez moi plus las, comme on dit, que l'âne à Pierrin quand il revenait de la foire, et que son maître n'avait rien vendu et lui rien mangé. Maintenant je travaillais comme quatre, et je ne me sentais pas plus fatigué que si je venais seulement d'endosser ma hotte au point du jour. Aux pauses du matin et de l'après-midi, à mes repas, Mlle Élisa ne quittait plus ma pensée. Je causais avec elle, je me répétais ce qu'elle m'avait dit le soir précé-

dent; je lui répondais, mais de bien meilleures choses que quand elle était réellement devant moi. — Allons! me disais-je, nous voilà mari et femme. Que feras-tu, Jean-Denis, pour lui faire plaisir? — Et je me voyais lui louant un petit jardin, la menant au bois tous les dimanches, lui offrant les premiers raisins ou les premières cerises. La nuit seule, en me rafraîchissant le cerveau, m'arrachait à ces folies, mais elle n'avait pas le pouvoir de me les rendre moins chères. Tous les soirs après mon souper, j'allais en faire nouvelle provision près de Mlle Élisa, et j'en revenais toujours abondamment pourvu. Il y avait bien des momens où je ne parvenais pas à me cacher qu'un jour il me faudrait les voir s'envoler, et que cela ne se ferait pas sans souffrance; mais, me disais-je, tu es vigneron, Jean-Denis! Parce qu'il y aura de la grêle tout à l'heure, est-ce qu'en attendant la vigne ne profite pas du chaud! Jouis toujours, Jean-Denis; aujourd'hui est aujourd'hui; demain, s'il le faut, tu achèteras des mouchoirs pour pleurer.

Plusieurs mois s'écoulèrent dans ce contentement de cœur. Autant l'hiver précédent m'avait paru mortellement long, autant celui-ci passa vite. J'étais si heureux dans ces soirées charmantes, que la belle saison ne pouvait que venir abréger. Pendant le jour, n'allant pas chez Mlle Élisa, je restais chez moi à me parler d'elle ou à lire. Avant de la connaître, je n'avais que peu le goût des livres; j'aimais mieux causer avec les vieilles gens. Le désir de me rendre plus digne d'elle me fit rechercher la lecture. Mon maître me prêta quelques ouvrages; j'en trouvai d'autres chez Mme Roset et chez mes cousines. M'arrivait-il de tomber sur un livre où des amans de condition inégale finissaient par se marier, je pleurais d'attendrissement; je relisais la même page autant que le pouvaient mes yeux tout embrouillés de larmes; je donnais aux deux amoureux le nom d'Élisa et de Jean-Denis; je me croyais sincèrement l'un d'eux. Plus d'une fois, le miaulement d'un chat dans le grenier ou un éclat de voix de la vieille Nanette m'ayant tiré de mon rêve, je me réveillai transi de froid et les membres tout engourdis. Mon poêle de fonte était éteint depuis deux ou trois heures, et l'eau de mon aiguière était prise à glace tout à côté.

Mlle Élisa devenait de plus en plus cordiale pour moi; elle me traitait en parent qui n'a que le tort d'avoir reçu une éducation moindre. Moi, j'étais toujours aussi respectueux pour elle. Son bon cœur m'eût aisément pardonné, j'en suis sûr, un peu de familiarité; mais je me l'interdisais à cause de ma position. Un jour cependant, je m'enhardis jusqu'à lui offrir un bouquet de fleurs du bois. Il est vrai qu'elle m'avait dit la veille : — Que vous êtes heureux, voisin, de pouvoir aller au bois! On dit qu'il y a déjà bien des fleurs. — On était

au commencement de mars; la neige se voyait encore sur les monts et çà et là à mi-côte, par plaques blanchâtres; mais dans les *fonds* le soleil piquait déjà, et il commençait à faire bon se décoquiller à midi dans un creux de vigne ou derrière un mur. J'allai au taillis et j'en rapportai une grosse touffe de bois-gentil. Mlle Élisa le soigna si bien, que le dimanche suivant, quand j'en apportai d'autre, il était encore tout en fraîcheur. Depuis ce jour-là, pas une fleur ne fleurit dans le bois, sans qu'il en parût sur sa cheminée. J'aurais voulu avoir la puissance du bon Dieu pour en faire sortir de terre de nouvelles encore. Les narcisses étaient de toutes celles qu'elle préférait: vous pouvez croire que je ne m'épargnai pas à lui en apporter. Une fois disparus de nos champs, j'allai en chercher plus haut dans la montagne et jusque dans les *prés-bois* de la forêt de sapins; mais j'avais beau les rafraîchir à toutes les sources que je rencontrais, ils étaient toujours fanés, quand j'arrivais à la ville. Je les jetais alors; elle le sut et me gronda. — Si je les aime, me dit-elle, ce n'est pas tant pour leur beauté que parce qu'ils vivent peu. Elle était, contre son habitude, triste en me disant cela. Je la regardai; elle me parut plus pâle qu'à l'ordinaire, ou plutôt je m'aperçus de sa pâleur pour la première fois. Son regard rencontra le mien : elle baissa les yeux, nous ne dîmes plus rien; mais sa mère étant venue à entrer, elle reprit à l'instant sa gaieté habituelle.

La position de fortune de Mme Roset était loin d'être heureuse: trois cents francs de pension, un tout petit *rentaire* (1), une vigne de huit à neuf *ouvrées,* pour trois personnes, convenez que ce n'était pas trop; mais, comme on dit, elles battaient monnaie avec leurs dents. J'ai bien des fois assisté à leur souper; elles mangeaient plus de pommes de terre que de bécasses, et quant au vin, vous pouvez bien le croire, ce n'étaient pas elles qui vidaient les caves. Un *chauveau* (2) leur faisait deux repas. Avaient-elles quelqu'un à dîner, c'était autre chose; la table était servie aussi bien que chez mon maître. Au lieu du petit vin de sacristain qu'elles buvaient d'ordinaire, on ne versait que du vrai vin de curé. Il fallait voir Mlle Élisa faire les honneurs, et les choses gracieuses qu'elle disait. J'en étais ravi et contrarié tout à la fois; cela creusait encore le fossé entre elle et moi, et il n'était déjà que trop profond!

Le grand souci de Mme Roset était de savoir ce que deviendrait sa fille, elle morte et la pension supprimée. Mlle Elisa excellait à l'aiguille et dans la broderie; mais travailler pour le monde, elle qui portait chapeau, la fille d'un contrôleur! Elle s'y serait prêtée volon-

(1) On appelle de ce nom le revenu d'une propriété, qui est payé en nature.

(2) Le *chauveau* est d'environ 62 centilitres.

tiers pour soulager sa mère; Mme Roset ne voulait pas en entendre parler. — Pas de mon vivant, lui dit-elle un jour devant moi; après, tu feras tout ce que tu voudras. — Et elle ajouta en riant : — Patience, Élisa. As-tu déjà oublié ce que t'ont dit les cartes quand je te les ai tournées? Un beau jour arrivera un épouseur, un brave garçon, un employé du gouvernement; il t'aimera comme pain bénit et te réclamera comme l'aumône. Je vous donnerai ma bénédiction, et nous mangerons du poulet du premier de l'an à la Saint-Sylvestre. — Mais je n'ai pas de fée pour marraine, moi, dit Mlle Élisa. — Et le bon Dieu, répondit Mme Roset d'un ton plus sérieux, n'est-il pas bien aussi puissant qu'une fée? Il a ressuscité des morts; il peut bien marier des vivans. J'ai épousé un contrôleur, et je n'étais pas plus riche que toi et bien moins jolie. — Mlle Élisa rougit à ce dernier mot, et son trouble fit qu'elle ne s'aperçut pas de mon dépit; Mme Roset, tout occupée de sa fille, n'y donna pas non plus attention.

Mon amour cependant commençait à n'être plus un mystère dans le quartier. Partout, dans les veillées des vignerons, on racontait que j'allais me marier avec Mlle Élisa, et les moqueries, vous pouvez bien le croire, ne m'étaient pas épargnées. — Est-il vrai, disait l'un, qu'il mettra toute sa vendange en confitures pour sa femme? — Il me tarde, ajoutait un autre, de la voir *essarmenter;* on dit qu'elle y ira en petits souliers de satin. — Êtes-vous bêtes! répondait un troisième; il la portera dans sa hotte. — Et cent autres railleries qui me peinèrent beaucoup; je tremblais qu'elle ne vînt à les apprendre. Et puis, ce qui me chagrina au moins tout autant, il m'arrivait souvent de ne plus rencontrer le soir Mlle Élisa chez elle : c'était trois ou quatre fois par semaine que sa chaise restait vide le soir. Où pouvait-elle être? J'aurais donné pour le savoir jusqu'à la petite croix de ma mère; mais je n'osais le demander, et quant à l'épier dans ses sorties, cela me répugnait. Suzette Guyot ne me laissa pas longtemps dans le doute. — Eh bien! me dit-elle un jour que je la rencontrai dans la rue, apprêtes-tu tes escarpins, Jean-Denis? — Mes escarpins? lui dis-je; est-ce que tu te maries, Suzette? — Pas moi, me répondit-elle, mais Élisa Roset. Elle épouse Émile Dupuis; elle y va déjà tous les soirs. — Un éblouissement me prit; je manquai de tomber à la renverse. Suzette vit bien le mal qu'elle m'avait fait. Au fond, elle n'était pas méchante, mais seulement un peu jalouse, comme toutes les femmes. Elle me demanda franchement pardon de m'avoir annoncé la chose si brusquement; mais elle ne croyait pas me faire tant de peine. Elle s'excusait encore, que j'étais déjà bien loin.

Je courus d'abord chez moi pour m'y enfermer. Arrivé au pied de l'escalier, je craignis d'y rencontrer Mlle Élisa, et je ne montai pas. D'ailleurs, dans ma chambre, je me serais trouvé encore trop près

d'elle. Je sors de la ville, je me précipite vers les vignes, je cours comme un fou de chemins en chemins sans savoir où je vais. Je l'appelle perfide, comme si elle m'avait fait des promesses. — Émile Dupuis! criai-je sans m'inquiéter de savoir si on pouvait m'entendre, elle va se marier avec Émile Dupuis! Allons, réjouis-toi donc, Jean-Denis; tu vas être de noces : comme tu vas t'y amuser! Il faudra te faire faire un habit de drap fin, afin qu'elle te trouve bien aimable. Oui, moque-toi de moi, va, fille sans cœur. Jean-Denis n'est qu'un pauvre diable de vigneron, mais il n'a jamais trompé personne, lui. Ah! si ce n'était le bon Dieu!...

C'est ainsi que j'accusais Mlle Élisa. De sang-froid, j'aurais eu bien honte de toutes ces folies. Je l'appelais perfide; m'avait-elle promis son amitié? savait-elle elle-même si je l'aimais? J'aurais dû me dire aussi que Mme Dupuis était amie d'enfance avec Mme Roset, qu'elle avait une fille de même âge à peu près que Mlle Élisa, ce qui expliquait suffisamment les visites de celle-ci; que sais-je? qu'Émile Dupuis, à peine hors des écoles et encore sans place, n'était pas en position de se marier. J'aimai mieux mettre mon cœur sous la meule et l'y broyer à plaisir. Suzette Guyot n'avait cependant pas inventé ce mariage, le bruit en avait réellement couru; mais dans une petite ville il suffit qu'un garçon aille deux fois dans une maison où il y a de gentils minois pour qu'on vous marie à l'un d'eux, et si c'est la demoiselle qui fait la démarche, encore bien pis. Moi, pauvre vigneron, qui ne demandais qu'à vivre en paix avec tout le monde, qui n'ai fait à qui que ce soit une piqûre de fourmi, on ne m'a pas même laissé tranquille; il a fallu que je fusse vilipendé, déchiré comme les autres. Ah! langues maudites, si par momens je vous avais tenues sous ma serpette! Il m'est arrivé de rester à l'affût des heures entières pour tuer une vipère; m'aurait-elle mordu, comme vous, sans que je lui marche dessus?

Je maigrissais à vue d'œil; mon sang était tout en feu. Je ne dormais plus; un peu de sommeil descendait-il par momens sur mes yeux, d'affreux rêves me faisaient bientôt regretter mes insomnies. Le jour, je ne travaillais presque pas; je commençais un ouvrage que je quittais bientôt pour un autre que je n'achevais pas davantage. La moitié de mes journées se passait à courir d'une de mes vignes à une autre. Je n'allais plus chez Mmes Roset; elles durent me croire malade, mais elles ne s'en informèrent pas, ce qui acheva de me froisser.

Un soir que j'avais souffert peut-être plus encore que les autres jours, je vins à passer près de l'église. Où allais-je? Je n'en savais rien. Le grand air me valait mieux que de rester enfermé; je me promenais pour me rafraîchir le sang. C'était le temps du *mois de*

Marie; je vis l'église éclairée, j'entendis les litanies de la sainte Vierge. Machinalement j'allai jusqu'à la porte; je ne me proposais pas d'entrer, mais quelque chose de plus fort que moi me tira en dedans. J'entrai et m'agenouillai dans le coin des hommes derrière un pilier. J'y étais depuis quelques instans à peine, que déjà je me sentais beaucoup mieux. La moiteur embaumée de l'air, la sainteté du lieu, les souvenirs qu'il me rappelait depuis ma première communion jusqu'à ces temps encore si peu éloignés où, à genoux à cette même place, je priais avec tant de ferveur, la douceur des cantiques chantés par les jeunes filles, tout cela dissipa peu à peu le brouillard qui m'oppressait. Il me sembla qu'on m'ôtait comme un poids de dessus la poitrine. Le prédicateur monta en chaire; de ma place je ne pouvais pas le voir, mais sa voix m'arrivait pleine et distincte. Elle avait une douceur et une onction que je n'ai jamais retrouvées chez aucun autre. Il parla sur la nécessité d'offrir au bon Dieu ses peines. L'an dernier, après je ne sais combien d'années, étant à la neuvaine...

— Ah! dis-je en interrompant le vigneron, je m'en souviens. Ma chaise était à deux pas de la vôtre. Vous vous êtes trouvé mal, n'est-ce pas?

— Précisément. Je venais de reconnaître le prédicateur. Mille souvenirs me prirent à la gorge, et je m'évanouis. C'est que jamais sermon ne m'avait remué comme celui-là. Les sanglots m'étouffaient; j'étais sur le point d'éclater : je sortis à la hâte.

La nuit fut bonne pour moi, reprit Jean-Denis après un moment de silence : j'eus moins de fièvre et je dormis presque. Dès le lendemain, ce retour au bon Dieu me porta bonheur. Comme j'allais à la vigne, je rencontrai le vigneron de M[me] Dupuis : c'était alors le père Renaudot; vous avez dû le connaître. Il n'y aura que deux ans à la Chandeleur qu'il est mort. — Jean-Denis, me dis-je, voilà une belle occasion de te renseigner sur ce maudit mariage. Tu n'as encore osé questionner personne; te gêneras-tu aussi avec le père Renaudot? Tâche de l'amener adroitement sur le chapitre. — Je hâte le pas, j'aborde le brave homme; on se souhaite le bonjour. Le père Renaudot était dans ses jours de médisance. Je le laissai d'abord commérer à son aise, quoique cela me peinât, n'ayant jamais aimé les mauvais propos sur le prochain. A la fin cependant il me fallut bien aborder la question. Nous n'avions plus que quelques pas à faire ensemble, et le père Renaudot n'avait pas l'air de vouloir tarir de sitôt. — A propos, lui dis-je brusquement comme si la chose me revenait à l'esprit, vous ne me disiez pas, père Renaudot, que vous allez être de noce.

— De noce? me répondit-il d'un air étonné. Et de qui donc, s'il vous plaît?

Je crus qu'on voulait tenir la chose secrète et qu'il me la cachait; mais j'étais décidé à coller le vin jusqu'à l'avoir clair. — Eh! mais, dis-je, d'Émile Dupuis. Allez-vous faire l'ignorant?

— Émile Dupuis, dit-il, Émile Dupuis se marie! Qu'est-ce que vous nous chantez là? Il y a vingt-cinq ans que je suis vigneron des Dupuis; c'est moi qui soigne leur cave, moi qui vends leur vin, et je me flatte qu'ils n'ont jamais trouvé à redire aux prix. Leurs poules ne font pas un œuf sans que je le sache. Eh bien! hier encore, sans aller plus loin, j'ai vu Mme Dupuis, et elle ne m'a pas soufflé mot de ce mariage : vous voyez donc bien qu'il n'en est pas question. Mais encore ceux qui ont fait courir ce bruit-là lui ont-ils au moins trouvé un bon parti? Avec qui dit-on qu'il se marie?

Je répondis que c'était avec Élisa Roset.

— Ha! ha! ha! dit le père Renaudot en riant aux éclats; la bonne farce! Émile Dupuis avec Élisa Roset! Une belle petite mijaurée, votre Élisa Roset! Ça n'a pas seulement de quoi jouer à pair ou non avec des pièces blanches. Savez-vous que Mme Dupuis a cent ouvrées de vigne, sans compter sa ferme en montagne, et rien que deux enfans? Elle n'est pas gênée, cette petite Roset! Avec ça qu'on dit qu'elle est prise à la poitrine et qu'un de ces quatre matins elle ira *porter terre* sans panier ni *fossou*. Mon pauvre Jean-Denis, ceux qui vous ont raconté cela se sont joliment moqués de vous!

Autant les premières paroles du père Renaudot m'avaient fait plaisir, autant ce qu'il me dit de Mlle Élisa me causa de peine. J'étais révolté de l'entendre parler d'elle avec si peu de respect. Si j'avais eu un chemin un peu long à faire avec lui, je le quittais net; mais le sentier de ma vigne n'était plus qu'à quelques pas, je patientai. Arrivé en face, je m'aperçus bien que le père Renaudot avait envie de causer encore; je lui souhaitai brusquement le bonjour, et j'enfilai le sentier. Je ne savais si je devais pleurer ou rire, ou plutôt je pleurais et je riais tout à la fois. Ce n'est pas mon ouvrage de ce jour-là qui a fait pousser bien des raisins. Le soir, me sentant assez calme, j'allai chez ma tante avant souper. Il y avait bien longtemps que je n'y avais paru. Je la trouvai seule; mes cousines n'étaient pas encore revenues de journée, et leurs deux frères étaient au *mois de Marie*. Ma tante me reçut avec une froideur extrême : — Assieds-toi, Jean-Denis, me dit-elle; je désirais te voir, j'ai à te parler.

Je fis comme elle me commandait. J'aurais voulu pour tout au monde n'être pas venu.

— Écoute-moi, Jean-Denis, reprit-elle d'un ton sévère, bonne bois-

son de vieux vin et bons conseils de vieilles gens ! Depuis longtemps tu paresses; tu vas tard au travail; il y a dans tes vignes de l'herbe à nourrir des nichées de lapins. Toi-même, tu es maigre comme un buis; tes yeux sont enfoncés comme des *larmiers* (1) de cave. A l'église, tu regardes plus souvent à la voûte que sur ton livre, et on dit que tu pousses de gros soupirs. Jean-Denis, que deviens-tu?

Je répondis, en balbutiant, que j'étais malade, que j'avais de la fièvre.

— Oui, oui, me dit-elle, tu es malade, plus malade même que tu ne crois; mais ne t'en prends qu'à toi seul. Tu es amoureux, Jean-Denis...

J'essayai de répondre que non, mais je n'osais lever les yeux vers ma tante, et je ne faisais que balbutier.

— Tu mens, Jean-Denis, me dit-elle, tu mens. On a été amoureuse dans son temps comme une autre; ce n'est pas à moi que tu en imposeras là-dessus.

Ce souvenir de jeunesse fut loin de m'être contraire. La figure de ma tante s'éclaircit un peu; son langage devint moins sévère.

— Tu aimes Élisa Roset, continua-t-elle d'un ton presque amical; est-ce vrai, oui ou non?

— Eh bien! oui, ma tante, me hasardai-je à dire, je l'aime; mais puisque vous aussi vous avez aimé, pourquoi trouver mauvais que j'en fasse autant?

— Halte-là, me répondit-elle, halte-là, Jean-Denis. On a été amoureuse, c'est vrai, mais dans sa condition. J'ai aimé le père de mes enfans et n'ai jamais prétendu épouser le soleil, et toi, sans vouloir dire que ton Élisa est assez pâle pour en avoir la mine, il te faudrait la lune en personne. Mais parlons raison; supposons qu'elle t'aime, comme on dit...

— Elle m'aime! ma tante, m'écriai-je, vous dites qu'elle m'aime! Oh! répétez ce mot-là, je vous en prie.

Je m'élançai de ma chaise pour l'embrasser, mais elle me repoussa durement et d'un geste me recloua à ma place.

— Je n'ai pas dit qu'elle t'aime, reprit-elle du même ton glacial qu'en commençant, mais seulement que cela se disait dans le quartier, ce qui n'est pas du tout la même chose. Et toi, du premier coup, tu vas t'imaginer que tout le monde est amoureux de toi! Et quand elle t'aimerait, je veux encore bien l'admettre, l'épouseras-tu? En feras-tu une femme de vigneron? Est ce elle qui te portera la soupe à la vigne? t'aidera-t-elle à *fossurer,* quand tu seras en retard?

(1) *Larmier,* soupirail.

— Oh! ma tante, dis-je vivement, comment pouvez-vous croire que je permettrais cela? Elle, Mlle Élisa, travailler à la vigne!

— Alors, reprit-elle, elle ira donc en journée, ou bien travaillera-t-elle pour le monde? Est-ce là ce que tu entends? Voyons, parle. Tu me dis que non; tu as donc trouvé un trésor? Tu aurais bien dû le découvrir plus tôt : ta pauvre mère n'aurait pas attrapé sa fluxion de poitrine à laver la lessive chez Mme de Grailly; mais, va, il vaut mieux qu'elle soit morte, elle aurait trop de chagrin de voir son Jean-Denis faire ce qu'il fait. Oui, oui, le bon Dieu l'a prise à temps, la pauvre femme; il t'a épargné la peine de la faire mourir de chagrin. Tu baisses la tête, tu ne réponds pas. Peut-être trouves-tu que je te parle trop dur. Voyons, regarde-moi, c'est ta tante qui te parle; tu n'as pas de honte à avoir. Tu sais ce que ta mère m'a dit après avoir reçu le bon Dieu : — « Denise, tu as déjà cinq enfans, mon Jean-Denis sera ton sixième; si tu ne me promettais pas de lui servir de mère, j'aurais trop de peine à mourir. » — Je n'ai pas besoin de te dire ce que je lui ai répondu, tu étais présent. Eh bien! Jean-Denis, écoute bien ceci; écoute-le, comme si c'était ta vraie mère qui te le dise. Ce mariage ne se peut pas; entends-tu bien, il ne se peut pas! Rappelle-toi ce que disaient les anciens : La soie ne vaut rien pour doublure du *droguet*. Renonce donc à cet amour qui te perdra, et reviens à la raison.

Je répondis avec embarras que cela ne dépendait plus de moi, que j'avais assez lutté, qu'il était trop tard.

— Non, non, Jean-Denis, fit-elle, il n'est jamais trop tard pour s'amender. Râclée en avril, râclée en juillet, la mauvaise herbe vaut toujours mieux morte que vivante. Laisse-moi achever ce que j'ai à te dire. Je voulais encore attendre un an ou deux avant de te marier, mais je crois que nous ferons bien d'avancer la chose. Tu vas te cabrer; laisse-moi dire, tu répondras. Tu connais Suzette Guyot; tu sais quelle bonne fille c'est, travailleuse, économe, n'ayant pas peur de se baisser pour ramasser un grain de raisin; elle ne dit pas de beaux mots, comme la petite Roset, mais pour porter la soupe à la vigne, il n'est pas besoin d'être si déliée. Voilà la femme qu'il te faut; qu'en dis-tu, Jean-Denis?

Je secouai la tête et ne répondis pas.

— Sais-tu, continua ma tante, sais-tu que Suzette aura à la mort de son père, qui n'est plus de la première jeunesse, quarante ouvrées de vigne? Quarante ouvrées, c'est une belle motte de terre! Plus de partages à faire, les deux *quaris* font le muids, et le petit écu vaut six livres. Travailler pour un maître, c'est avoir une jambe de bois. C'est ton grand-père qui le disait, tu dois te le rappeler. Le chagrin de toute sa vie, à ce pauvre cher homme, a été de ne

pouvoir pas avoir une vigne à lui, mais il avait une nichée d'enfans; la même miche ne paraissait pas chez eux deux fois sur la table. Et puis les mauvaises années sont venues, si bien qu'il n'a jamais pu mettre assez d'argent de côté. Toi, au lieu d'une vigne, t'en voilà du coup cinq ou six, et pour cela rien qu'un mot à dire... Tu ne réponds rien, tu es là comme un saint de bois dans sa niche. Est-ce que tu achèterais tes paroles au marché, que tu as si peur d'en dire une?

— Eh bien! fis-je, ma tante, puisque vous voulez absolument que je parle, demandez-moi toute autre chose, je suis prêt à obéir; mais jamais je ne cesserai d'aimer Élisa Roset, jamais je n'aimerai votre Suzette Guyot, jamais elle ne sera ma femme, jamais, entendez-vous bien, ma tante!

— Mon Dieu! dit-elle, le pauvre garçon! il est fou!

Ce mot de fou me mit tout hors de moi-même. Je me levai brusquement et me promenai à grands pas dans la chambre en renversant chaises et tabourets.

— Oui, oui, criai-je de toutes mes forces, oui, je suis fou, et puis après? Vous croyez avoir tout dit en disant que je suis fou! Il n'y avait pas encore eu de fou dans la famille; ça en fera un. Ah! je suis fou! Savez-vous ce qu'on fait avec les fous? On les laisse tranquilles et on ne prend pas plaisir à les tourmenter. Vous dites que vous remplacez ma mère; j'ai donc bien perdu au change : ce n'est pas elle, la pauvre femme, qui se serait amusée à me torturer, comme vous le faites depuis une heure. Ah! je suis fou!...

Oui, monsieur, j'ai dit tout cela à ma tante. J'étais comme un chien en rage, qui ne connaît plus personne. Pauvre tante! elle qui avait eu tant de soins de moi après la mort de mes parens, qui de leur vivant même me traitait déjà comme un de ses enfans! voilà comme je l'ai récompensée! Avec quelle bonté elle m'a pardonné! Trois ans après, comme j'étais près d'elle durant sa dernière maladie : — Jean-Denis, me dit-elle, je sens que je m'en vais. J'aurais voulu voir mes enfans établis avant de mourir, mais à la volonté de Dieu! Je n'ai pas pu faire pour toi tout ce que j'aurais voulu; le désir y était, il n'y a que les moyens qui ont manqué...

— Oh! ma tante, m'écriai-je en fondant en larmes, au moins pardonnez-moi les choses indignes que je vous ai dites, vous savez, ce soir...

Elle ne me laissa pas achever.

— Voilà cent fois, me dit-elle, que tu reviens sur le même chapitre. C'est chose oubliée depuis longtemps. Je n'ai d'ailleurs pas eu à me plaindre de toi, mais d'un autre Jean-Denis qui ne te ressemblait que de figure; encore avait-il un air que je ne t'ai jamais vu...

Elle voulait continuer, mais sa toux la prit. Pauvre chère tante! Que de contentement n'aurait-elle pas eu de voir ses garçons se conduire aussi bien qu'ils l'ont fait! Antoine, l'aîné, était un éveillé qui rien qu'au pas connaissait la bête, et savait bien par quel bout empoigner son *bigot;* bon cœur, du jugement, de la religion, enfin tout. Le cadet était un peu plus mou, mais tout aussi brave garçon, et puis vigoureux comme pas un dans le quartier...

Jean-Denis paraissait oublier son histoire pour celle de ses cousins, ce qui était peu mon affaire : je lui en fis l'observation.

— C'est juste, me dit-il; où en étais-je? Ah! m'y voici. Je débitais mes mauvais propos contre ma tante en marchant à pas furieux dans la chambre. — Continue, me dit-elle avec le plus grand sang-froid, continue, Jean-Denis; je vais prier pour toi. — Elle tomba en effet à genoux contre une chaise et se mit à prier. Je m'arrêtai tout court; je tenais ma casquette à la main; je la frôlai si fort que je la mis en pièces. Enfin, voyant que ma tante paraissait ne pas vouloir m'écouter, je sortis brusquement en tirant la porte de manière à ébranler toute la maison.

J'allai d'abord chez moi, et je m'y enfermai à double tour. Comme le serpent blessé, j'avais besoin de mon trou; mais je n'y demeurai pas longtemps : tout mon sang bouillonnait de colère; je ne pouvais rester en place. Je finis cependant par ne plus penser qu'à ce que m'avait dit ma tante, qu'Élisa m'aimait ou du moins que le bruit en courait dans le quartier. Je m'en voulais de ne lui avoir pas demandé de détails. Après ce qui venait de se passer entre elle et moi, il était trop tard; elle ne me répondrait plus. — Élisa t'aimerait! me répétais-je sans cesse. Voyons, ne rêves-tu pas? es-tu bien éveillé? Qu'est-ce qui peut te le faire croire? Elle t'a toujours reçu avec bonté; mais de la bonté, ce n'est pas de l'amour. Et cependant on dit dans le quartier qu'elle t'aime; pas de plumes sans oiseau déplumé. Si elle avait confié son secret à une de ses amies qui en ait causé! Oh! Jean-Denis, si cela était vrai, de tous ceux qui portent la hotte, y en aurait-il un seul aussi heureux que toi?

Toute la soirée, mon cœur fut partagé entre ces sentimens. Les mêmes idées navrantes me revenaient sans cesse, et je ne pouvais plus m'en délivrer aussi aisément que par le passé. Les chassais-je de midi, elles rentraient de bise. Je fus longtemps sans pouvoir m'endormir, enfin j'en vins à bout; mais quel sommeil, grand Dieu! Je la voyais devant moi, vêtue de sa robe d'indienne du premier jour, me dire avec son sourire : Viens donc, Jean-Denis; laisse-les dire; ne vois-tu pas que je t'aime? — Je voulais m'élancer vers elle, mais alors la terre s'ouvrait sous ses pieds, et elle disparaissait, et cela recommençait toujours.

Quand je m'éveillai, le soleil frappait en plein sur ma vitre. J'entendis une cloche, je prêtai l'oreille; c'était l'*Angelus*, l'*Angelus* de midi. Je fus tout honteux de moi-même; je n'osais aller à la vigne à pareille heure. Il me semblait que chacun rirait de moi, qu'on lirait sur ma figure tout ce qui m'était arrivé. Je me décidai enfin à descendre, mais sans hotte et sans outils. Au tournant de l'escalier, Dieu! elle-même, M[lle] Élisa! Elle baisse les yeux, rougit, et passe sans rien me dire. Les genoux me manquent; je tombe. Un instant la maison dansa autour de moi, puis je ne sentis plus rien. Combien de temps restai-je dans cet état? Je ne sais. La porte de M[me] Roset étant venue à s'ouvrir, je me réveillai et me mis à fuir, comme un voleur surpris à crocheter une serrure. J'étais désespéré, anéanti. Après avoir longtemps rôdé autour de la ville, je pris, afin d'être plus seul, le chemin du bois. Toute la journée, je courus de sentiers en sentiers, marchant toujours droit devant moi; mais dès que j'approchais du bord du bois ou de quelque baraque de coupeurs, je tournais bride et me renfonçais à corps perdu dans le *fourré*. J'avais la tête, la poitrine tout en feu; la mort serait venue à moi sous sa forme la plus effrayante, que je n'aurais pas fait un pas pour l'éviter. Oh! monsieur, vous êtes encore jeune; croyez-moi, ne devenez pas amoureux. Que le feu prenne à votre maison, si vous en avez une, que vos blés soient hachés par la grêle, que la gelée vendange vos vignes, tout cela n'est rien. On rebâtit une maison; faute de vin, on boit de la piquette; on va casser les pierres sur la route pour gagner son pain. Mais si votre cœur se prend, oh! c'est alors que vous pouvez pleurer : vous êtes un homme perdu!

Les jours, les semaines, s'écoulèrent dans ces angoisses mortelles. Je rencontrais M[lle] Élisa dans la rue plus souvent que par le passé. Malgré ma répugnance, je finis par me décider à la suivre; elle allait à l'église. Il me sembla qu'elle devenait plus pâle de jour en jour. En passant à côté de moi, elle ne manquait jamais de baisser les yeux et de faire semblant de ne pas me voir. Une fois cependant, l'ayant rencontrée dans l'escalier, elle me sourit et sembla vouloir me parler. Déjà je croyais à un retour de son amitié, mais elle rougit presque aussitôt, baissa les yeux comme d'habitude et disparut dans l'escalier. De son côté, M[me] Roset me saluait si froidement, que j'en étais parfois à me demander si véritablement je l'avais jamais connue. Quant à Nanette, c'était encore pis : elle ne me rencontrait jamais sans marmotter quelque chose entre ses dents, et le peu que j'en entendais me disait assez que ce n'étaient pas des bénédictions.

Il m'arriva une fois de rester plus de quinze jours sans rencontrer M[lle] Élisa. Expliquez cela comme vous voudrez, la voir me peinait, et je ne pouvais me passer de la voir. Une nuit, ne pouvant dormir,

je quittai mon lit et me mis en route avec ma hotte. L'après-midi, passant par hasard devant la vigne de Mme Roset, j'avais remarqué qu'on ne lui avait pas encore donné le second coup; j'y allai, et me mis à la *rebiner*. Il faisait un clair de lune à voir piétiner une fourmi. De ma vie je n'ai, je crois, bêché avec autant d'ardeur; il me semblait que cela me rapprochait de Mlle Élisa que de travailler pour elle, je lui étais quelque chose. Plus d'une fois cependant je jetai mon outil et me laissai aller à mes idées noires. La vigne n'était pas grande, j'en fis un bon *coin* cette nuit-là. Le lendemain et le surlendemain, j'y retournai encore; en trois ou quatre nuits, elle fut achevée. Au bout de ce temps, Mme Roset ne s'avise-t-elle pas d'y envoyer des ouvriers? Ils ne font que le voyage, et reviennent annoncer qu'ils ont trouvé la vigne *rebinée*. Mme Roset d'affirmer que personne n'y est allé de sa part, eux de soutenir que la terre en est encore toute fraîche! La chose se sut bientôt dans le public, et Dieu sait si on en causa. Jérôme Simonet, qui est mort l'an dernier, prétendit que c'était le diable en personne qui avait fait la besogne, et qu'il l'avait vu de ses yeux. Il ne manqua pas de bonnes âmes pour croire à son récit, ce qui me divertit assez; mais le malheur fut que d'autres y virent plus clair, et publièrent partout qu'il n'y avait dans tout cela de diable que moi, qui n'étais, disaient-ils, qu'un assez pauvre diable plus fou que méchant. Là-dessus, langues de se remettre en branle, et de me carillonner aux oreilles mille choses désagréables. Chacun eut sur moi son histoire à raconter, et je devins de plus belle la risée de tout le quartier.

Pendant que je travaillais ainsi les vignes de Mme Roset, les miennes, dans quel état n'étaient-elle pas, grand Dieu! L'herbe y montait aussi haut que les ceps. Pas un vigneron ne passait à côté, quand j'y étais, sans me lancer quelque mot fâcheux. — Ah! ça, me disait l'un, quand faucheras-tu ton pré, Jean-Denis? De l'herbe magnifique! Comment t'y prends-tu pour l'avoir aussi belle? — Un autre me demandait si j'élevais des chèvres ou des lapins; un troisième, si j'avais entrepris les fourrages du gouvernement.

Un soir, comme j'allais me mettre à souper, mon maître me fit dire de passer chez lui. Cela lui arrivait assez souvent, tantôt pour me parler de ses vignes ou de sa cave, tantôt pour autre chose. Il ne manquait jamais de m'offrir le *mac-vin* (1), et nous causions tout en le buvant. C'était un brave maître que celui-là; il faisait bon vivre autour de lui. Encore un que je n'ai payé que d'ingratitude! D'ordinaire, quand il me faisait appeler, j'avais bientôt fait de passer une veste propre; mais ce soir-là je n'allai chez lui qu'à contre-cœur,

(1) *Mac-vin*, mélange de vin cuit et d'eau-de-vie.

sachant bien que je ne devais pas m'attendre à des complimens. Il me dit, d'un air sévère que je ne lui avais jamais vu, qu'il était allé visiter ses vignes, qu'il les avait trouvées dans un état déplorable, que c'était une récolte perdue; puis il ajouta qu'en considération de mon père et de mon grand-père, qui l'avaient toujours bien servi, lui et les siens, il voulait bien ne pas me retirer encore ses vignes, mais que si dans un mois elles n'étaient pas remises en état, j'en pouvais chercher d'autres, et me le tenir pour dit dès le moment même. Que pouvais-je répondre? Je baissai la tête et ne soufflai mot, mais c'était plus que je n'en pouvais supporter. Rentré chez moi, une idée affreuse me prit; je me dis que le bon Dieu m'abandonnait, qu'il ne me restait plus qu'à mourir. Longtemps je demeurai devant ma cheminée, immobile, anéanti, l'œil collé sur un des chenets, me demandant comment j'exécuterais ma résolution de mourir. A la fin, je me décidai à me jeter du haut de quelque roche, comme Tiennot Mauvas, et je mis la chose au lendemain, à la pointe du jour. J'espérais que Dieu aurait pitié de mon état de folie, et qu'il me pardonnerait. Quant aux hommes, je m'en inquiétais peu; ne m'avaient-ils pas tous abandonné?

Je ne voulus pas mourir sans faire connaître à M[lle] Élisa le motif de ma résolution. J'allai à mon armoire pour y prendre de l'encre et du papier. Pendant que j'y furetais, ma main tomba sur une petite boîte qui renfermait divers objets ayant appartenu à ma pauvre mère: ses bagues, son chapelet, sa croix d'argent, sa pièce bénite, d'autres choses encore. Je restai un instant à les tenir entre mes doigts; je voulais m'en séparer, je ne le pouvais pas. A la fin, sentant que mon cœur commençait à se gonfler, je rejetai brusquement la boîte, et je m'assis pour écrire. Dès les premières lignes, de grosses larmes m'emplirent les yeux; j'eus peine à les refouler. A la muraille en face de moi pendait un grand crucifix en bois noir contre lequel, du vivant de mes parens, se tournait toute la famille pour faire la prière du soir. J'ai entendu dire à mon grand-père que ses parens à lui faisaient déjà de même; le crucifix était donc bien ancien. Ma mère en avait tant de soin, qu'on l'aurait cru tout neuf; moi, je l'avais laissé se couvrir de poussière et de toiles d'araignées. Dois-je ne l'attribuer qu'aux larmes qui me troublaient la vue? Je ne sais, mais tout à coup le Christ me sembla prendre les traits de mon pauvre père. Il avait la même figure triste que dans un rêve où il m'était apparu, deux fois même je crus le voir remuer la tête d'un air de reproche. La plume me tomba des mains; je mis ma lettre en mille pièces. — Non, non, m'écriai-je, non, mon père, je ne le ferai pas; je ne vous causerai pas ce chagrin!

J'étais tombé à genoux; je voulus prier, mais je ne pus que pleurer

à chaudes larmes. Je sanglotais si fort, que ces dames m'entendirent de l'étage au-dessous, comme plus tard Nanette me l'a reproché. J'ai bien des souvenirs qui me pèsent, mais pas un qui me fasse autant d'horreur. Sans mon pauvre père, sans son avertissement, qu'allais-je faire? Je n'y pense jamais sans avoir honte de moi-même. Au moins maintenant mourrai-je le front huilé, et me portera-t-on en terre bénite.

Le lendemain, avant le jour, j'étais sur la route du chef-lieu. Décidé à quitter ma ville natale, n'ayant d'état que celui de vigneron, que pouvais-je être que soldat? J'allai pour m'engager. Dès la première demi-lieue, je rencontrai un compagnon de route, un gros *mange-profit* riant toujours et ne pensant qu'à vider chopine. Il me raconta qu'il était allé dans son village pour se marier, qu'il avait trouvé sa payse enjôlée par un autre, mais que son rival était un brave garçon qui lui avait copieusement payé à boire, qu'une pinte de plus vaut bien une femme de moins, et cent autres mauvais propos qui me déplurent fort; mais une fausse honte m'empêcha de le lui dire. — Et vous, camarade, me dit-il quand il eut fini, ne me conterez-vous pas aussi votre histoire? Vous savez ce qu'on dit :

Histoire racontée
Adoucit la montée.

Je me tirai d'embarras en lui disant que j'étais un pauvre vigneron qui allait voir des parens au chef-lieu. Il fallut s'arrêter à tous les bouchons; mais cela ne me contraria que peu, car j'étais très-fatigué. Vers le soir, mon compagnon me quitta et prit les devans; il trouvait que je n'allais pas assez vite. Je n'arrivai à la ville qu'à la noire nuit. A cinq ou six bouchons où je frappai, on me laissa dans la rue. Enfin je trouvai un lit; j'étais si harassé, que j'allai me coucher tout de suite. C'est à peine si je pus dormir une heure ou deux à cause de mes idées noires, et vous pouvez penser encore que je n'eus pas des rêves bien gais.

Dans la matinée du jour qui suivit, j'allai au bureau du recrutement. L'officier me toisa des pieds à la tête en me demandant ce qui m'amenait. Je le lui dis. — Ah çà, vous moquez-vous de moi? me répondit-il tout en colère; un beau soldat! Allez vous faire soigner ailleurs! — Je restai en place comme anéanti, ne sachant si je devais sortir ou non; mais il me poussa vers la porte et me mit dehors. J'eus de la peine à retrouver mon auberge, et la nuit fut affreuse pour moi: — du cauchemar, du délire, de la fièvre chaude. Quand la servante vint faire ma chambre le lendemain, elle me trouva au beau milieu. Tout épouvantée, elle appela sa maîtresse; celle-ci, par un miracle

du ciel, se trouva justement être du pays et même une ancienne amie de ma tante. Comme j'étais hors d'état de répondre à ce qu'elle me demandait, elle chercha dans mes papiers et apprit ainsi mon nom et mon lieu de naissance. Je restai bien des jours entre la vie et la mort. Tout ce que je me rappelle, c'est qu'un soir il me sembla entendre bourdonner autour de mon lit des voix connues. Je fis un effort pour ouvrir les yeux, et je parvins à reconnaître ma tante et ma cousine Pierrette. La dame de l'auberge avait écrit dès le premier jour à ma tante, qui n'avait pas perdu de temps. — C'est nous, Jean-Denis, me dit-elle, ne nous reconnais-tu pas? — Je lui serrai la main, mais sans pouvoir parler. Ce ne fut qu'après bien des jours que la connaissance me revint entièrement. En cherchant autour de moi, je ne trouvai plus ma tante. Je demandai à Pierrette où elle était; elle me répondit qu'il lui avait fallu retourner vers ses autres enfans et qu'elle était partie depuis un jour ou deux. — Et Mlle Élisa, lui dis-je, que fait-elle? comment se porte-t-elle? — Ma cousine n'avait pas prévu la question : elle se troubla, balbutia; cela me donna des soupçons. Pierrette eut beau me dire qu'elle l'avait laissée en bonne santé et qu'elle n'en avait rien appris depuis; je persistai à croire qu'elle me cachait quelque chose.

— Sûr qu'elle est malade! m'écriai-je, ou bien peut-être s'est-elle mariée? Aie pitié de ton pauvre cousin, Pierrette; voyons, parle, qu'y a-t-il?

Comme elle ne me répondait pas tout de suite : — Pourquoi ne m'avoir pas laissé mourir? dis-je avec découragement. Je serais maintenant délivré de tous mes maux!

Ma cousine se mit alors à me parler du bon Dieu en m'engageant à lui offrir mes peines. Cela me rafraîchit de l'entendre; tout en restant de plus en plus persuadé que je devais m'attendre encore à quelque malheur, je me sentis plus de courage que je n'en avais eu depuis bien longtemps.

Au bout de douze ou quinze jours, je me trouvai en état de supporter le voyage pour revenir au pays. Il commençait à faire nuit quand notre voiture arriva à la ville; les vignerons revenaient du travail. On s'attroupa autour de nous; les femmes sortirent sur les portes; les enfans me regardèrent sous le nez; j'aurais voulu avoir cent pieds de terre sur le corps. Comme je montais mon escalier, appuyé sur le bras de ma cousine, je rencontrai le médecin qui descendait. — Je te le disais bien, m'écriai-je, elle est malade, j'en suis sûr! — Pierrette m'assura que le médecin était venu pour Nanette; je fis semblant de le croire, je cherchais à me faire encore illusion. Ma tante passa la soirée avec moi; je n'osai pas la questionner sur la santé de Mlle Élisa.

Le lendemain matin, comme je me trouvais seul un instant, j'entendis une voix qui chantait dans l'escalier. J'ouvre ma porte, je regarde avec précaution. C'est Nanette, elle est sur le palier du second étage à éplucher des légumes. Ce n'est donc pas elle qui est malade; Pierrette m'a donc trompé! Nanette chantait la *Chanson de Renaud* (1); vous n'êtes pas sans la connaître; c'est une des plus vieilles chansons de notre pays. Vous savez aussi combien l'air en est triste; il y a de quoi pleurer de l'entendre. L'accent qu'y mettait Nanette me le faisait paraître plus triste encore.

Renaud de la guerre s'en vint,
Tenant ses tripes dans ses mains;
Sa mère, qui était aux chambres en haut,
Vit venir son fils Renaud.

— Renaud, il y a gran' joie ici :
Ta femme vient d'accoucher d'un fils.
— Ni de ma femme ni de mon fils
Je ne saurais me réjouir.

Qu'on me prépare un blanc lit;
Qu'il soit bien éloigné d'ici,
Pour que ma femme en son accouchée
Ne sache point mon arrivée.

Voilà qu'au milieu de la nuit,
Pauvre Renaud rendit l'esprit.
Les valets se mirent à pleurer,
Et les servantes à soupirer.

A mesure que chantait Nanette, sa voix devenait de plus en plus triste; je vis bien qu'elle ne pensait qu'à M[lle] Élisa. Arrivée à ce couplet, elle s'arrêta tout à coup, et il me sembla qu'elle faisait un mouvement pour essuyer une larme. Au risque de rencontrer M[me] Roset, j'allais descendre l'escalier pour m'informer auprès de Nanette de cette pauvre demoiselle, quand la vieille servante reprit sa chanson.

Ah! dites donc, mère, m'amie,
Qu'entends-je donc pleurer ici?
— Ma fille, c'est un de nos blancs chevaux
Qui à l'écurie se trouve maû.

— Ah! dites donc, mère, m'amie,
Qu'entends-je donc taper ici?
— Ma fille, c'est le charpentier
Qui raccommode l'escalier.

(1) La *Chanson de Renaud* est encore connue aujourd'hui dans beaucoup de provinces. Je la donne telle que je l'ai entendu chanter dans le Jura, et sans me permettre la moindre altération.

— Ah! dites donc, mère, m'amie,
Qu'entends-je donc chanter ici?
— Ma fille, c'est la procession
Qui fait le tour de la maison.

— Ah! dites donc, mère, m'amie,
Quand sortirai-je de ce lit?
— Ni aujourd'hui ni demain;
Vous en sortirez après-demain.

— Ah! dites donc, mère, m'amie,
Quelle robe mettrai-je aujourd'hui?
— Le blanc et le rose vous quitterez,
Le noir et le violet vous mettrez.

Quand elle fut dans son carrosse montée,
Trois pasteurs l'ont rencontrée :
— N'est-ce pas la femme du seigneur
Qu'on a enterré hier à cinq heures?

— Ah! dites donc, mère, m'amie,
Qu'est-ce que ces pasteurs ont dit?
— Ma fille, c'est une chanson
Que chacun dit à sa façon.

— Ah! dites donc, mère, m'amie,
Le beau tombeau que voici!
— Ma fille, il peut bien être beau :
C'est celui de mon fils Renaud.

— Qu'on ôte ma bague et mes anneaux :
Je veux mourir avec Renaud!

Je m'étais avancé sans bruit tout près de la vieille fille. — Nanette, lui dis-je d'une voix tout émue, au nom du ciel, comment se porte... Elle tourna la tête et se leva brusquement en me jetant des regards furieux. — Ah! le voilà revenu, s'écria-t-elle, ce mauvais sujet, ce brigand! Le voilà, cet enjôleur qui a vendu son âme au diable!

Je crus qu'elle était folle. — Qu'avez-vous? fis-je; serait-il arrivé quelque chose dans la maison?

— Oui, oui, me répondit-elle avec encore plus de colère; fais l'hypocrite, va, on te connaît maintenant. Qu'avais-tu à faire chez nous? Qui t'avait prié d'y venir? Ne pouvais-tu pas laisser les chrétiens tranquilles? Voyez la *sainte n'y touche*; tu n'as peut-être pas vendu ton âme au diable? Oseras-tu dire que non? Ne t'a-t-on pas entendu causer toute une nuit avec lui dans ta chambre? Sûr qu'il te réclamait ton âme, et que toi tu ne voulais pas encore la lui donner. Ne l'a-t-on pas vu travailler à notre vigne? Diras-tu que ce n'est pas toi qui l'y as envoyé? Nous feras-tu croire que cette pauvre demoiselle aurait aimé un *brûleur de buis* (1), un *mangeur de gaudes* comme

(1) Les pauvres gens se chauffent à Salins au moyen de buis qu'ils vont couper dans

toi, si le diable ne s'en était pas mêlé? Pouah! il sent le soufre ici.

Voyant que je ne pourrais pas apaiser la colère de la vieille fille, j'avais pris le parti de remonter l'escalier, mais elle me suivit et entra avec moi dans ma chambre. — Pitié, Nanette ! lui dis-je. Ayez pitié d'un pauvre malade.

— Pitié, me répondit-elle, pitié pour toi! Mais as-tu eu pitié de nous? Ne t'es-tu pas glissé chez nous comme un voleur? Comment l'as-tu trompée, dis, cette pauvre chère enfant? Tu ne sais donc pas que je l'ai vue venir au monde; c'est moi qui l'ai portée baptiser, moi qui l'ai menée faire sa première communion! C'est à moi qu'elle a ri la première étant toute petite; elle pleurait quand sa mère voulait me la prendre des bras. Comment donc l'as-tu ensorcelée? C'est avec ces fleurs, n'est-ce pas? Je l'ai toujours dit. Elle paraissait si contente quand tu lui en apportais, et un instant après elle se mettait à pleurer. Non, non, ce n'étaient pas des fleurs de chrétiens; on n'en a jamais vu de pareilles. Moi qui me disais quand tu es parti : Bon, le voilà qui s'en va, elle va reprendre ses couleurs, ses joues se rempliront; mais n'a-t-il pas fallu que de là-bas tu lui jettes encore un sort! Diras-tu que ce n'est pas de ce moment-là qu'elle va plus mal et qu'elle s'est mise au lit? Et tu demandes de la pitié!...

Une ridicule colère me prit; j'allais me jeter sur Nanette, mais j'étais trop faible, je retombai sur ma chaise.

— Oh ! me dit-elle, on ne te craint pas. J'ai de l'eau bénite; tiens, regarde cette fiole. J'en ai pris sur moi quand j'ai su que tu étais revenu. Le diable et toi, vous croyez déjà tenir cette pauvre enfant, vous ne l'aurez pas. Elle vient d'être administrée.

— Administrée ! dis-je faiblement, et je tombai sans connaissance.

Quand je revins à moi, j'aperçus Mme Roset, qui, tout en me donnant ses soins, cherchait à apaiser Nanette toujours furieuse. — Laissez-le donc crever, ce chien, disait la vieille fille; je vous dis qu'il n'est pas chrétien. Tout à coup elle vit mon crucifix. — Un crucifix, cria-t-elle, un crucifix dans cette maison du diable! Le bon Dieu a déjà bien assez souffert. Une chaise ! une chaise! — Déjà elle était montée sur une chaise et allait saisir le crucifix; Mme Roset s'efforçait en vain de l'en empêcher. Heureusement ma tante arriva : à elles deux, elles parvinrent à emmener Nanette; mais avant de sortir, elle s'arrêta encore sur la porte pour m'accabler de malédictions.

Ce que je souffris tout ce jour-là, il m'est impossible de le dire. Moi qui aurais donné mille fois ma vie pour Mlle Élisa, j'étais son bourreau! Cette idée me déchirait le cœur. Dans l'après-midi du jour sui-

les communaux de la ville. *Brûleur de buis* et *mangeur de gaudes* (bouillie de maïs) sont des termes de mépris.

vant, ma tante entra chez moi; un de mes petits cousins était là, elle lui fit signe de sortir. Je ne savais ce qu'elle pouvait avoir à me dire. — Écoute, Jean-Denis, fit-elle une fois seule; Mme Roset attend de toi un service, veux-tu le lui rendre? — Parlez, parlez, ma tante, c'est la mère de Mlle Élisa, je n'ai rien à lui refuser. — Eh bien! reprit-elle, tu n'ignores plus que Mlle Élisa t'aime; ce que tu ne sais pas encore, c'est qu'elle a parlé plusieurs fois de toi. Ne va pas t'en avantager, elle est dans la fièvre. Mme Roset désire que tu la voies, elle croit que cela lui fera du bien. Moi, je ne pense pas; mais cette pauvre dame y tient, et le médecin a dit que, pourvu que la chose se fasse avec prudence, il ne s'y opposait pas. Ainsi point d'éclat, reste maître de toi, songe qu'il y va de la vie de cette pauvre demoiselle. Tu me promets d'être calme, c'est bien; maintenant passe ta veste, nous allons descendre. Nanette est sortie; crainte d'une nouvelle esclandre, on l'a envoyée faire une commission.

Ma tante me prêta son bras, et je descendis. Mlle Élisa paraissait dormir. La fièvre colorait sa figure si douce. Point de fatigue, point de *traits tirés*. Jamais je ne l'avais vue aussi belle. J'approchai doucement du lit. Elle murmurait quelque chose; je n'osai d'abord pas lui parler. — Du bois-gentil! disait-elle en agitant les mains comme si elle tenait des fleurs. Chut! n'allez pas lui dire que je l'aime! — — Elle riait en disant cela; c'était à fendre l'âme. Je lui demandai si elle ne me reconnaissait pas. Elle tourna la tête du côté d'où était partie ma voix, ouvrit lentement ses grands yeux qu'elle promena sur les personnes qui étaient autour du lit : elle ne parut pas me reconnaître. Sur un signe de Mme Roset, je recommençai ma question; mais elle était retombée dans son assoupissement. Je n'y tenais plus. Ma tante, me voyant au moment d'éclater, me prit vivement par le bras et m'entraîna hors de la chambre. Il était temps : à peine dehors, je me mis à sangloter avec tant de force, que ma tante m'a dit plus tard en avoir été tout épouvantée.

Cette scène avait épuisé le reste de mes forces; il me fallut garder le lit. A peine venais-je de m'éveiller le surlendemain, après une nuit de rêves affreux, quand j'entendis tinter une cloche. Je prêtai l'oreille : on sonnait un enterrement. Un frisson me courut de la tête aux pieds. Ma tante me dit que c'était le vieux Mathias Morizet qu'on allait enterrer, et elle se mit à me raconter diverses particularités de sa maladie. Au bout d'un instant, de grands bruits de pas résonnèrent dans l'escalier; j'entendis des femmes qui pleuraient. — C'est elle, dis-je avec un cri effroyable; elle est morte! — Je sautai en bas de mon lit et me précipitai vers l'escalier. Toutes mes forces semblaient m'être revenues. Ma tante voulut m'arrêter : je la repoussai ainsi que mes petits cousins qui se trouvaient avec elle, et je m'élan-

çai dehors : — Ils ne l'emporteront pas! criais-je avec fureur; il faut que je la voie! Seraient-ils deux cents, ils ne l'emporteront pas! — Déjà je descendais l'escalier, mais tout à coup les forces me manquèrent, je tombai. Un instant encore j'entendis le *Libera me* et le bruit des cloches, puis toutes mes idées se brouillèrent, et je restai absolument sans connaissance.

Voilà donc où m'avait conduit mon fol amour! Méprisé de tout le monde, brouillé avec mon maître, ingrat jusqu'à la folie envers ma tante, odieux à moi-même, séparé du bon Dieu, sans ami, sans gagne-pain, le corps ruiné par la maladie, étendu sur la pierre sans connaissance! Encore si c'eût été là tout le mal, je me serais dit : Tu l'as voulu, Jean-Denis; au lieu d'y mettre de la bonne paille de maïs, tu as fait ton lit avec des orties; de quoi te plains-tu si le corps te cuit? — Mais les scandales que j'ai donnés, voilà ce qui a bien longtemps empêché le pain de me profiter. Oh! oui, de tous les malheurs, le plus grand, c'est une mauvaise conscience; auprès de celui-là tout le reste n'est que piqûre de fourmi.

Trois jours après, quand je revins à moi, je me trouvai chez ma tante. Mes cousines Marthe et Pierrette étaient assises près de mon lit. Je ne sus d'abord pas où j'étais; je me croyais encore à l'auberge du chef-lieu. Ma première parole fut pour demander des nouvelles de M[lle] Élisa; mes cousines baissèrent les yeux sans me répondre; je me rappelai alors tout ce qui s'était passé. Ce qui les surprit beaucoup, c'est que je ne donnai aucune marque de chagrin. Devant moi, toute rayonnante de grâce et de beauté, je venais d'apercevoir cette pauvre demoiselle flottant en l'air, comme on représente la sainte Vierge montant au ciel. Sur sa tête était une couronne de roses blanches et de ces beaux narcisses qu'elle aimait tant; sa robe était blanche aussi, comme elle la portait aux processions. Mes cousines m'ont dit que je me mis à joindre les mains et à la prier comme une sainte.

Ce n'est pas seulement cette fois-là que je l'ai vue ainsi, mais pendant des jours et des semaines. Je causais avec elle des heures entières; je la suppliais de demander au bon Dieu qu'il me réunît bientôt à elle. Ma tante et mes cousines me crurent tout à fait fou. J'ai su d'elles plus tard que mon état leur avait donné bien de l'inquiétude. Comment ne suis-je pas mort cent fois? Mais sans doute c'est le chagrin qui tue, et moi, persuadé, comme je l'étais, que je ne pouvais manquer de retrouver bientôt cette pauvre demoiselle, j'étais presque heureux.

Depuis ce temps-là je suis allé bien des fois, le jour de la mort de M[lle] Élisa, chercher au bois des fleurs que, la nuit venue, je porte sur sa tombe; je prie aussi sur celle de M[me] Roset. Après la mort de

sa fille, cette brave dame m'a toujours traité comme son enfant. Que de fois, en hiver ou les jours de mauvais temps, ne sommes-nous pas restés des journées presque entières à causer de cette pauvre demoiselle! Mais Nanette, elle, ne m'a jamais pardonné. Un ou deux jours avant sa mort, elle m'a encore accablé de malédictions : je n'y pense jamais sans un peu de trouble dans la conscience.

Que vous dirai-je encore? Touché de mon repentir, mon maître m'avait rendu ses vignes; j'ose dire que je les ai travaillées fidèlement. On m'appelle sauvage. Le fait est que j'ai toujours peu recherché les gens, et surtout depuis mes chagrins : j'aime mieux être seul pour pouvoir penser à mon aise à cette bonne demoiselle; mais je n'ai jamais eu d'inimitié contre personne. De bons partis m'ont été proposés, si je voulais m'établir; j'ai refusé net : ne suis-je pas fiancé à Mlle Élisa? Dieu merci, je n'ai plus longtemps à être sans elle. Il y a quelques nuits, je l'ai vue en rêve. — Tiens-toi prêt, Jean-Denis, m'a-t-elle dit; il ne nous reste plus que peu de jours à être séparés. — Ainsi à la volonté de Dieu! Je n'ose pas dire que je ne crains pas la mort; mais notre bon curé m'a dit bien des fois que j'avais réparé suffisamment mes scandales, et que le bon Dieu aurait égard à mon repentir. Puisse-t-il en être ainsi et Mlle Élisa m'être bientôt rendue!

Jean-Denis avait cessé de parler. Il ne pleuvait plus depuis longtemps; la nuit commençait à venir : nous ne nous en étions aperçus ni l'un ni l'autre. — Oh! oh! dit le bon vigneron en mettant la tête hors de la baraque de pierre, déjà la nuit! Il paraît que mon histoire n'a pas été courte; tant pis pour vous. Vous avez été curieux : vous avez fait en même temps le péché et la pénitence. — Je lui assurai que je ne regrettais en aucune façon le temps employé à l'entendre, et nous reprîmes le chemin de la ville.

Depuis ce jour-là, ayant dû m'absenter, je n'ai retrouvé Jean-Denis qu'une fois : il avait le drap noir sur le corps.

CHARLES TOUBIN.

LA NOBLESSE

AU DÉSERT

« Prends un buisson épineux, me disait un jour l'émir Abd-el-Kader, et pendant une année arrose-le avec de l'eau de rose, il ne donnera que des épines; prends un dattier, laisse-le sans eau, sans culture, et il produira toujours des dattes. » Suivant les Arabes, la noblesse est ce dattier, et la plèbe est ce buisson d'épines.

En Orient, on croit aux puissances du sang, à la vertu des races; on regarde l'aristocratie non-seulement comme une nécessité sociale, mais comme une loi même de la nature. Personne ne songe, comme chez les peuples de l'Occident, à se mettre en révolte contre cette vérité qu'on accepte au contraire avec une placide résignation. « La tête est la tête, la queue est la queue, » vous dit le dernier des bergers arabes. Si le peuple chez qui règne cet axiome a, lui aussi, des chimères dont il est tourmenté, il y a du moins des ambitions dont il ne souffre pas: on ne voit pas comme chez nous des milliers de cervelles s'agiter dans un perpétuel délire pour trouver le moyen de transformer la queue en tête et la tête en queue.

Outre cette noblesse d'origine lointaine et sacrée qui se compose des descendans du prophète (les *chérifs*), il y a chez les Arabes deux noblesses bien distinctes; l'une est la noblesse de religion, l'autre est la noblesse d'épée. Les *marabouts* et les *djouads*, — ainsi s'appellent ces deux races d'hommes qui tirant leur éclat, les uns de la piété, les autres du courage, ceux-ci du combat, ceux-là de la prière, — se poursuivent d'une haine implacable. Les *djouads* font

aux marabouts les reproches qu'on adresse volontiers en tous pays aux ordres religieux qui prétendent à la direction des affaires humaines; ils les accusent d'ambition, d'intrigues, de ténébreuses menées, d'une convoitise perpétuelle pour les biens de la terre qui se cache sous un amour imposteur de Dieu et du ciel. Un de leurs proverbes dit : « De la *zaouïa* (1) il sort toujours un serpent. » Les marabouts, de leur côté, accusent les *djouads* de violence, de rapine, d'impiété. Cette dernière accusation peut mettre entre leurs mains une arme terrible; ils sont vis-à-vis de leurs rivaux ce qu'était le clergé du moyen âge vis-à-vis de cette noblesse laïque qu'un anathème pouvait atteindre derrière le formidable appareil de sa force guerrière. Si les *djouads* peuvent entraîner le peuple par les souvenirs des périls affrontés, du sang répandu, par le prestige militaire, les marabouts sont armés de la toute-puissance des croyances religieuses sur l'imagination populaire. Plus d'une fois un marabout aimé ou craint par le peuple a mis en péril la domination et la vie même d'un *djied* (2). C'est le *djied* toutefois que nous nous proposons de peindre aujourd'hui, parce que nous voulons conduire au désert les esprits qui aiment à suivre nos excursions, et que la vie du désert est la vie guerrière par excellence. Pour montrer sur-le-champ à nos lecteurs ce qu'est un noble du Sahara dans tout l'éclat, tout le bruit, toute l'animation de son existence, il faudrait peindre ce qui se passe sous une grande tente au moment où la journée commence, de huit heures à midi.

La poésie antique a décrit souvent cette foule de cliens qui, à Rome, inondait les portiques d'un palais patricien. Une grande tente au désert est aujourd'hui ce qu'étaient les fastueuses demeures peintes par Horace et Juvénal. Gravement assis sur un tapis avec cette dignité d'attitude qui est le secret des Orientaux, le chef de la tribu accueille tour à tour tous ceux qui viennent invoquer son autorité. Celui-ci se plaint d'un voisin qui a tenté de séduire sa femme, celui-là accuse un homme plus riche que lui qui refuse de s'acquitter d'une dette; l'un veut retrouver des bestiaux qui lui ont été enlevés, l'autre demande protection pour sa fille qu'un époux brutal accable de mauvais traitemens. Quelquefois une femme vient se plaindre elle-même de son mari qui ne l'habille pas, la nourrit mal, et lui refuse ce que les Arabes, dans l'énergique originalité de leur langage, appellent *la part de Dieu*. Ce dernier cas se présente fréquemment. Ce ne sont jamais, il est vrai, des femmes appartenant aux classes élevées

(1) *Zaouïa*, établissemens religieux qui renferment ordinairement une mosquée, une école et les tombeaux de leurs fondateurs.

(2) *Djied*, singulier de *djouad*.

qui viennent produire au grand jour les secrètes misères de l'intérieur conjugal; mais la femme du peuple, lorsqu'elle réclame les conséquences du mariage, est persuadée qu'elle est armée d'un droit, qu'elle obéit à un devoir, et se présente avec l'intrépidité que lui donne la conscience d'être sous la double protection de la religion et de la loi.

La première vertu d'un chef, c'est la patience. Celui que viennent assaillir ces réclamations diverses prête à chacun une oreille attentive. Il s'étudie à guérir les plaies de toute nature qu'on lui découvre. « L'homme qui est au pouvoir, dit une sentence orientale, doit imiter le médecin, qui n'applique pas à tous les mêmes remèdes. » Dans ces lits de justice, qui rappellent la manière primitive dont nos anciens rois traitaient les intérêts privés de leurs sujets, le chef arabe emploie tout ce que Dieu a mis de sagesse dans son intelligence et de force dans sa volonté. Aux uns il donne des ordres, aux autres des conseils. Il n'est personne à qui il refuse ou ses lumières ou son appui.

Le chef arabe n'a pas seulement besoin de la qualité que Salomon demandait au Seigneur; il faut qu'à la sagesse il réunisse la générosité et la bravoure. Le plus grand éloge qu'on puisse faire de lui, c'est de dire qu'il a « le sabre toujours tiré, la main toujours ouverte. » Cette charité un peu fastueuse, mais d'un caractère noble et touchant toutefois, dont la loi musulmane fait une obligation à tous les croyans, il faut qu'il la pratique sans cesse. Sa tente doit être le refuge des malheureux, nul ne doit mourir de faim auprès de lui, car le prophète a dit :

« Dieu n'accordera sa miséricorde qu'aux miséricordieux. Croyans, faites l'aumône, ne fût-ce que de la moitié d'une datte. Qui fait l'aumône aujourd'hui sera rassasié demain. »

Si le guerrier a perdu le cheval qui faisait sa force,si une famille s'est vu enlever les troupeaux qui la faisaient vivre, c'est au chef, toujours au chef, qu'on s'adresse. Le désir du gain ne doit jamais être une préoccupation de son esprit. Le noble arabe, qui, sous tant de rapports, rappelle le seigneur du moyen âge, diffère essentiellement de nos chevaliers par son aversion pour le jeu. Jamais les dés ni les cartes ne charment les loisirs de la tente. Un chef arabe ne peut ni jouer ni faire des prêts usuraires. La seule manière dont il fasse valoir quelquefois son argent, c'est une participation indirecte à une entreprise commerciale. Il donne à un marchand une somme, le marchand trafique, puis, au bout de quelques années, partage avec son prêteur les bénéfices qu'il a recueillis.

Il ne faut pas croire toutefois que la richesse soit en mépris chez

les Orientaux. Là, comme partout, elle est au contraire une des conditions indispensables du pouvoir. Qui tombe dans la pauvreté tombe aussi bien vite dans l'obscurité, et qui arrive à la fortune entre dans la voie des honneurs; mais pour suivre la carrière de l'ambition, c'est par le bras plutôt que par l'industrie qu'il faut s'enrichir. Quand un guerrier a fait nombre de *razzias* qui lui ont conquis en même temps de l'argent et de la gloire, on l'appelle *Ben Deraou* (le fils de son bras), et il peut aspirer aux premières dignités de sa tribu. Ceci nous ramène à cette qualité qui doit être le fond même de l'âme chez un noble, à la bravoure.

« Rien, disait Abd-el-Kader, ne rehausse mieux que le sang l'éclatante blancheur d'un bernous. » Le chef arabe doit, comme nos capitaines d'autrefois, être le plus vaillant de ses hommes d'armes. Il faut qu'aux fêtes de la guerre on le distingue comme aux *fantasias*. Son influence serait à tout jamais perdue si on pouvait soupçonner son cœur d'une faiblesse, et c'est la réalité, non l'apparence, que les Arabes savent apprécier. Ils admirent une âme fortement trempée, non un extérieur de géant ou d'athlète. C'est ici le cas de combattre le préjugé répandu généralement, qu'une haute stature et la force corporelle produisent sur eux une vive impression. Il n'en est pas ainsi : ils veulent qu'on soit robuste, insensible à la soif, à la faim, apte à supporter les plus rudes fatigues; mais ils ne font pas grand cas d'une taille élevée, d'une force musculaire semblable à celle de nos hercules de foire ou de nos portefaix. Ce qu'ils estiment, c'est l'agilité, l'adresse et la bravoure; peu leur importe qu'on soit grand ou petit, et souvent même, en regardant quelque colosse que l'on vante devant eux, on les entend répéter cette exclamation sentencieuse : « Que nous fait la taille et que nous fait la force? Voyons le cœur : ce n'est peut-être là qu'une peau de lion sur le dos d'une vache! »

Malgré cette admiration pour le courage, le point d'honneur n'existe pas cependant chez les Arabes comme parmi nous. Pour eux il n'y a aucune lâcheté à se retirer devant le nombre, même à fuir devant un ennemi plus faible que soi, quand on n'a point d'intérêt à vaincre. Les Arabes rient souvent entre eux de nos scrupules chevaleresques. Tout en aimant les courses effrénées des chevaux et le bruyant langage de la poudre, ils veulent que leurs combats aient le plus possible un but de pratique utilité. Pleins d'ardeur quand la fortune les guide, ils se dispersent et disparaissent aussitôt qu'elle les trahit. Aussi, dans leurs jugemens sur la bravoure, maintes différences essentielles existent entre eux et nous. Leur estime pour le courage ne les pousse pas à des excès de sévérité envers ceux à qui manque cette vertu. Jamais un lâche n'obtiendra des dignités dans

sa tribu, mais il n'y sera pas un objet de mépris. On dira de lui tout simplement avec cette absence de colère que le fatalisme produit souvent : « Dieu n'a pas voulu qu'il fût brave, il faut le plaindre et non le blâmer. » On exige cependant que l'homme faible de cœur rachète ses défaillances par la prudence de ses conseils et surtout par une constante générosité.

La forfanterie est traitée avec plus de mépris que la crainte. « Si tu dis que le lion est un âne, va lui mettre un licol; » ainsi s'exprime un proverbe oriental qui trouve une fréquente application. Malgré les ardeurs de leur sang et les hyperboles de leur langue, les Arabes veulent au courage cette dignité du silence dont ils font tant de cas. Ils n'ont rien sous ce rapport des nations qu'ils ont combattues au temps du Cid, ils n'en ont rien non plus sous le rapport des luttes individuelles. Chez eux, les combats particuliers sont inconnus. Une tradition, qui peut-être remonte aux croisades, dit bien pourtant qu'autrefois des chefs illustres se sont battus en combat singulier; mais les plus anciens dans les tribus n'ont sur de pareils faits aucuns souvenirs personnels. Quand un homme vous a offensé, on se venge comme au XVIe siècle, par l'assassinat. On trouve des gens de large conscience et de complaisante humeur qui, à des prix très modérés, vous débarrassent de votre ennemi. Toutefois, quand on est plus avare de son or que de sa vie, quand on a la main prompte à frapper et la bourse lente à s'ouvrir, on épie une occasion de tomber soi-même sur celui dont on a reçu une injure. On le tue ou on est tué; si on succombe, on lègue souvent à un autre la dette du sang, car, pour ne pas être sous la sauvegarde du duel, la vengeance n'en est pas moins debout et florissante chez les Arabes. Elle passe souvent de génération en génération. Là on retrouve ces querelles de races qui ont rougi autrefois le pavé des villes italiennes et ensanglantent encore aujourd'hui le sol d'une île française.

Les causes les plus générales de la vendetta arabe sont les discussions pour les eaux, les pâturages, les limites, — le rapt d'un jeune femme ou d'une jeune fille, — le meurtre d'un mari jaloux, d'un rival préféré, d'une femme qui n'aura pas dit oui, — les rivalités quelconques entre les chefs, dont les parens d'abord, les amis et les cliens ensuite, la tribu tout entière et les tribus alliées enfin épousent la querelle. Par cela même que le duel est inconnu chez les Arabes, il arrive que les querelles individuelles s'y vident par l'assassinat, et que de proche en proche incessamment alimentées, les haines s'éternisent. Par contre, il est remarquable que la vendetta tend à s'effacer des mœurs d'un peuple, comme en Corse et en Italie, à mesure que le duel y est accepté. Le duel aurait en cela rendu un immense service à la société, puisqu'il aurait substitué le combat

loyal face à face au meurtre par surprise. S'il met du reste en deuil quelques familles, il ne leur lègue pas du moins, comme la vendetta, le point d'honneur douteux des éternelles représailles.

La vendetta est donc individuelle ou générale, selon que les intérêts lésés sont eux-mêmes individuels ou généraux. Si, pour une cause quelconque, il y a eu mort d'homme dans une tribu du fait d'un chef ou même d'un subalterne d'une tribu voisine, le meurtrier peut, en payant la *dia* (le prix du sang) aux héritiers de la victime, éteindre légalement l'affaire. La *dia*, c'est le *Wehrgeld* des Germains, avec cette différence qu'en outre de son caractère de légalité elle a pris chez les Arabes, dès son origine même, un caractère religieux.

Au dire des *tolbas*, elle remonterait à l'aïeul de Mohamed, Abd-el-Mettaleb, et serait la cause indirecte de la naissance du prophète. Abd-el-Mettaleb, chef de la tribu des Koréischites, n'avait pas d'enfant, et dans son désespoir il fit cette prière à son Dieu : « Seigneur, si vous me donnez dix garçons, je jure de vous en immoler un en action de grâces. » Dieu l'entendit et le fit père dix fois. Abd-el-Mettaleb, fidèle à son vœu, remit au sort à décider quelle serait la victime, et le sort choisit Abd-Allah; mais la tribu s'élevant contre ce sacrifice, il fut décidé par les chefs qu'au lieu d'Abd-Allah, dix chameaux seraient mis pour enjeu, que le sort serait de nouveau consulté jusqu'à ce qu'il se prononçât pour l'enfant, et qu'autant de fois qu'il se prononcerait contre lui, dix chameaux seraient ajoutés aux premiers. Abd-Allah ne fut racheté qu'à la onzième épreuve, et cent chameaux furent immolés à sa place. Quelque temps après, Dieu manifesta qu'il avait accueilli favorablement cet échange, car d'Abd-Allah il fit naître Mohamed, son prophète, et depuis cette époque la *dia*, le prix du sang d'un Arabe, fut fixée à cent chameaux. On conçoit cependant que ce prix élevé subit des modifications selon les circonstances.

Il est presque sans exemple qu'un meurtrier qui a payé la *dia* soit autrement poursuivi, et que les parens du mort, ses enfans même, n'acceptent pas franchement cette satisfaction; mais s'il est trop pauvre pour la payer, ou si le gouvernement a jugé à propos de se saisir de l'affaire, il est condamné à la peine du talion : œil pour œil, dent pour dent, vie pour vie. Quand j'étais consul de France à Mascara, auprès de l'émir Abd-el-Kader, en 1837, j'ai eu la trise occasion que voici, de voir appliquer la peine du talion dans toute sa rigueur.

Deux enfans s'étant pris de querelle dans la rue, leurs pères intervinrent, et d'injures en menaces, s'animant peu à peu, l'un d'eux dégaîna son couteau et en frappa son adversaire, qui tomba mort. Il

avait cinq blessures, l'une au sein droit, l'autre au sein gauche, deux dans le ventre et la cinquième dans le dos. J'insiste à dessein sur ces détails.

La foule était accourue et avec elle des *chaouchs* qui se saisirent du meurtrier et le conduisirent chez le *hakem* de la ville. Les *aoulamas* s'assemblèrent aussitôt et se constituèrent en tribunal. En moins d'une demi-heure les témoins furent entendus, et le coupable fut condamné à subir la peine du talion de la main du frère de sa victime. Sur un signe du cadi, deux *chaouchs* lui garrotèrent les poignets avec une corde en *alfa,* se placèrent l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, et, précédés de l'exécuteur, le conduisirent sur la place du marché, encombrée ce jour-là de deux ou trois mille Arabes. Quelque horrible que dût être le drame étrange qui allait s'accomplir, il était pour moi l'occasion d'une étude curieuse à faire, et je parvins à surmonter l'instinctive répugnance que j'avais eue de prime-abord à y assister.

Quand j'arrivai, les *chaouchs,* jouant du bâton au milieu de la foule, l'avaient rejetée sur les limites d'un grand cercle autour duquel elle se pressait, et dont le centre était occupé par l'exécuteur et le condamné, l'un son couteau à la main, l'autre calme et comme indifférent à ce qui allait se passer.

Aux termes du jugement, le meurtrier devait mourir d'autant de coups qu'il en avait donnés, et les recevoir dans le même ordre et dans les mêmes parties du corps que les avait reçus sa victime. Quand tout fut prêt, et les préparatifs s'étaient bornés à la simple mise en scène que je viens de décrire, un *chaouch* leva son bâton : c'était le signal. L'homme au couteau fondit aussitôt sur le patient et le frappa d'abord au sein droit, puis au sein gauche, mais sans atteindre le cœur sans doute, car le malheureux lui criait : « Frappe! frappe! mais ne crois pas que ce soit toi qui me tues; il n'y a que Dieu qui tue ! »

Cependant le supplice continuait avec acharnement, et le supplicié, dont les entrailles s'échappaient avec des flots de sang de deux nouvelles blessures qu'il venait de recevoir dans le ventre, continuait d'injurier son bourreau.

Restait un dernier coup à frapper : le blessé se retourna de lui-même, et la lame du couteau disparut tout entière dans ses reins. Il chancela, mais ne tomba point. « C'est assez! c'est assez! cria la foule. Il n'a donné que cinq coups de couteau, et il ne doit pas en recevoir davantage. » L'exécution était en effet terminée, et le malheureux qui venait de la subir eut encore assez de force pour regagner à pied sa maison. Le médecin du consulat, M. Varnier, y arriva presque au même instant, et pendant qu'il rapprochait par la suture

les lèvres béantes des deux plaies que le malade avait au ventre : « Oh! je t'en prie, lui disait celui-ci, guéris-moi! On dit que tu es un grand médecin; prouve-le : guéris-moi; que je puisse tuer ce chien! » Mais tout fut inutile; le malheureux mourut dans la nuit.

Si le meurtrier est au contraire un homme de grande tente, assez puissant pour que sa tribu ait des ménagemens à garder avec lui, et qu'il refuse le prix du sang, il paiera ce refus tôt ou tard de sa vie, qu'à défaut de la justice la vendetta saura bien atteindre; mais de sa mort naîtra la guerre, ainsi que je l'ai dit. Les exemples de vendetta que je pourrais citer sont nombreux, et celui qui va suivre, par cela même qu'il est emprunté aux mœurs d'une tribu saharienne, les Chamba, et d'une population du grand désert, les Touareg, séparées l'une de l'autre par un espace de deux cents lieues, donnera une idée plus juste de ces entêtemens de la haine, de cette soif de la vengeance, qui toujours se traduisent par les mêmes actes de violence.

Un parti de Chamba, commandé par Ben-Mansour, chef d'Ouergla, surprit, près du Djebel-Baten, quelques Touareg abreuvant leurs chameaux dans l'Oued-Mia, sous la conduite de Kheddache, chef du Djebel-Hoggar. Une haine implacable et dont la cause première est inconnue, tant elle est ancienne, divise les Chamba et les Touareg; ces derniers sont d'ailleurs en état perpétuel de vendetta avec les Sahariens, soit parce qu'ils sont Berbères et non pas Arabes, soit parce qu'ils prélèvent un droit de passage sur les caravanes du Soudan.

Un combat acharné s'engagea donc sans préliminaire, et les Touareg furent mis en fuite, laissant morts dix des leurs, au nombre desquels était leur chef, dont ils trouvèrent quelques jours après le corps décapité. Ben-Mansour en avait emporté la tête et l'avait exposée, comme un trophée de sa victoire, sur l'une des portes d'Ouergla. A cette nouvelle, il y eut deuil dans le Djebel-Hoggar, et l'on y jura ce serment : « Que ma tente soit détruite, si Kheddache n'est pas vengé! »

Kheddache laissait une veuve d'une grande beauté, nommée Fetoum, et un jeune enfant. Selon la coutume, Fetoum devait commander avec l'aide du conseil des grands, en attendant que son fils eût l'âge du pouvoir. Or un jour que les grands étaient rassemblés dans sa tente : « Mes frères, leur dit-elle, celui de vous qui me rapportera la tête de Ben-Mansour m'aura pour femme, » et le soir même toute la jeunesse de la montagne, armée en guerre, venait lui dire : « Demain nous partirons avec nos serviteurs pour aller chercher ton présent de noce. » A la pointe du jour en effet, trois cents Touareg, commandés par Ould-Biska, cousin de Kheddache, se mi-

rent en marche vers le nord; mais à peine avaient-ils pris position à la première halte, qu'ils virent accourir sur leurs derrières une dizaine de chameaux montés, entre lesquels on en distinguait un plus agile et plus richement harnaché que les autres. On le reconnut à l'instant pour celui de Fetoum, et c'était Fetoum en effet, qui venait se joindre à la petite armée. On la salua par des acclamations, car, et peut-être l'avait-elle fait à dessein, elle semblait venir là tout exprès pour tenir plus promptement sa promesse.

On était au mois de mai, tous les ravins avaient de l'eau, tous les sables des herbes; la saison était favorable; à la halte du huitième jour, des éclaireurs vinrent annoncer qu'une forte fraction des Chamba, commandée par Ben-Mansour, dirigeait ses troupeaux vers les pâturages de l'Oued-Nessa. Cependant les Chamba, avertis eux-mêmes de l'approche des Touareg, avaient tourné brusquement vers le nord et gagné l'Oued-Mezab; mais ce mouvement de retraite fut bientôt signalé, et par une marche forcée d'un jour et d'une nuit les Touareg vinrent s'embusquer dans les ravins et les broussailles, à quelques lieues seulement de leurs ennemis, cette fois sans défiance. Ils s'y reposèrent toute la journée, et la nuit venue ils reprirent la plaine au trot allongé de leurs chameaux. A minuit enfin, les aboiemens de leurs chiens trahirent le douar qu'ils cherchaient. Un instant après, au signal donné par Ould-Biska, tous les cavaliers s'élancent en criant le cri de la guerre. De tous les Chamba, cinq ou six seulement s'échappèrent, encore l'un d'eux fut-il atteint par Ould-Biska, qui, d'un coup de sa longue lance, le frappa dans les reins. Emporté par sa jument, le malheureux cavalier, trébuchant, chancelant, accroché à sa selle, fit encore quelques pas; mais il s'affaissa bientôt sur lui-même et roula sur le sable, entraînant dans sa chute un enfant de sept ou huit ans qu'il avait jusque-là caché sous son bernous.

— Ben-Mansour! Ben-Mansour! connais-tu Ben-Mansour? demanda Ould-Biska.

— C'était mon père, et le voici! lui répondit l'enfant calme et debout auprès de son cadavre.

Fetoum arrivait au même instant, suivie, entourée, pressée d'un groupe de Touareg.

— C'est moi qui l'ai tué! lui cria Ould-Biska.

— Et il sera fait selon ma parole, lui répondit Fetoum; mais prends ton poignard, finis d'ouvrir le corps du maudit, arraches-en le cœur et jette-le aux chiens.

Pendant qu'Ould-Biska, les genoux à terre, courbé sur le cadavre, procédait à l'exécution de cet ordre, Fetoum, les lèvres contractées, tremblantes d'un tremblement nerveux, se repaissait avidement de

ce spectacle horrible. Et quand enfin les *slougui* eurent achevé leur affreux repas, Fetoum, dont la vengeance était satisfaite, sans tenir compte du butin que ses serviteurs entassaient et des troupeaux épars qu'ils cherchaient à rassembler, remonta sur son mahari et donna le signal de la retraite. Quant au fils de Ben-Mansour, il fut épargné; mais on l'abandonna sur place. Il y resta deux jours à pleurer avec la faim, la soif et le soleil, et le troisième il fut trouvé par des bergers et ramené à Ouergla, où il était encore en 1845. Ainsi les chiens des Touareg ont mangé le cœur du chef des Chamba, et l'on conçoit qu'entre eux ce soit à jamais le sujet d'une guerre sans trève ni merci.

Je n'insisterai pas davantage sur ces mœurs d'une si sauvage énergie. Comme contraste, j'aime mieux aborder quelques tableaux de famille, à commencer par le respect dont l'autorité paternelle est entourée chez les Arabes. Tant que l'enfant est en bas-âge, la tente lui appartient, son père est en quelque sorte le premier de ses esclaves, ses jeux sont les délices de la famille, ses caprices sont la vie et la gaieté du foyer; mais aussitôt qu'il est devenu nubile, on lui enseigne la déférence, il ne peut plus parler devant son père ni assister aux mêmes réunions que lui. Ce respect absolu auquel il est tenu vis-à-vis du chef de sa famille, il le doit également à son frère aîné. Cependant, malgré leur sévérité aristocratique, les mœurs arabes n'atteignent pas à la sombre rigueur qu'avaient à Rome les mœurs patriciennes. Ainsi un père ne condamnerait son fils à mort que s'il avait déshonoré sa couche, dans tout autre cas il se bornerait à l'exclure de sa présence.

Nous avons esquissé rapidement et en larges traits le caractère de la noblesse arabe, essayons maintenant de reproduire dans quelques-uns de ses momens les plus solennels la vie même d'un noble.

Le jour où un enfant naît dans une grande tente, c'est une immense joie. Chacun vient trouver le père du nouveau-né, et lui dire : « Que ton fils soit heureux. » Tandis que les hommes se pressent autour du père, la mère aussi reçoit des visites. Les femmes de la tribu se rendent auprès d'elle. Hommes et femmes ont les mains pleines de présens. Les dons sont proportionnés aux fortunes. Depuis les chameaux, les moutons et les vêtemens précieux jusqu'aux grains et aux dattes, tous les trésors du désert abondent sous la tente que Dieu vient de bénir. Celui qui reçoit tous ces témoignages d'affection et de respect est obligé d'exercer une large hospitalité. Quelquefois pendant vingt jours il nourrit et festoie tous ses visiteurs. Les fêtes ont dans le désert le caractère de grandeur inhérent à tout ce qui se passe sur ce solennel théâtre de la vie primitive. Aussitôt que l'enfant commence à se développer, on lui apprend à lire et à

écrire, ce qui est une innovation chez les *djouads*. Autrefois le marabout seul pratiquait la culture des lettres. L'homme d'épée, comme nos barons du moyen âge, avait tout savoir en mépris : il lui semblait qu'en cultivant son esprit, on portait une atteinte à l'énergie de son cœur; mais depuis qu'ils ont vu chez les derniers de nos soldats des connaissances qui laissent intacte la bravoure, les Arabes ont changé de pensée; puis ceux qui ont pris le parti de nous servir se sont aperçus que l'instruction était un titre à nos faveurs. Nombre d'entre eux enfin se sont dit avec une résignation mélancolique ces paroles que j'ai recueillies un jour : « Autrefois nous pouvions vivre avec l'ignorance, car le calme et le bonheur étaient parmi nous; mais dans ces temps de perturbation que nous sommes obligés de traverser, il faut que la science nous vienne en aide. » Ainsi notre influence accomplit lentement jusqu'au sein du désert cette œuvre civilisatrice dont on parle parmi nous quelquefois avec trop de découragement, quelquefois avec trop de légèreté.

La culture des lettres ne fait point négliger dans l'éducation arabe l'exercice du cheval ni le maniement des armes. Aussitôt qu'un enfant peut se tenir sur un coursier, on lui fait monter des poulains d'abord, puis des chevaux. Quand il commence à se former, on le mène à la chasse, on le fait tirer à la cible, on lui apprend à enfoncer la lance dans les flancs du sanglier. Lorsqu'il atteint seize ou dix-huit ans, lorsqu'il connaît le Coran et peut pratiquer le jeûne, on le marie. Le prophète a dit : « Mariez-vous jeunes; le mariage dompte le regard de l'homme et règle la conduite de la femme. »

Jusqu'à cette époque, la tendresse paternelle a veillé sur la pureté de ses mœurs avec une vigilance de tous les instans. On ne l'a jamais laissé seul; un précepteur ou des domestiques ont toujours accompagné ses pas. On a écarté de lui les hommes d'une vie dissolue et les femmes d'une conduite abandonnée. Il doit apporter à celle qu'on lui donne pour compagne un corps robuste et une âme où la souillure ne soit jamais entrée. On lui choisit une jeune fille d'une naissance égale à la sienne, d'une réputation intacte, et, s'il se peut, d'une grande beauté. Ce sont les femmes de sa famille qui s'assurent de ce point. On leur permet un examen dans les tentes où résident les filles à marier. On le fiance d'abord, et puis les noces ont lieu.

Le premier jour de ces fêtes, qui, semblables à celles de la naissance, ont une longue durée, est le jour de l'enlèvement (*nhar refonde*). Quatre ou cinq cents cavaliers magnifiquement vêtus, montés sur leurs plus beaux chevaux, munis de leurs armes les plus précieuses et conduits par les parens de l'époux, se rendent à la tente de l'épousée. Des femmes voilées montées sur des chameaux et sur des

mules les accompagnent. On choisit pour cette heureuse mission les plus jeunes et les plus jolies filles de la tribu. La route, qui dure quelquefois trois journées, est une *fantasia* continuelle. Les chevaux galopent, la poudre résonne, et les femmes jettent au vent ce long cri d'amour et de joie qui remplit d'un attendrissement indicible l'âme des enfans du désert.

Quand ce cortége triomphal arrive, le père de la fiancée se présente : « Soyez les bienvenus, dit-il, ô les invités de Dieu ! » Et ce sont des repas, des réjouissances jusqu'au lendemain, où l'on se met en marche de nouveau. Cette fois la mariée est dans la troupe, montée sur une mule ou sur une chamelle richement caparaçonnée. Elle n'a pas dit adieu à son père. Un sentiment un peu raffiné de pudeur lui interdit de paraître devant lui au moment où sa condition va changer. Il lui a été également défendu de voir ses frères aînés. Sa vie de jeune fille est finie; désormais c'est à une autre famille qu'elle appartient. Au moment du départ, sa mère l'embrasse tendrement et lui dit :

« Vous allez quitter ceux dont vous êtes sortie, vous allez vous éloigner du nid qui vous a si longtemps abritée, d'où vous vous êtes élancée pour apprendre à marcher, et cela pour vous rendre chez un homme que vous ne connaissez pas, à la société duquel vous n'êtes pas habituée. — Je vous conseille d'être pour lui une esclave, si vous voulez qu'il soit pour vous un serviteur. — Contentez-vous de peu. Veillez constamment sur ce que ses yeux pourraient voir, et que ses yeux ne voient jamais d'actions mauvaises. — Veillez à sa nourriture, veillez à son sommeil; la faim cause l'emportement, l'insomnie donne la mauvaise humeur. — Ayez soin de ses biens, traitez avec bonté ses parens et ses esclaves. Soyez muette pour ses secrets. — Lorsqu'il sera joyeux, ne vous montrez pas chagrine. — Lorsqu'il sera chagrin, ne vous montrez pas joyeuse.

« Dieu vous bénira ! »

Pendant que s'accomplit ce voyage nuptial, le fiancé a préparé une tente richement ornée qu'il a placée sous la surveillance de quelques amis. C'est là qu'entre la mariée avec sa mère et ses parentes. On lui offre un repas recherché, et autour d'elle se célèbre une fête où depuis la poudre jusqu'à la musique on a réuni tout ce qui entretient la joie au désert. A dix heures du soir, le mari se glisse dans la tente, devenue déserte et silencieuse. Le lendemain matin, la mère de la mariée reçoit des mains de l'époux la chemise de sa fille. Elle étale aux yeux de tous ce trophée et dit à l'épouse fière et honteuse à la fois : « Que Dieu te donne la force et la santé! Tu n'as pas trompé nos espérances, tu es une brave fille, tu n'as jamais jauni notre figure. »

Les fêtes d'un mariage se prolongent souvent pendant trois jours

et trois nuits. Elles recommencent toutes les fois que le mari prend une nouvelle femme. La loi permet à un chef arabe d'avoir quatre femmes à la fois; mais ce nombre ne suffit pas à contenter les désirs de ces natures mobiles et voluptueuses. C'est en vain que, par une coutume qui rappelle les mœurs bibliques, l'époux musulman peut associer des concubines à ses femmes légitimes : cette tolérance est insuffisante encore. Il faut que le divorce vienne au secours d'insatiables et incessans appétits. On cite tel chef arabe qui a eu douze ou quinze femmes légitimes. La paix, comme on peut se l'imaginer, est loin de régner dans des intérieurs où la loi souffre de pareils élémens de désordre. Quelquefois la tente est divisée en deux parties. Une chambre est exclusivement réservée pour les femmes, une autre appartient au mari; celle-là reçoit à son tour chacune des femmes qu'il choisit pour la compagne de ses nuits. Cependant cette disposition est rare; l'amour polygame, enfermé dans une seule pièce, est d'habitude obligé de se passer et du mystère et de la pudeur. Aussi arrive-t-il sans cesse que des jalousies terribles naissent secrètement, grandissent peu à peu et finissent par éclater. Souvent une femme aimée entre toutes ses compagnes est atteinte d'un mal mystérieux; elle se flétrit, elle languit et meurt; un poison préparé par la main d'une rivale est entré dans ses veines. C'est le côté sinistre des mœurs orientales. Le crime s'y accouple à la volupté.

Un fait prouve le rôle immense que jouent les femmes dans l'existence des musulmans. Dites à un Arabe qu'il est un lâche, il supportera cette injure. S'il est lâche, c'est que Dieu l'a voulu. Traitez-le de voleur, il sourira; le vol à ses yeux est quelquefois une action méritoire. Appelez-le *tahan*, mot que le langage de Molière pourrait seul traduire avec une concise énergie, et vous allumerez dans son âme une colère qui ne pourra s'éteindre que dans le sang. Le seul homme auquel un Arabe ne doit jamais pardonner, c'est celui qui a donné le droit de lui jeter un jour au visage cette épithète malencontreuse.

Aussitôt qu'il est marié, le noble du désert entre dans une vie nouvelle, dans une sphère d'action personnelle. Il est émancipé, non point absolument toutefois s'il n'est pas chef de tente, s'il n'est pas maître de son bien, si son père vit encore. Cependant, même dans ces conditions, il comptera dorénavant dans sa tribu comme homme de bras et de conseil, et il achèvera par expérimentation cette éducation de grand seigneur, jusqu'alors ébauchée par l'habitude des bons exemples et des bons avis. Il a déjà ses cliens, ses chevaux, ses *slougui* (lévriers), ses faucons (oiseaux de race), tout son équipage de guerre et de chasse.

Ses cliens sont les jeunes gens de son âge, les courtisans de son

avenir; — ses chevaux ont été choisis parmi ceux qui portent bonheur (*mesaoudin*) et de la généalogie la plus vraie; — ses *slougui*, il les a nourris de dattes écrasées dans du lait, du kouskoussou de ses repas: il les a dressés lui-même, et tandis que les chiens roturiers de la tribu aboient la nuit aux hyènes et aux chacals, les *slougui* couchent à ses pieds sous la tente et jusque sur son lit; — ses faucons ont été élevés sous ses yeux par son fauconnier (*biaz*), et lui-même a eu soin de les habituer à son cri de lancer et de rappel.

Dans ses équipages de guerre et de chasse se pressent les fusils de Tunis ou d'Alger, damasquinés, montés en argent, et dont le bois est incrusté de nacre ou de corail, les sabres de *fass* aux fourreaux d'argent ciselés, les selles brodées or et soie sur velours ou sur maroquin. Pour compléter l'équipement, nommons encore la sabretache (*djibira*) ornée de peau de panthère, les éperons (*chabir*) argentés, incrustés de corail; le *medol*, haut et large chapeau de paille, empanaché de plumes d'autruche; la cartouchière (*mahazema*) en maroquin piqué de soie, d'or et d'argent.

Un jour, quand son père aura payé *la contribution que Dieu frappe sur toutes les têtes*, cette vaste tente (*kheima*) sera sienne, avec tous ses meubles de luxe, tapis, coussins de repos, sacs à bijoux, tasses en argent, provisions de chasse, de guerre et de bouche pour toute la famille, au nombre de vingt-cinq ou trente, maître et serviteurs. A lui seront encore cet étalon et ces jumens entravés en vue de la tente, ces huit ou dix nègres et négresses, ces dépôts de blé, d'orge, de dattes, de miel, prudemment placés à l'abri d'un coup de main dans un *kueseur* (village), ces huit ou dix mille moutons, ces cinq ou six cents chameaux dispersés au loin dans les pâturages sous la garde de bergers errant avec eux. Sa fortune alors pourra être évaluée à 25 ou 26,000 douros (125 ou 130,000 francs).

A l'âge où nous l'avons laissé, dix-neuf ou vingt ans, il n'a point encore à se préoccuper de la gestion de cette fortune. C'est un homme de plaisir aujourd'hui. En temps de paix, à cheval, suivi de ses amis et de quelques serviteurs, montés sur des chameaux, qui tiennent en laisse ses lévriers ou même les portent devant eux, quand il se rendra aux pâturages éloignés pour visiter les troupeaux, ce sera l'occasion d'une chasse à l'autruche, à la gazelle, au *begueur el ouhache*, selon le terrain et la saison. Ses éclaireurs, lancés à la découverte, ont-ils signalé des autruches, les chasseurs, gagnant l'espace, les enlaceront dans un cercle d'abord immense, et qui se resserrera peu à peu jusqu'à ce que, les ayant en vue, on se lance sur elles à fond de train en jetant le cri de chasse. Chacun choisit sa victime, la suit dans les mille tours et détours de sa course désordonnée, l'atteint

alors que, battant des ailes pour aider à ses jambes, elle est forcée, et l'achève d'un coup de bâton sur la tête, car une balle ensanglanterait et souillerait le plumage.

Si ce sont des gazelles, qui souvent, tant elles sont nombreuses, semblent de loin le troupeau d'une tribu, les cavaliers se dirigent vers elles pendant que les serviteurs qui les suivent serrent la gueule aux chiens pour les empêcher de crier. A un quart de lieue de distance, on les lâche en les excitant de la voix : « Mon frère! mon ami! elles sont là! les vois-tu? » Derrière viennent les chasseurs au petit galop; mais les gazelles ont pris la fuite, et ce n'est qu'après une course éperdue de deux ou trois lieues que les lévriers entrent dans le troupeau, dont les cavaliers, cette fois lancés à toute bride et dispersés en demi-cercle, font refluer la masse sur les chiens. Chaque *slougui* a fait choix d'un des plus beaux mâles. Celui-ci bondit, s'élance, revient sur son ennemi, le combat de ses cornes, le franchit d'un saut; mais bientôt il brame plaintivement et sent ses jambes se raidir. C'est son cri de mort : d'un coup de dent sur la nuque, l'impitoyable lévrier lui brise les vertèbres, et le chasseur arrive, qui le saigne *au nom de Dieu!* (*bessem Allah!*)

Mais la chasse aristocratique et seigneuriale par excellence est la chasse au faucon. Le faucon élevé sous la tente, sur un perchoir auquel il est attaché par une élégante lanière de maroquin, est soigneusement nourri par le chef même et dressé par lui. Son capuchon et son harnachement sont historiés de soie, d'or, de filali, de petites plumes d'autruche. Ses entraves sont brodées et ornées de petits grelots d'argent. Aussitôt son éducation achevée par des chasses au leurre, son maître invite ses amis au premier lancer. Tous sont fidèles au rendez-vous, bien montés. Le chef marche en avant un oiseau sur l'épaule, un autre sur le poing garni d'un long gant de peau. « Après un *goum* partant pour la guerre, rien n'est beau, disait Abd-el-Kader, comme le départ pour une chasse au faucon. » Les chevaux hennissent et partent en bondissant, les cavaliers se dispersent dans les broussailles, battent les touffes d'*alfa;* un lièvre part, le faucon est aussitôt décapuchonné, et son maître lui crie : *Ha ou! ha ou!* (le voici!) L'intelligent oiseau pique une pointe à perte de vue, on croirait qu'il veut trahir (s'échapper); mais tout à coup il fond sur sa proie avec la rapidité de l'éclair, il l'étreint dans ses serres et l'étourdit ou même la tue, et lorsque son maître arrive au galop, il le trouve lui dévorant les yeux. Si c'est une *houbara* (outarde) que les chasseurs ont levée, le faucon la suit dans son vol : elle monte, il monte avec elle; tous les deux se perdent un moment dans l'espace hors de la vue des chasseurs attentifs, puis tout à coup on les voit retomber

en tournoyant : l'outarde a les ailes brisées. Son vainqueur la tient sous lui pour que seule, disent les Arabes, elle subisse le choc de cette effroyable chute et l'en préserve.

Ces jeux violens façonnent la noblesse aux travaux de la guerre et de la razzia. Une caravane a-t-elle été pillée, les femmes de la tribu ont-elles été insultées, lui conteste-t-on l'eau et les pâturages; les chefs se réunissent, la guerre est décidée. On écrit à tous les chefs des tribus alliées, et tous arrivent au jour indiqué avec leurs *goums* et leurs fantassins. On se jure solennellement, au nom d'un marabout vénéré, de se prêter mutuelle assistance et de ne faire qu'un seul et même fusil. Le lendemain, sans plus tarder, tout s'ébranle et se met en mouvement, y compris les femmes, montées sur les chameaux, dans des palanquins qui ne sont pas toujours assez discrètement fermés. C'est un pêle-mêle pittoresque de chevaux, de guerriers, de fantassins faisant bande à part. Sur les flancs de la colonne, les jeunes gens les plus ardens s'éparpillent en éclaireurs ou plutôt en chasseurs, car part-il une gazelle, une antilope, une autruche ou même un lièvre, les voici s'élançant à la suite de leurs lévriers, et plus d'un audacieux saura, profitant du désordre, se glisser auprès d'un palanquin où il est attendu, y monter avec l'aide d'un serviteur bien payé, pour n'en redescendre qu'à la nuit, à la première halte.

De son côté, la tribu ennemie fait ses préparatifs; après quatre ou cinq jours de marche, les partis sont en présence. Les éclaireurs se rencontrent les premiers et commencent les hostilités par des injures comme les héros d'Homère; peu à peu le combat s'engage par petites bandes de quinze ou vingt, et bientôt tout s'anime et s'ébranle. La mêlée devient générale : tous les fusils partent à la fois, toutes les bouches se provoquent par des cris et des imprécations, et l'on s'attaque enfin corps à corps à coups de sabre.

L'heure est venue cependant où celle des deux tribus qui a perdu le plus d'hommes, de chefs surtout et de chevaux, est obligée de plier et de se rabattre sur son camp. C'est un sauve-qui-peut désordonné où les plus braves font encore de temps en temps volte-face pour tirer à l'ennemi quelques balles perdues. Il n'est pas rare alors que le chef s'élance en désespéré, le sabre au poing, dans la mêlée, et tombe glorieusement frappé. Après la victoire le pillage : l'un dépouille un fantassin, l'autre un cavalier renversé; celui-ci dispute à celui-là un cheval, à cet autre un nègre, un beau fusil, un yatagan de prix, et grâce à ce désordre, plus d'un vaincu pourra sauver ses femmes, ses chevaux, ses objets les plus précieux.

A la rentrée sur son territoire, la tribu est accueillie par une fête

où l'allégresse se traduit par des festins et des offrandes aux marabouts dont il importe de se ménager les influences. La plus large hospitalité est donnée aux alliés, à qui l'on paie également le prix de leurs services (*zebeur*). On les reconduit ensuite à trois ou quatre heures de marche dans la direction de leur territoire, et l'on se quitte enfin en se renouvelant le serment « de venir au secours les uns des autres le matin, si l'on est demandé le matin, la nuit, si l'on est demandé la nuit. »

A mesure qu'il avance en âge, l'Arabe acquiert plus de gravité; chaque poil blanc de sa barbe le ramène à des idées plus sérieuses; il fréquente plus volontiers les gens de Dieu et se montre envers eux plus généreux; il est plus religieux, on le voit moins souvent à la chasse, aux noces, aux *fantasias*. Ses occupations de chef lui laissent d'ailleurs moins de temps libre : il lui faut rendre la justice, accroître son bien, élever ses enfans, se ménager des alliances. Néanmoins l'esprit chevaleresque de sa jeunesse ne fait que sommeiller en lui : que la poudre parle pour une insulte faite à sa tribu, il ne restera point sous la tente. — Trop heureux, dira-t-il, de mourir en homme au combat, et non pas comme une vieille femme. Certaines grandes familles se vantent hautement de n'avoir point souvenir qu'un seul de leurs ancêtres soit mort dans son lit.

S'il échappe pourtant à cette fin désirée, dès qu'il se sent sous la main de la mort, il fait venir ses amis, car l'amitié chez les Orientaux est conviée à tous les grands actes de l'existence humaine. « Mes frères, leur dit-il, quand il lui est possible de parler, je ne vous reverrai plus en ce monde; mais je n'étais que de passage sur cette terre, et je meurs dans la crainte de Dieu. » Puis il récite la *chehada*, c'est-à-dire l'acte symbolique de la foi musulmane : « Il n'y a qu'un seul Dieu, et Mohamed est l'envoyé de Dieu. » Si sa bouche se refuse à prononcer ces paroles sacrées, un des assistans lui prend la main droite et soulève son index; ce signe, auquel le mourant adhère avec toute l'énergie qui réside encore dans son enveloppe terrestre, est un témoignage rendu à l'unité de Dieu. Quand il a accompli la *chehada*, il peut mourir en paix.

Les pompes humaines ne font point défaut au chef arabe, surtout au guerrier mort en combattant pour sa tribu. On l'enveloppe dans un linceul blanc, et on l'expose sur un tapis dont on a relevé les bords. Les *neddabat*, c'est-à-dire les femmes qui remplacent en Orient les pleureuses antiques, se tiennent autour du mort les joues noircies avec du noir de fumée et les épaules drapées avec des étoffes à tentes ou des sacs en poil de chameau. A quelques pas d'elles, un esclave tient par la bride la jument de guerre ou de *fantasia*, la

favorite du défunt; au *kerbous* de la selle pendent un long fusil, un yatagan, des pistolets, des éperons. Un peu plus loin, les cavaliers jeunes et vieux, muets de douleur, sont assis en cercle sur le sable, leurs *haïks* relevés jusqu'au-dessous des yeux, leurs capuchons et bernous rabattus sur le front.

Les *neddabat* chantent sur un rhythme lugubre les lamentations suivantes :

Où est-il?
Son cheval est venu, lui n'est pas venu;
Son sabre est venu, lui n'est pas venu;
Ses éperons sont là, lui n'est pas là :
Où est-il?

On dit qu'il est mort dans son jour frappé droit au cœur.
C'était une mer de *kouskuessou*,
C'était une mer de poudre;
Le seigneur des hommes,
Le seigneur des cavaliers,
Le défenseur des chameaux,
Le protecteur des étrangers,
On dit qu'il est mort dans son jour.

LA FEMME DU DÉFUNT.

Ma tente est vide,
Je suis refroidie;
Où est mon lion?
Où trouver son pareil?
Il ne frappait qu'avec le sabre,
C'était un homme des jours noirs :
La peur est dans le *goum* (1).

LES NEDDABAT.

Il n'est pas mort, il n'est pas mort!
Il t'a laissé ses frères,
Il t'a laissé ses enfans :
Ils seront les remparts de tes épaules.
Il n'est pas mort, son âme est chez Dieu;
Nous le reverrons un jour.

Après ces lamentations funèbres, les *adjaaïze* (vieilles femmes) s'emparent du cadavre, le lavent soigneusement, lui mettent du camphre et du coton dans toutes les ouvertures naturelles, et l'enveloppent dans un blanc linceul arrosé avec de l'eau du puits de *zem-zem* et parfumé de benjoin. Quatre parens du mort soulèvent alors par les quatre coins le tapis sur lequel il est étendu, et prennent le chemin du cimetière, précédés par l'iman, les marabouts, les *tol-*

(1) *Goum*, réunion de cavaliers.

bas, et suivis par les assistans. Les premiers chantent d'une voix grave : « Il n'y a qu'un seul Dieu! » Les derniers répondent ensemble : « Et notre seigneur Mohamed est l'envoyé de Dieu! »

La résignation calme pour un moment tous les désespoirs, et pas un cri, pas un sanglot ne trouble ces prières communes, ces professions de la foi du défunt, que répète pour lui la pieuse assemblée. Arrivés au cimetière, les porteurs déposent leur fardeau sacré sur le bord de la fosse, et l'iman, après s'être placé à côté du mort, entouré par les marabouts, crie d'une voix forte et sonore le *salat el djenaza* (la prière de l'enterrement) :

« Louange à Dieu qui fait mourir et qui fait vivre!

« Louange à celui qui ressuscite les morts!

« C'est à lui que revient tout honneur, toute grandeur; c'est à lui seul qu'appartiennent le commandement et la puissance. Il est au-dessus de tout!

« Que la prière soit aussi sur le prophète Mohamed, sur ses parens, sur ses amis! O mon Dieu, veillez sur eux et accordez-leur votre miséricorde comme vous l'avez accordée à Ibrahim et aux siens, car c'est à vous qu'appartiennent la gloire et les louanges!

« O mon Dieu, N... était votre adorateur, le fils de votre esclave, c'est vous qui l'aviez créé, qui lui aviez accordé les biens dont il a joui; c'est vous qui l'avez fait mourir, c'est vous qui devez le ressusciter.

« Vous êtes le mieux instruit de ses secrets et de ses dispositions antérieures.

« Nous venons ici intercéder pour lui, ô mon Dieu! délivrez-le des désagrémens de la tombe et des feux de l'enfer; pardonnez-lui, accordez-lui votre miséricorde; faites que la place qu'il doit occuper soit honorable et spacieuse; lavez-le avec de l'eau, de la neige et de la grêle, et purifiez-le de ses péchés comme on purifie une robe blanche des impuretés qui ont pu la souiller. Donnez-lui une habitation meilleure que la sienne, des parens meilleurs que les siens et une épouse plus parfaite que la sienne. S'il était bon, rendez-le meilleur; s'il était méchant, pardonnez-lui ses méchancetés; ô mon Dieu, il s'est réfugié chez vous, et vous êtes le meilleur des refuges! C'est un pauvre qui a été trouver votre munificence, et vous êtes trop riche pour le châtier et le faire souffrir.

« O mon Dieu, fortifiez la voix du défunt au moment où il vous rendra compte de ses actions, et ne lui infligez pas de peine au-dessus de ses forces. Nous vous le demandons par l'intercession de votre prophète, de tous vos anges et de tous vos saints.

« *Amin!* »

Amin! disent les assistans en faisant la génuflexion.

« O mon Dieu, reprend l'iman, pardonnez à nos morts, à nos vivans, à ceux de nous qui sont présens, à ceux de nous qui sont absens, à nos petits, à nos grands; pardonnez à nos pères, à tous nos devanciers, ainsi qu'à tous les musulmans.

« Ceux que vous faites revivre, faites-les revivre dans la foi, et que ceux d'entre nous que vous faites mourir meurent vrais croyans!

« Préparez-nous à une bonne mort; que cette mort nous donne le repos et la faveur de vous voir!

« *Amin!* »

Cette prière terminée, pendant que les *tolbas* disent le *salat el mokteâat*, on descend le cadavre dans la fosse, la figure tournée du côté de La Mecque; on l'y enchâsse avec de larges pierres, et chaque assistant se fait honneur de lui jeter un peu de terre. Les fossoyeurs nivèlent enfin la tombe, et, pour la protéger contre les hyènes et les chacals, la recouvrent de buissons épineux.

C'est le moment du retour, et tout le monde reprend le chemin de la tribu, moins quelques femmes, amies ou parentes du défunt, qui, pleines de douleur, inclinées sur sa tombe, lui parlent, le questionnent, et lui font des adieux comme s'il pouvait les entendre. Mais les *tolbas* et les marabouts s'écrient:

« Allons, les femmes, retirez-vous avec la confiance en Dieu, et laissez le mort s'arranger tranquillement avec Azraïl (1). Cessez vos pleurs et vos lamentations; la mort est une contribution frappée sur nos têtes. Nous devons tous l'acquitter. Il n'y a pas de choix, il n'y a pas d'injustice dans cet événement. Dieu seul est éternel. Quoi! nous accepterions la volonté de Dieu quand elle nous apporte la joie, et nous la refuserions quand elle nous apporte le chagrin! Allons, vos cris sont une impiété. »

Elles comprennent ces paroles, et, les mains sur les yeux, sortent du cimetière, mais en se retournant à chaque pas pour crier leurs derniers adieux à celui qu'elles ne reverront qu'au jour du jugement.

Cette oraison funèbre est celle qui se prononce au désert sur toutes les tombes. La monotonie d'habitude est compagne de la grandeur. Si les mœurs arabes n'ont point de variété, elles sont imposantes et solennelles.

Général E. DAUMAS.

(1) Azraïl est l'ange de la mort. Aussitôt qu'un homme a rendu le dernier soupir, Azraïl est envoyé par Dieu pour établir la balance des bonnes et des mauvaises actions du défunt.

LA SOCIÉTÉ

ET LES

GOUVERNEMENS DE L'HINDOUSTAN

AU XVIᵉ ET AU XIXᵉ SIÈCLE

III.

L'INDE ANGLAISE EN 1854 ET LA NOUVELLE CHARTE DE LA COMPAGNIE.

I. *Ayîn Akbery or the Institutes of the emperor Akber*, translated from the original Persian, by Francis Gladwin; 2 vol. in-8°, Londres, 1800. — II. *The History of India*, by the honourable Mountstuart Elphinstone; 2 vol. in-8°, Londres, 1841. — III. *The History of British India*, by James Mill, with notes and continuation, by H.-H. Wilson; 9 vol. in-8°, Londres, 1841-1849. — IV. *On the Aborigines of India*, by B. H. Hodgson, *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1849. — V. *Some Conjectures on the progress of the Brahminical conquerors of India*, by H. Torrens, *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1850. — VI. *The Administration of the East India Company*, by J.-W. Kaye; 1 vol. in-8°, Londres, 1853. — VII. *Cases illustrative of Oriental Life and the application of English law to India*, etc., by sir Erskine Perry late chief justice (Bombay); 1 vol in-8°, Londres, 1853. — VIII. *Parliamentary Papers respecting India*, 1851-1854, etc.

Ce qu'avait fait le génie d'un homme au XVIᵉ siècle pour les peuples de l'Hindoustan, une grande nation a pour mission de l'accomplir au XIXᵉ siècle. Jamais un dessein providentiel ne s'est peut-être manifesté plus clairement que dans l'enchaînement merveilleux des faits qui, après tant d'oscillations, ont placé la balance des destinées de l'immense famille indienne entre les mains du parlement britannique.

Nous avons décrit ici même la scène où ont figuré tour à tour tant de races diverses et d'hommes éminens; nous avons montré, — l'histoire du XVIIIᵉ siècle à la main, — comment une poignée de soldats au service d'une compagnie de marchands européens avait, sans le savoir et sans le vouloir, décidé au profit de l'Angleterre la plus haute

question politique et commerciale qui eût été débattue depuis Alexandre. Le tableau que nous tracions, il y a plusieurs années déjà (1), de l'étendue, de la population et des ressources de l'empire hindo-britannique ne représente fidèlement aujourd'hui que les traits les plus saillans, les qualités et les défauts (si l'on peut s'exprimer ainsi) les moins incontestables de cette immense combinaison politique dont le parlement et le ministère anglais avaient en quelque sorte abandonné l'avenir à une association unique à ce point de vue dans les annales du monde, — la compagnie des Indes orientales. L'expiration du dernier contrat passé entre le gouvernement anglais et la compagnie (2) laissait à la couronne l'un de ces deux partis à prendre : provoquer le maintien du *statu quo*, ou modifier par un nouveau bill la constitution de l'empire hindo-britannique. C'est à ce dernier parti que les ministres de la reine ont cru devoir s'arrêter, en se bornant toutefois à introduire dans la constitution de l'Inde des modifications d'un caractère évidemment transitoire, et destinées à préparer un nouveau régime qui placerait la société hindoue sous l'administration directe du gouvernement de la reine. Quelques-unes des conséquences que nous avions prévues et indiquées en 1840, comme fatalement liées à la domination de l'Angleterre dans l'Inde, se sont ainsi développées à la suite d'événemens dont l'importance a plutôt dépassé que contredit nos appréhensions. — Quelle est aujourd'hui la situation de l'empire hindo-britannique? Quel est le rôle imposé à l'Angleterre en vertu de l'acte récent qui est venu modifier le gouvernement de l'Inde? L'étude que nous avons faite des institutions d'Akbär (3) nous permettra d'aborder ces deux questions avec une intelligence plus complète des ressources et des vrais intérêts de la société hindoue.

Sous le rapport du territoire et de la population, l'empire hindo-britannique s'est accru, non par suite d'un vain désir de conquête, il est juste de le reconnaître, mais par la force irrésistible des circonstances, qui semblent condamner ce corps gigantesque à grandir irrégulièrement sans relâche, pour s'affaisser un jour peut-être, si ce n'est se briser sous son propre poids.

L'histoire récente de la domination militaire des Anglais dans l'Inde nous la montre entraînée à se développer sans cesse. Les Anglais ont manqué sans doute le but principal que leur politique s'était proposé dans la grande expédition d'Afghanistân; mais nous sommes convaincu qu'on a beaucoup exagéré en Europe l'étendue et les

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1840.

(2) La charte de 1834 a expiré le 30 avril 1854.

(3) Voyez sur le *règne* et les *institutions* d'Akbär les livraisons du 1[er] décembre 1853 et du 1[er] juillet 1854.

conséquences du désastre. Les causes de ce naufrage partiel sont aujourd'hui bien connues et témoignent non pas d'un défaut de prévoyance et de sagesse dans le plan, mais d'une imprévoyance et d'une inhabileté déplorables dans l'exécution, à dater de la restauration passagère de Shâh-Shoudjah. Quel a été le résultat après tout? Forcée d'abandonner Kaboul et ses dépendances immédiates, l'Angleterre ne devait pas et n'a pas voulu renoncer à la domination du bassin de l'Indus. Restée maîtresse du Sindh et de la riche province de Peschavăr, elle a été entraînée à l'annexion définitive du Moultân et du Pănndjâb aux domaines immédiats de la compagnie, et cette annexion, accomplie après deux luttes sanglantes, laisse la puissance anglaise souveraine au nord du Sătledje et maîtresse absolue du cours de l'Indus et de ses affluens depuis huit ans. L'intention du gouvernement suprême paraît être d'ériger le Pănndjâb et les provinces voisines en une présidence nouvelle sous le nom de présidence de l'Indus. Ce serait, dans ce cas, la quatrième présidence, celle d'Agra ayant été réduite et maintenue jusqu'à ce jour au rang de « gouvernement des provinces du nord-ouest, » avec un lieutenant-gouverneur. Lahore acquiert en effet une importance immédiate depuis que le Pănndjâb et le Moultân, ainsi que la province de Peshavăr, sont passés sous la domination directe de la compagnie. Là encore il y aurait, au point de vue politique, une analogie frappante entre les mesures adoptées par les Anglais et celles dont l'application exigea de si longs et de si persévérans efforts de la part d'Akbăr.

A l'autre extrémité de cette immense diagonale que les conquêtes anglaises ont tracée du 70[e] au 96[e] degré de longitude est, — entre les 15[e] et 35[e] degrés de latitude nord, — l'annexion du Pegu, également prévue comme conséquence inévitable des provocations insensées des Birmans, rend, depuis un an, l'Angleterre maîtresse du cours de l'Irrawady, ce fleuve rival, par son importance, du Barrhampoutter, du Gange et de l'Indus. Il faudra donc nécessairement que l'Hindo-Chine tout entière subisse, dans un avenir prochain, la domination plus ou moins directe que subit l'Hindoustan depuis le siècle dernier. Cela rappelle et semble justifier, dans une certaine mesure, ces paroles de Jacquemont : « La domination anglaise dans l'Inde est un état de choses forcé, critique, qui ne peut rester longtemps stationnaire. Il faut qu'il avance, ou qu'il recule jusqu'à ce qu'il tombe (1).» La question toutefois ne nous paraît pas devoir être posée dans des termes aussi absolus à beaucoup près, quand on considère qu'il s'agit ici d'une « domination chrétienne » dans l'acception la plus libérale de ce mot.

(1) *Voyage* de Jacquemont, sixième partie, p. 363.

En constatant la domination que le christianisme exerce et qu'il est appelé à étendre dans l'Inde, il ne faut pas donner aujourd'hui à ce terme une signification pratique qu'il ne saurait avoir en des contrées où l'immense majorité des consciences est et sera longtemps encore sous le charme des superstitions brahmaniques et mahométanes, des légendes poétiques de l'islamisme et des *Pouranâs*. Le christianisme n'a apporté de fait dans l'Inde, au moins jusqu'à présent, que l'influence de la civilisation qu'il avait fondée en Europe et la science administrative des états occidentaux, dont la force des choses l'a rendu le principal propagateur. La supériorité morale du christianisme sur les religions de l'Orient ne s'est révélée qu'à quelques intelligences d'élite parmi ces peuples qui se laissent encore entraîner par une imagination rêveuse plutôt que guider par la raison. Ils ne reconnaissent, pour la plupart, aux chrétiens qu'une aptitude redoutable à la domination et des facultés puissantes dont ils ont souvent abusé depuis que la Providence a permis qu'ils prissent une part quelconque au gouvernement de l'Hindoustan. Les chrétiens sont pour eux des maîtres, mais non des frères au point de vue religieux, et les analogies qui rapprochent, à de certains égards, nos croyances des leurs ont à leurs yeux le caractère d'un emprunt, en sorte qu'ils ne peuvent y reconnaître un nouveau point de départ des destinées morales de l'humanité. Cela posé, il ne s'agit pour l'historien politique que de comparer les grands principes de l'administration hindoue-musulmane, tels qu'ils ont été proclamés et mis en pratique par Akbăr, avec l'ancien et nouveau système d'administration appliqué au vaste empire indien par l'un des premiers peuples de la chrétienté (1).

(1) Parmi les successeurs d'Akbăr, le seul qui ait marché franchement dans sa voie est Shâh-Djăhân, son petit-fils. — Khafi-Khan va même jusqu'à mettre Shâh-Djăhân au-dessus d'Akbăr et de tous les souverains moghols comme *administrateur;* il place Akbăr *au-dessus de tous* comme *conquérant* et comme *législateur*. Ce fut sous Shâh-Djăhân que l'empire moghol atteignit son plus haut degré de prospérité. Secondé par un ministre dévoué, Saad-Oullah-Khân, administrateur du premier ordre, Shâh-Djăhân améliora la condition des classes agricoles et industrielles. Les travaux d'utilité publique reçurent de son gouvernement un développement des plus remarquables, attesté par d'innombrables monumens. Le *Tadj*, cette merveille de l'architecture mahométane, ce tombeau, unique dans le monde, où Shâh-Djăhân repose auprès de sa sultane favorite, a été également construit sous son règne. La magnificence de la cour moghole devint proverbiale à dater surtout de cette époque, et l'idée qu'on se faisait en Europe, au XVII[e] siècle, du *grand-moghol* (comme on désignait alors le souverain de l'Hindoustan) ne dut pas paraître exagérée jusqu'au commencement du XIX[e]. Un seul parmi les gouverneurs généraux anglais, lord Wellesley, que sir John Mackintosh appelait « a *sultanised* governer general » (un gouverneur général *sultanisé*), essaya de maintenir sa maison dans des conditions de représentation et de splendeur qui offrissent quelque analogie avec les pompes impériales; mais lord Wellesley lui-même ne devait paraître, après tout, aux yeux des Hindoustanys, qu'un bien *petit* grand-moghol!

I. — COMPARAISON DES SYSTÈMES DE GOUVERNEMENT MOGHOL ET ANGLAIS DANS LE PASSÉ.

Le gouvernement fondé par Akbăr devait porter l'empreinte des mœurs et des habitudes de son temps et de sa race, habitudes essentiellement militaires, mœurs égalitaires, douces, simples et polies en théorie, aristocratiques, vaniteuses et sensuelles dans la pratique. Le caractère d'Akbăr n'était pas exempt des défauts que l'histoire impartiale reproche à son père et à son grand-père; mais il se distinguait éminemment de l'un et de l'autre par le sentiment profond qu'il avait des droits de l'humanité aussi bien que par la tournure philosophique de son esprit. Convaincu de l'origine divine du pouvoir et porté par les tendances ambitieuses de son génie à l'absolutisme, au maintien des priviléges et aux exigences d'une étiquette exagérée, son respect pour la raison, son admiration instinctive pour les œuvres de l'intelligence, la rectitude et l'élévation de son jugement et son amour pour ses semblables, l'entraînaient au contraire à reconnaître et à proclamer le dogme de l'égalité devant Dieu, devant la loi, devant la société. Ses actes et ceux de son ministre se sont ressentis de cette double tendance. L'empire moghol, dans la pensée d'Akbăr, devait avoir une constitution militaire, un gouvernement de représentation et surtout une administration paternelle. Tous les efforts du législateur, toutes les prescriptions de l'administrateur, furent dirigés vers ce but à dater du jour où le cœur et le génie d'Akbăr trouvèrent un écho dans le cœur et le génie d'Abou'l-Fazl. C'est là ce qui ressort pour nous de l'étude de l'*Ayîn Akbari* et de celle de l'histoire de l'Hindoustan depuis le règne d'Akbăr. Telle était en effet l'importance des principes de libéralité, de tolérance et de justice qui présidèrent à l'administration de ce souverain, qu'on peut affirmer que non-seulement de l'abandon de ces principes salutaires a daté la décadence de l'empire moghol, mais que la domination nouvelle élevée par les Anglais sur les ruines de ce vaste empire n'a pu se consolider et s'étendre au point où nous l'admirons aujourd'hui (sans l'envier toutefois) que par un sage retour aux nobles idées et aux pratiques gouvernementales de l'empereur Akbăr.

Les progrès réalisés dans l'intervalle par la civilisation européenne ont puissamment aidé d'ailleurs à la reconstruction de l'édifice politique, et ont amené le développement gigantesque de cette structure merveilleuse dont Akbăr avait jeté les bases. C'est ici le lieu d'invoquer l'opinion de Warren Hastings. Ce grand homme regardait les instituts d'Akbăr comme admirablement adaptés au génie des peuples de l'Hindoustan; il recommandait aux directeurs de la compa-

gnie de s'en rapprocher autant que possible dans les principes et la pratique de leur gouvernement. Dans la lettre que le conseil suprême écrivit à la demande d'Hastings afin d'obtenir que la cour des directeurs souscrivît pour 150 exemplaires de la traduction de Gladwin, l'*Ayîn Akbary* est désigné comme « un ouvrage qui peut être de la plus grande utilité pour la compagnie, attendu qu'il contient les instituts généraux du sultan Akbär, *le fondateur de l'empire moghol.* » Voilà ce que pensaient et ce qu'écrivaient en 1783 le gouverneur général et les membres du conseil suprême des Indes.

Quel changement merveilleux s'était opéré dès cette époque dans l'opinion des Européens sur la valeur morale des peuples de l'Hindoustan et sur le but auquel le gouvernement issu de la conquête devait tendre désormais! C'est en effet une étude pleine d'enseignemens que celle des modifications qu'ont dû fatalement subir les relations des Anglais avec les Hindoustanys, modifications comparativement rapides, puisque la domination anglaise dans l'Inde ne date pas, à proprement parler, de plus d'un siècle. Ce n'est d'ailleurs que tout récemment que l'élément moral s'est introduit de fait dans cette domination, et les plus chauds partisans du gouvernement de la compagnie ont été forcés de reconnaître que les Anglais employés par elle ne s'étaient accoutumés que par degrés à regarder les *Hindoustanys* comme des *hommes*. L'auteur de travaux intéressans sur l'Inde anglaise, M. Kaye, a résumé avec une entière bonne foi les témoignages les plus décisifs à cet égard.

Que résulte-t-il pour tout observateur impartial de l'ensemble des faits? Nous répondrons avec M. Kaye que les Anglais n'ont regardé les Indiens, pendant de longues années, que comme un peuple de *noirs* (sinon de *nègres*) avec lequel il était avantageux de trafiquer; puis ils en sont venus à penser que ce peuple devait être *subjugué;* puis, après avoir subjugué les Hindoustanys, ils les ont traités avant tout comme *contribuables*. Après un autre laps de temps, on est arrivé à les envisager comme un peuple qu'il fallait *gouverner*, et on a créé pour eux, ou, pour parler plus exactement, *contre eux*, tout un arsenal de lois; mais, chose étrange, ce n'est qu'après avoir élaboré ce gouvernement, ces lois, ces règlemens destinés à assurer l'avenir de la domination anglaise, qu'on a jugé utile d'étudier les hommes que ces institutions nouvelles devaient régir.

Ce n'est pas ainsi qu'avait procédé Akbär. Sous son gouvernement, l'étude des livres de l'Inde n'avait pas devancé, comme elle l'a fait sous le gouvernement anglais, celle des hommes. Ces deux études avaient marché de front pour ainsi dire, et les actes les plus importans de son règne témoignent de sa haute appréciation des uns et des autres. Enfin l'héritière de l'empire d'Akbär, la reine d'An-

gleterre, du consentement et avec le concours de son parlement, vient d'entrer résolument dans la noble voie tracée par ce puissant génie, et désormais il est permis d'espérer que le sort des populations de l'Hindoustan s'améliorera graduellement sous l'influence d'institutions analogues en principe à celles d'Akbär, mais sagement adaptées aux conditions nouvelles où se trouve le monde civilisé.

Aussi l'administration des Indes anglaises nous semble-t-elle dès ce moment présenter un résultat plus rassurant, à beaucoup d'égards, que ne l'auraient fait supposer les attaques dirigées tout récemment encore, en Angleterre même, contre le *board of control* et la compagnie, ou ce qu'on appelle le *double gouvernement*. De grands abus ont cessé, de grandes améliorations ont été introduites dans les rapports du gouvernement européen avec les indigènes: les priviléges de race n'élèvent plus de barrières complétement infranchissables pour le mérite hindou ou musulman, et il est facile de prévoir que la réforme ne s'arrêtera pas là. Les progrès de la civilisation, l'infiltration lente, mais inévitable, des idées occidentales, le mélange également lent, mais également inévitable, des races et de leurs aptitudes diverses, donneront à la société anglo-indienne un caractère spécial qu'il faut prévoir, et dont le gouvernement anglais ne saurait impunément méconnaître la portée politique. Que de prudence, que d'habileté exige l'application de cette tolérance nécessaire en principe, mais redoutable à la longue dans ses effets, que le pouvoir européen est forcé (comme condition de son existence) d'étendre non-seulement aux croyances religieuses, mais aux différences sociales, aux préjugés qui le séparent des populations asiatiques, dont il a voulu embrasser les intérêts dans la plus large synthèse que jamais un pouvoir ait tentée!

Les Anglais ne se dissimulent pas sans doute les inconvéniens et les dangers inséparables d'une domination d'une nature aussi exceptionnelle. Le fardeau actuel, quelque magnifique qu'il puisse être, est lourd à porter, même pour la Grande-Bretagne : que sera-ce de l'avenir? Le nœud de la difficulté n'est pas un de ces nœuds gordiens que puisse trancher l'épée d'un nouvel Alexandre. Ce qui a manqué jusqu'à présent à la puissance anglaise dans l'Inde, ce n'est pas l'admiration ou même l'estime de ses administrés, c'est leur affection. C'est à conquérir cette affection si nécessaire, si désirable, que devraient tendre désormais tous ses efforts; c'est là qu'est le secret de la domination à venir; c'est celui dont Akbär avait fait usage, et que ses successeurs n'ont pas impunément dédaigné. Peut-être n'est-il pas trop tard pour atteindre à ce but moral, si digne de la plus haute, de la plus noble ambition qui puisse animer un grand peuple; mais la complication des intérêts à ménager, des droits à satisfaire, des

ambitions rivales à concilier, s'augmente de jour en jour avec l'espace que chaque jour aussi la fatalité de la conquête ajoute à l'empire hindo-britannique.

La solution définitive de ce problème apparaît parfois comme redoutable à l'Angleterre elle-même. Serait-elle en effet exposée à trouver, sans qu'elle eût le droit de s'en plaindre, une cause de ruine dans le triomphe de ses armes, de son intelligence et de son industrie, à trois mille lieues du centre naturel de sa force et de sa nationalité? Les tendances actuelles du monde civilisé semblent indiquer, ou du moins rendent possible, et jusqu'à un certain point probable, une solution moins affligeante pour l'orgueil britannique. Cette solution, désirée ou même prévue par plusieurs esprits éminens dans l'Inde et dans l'Europe occidentale, a été indiquée par le ministère anglais, dans les deux dernières sessions du parlement, comme le but vers lequel devaient tendre désormais tous les efforts du gouvernement hindo-britannique. Elle se résume en cette formule: « Élever de plus en plus la condition sociale des peuples de l'Hindoustan, et les mettre en état de s'administrer eux-mêmes un jour à l'aide des principes et des lois dont l'Angleterre leur aura fait comprendre l'utilité et soigneusement enseigné l'application bienfaisante. »

En effet, la Providence, qui a confié momentanément à l'Angleterre les destinées de l'Hindoustan, permettra peut-être que, par un miracle de sagesse et de prudence humaines, les Anglais se ménagent la possibilité de renoncer un jour avec dignité, sans collision violente (soit avec l'invasion étrangère, soit dans l'intérieur de l'empire), sans précipitation en un mot et sans secousse, à la domination gigantesque qu'ils exercent. La lutte est engagée en Orient entre le génie de la domination européenne et la résistance rationnelle ou instinctive des peuples asiatiques. Quelle que soit, au point de vue des intérêts anglais, français ou russes, l'issue de cette lutte, nous avons tout droit d'espérer que la cause de l'humanité se dégagera puissante et progressive du choc des événemens qui peuvent encore ébranler le monde.

En ce qui touche à l'Hindoustan, la question, si vaste et si complexe qu'elle puisse paraître encore, repose sur des bases connues et précises. Quand on cherche à apprécier l'action et la réaction des peuples que la Providence a successivement amenés des extrémités du monde pour changer la face de cet empire, on arrive à ce résultat : — parmi les races occidentales qui ont été admises à essayer leurs forces dans cette immense arène, les Portugais, les Hollandais, les Français eux-mêmes, n'ont réussi à organiser rien de grand et de durable; les Anglais seuls ont senti toute l'importance du rôle qui leur était dévolu par la retraite de la France; seuls ils ont

montré l'habileté et la persévérance qui justifient les grands succès de l'ambition; ils ont pu déployer en outre les ressources militaires et financières dont devait s'entourer tout pouvoir prétendant à recueillir l'héritage d'Akbăr. Avec la grandeur des résultats obtenus a dû s'accroître sans doute la confiance dans l'avenir; mais ce qui caractérise particulièrement l'époque actuelle du gouvernement de l'Inde par l'Angleterre, et ce qu'il importe de faire ressortir, c'est que l'ambition britannique, sans s'arrêter dans sa marche, entrevoit qu'elle peut être entraînée désormais vers un but plus désintéressé, plus honorable et conséquemment plus grand en réalité que celui auquel elle aspirait depuis un siècle. Osons donc espérer que l'Angleterre, inspirée par la grandeur même de la situation, aidée de l'expérience et du temps, saura reconnaître et saisir l'instant où il pourra convenir aux intérêts du monde qu'elle remette aux peuples de l'Inde le soin de leurs destinées.

Dès à présent, et bien que le concours moral du parlement ait manqué au gouvernement de la compagnie, il ne semble plus permis d'accuser ce gouvernement d'imprévoyance et d'inhumanité; on ne saurait même se refuser à reconnaître (1) qu'il a tendu de plus en plus, sous le régime de la dernière charte, à exercer une influence salutaire sur la condition sociale et l'avenir des peuples de l'Hindoustan. Nous maintiendrons donc une opinion déjà exprimée en 1840 : «Oui, ces peuples jouissent aujourd'hui de plus d'indépendance relative, de repos, d'aisance et de bonheur qu'ils n'en avaient eu en partage pendant dix siècles; » mais nous ajouterons comme alors, à un mot près : « Le gouvernement sur qui pèse la responsabilité de leur avenir n'a cependant pas fait pour eux tout ce qu'il aurait pu, tout ce qu'il aurait dû faire; il comprendra que le temps est venu de substituer à une exploitation égoïste une administration prévoyante et paternelle. »

Il faut n'avoir pas étudié sérieusement l'histoire de l'Inde et des invasions musulmanes en particulier, ou méconnaître de parti pris les vices inhérens à toute administration native depuis des siècles et les bienfaits inséparables de l'administration européenne dans l'état actuel de la civilisation, pour ne pas avouer que le gouvernement anglais des Indes orientales a servi, par la seule force des choses et dans son propre intérêt au moins, la cause de l'humanité (2). Quand

(1) D'après un examen attentif des documens officiels qui se rapportent aux quinze dernières années.

(2) Un observateur éminent, esprit impartial *d'intention*, quoique trop souvent passionné et précipité dans ses jugemens, Jacquemont, a très bien su dégager ce *fait* capital de l'ensemble de ses observations de détail. (Voir son *Voyage*, sixième partie, pag. 362 et 383.)

il accomplira sa mission, comme il se prépare évidemment à le faire, dans des conditions plus larges, plus libérales et cependant plus prudentes, il sera permis de désirer que les Hindoustanys prennent une part de plus en plus considérable à l'administration de leurs affaires, et finissent enfin par se gouverner eux-mêmes; mais dans cette phase de transition où se trouvent et se trouveront encore pendant un grand nombre d'années tant d'intérêts divers liés à une domination aussi exceptionnelle, aussi nécessaire en même temps au salut de tous que l'est la domination anglaise, il vaut mille fois mieux pour les peuples de l'Inde être gouvernés par l'élite des intelligences de l'extrême Occident européen que de retomber sous le joug d'une aristocratie indigène ignorante, superstitieuse, vaniteuse et égoïste comme par le passé, ou de subir les dangereux essais, les prétentions ambitieuses, les tâtonnemens puérils d'une génération de princes rendus prématurément à l'exercice du pouvoir.

Reconnaissons d'ailleurs que le gouvernement européen, déjà supérieur en principe et dans son ensemble aux gouvernemens indigènes, s'est considérablement amélioré dans les détails de l'administration depuis vingt ans. On en trouve la preuve incontestable dans les mesures que la compagnie a successivement mises en vigueur dans les derniers temps, avec la pensée évidente cette fois d'améliorer la condition matérielle et morale des peuples. Tolérance religieuse, respect des usages et coutumes qui ne blessent pas l'humanité, admission des indigènes, quelle que soit leur croyance, à un grand nombre d'emplois publics, encouragemens et protection active donnés à toute fondation nouvelle ayant pour but la propagation de connaissances utiles, — les perfectionnemens de la culture, de l'industrie, le soulagement de la misère, — tels sont les caractères distinctifs qui donnent à l'époque administrative actuelle une supériorité manifeste sur les époques antérieures. L'administration territoriale proprement dite laisse encore beaucoup à désirer : cependant de grands abus ont été réformés (1); mais avant d'examiner

(1) La perception de l'impôt, basée désormais sur une appréciation impartiale des ressources du sol et des moyens d'exploitation, commence enfin à redevenir dans la pratique ce qu'elle a été sous Akbăr et sous Shâh-Djăhân, utile et honorable pour le gouvernement sans être oppressive pour le cultivateur (*). Impôt territorial réglé d'après

(*) Sir G.-R. Clerk, ancien gouverneur de Bombay, interrogé à la chambre des lords, le 25 mai 1852, sur tous les points relatifs à la protection et au développement des ressources agricoles, rendait un éclatant témoignage à la supériorité de l'administration musulmane dans ce qui touche à la perception et à l'accroissement du revenu territorial. — Il n'hésite pas à dire que le gouvernement impérial s'entendait infiniment mieux à protéger les cultivateurs que ne l'a fait jusqu'à présent le gouvernement de la compagnie, qu'il tirait un bien plus grand parti du sol cultivable, et que dans la question vitale de l'irrigation les gouvernemens indigènes ont en général fait plus que l'administration anglaise. — Nous renvoyons le lecteur à l'interrogatoire extrêmement intéressant de sir G.-R. Clerk (pag. 160, 161, 162 et 163), *Report from the select committee of the house of lords*. Londres, 1852, in-folio.

spécialement la nouvelle phase dans laquelle entre en ce moment le gouvernement des Indes orientales anglaises, constatons quels sont aujourd'hui les principaux élémens de cette domination vraiment exceptionnelle à tous égards. Ce sera le point de départ de toutes recherches, de toutes spéculations sérieuses en vue de l'avenir.

II. — ÉTAT ACTUEL DE L'EMPIRE HINDO-BRITANNIQUE

L'Inde continentale anglaise s'étend aujourd'hui du 7e au 34e parallèle nord, et du 69e au 92e degré de longitude orientale. Ses frontières se développent sur une ligne égale à la moitié de la circonférence du globe. Elle couvre une superficie de 1,400,000 milles carrés, c'est-à-dire dix ou douze fois plus considérable que celle de la France, et que peuplent aujourd'hui de 150 à 180 millions d'hommes. Les climats y varient de celui de la zone torride à celui des régions polaires. On y trouve toutes les élévations au-dessus du niveau de la mer, depuis la plage que les flots submergent dans les hautes marées jusqu'aux sommets de l'Himalaya, les plus hauts du monde entier. De l'embouchure de l'Indus aux frontières du Păndjâb, dans l'ouest, s'étendent des régions où il est rare qu'il pleuve une fois en cinq ans, tandis que dans l'est, et sous les mêmes parallèles, il tombe annuellement, pendant les trois mois d'été, de 300 à 400 pouces cubes de pluie, — et souvent en vingt-quatre heures, ce qui suffirait en

des opérations cadastrales exécutées (avec une précision inconnue du temps d'Akbăr) pour le plan géométrique des villages par des officiers européens, pour la mesure et l'enregistrement de chaque champ par des arpenteurs indigènes sous la surveillance des officiers européens; — contestations de limites décidées par le *pantchaët* (jury indigène); — contributions foncières fixées, non plus d'après les tables des produits ou récoltes diverses et de leur prix moyen, nécessairement flottant, mais par comparaison avec les fixations précédentes ou les fixations relatives à des villages ou districts de même étendue et dans les mêmes conditions de culture, en tenant soigneusement compte des circonstances locales et prenant en sérieuse considération les représentations des personnes intéressées, etc.; — rôle des contributions territoriales arrêté dans un grand nombre de cas *pour trente ans* (dans une partie de la présidence du Bengale, avec moins de prudence, pour toujours), etc.; — encouragemens donnés au développement de certaines cultures, parmi lesquelles néanmoins il nous en coûte d'avoir à signaler celle du pavot, dont l'administration financière des Indes anglaises n'a pu parvenir encore à secouer le joug honteux; — perfectionnement et extension des voies de communication et des travaux publics en général : — tel est l'ensemble des mesures dont l'adoption et l'application plus ou moins judicieuse ont signalé dans ces derniers temps l'administration de la compagnie. Cependant les sages intentions de cette administration ont été fréquemment contrariées et le sont encore en ce moment par les nécessités politiques qui entraînent les gouvernemens les plus circonspects à la guerre et par conséquent à des dépenses improductives, car le temps des conquêtes profitables, déjà passé pour l'Europe, nous paraît bien près de l'être pour l'Asie, et à coup sûr toute conquête nouvelle serait désormais un pas rétrograde, un danger sérieux, si ce n'était un échec irréparable pour la prospérité et la durée de l'empire hindo-britannique.

France pour toute l'année. — Ce que les grands fleuves de l'Inde entraînent de matières solides à l'océan pendant la saison des pluies formerait une masse territoriale égale à l'un de nos départemens.

Les races principales dont se compose la population sont aussi diverses que les aspects sous lesquels se présentent les grandes formes de la nature, les climats, les productions du sol. Les tribus distinctes par le langage, par les habitudes, par les croyances, par leur organisation sociale, sont innombrables (1). Aussi M. Mill (l'un des employés supérieurs de la compagnie), dans sa déposition devant le comité de la chambre des lords (juin 1852), disait-il (2): « L'Inde est un pays à part; l'état de la société et de la civilisation, le caractère et les habitudes des populations, les droits généraux et spéciaux établis parmi elles, diffèrent totalement de ce qui est connu ou admis parmi nous. En fait, *l'étude de l'Inde devrait être une profession distincte, comme celle de médecin ou d'homme de loi.* »

Les tableaux statistiques, — *Statistical Papers* (*India*), — publiés par ordre de la chambre des communes en avril 1853, contiennent un résumé de toutes les données officielles relatives à la superficie territoriale, à la population, au revenu foncier, aux travaux publics, aux cultures, à l'éducation des indigènes, etc.; mais ces documens ne sont complets que pour certaines portions de l'empire, et en particulier pour les provinces du nord-ouest. Nous avons dû déduire les résultats généraux applicables aux quatre grands gouvernemens de la discussion des renseignemens fournis aux comités d'enquête, ou qui se sont produits dans le cours des débats parlementaires. Nous rappellerons, avant tout, que l'empire hindo-britannique affecte officiellement le caractère d'une confédération à la tête de laquelle est placée, comme protectrice et pouvoir dirigeant au nom de la Grande-Bretagne, la compagnie des Indes. L'ensemble des possessions territoriales se divise naturellement en deux grandes sections ou portions: le territoire appartenant en propre à la compagnie, le territoire possédé par divers princes indigènes. Cela posé, les états indigènes, aujourd'hui placés sous la protection de la compagnie, occupent une superficie de 717,126 milles anglais carrés, et comptent une population totale de 53,401,892 habitans. Les provinces anglaises couvrent une superficie d'à peu près 677,752 milles carrés, avec une population d'environ 100 millions d'habitans. En tout, en nom-

(1) Les *Statistical Papers* (p. 40 et 41, texte et carte) énumèrent vingt et une langues ou dialectes principaux parlés dans l'Hindoustan. La langue hindoustany (dans ses formes *hindi* et *ourdou*, séparées ou combinées) est la plus universellement parlée ou comprise dans tout l'Hindoustan. Voyez sur l'importance toujours croissante, soit politique, soit littéraire de cette langue, le remarquable discours prononcé par M. Garcin de Tassy à l'ouverture de son cours à la Bibliothèque impériale le 29 novembre 1853.

(2) *Minutes of Evidence before select committee of the house of lords* (2 décembre 1852). Londres, in-f°, page 313.

bres ronds, sans tenir compte des acquisitions plus ou moins récentes en Hindo-Chine (et indépendamment de Ceylan), on peut attribuer à l'empire hindo-britannique 1,400,000 milles carrés et 153 millions d'âmes.

Deux souverains indigènes seulement, dont les états sont enclavés dans cet empire, peuvent être considérés comme étant en droit indépendans de la compagnie, — le radja de Dholpôre et celui de Tipperah.

Les états indigènes avec lesquels le gouvernement de la compagnie a conclu des traités d'alliance subsidiaires sont au nombre de dix, savoir : Cochin, Cătch, Goudjerât, Gwalior, Hyderabâd, Indore, Mysore, Nagpôre ou Bérar, Aoudh, Travancore. Les états indigènes protégés en vertu de traités spéciaux ou d'autres conventions se comptent par centaines; deux cents environ sont de quelque importance. Les ressources militaires des états indigènes (1) (troupes en

(1) Les forces que l'on suppose être entretenues par les états indigènes se répartissent entre les différentes armes dans les proportions suivantes :

Infanterie	317,653 hommes.
Cavalerie	68,303
Artillerie	12,962
Total	398,918 hommes.

L'armée régulière anglo-indienne se compose, d'après les avis officiels les plus récens comme il suit (*) :

Troupes de la reine,	Européens	29,480 hommes.
— de la compagnie,	—	19,429
— —	indigènes	240,121
A quoi il convient d'ajouter pour les contingens indigènes commandés par des officiers européens		32,311
Total de l'armée régulière		321,840 hommes.

L'armée régulière équipée aux frais du gouvernement et s'élevant, d'après les chiffres ci-dessus, à 289,529 hommes, compte pour les différentes armes :

Infanterie	229,406 hommes.
Cavalerie	34,984
Artillerie et génie	19,009
Corps médical	1,763
Officiers d'administration, d'artillerie, etc.	243
Vétérans (indigènes)	4,124
Total égal	289,529 hommes.

Le budget de la guerre pour 1851 accuse une dépense totale de 10,180,615 livres sterling, soit 254,515,375 francs (y compris le casernement et autres dépenses), c'est-à-dire

(*) Le nombre des régimens de toutes armes de l'armée régulière dépasse aujourd'hui le chiffre que nous avons indiqué en 1840 (*Revue des Deux Mondes* du 15 mai), et qui comprenait 30 régimens européens et 173 régimens indigènes, sans compter l'artillerie, le génie, etc. Les documens parlementaires que nous avons été à même de consulter ne donnent point la liste des corps appartenant aux différentes armes en 1851-52.

général peu disciplinées) sont évaluées à 398,918 hommes, non compris les contingens de troupes régulières fournis au gouvernement de la compagnie et commandés en partie par des officiers européens. Les revenus de ces divers états sont évalués à 106,980,681 roupies, ou (en attribuant à la roupie une valeur moyenne de 2 fr. 40 cent.) environ 257 millions de francs, dont 10,654,891 roupies ou près de 26 millions de francs constituent le total des subsides ou tributs de diverses natures perçus par la compagnie.

Le président du bureau de l'Inde, dans l'exposé qu'il a soumis à la chambre des communes en juin 1853, a passé légèrement sur la question du budget : il n'était évidemment pas en mesure d'aborder la discussion du système financier de l'Inde. Il s'est engagé néanmoins à soumettre chaque année au parlement le budget de l'année précédente, et de plus il avait annoncé (séance de la chambre des communes du 10 avril) : 1° qu'il rendrait compte de la situation financière de l'empire hindo-britannique dans les premiers jours de juin; 2° qu'à la même époque la conversion de la dette de l'Inde (5 pour 100 en 4 pour 100) serait terminée, et que le résultat de cette grande opération permettrait de juger beaucoup plus exactement du véritable état des choses; 3° que le gouvernement était, dès ce jour, occupé de la discussion d'un nouveau plan de comptabilité applicable aux recettes et dépenses de la compagnie, tant dans l'Inde qu'en Europe, et qui aurait pour résultat de mettre la comptabilité des diverses présidences en harmonie avec celle de l'administration centrale. Nous n'avons pas la prétention d'en savoir plus que sir Charles Wood sur l'état actuel des finances de l'Inde et sur leur avenir probable; mais nous sommes fermement convaincu, après un bien long et très minutieux examen des documens officiels les plus récens, qu'au point de vue fiscal, comme au point de vue de la condition sociale, politique et matérielle des Hindoustanys, le gouvernement de la compagnie n'a, depuis vingt ans, mérité

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité

dont ses partisans ou ses détracteurs l'ont accablé tour à tour. Nous irons même plus loin, et nous avouerons que si l'action gouvernementale de la compagnie est encore un mal relatif, ce mal nous paraît absolument nécessaire dans la situation actuelle des intérêts

que, dans l'état actuel des choses, les dépenses improductives absorbent la moitié d'un revenu net qui ne nous paraît pas dépasser de beaucoup 500 millions (*).

Nous devons renvoyer, pour les détails sur lesquels nous basons cette appréciation, à l'*Annuaire des Deux Mondes* de 1851, pages 444 et 445, et à celui de 1852 pour l'évaluation des recettes et dépenses de l'exercice 1851-52.

(*) Les revenus de l'Inde sous les empereurs moghols, d'Akbar à Aurengzèbe, ont varié de 20 à 26 millions sterling, ou environ 500 à 650 millions de francs suivant les meilleures autorités, ce qui accuserait une grande prospérité financière comparativement à ce que nous constatons aujourd'hui.

anglo-indiens. Le ministère anglais est hors d'état, pour longtemps encore, de se passer de l'assistance de la compagnie; il connaît de longue date ses qualités et ses défauts, et s'il l'a parfois traitée avec dureté, avec dédain, il a cependant su apprécier ce qu'elle avait de bon, de beau, d'utile surtout; il a dû aussi la remercier intérieurement plus d'une fois d'avoir écarté de ses lèvres la coupe amère de la responsabilité.

Revenant à l'examen général de la condition de ce vaste empire au moment où le nouveau bill qui doit le régir va être mis en vigueur, constatons qu'en dépit d'un budget en déficit, de guerres coûteuses, de l'imprévoyance inséparable des jugemens humains en fait de gouvernement plus que dans tout le reste, en dépit enfin des menaces de l'avenir (1), les vingt dernières années de l'administration de la compagnie ont été à la période antérieure ce qu'est à une longue nuit d'orage l'aurore d'un beau jour. Et d'abord, pour en finir avec ce qu'il nous est permis de dire ici des ressources financières de l'Inde, rappelons que les véritables ressources de l'Hindoustan, celles qui résident dans la fertilité naturelle de son sol et en général dans sa puissance productive, n'ont été que très imparfaitement exploitées jusqu'à ce jour et commencent à l'être dès ce moment de manière à augmenter rapidement le bien-être des populations et les revenus de l'état. Remarquons en outre que la valeur de l'argent est, relativement aux besoins des masses, beaucoup plus considérable dans l'Inde qu'elle ne l'est en Europe. Dès à présent on peut citer un fait qui semble de nature à convaincre sur ce point les plus incrédules. Si l'on prend pour point de comparaison, entre la valeur de l'argent dans l'Inde anglaise et sa valeur en Angleterre, le prix de la main-d'œuvre dans l'un et l'autre pays, on arrive à ce résultat que la valeur de l'argent est sept fois plus considérable dans l'Inde qu'elle ne l'est en Angleterre (2).

(1) Au nombre de ces menaces de l'avenir, bien des gens rangeraient volontiers une invasion russe. C'est une question que nous avons déjà traitée dans cette *Revue* (voyez *l'Hindoustan*, *Affaires de Chine*, livraison du 15 mai 1840), et sur laquelle nos opinions n'ont pas varié jusqu'à l'année dernière. La Russie, par son importance géographique, ses ressources et ses tendances naturelles au point de vue ethnographique, est destinée à exercer une influence considérable sur l'Asie centrale et sur l'extrême Orient; mais, bien qu'elle ait en ce moment, par suite de la fausse position dans laquelle elle s'est volontairement et si témérairement placée, intérêt à menacer les possessions anglaises dans l'Inde, elle nous parait être dans l'impossibilité de rien tenter de sérieux de ce côté. L'empereur de Russie s'est obstiné à faire de la mauvaise politique, et il y a complétement réussi. Désormais la question de l'Inde a pris un aspect fatalement hostile à ses vues, et l'alliance intime de la France et de l'Angleterre est une garantie de premier ordre pour la durée de l'empire hindo-britannique. C'est une belle thèse à développer; nous nous bornons à ces indications générales.

(2) Un indigène employé comme terrassier sur la grande route de poste entre Calcutta et Bombay (ligne de 1,170 milles, ou environ 400 lieues) reçoit en moyenne

Ayons encore recours à l'éloquence des chiffres pour arriver promptement à nous faire une idée exacte de l'accroissement de la prospérité commerciale dans l'Inde.

En 1834-35, les importations s'étaient élevées à une valeur de.		61,541,298 roupies.
En 1849-50, elles avaient atteint le chiffre de.		136,966,960
Augmentation en 15 ans.		75,425,662
ou environ.	188,564,155 fr.	
En 1834-35, les exportations avaient été de la valeur de.		81,881,610
En 1849-50, elles ont été évaluées à.		182,835,434
Augmentation en 15 ans.		100,953,824 roupies.
Soit, environ.	252,334,560 fr.	

L'augmentation sur les importations et les exportations réunies, en quinze ans, a été de 176,379,486 roupies, soit en fr. : 440,948,715; c'est un accroissement moyen de 29 à 30 millions par an, et à ce taux les résultats du mouvement commercial ont été plus que doublés en quatorze ans.

L'inspection de ces chiffres prouve d'ailleurs que la consommation des produits européens dans l'Inde augmente chaque année dans une proportion tellement considérable, qu'elle implique une augmentation correspondante dans l'aisance générale. Nous pouvons mentionner à ce propos un fait très significatif : il s'était importé pour 17,500,000 fr. de cotonnades anglaises en 1833-34; la valeur de cette branche d'importation s'est élevée en 1850-51 à 73,750,000 fr. : elle avait donc plus que quadruplé en dix-sept ans.

Les véritables moyens d'augmenter le bien-être des populations d'une manière durable et progressive se trouvent, avant tout, dans les mesures dont l'application encourage l'agriculture et favorise son développement par un grand système d'irrigation et par l'amélioration du système des communications intérieures (1). A ce double point

3 roupies par mois ou 6 shillings (soit 7 fr. 50 cent. argent de France par mois ou 90 fr. par an); la moyenne de la main-d'œuvre en Angleterre étant estimée à 10 shillings par semaine, ou à peu près 26 livres sterling (650 fr.) par an, la proportion est donc en effet celle de 7 : 1.

(1) L'opinion de sir Erskine Perry sur la sollicitude que les gouvernemens indigènes ont témoignée à toutes les époques de l'histoire de l'Inde *pour les voyageurs* mérite d'être citée. « Rien ne m'a plus frappé, dit sir Erskine Perry (introduction aux mémoires imprimés à Bombay en 1852 : « *Two Hindus on English education.* »), pendant mes excursions dans l'Inde, que les monumens de la sympathie manifestée, depuis les temps les plus reculés et depuis l'Himalaya jusqu'au cap Comorin, pour les besoins et l'agrément des pauvres voyageurs. Il est probable que la civilisation précoce de l'Inde est due en grande partie à la facilité avec laquelle on a pu pénétrer dans ses vastes

de vue, le gouvernement de l'Inde est en progrès, et les résultats déjà obtenus, ou que l'importance des fonds attribués à ces améliorations capitales rend infaillibles, ressortent positivement des détails que nous avons recueillis.

Les sommes consacrées aux travaux publics pendant l'exercice 1851-52 ont atteint le chiffre de 6,935,290 roupies ou environ 17,338,225 fr., ce qui dépasse d'à peu près 9,600,000 francs la moyenne des cinq années précédentes.

Les grandes voies de communication par terre, désignées dans les *Statistical Papers* sous le nom de *Trunk-Roads* ou *routes de tronc* (grandes routes de première classe), sont au nombre de trois. Celle de Calcultta à Peshawăr passe par Delhi, Karnoul, Lodianah, Ferozepore, Lahore (1). Celle de Calcutta à Bombay (*route de poste*, c'est-à-dire destinée surtout au transport des dépêches) passe par Sumbelpòre, Raépòre, Nagpòre, Ouramwătty, Aurungabâd, Ahmădnaggăr et Kalian (2). Celle de Bombay à Agra, reliant l'ouest et le centre de l'Hindoustan propre à la grande route militaire de Calcutta à Peshawăr, passe par Maloedj Ghât, Nanăk, Sindwah, Akbărpòre, Indore, Oudjaïn, Gwaliăr (3). Les embranchemens du grand tronc macadamisé et les grandes routes de deuxième classe sont déjà nombreux et se multiplient ou se complètent par des efforts annuels sagement combinés, dont nous ne pouvons donner ici le détail. Il en est de même des chemins vicinaux.

Les grands travaux de canalisation (4) se continuent avec une ardeur et une habileté dignes de tous éloges. On a calculé que les rivières qui prennent leur source dans l'Himalaya pouvaient fournir à l'irrigation 24,000 pieds cubes par seconde, pendant la saison sèche, dont :

Le Gange......	6,750 —	La Djămna...........	2,870 —	Le Râvy....	3,000
Le Tchénâb....	5,000 —	Le Sătledje (à Roupăr).	2,500 —	Le Djélòm..	4,000

plaines et les parcourir dans toutes les directions pendant neuf mois de l'année, grâce aux routes et à l'hospitalité gratuite offerte par les souverains indigènes et les riches de toute caste à ceux que des motifs religieux ou d'autres intérêts appellent d'un point de l'Hindoustan à un autre. »

(1) La longueur totale de cette voie macadamisée sera de 1,423 milles, dont 965 milles sont complétement achevés (jusqu'à Karnoul). La portion de la route de Calcutta à Delhi (887 milles) a coûté, la construction des ponts comprise, 8,194,184 roupies, ou environ 20,485,260 fr. L'entretien de la ligne totale, lorsqu'elle sera terminée, coûtera annuellement au moins 1,250,000 fr.

(2) D'une longueur totale de 1,170 milles. Elle est à peu près terminée et coûtera de 12 à 13 millions de francs. L'entretien annuel est estimé à 875,000 francs.

(3) Cette voie a une longueur totale de 234 milles. Elle a été commencée en 1840. Elle est macadamisée dans quelques parties de son parcours seulement, et a coûté 6,091,900 fr. Les frais d'entretien s'élèvent à environ 125,000 fr. par an.

(4) Voir pour ces travaux l'*Annuaire* de 1851-52, pages 445 et 446.

Chaque pied cube d'eau par seconde suffit à l'irrigation de 218 acres (1); mais, attendu qu'un tiers seulement des terres en culture a besoin d'être arrosé, cette eau suffirait à l'irrigation de 654 acres, ou à peu près un mille anglais carré, d'où il est facile de conclure que le tribut obtenu des rivières de l'Himalaya arrosera et fertilisera au besoin 24,000 milles carrés. Si l'on applique des calculs analogues aux autres systèmes fluviaux, on est amené à reconnaître que plus de quatorze millions d'acres seront ou mieux cultivés ou rendus propres à la culture par l'exécution des travaux de canalisation déjà entrepris. Des lignes de chemins de fer sont en voie d'exécution dans les trois présidences. La communication par télégraphe électrique est établie sur plusieurs points et embrassera dans peu de temps un développement de 3,150 milles. Les importans travaux trigonométriques qui laisseront pour monument scientifique à jamais célèbre le grand *Atlas* de l'Inde seront aussi terminés dans trois ou quatre ans.

On le voit, les travaux de l'administration anglaise dans la voie des intérêts matériels sont considérables. Suivons-la maintenant sur le terrain de l'enseignement et des intérêts moraux.

III. — DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'INFLUENCE EUROPÉENNE CHEZ LES HINDOUS.

Le niveau de l'instruction parmi les indigènes tend à s'élever de plus en plus, grâce aux encouragemens et aux facilités que présente l'admission des enfans (en certains cas des deux sexes) dans les écoles fondées ou soutenues en partie par le gouvernement. Les progrès paraissent être surtout remarquables dans les provinces du nord-ouest et à Bombay, où (indépendamment de treize mille jeunes gens ou garçons répartis dans les diverses écoles de la présidence) l'on ne compte pas moins de cinq cents jeunes filles, hindoues et parsis, qui reçoivent une éducation élémentaire presque européenne.

Les rapports officiels du bureau ou conseil d'éducation (*board of education*) de Bombay pour les années 1849, 1850 et 1851 ont fait connaître les améliorations déjà introduites ou proposées dans la pensée d'étendre aux différentes classes de la population indigène les bienfaits d'une éducation solide et morale. Ces rapports contiennent des détails d'un haut intérêt sur les diverses branches de l'enseignement dans cette partie de l'Inde. Le conseil d'éducation était placé à cette époque sous la présidence d'un magistrat très éclairé, sir Erskine Perry, juge suprême à la cour de Bombay. L'institution Elphinstone, à Bombay, comptait au 30 avril 1851 neuf cent soixante-

(1) L'acre vaut à peu près deux cinquièmes d'hectare.

six élèves. Les résultats déjà obtenus par cet établissement, dont la fondation est due (ainsi que son nom l'indique) à l'illustre orientaliste, voyageur, historien et homme d'état Elphinstone, nous ont paru des plus dignes d'attention. Nous ne croyons pas pouvoir en donner des preuves plus convaincantes que les divers essais publiés dans les rapports officiels et rédigés en anglais par des élèves hindous ou parsis. Deux de ces essais, qui ont obtenu chacun une médaille d'or décernée par le conseil à la séance publique annuelle de l'institution Elphinstone, ont été publiés à part, en 1852, par les soins de sir Erskine Perry, président du conseil d'éducation, sous ce titre : *Two Hindus on English education*, etc. (1) (*Deux Hindous sur l'éducation anglaise*, etc.). — Narayan-Bhaï, de la caste des Kasars, est l'auteur du premier essai sur l'éducation des indigènes et sur les avantages comparés du système d'éducation à l'aide de la langue du pays ou à l'aide de la langue anglaise et de la langue maternelle combinées dans le même enseignement. L'auteur conclut à l'emploi simultané et à l'étude combinée des deux langues.

Dans ce premier essai, nous avons remarqué le passage suivant, qui montre de la manière la plus frappante ce qu'on doit attendre des tentatives obstinées du prosélytisme chrétien dans l'Hindoustan :

« L'esprit des indigènes est encore fortement prévenu contre tout ce qui contrarie leurs propres idées, particulièrement en matière de religion. Ils ont horreur de toute innovation dans leurs doctrines religieuses. Comment admettraient-ils une altération des textes sacrés que leurs ancêtres ont reçus de Dieu même? Ils ont cruellement souffert de l'intolérance de leurs derniers maîtres, les souverains musulmans, et bien que le gouvernement actuel évite autant que possible d'éveiller le moindre soupçon d'un esprit de prosélytisme, les missionnaires font tout ce qu'ils peuvent par leurs machinations pour tromper les jeunes Hindous et les persuader qu'ils n'ont de salut à espérer que dans la Bible. Le but des missionnaires n'est pas d'éclairer le monde, mais de le christianiser; ils considèrent comme le premier pas à faire dans l'œuvre de la civilisation des Indiens leur conversion au christianisme, et ne s'aperçoivent pas qu'en agissant surtout d'après ce principe, ils retardent, au lieu d'avancer, la cause de la civilisation. Le peuple en effet regarde toute éducation anglaise comme tendant à corrompre l'esprit de la jeunesse, et il ne faut pas s'étonner s'il hésite à envoyer ses enfans aux écoles. Les Hindous aiment mieux, pour la plupart, que leurs fils restent ignorans que de les exposer à devenir chrétiens, et pour eux tout instituteur anglais est un *padri* qui désire convertir leurs enfans. Dans les villes ou les stations, les rapports constans avec les Anglais et la tentation d'apprendre l'anglais, comme moyen de se créer un état, ont adouci les préjugés nationaux, mais au fond des cœurs ces préjugés existent tout entiers. M. Fink, surintendant des écoles indigènes (où les leçons se donnent dans la langue du pays, sous

(1) Bombay, 1852, in-8°.

la direction de quelques Européens) des provinces du nord-ouest, dit, dans son rapport sur l'état de l'enseignement dans ces provinces, que les gens du pays le prenaient pour un missionnaire. Et pourquoi? dit-il lui-même. Parce que je parle en public comme eux; comme eux, je distribue des livres; comme eux, j'emploie des agens indigènes : mon but doit être, comme celui des missionnaires, de persuader à mes auditeurs d'abandonner leur religion et d'embrasser le christianisme! — Il regarde en conséquence l'intervention des missionnaires comme un grand obstacle même en ce qui touche à l'éducation indigène; — que doit-ce donc être qu'une éducation tout anglaise, où les parens ne sauraient avoir (au moins l'immense majorité) la moindre notion de ce qu'on fait étudier à leurs enfans? Ceci montre assez combien on doit redouter en général, dans les familles indiennes l'éducation anglaise. On pourra remédier en grande partie à ce mal en instruisant les enfans à l'aide du langage indigène. Quoique la volonté du gouvernement soit de respecter les préjugés nationaux, néanmoins le mot seul *anglais* a quelque chose d'impur en lui-même, qui offense l'oreille de l'Hindou qui n'a pas reçu une éducation européenne! »

Que dites-vous d'une pareille déclaration faite par un Hindou élevé dans un collége anglais, déclaration écrite par cet Hindou en anglais et publiée par le comité anglais d'éducation à Bombay, qui décerne à l'auteur une médaille d'or?

Bhâskar-Dâmodar, *brahman* de la caste *chitpawan*, est l'auteur du second essai couronné par l'institution Elphinstone : *On the advantages that would*, etc. (sur les avantages que l'Inde retirerait de l'établissement d'un *saraï* ou *bangalow public* à Londres, avec enceinte, jardin, puits, etc., destiné à recevoir les voyageurs indigènes ou *hindoustanys*).

« Londres (dit l'auteur) a maintenant plus d'attractions pour les habitans de notre pays qu'aucune autre capitale! Londres! le centre des sciences, des arts, de la richesse, de la magnificence, du pouvoir! Londres! d'où seulement peut venir le bien-être de l'Inde, politiquement, socialement et de toutes manières... L'Angleterre a une supériorité actuelle sur presque tous (si ce n'est sur tous) les autres pays dans les sciences, les arts, le commerce. »

Dans un autre passage du même écrit, nous trouvons une appréciation remarquable des immenses difficultés que rencontre l'influence européenne, quand elle cherche à triompher, à l'aide de la science, des préjugés enracinés des Hindous. Le *brahman* Bhâskar-Dâmodar, parlant de ce grand fait cosmologique, — *la rondeur de la terre*, — remarque que ce fait est nié obstinément par les Hindous d'aujourd'hui, parce que ceux-ci maintiennent qu'il n'en est pas fait mention dans les traités d'astronomie hindous, etc. On leur prouve, par la lecture de divers passages du *Gholadhyaya* de Bhâskarâchârya (l'auteur le plus renommé des temps comparativement modernes), qu'ils sont dans l'erreur sur ce point : ils ne veulent pas admettre l'autorité de

Bhâskârachârya, parce que ce qu'il avance et démontre, disent-ils, est contraire aux notions admises dès la plus haute antiquité, etc. Or le *Siddhant-Shiromani* de Bhâskârachârya a été écrit vers 1150. Cette rectification des idées erronées sur le système du monde introduites parmi les Hindous date de plus de sept siècles ! La conversion des Hindous, si elle doit résulter de la rectification de leurs idées sur tous les points scientifiques, ne pourrait donc s'espérer que dans des milliers d'années.

Les essais dont nous venons de parler suffisent pour démontrer dans l'esprit des indigènes, au moins de ceux qui habitent l'ouest de l'empire hindo-britannique, une tendance à généraliser les idées et à secouer le joug des notions superstitieuses qui entravent la marche de l'intelligence. D'autres essais de même origine, sur des questions de détail, soit scientifiques, soit littéraires, témoignent de l'aptitude remarquable des indigènes à comprendre et à traiter ces questions. Les résultats obtenus dans les autres présidences confirment à tous égards cette tendance et cette aptitude des Hindoustanys à s'assimiler au point de vue intellectuel le savoir européen; ils mettent de plus en évidence le vif désir que manifestent les indigènes, même parmi les classes les plus élevées, d'être admis au service du gouvernement anglais (1). C'est ainsi que l'un des princes du Mysore se soumettait, en 1850, aux examens prescrits par le règlement du 7 mars 1835, qui régit aujourd'hui la matière, et se présentait comme candidat à un emploi public.

Les progrès réalisés depuis 1833 dans l'administration de l'instruction publique nous semblent particulièrement dignes d'attention, et il ne sera pas inutile de les résumer en quelques lignes. En 1813, le parlement avait ordonné qu'une somme de 10,000 livres st. (250,000 francs) fût annuellement prélevée sur l'excédant des revenus de l'Inde, et appliquée à faire revivre et à encourager l'étude de la littérature indigène; mais ce ne fut qu'en 1823 que le gouvernement du Bengale nomma un comité d'instruction publique, et mit à la disposition du comité les fonds accordés par le parlement à dater de 1821. Les seuls établissemens fondés par le gouvernement anglais avant 1823, pour l'éducation des indigènes, avaient été le collége mahométan de Calcutta et le collége sanscrit à Benarès. De

(1) Indépendamment de 400 à 500 Anglo-Indiens (*East-Indians*) employés dans différentes branches du service, on comptait en 1852 environ 2,400 indigènes revêtus d'emplois plus ou moins importans, surtout dans l'administration de la justice et dans les finances, dont les traitemens variaient de 600 fr. à 39,000 fr. par an, et dont les services étaient appréciés à une haute valeur par le gouvernement. — Voyez, pour de plus amples et très curieux détails, les *Statistical Papers* déjà cités, p. 35 et suiv.; on peut consulter aussi l'*Annuaire des Deux Mondes* 1851-52, p. 447.

1823 à 1835, le nombre des établissemens de cette nature avait atteint le chiffre de quatorze; on en compte maintenant, au Bengale et dans les provinces du nord-ouest, plus de quarante.

Le principe dominant ou l'esprit des institutions fondées ou protégées par le gouvernement jusqu'en 1835 avait été de développer l'intelligence et l'instruction des masses à l'aide d'ouvrages anglais traduits en arabe et en sanscrit, ces deux langues classiques de l'Orient, en sorte que, dans ce système, il était indispensable que les indigènes, avant d'être initiés à la littérature et au savoir européen, devinssent des orientalistes. Les sources auxquelles il fallait, dans cet ordre d'idées, aller puiser les notions premières, fondamentales, étaient placées dans des régions que la science moderne a dû abandonner. Un temps précieux était inévitablement perdu dans des études stériles, souvent nuisibles; la coopération utile et progressive des Hindoustanys à l'administration intérieure du pays ne pouvait se réaliser que dans des conditions plus simples, plus directes, plus pratiques. Il fallut donc renoncer à atteindre le but par l'enseignement préalable des langues indigènes, et ce fut, comme nous l'avons indiqué, le 7 mars 1835 que le gouvernement de l'Inde publia une ordonnance substituant l'éducation directe par l'intermédiaire de la langue anglaise à l'éducation par l'enseignement préalable des langues orientales. Les grands établissemens destinés à soutenir et encourager l'étude scientifique de ces langues ont cependant été maintenus, mais ils ont été modifiés par l'addition de diverses classes anglaises.

Ce nouveau plan paraît avoir complétement réussi dans son ensemble, et les connaissances exactes et utiles se répandent avec une facilité remarquable dans les régions moyennes et supérieures de la société hindoustany, mais elles rencontrent de très grands obstacles dans les masses. Ces obstacles sont plus difficiles à vaincre au Bengale qu'ailleurs, et cela par une cause qui relève essentiellement de l'économie politique et qu'il est intéressant de signaler. Le pauvre cultivateur est placé au Bengale dans une condition relativement inférieure, par suite du *perpetual settlement* qui garantit aux grands propriétaires l'exercice du despotisme territorial à l'égard de leurs humbles dépendans, et les laisse jouir seuls à tout jamais, au moins en principe, de l'augmentation de revenu qui résulte ou pourra résulter de l'amélioration des cultures. Il en est advenu que la classe inférieure au Bengale, ayant perdu tout droit, pour ainsi dire, à la petite propriété et aux espérances qu'entretient et avive dans l'homme la possession du moindre coin de terre, est retombée dans l'apathie qui forme un des traits distinctifs du caractère bengali. A quoi pourraient lui servir quelques notions précises d'arithmétique, de géométrie, des institutions anglaises dans l'Inde, et conséquemment

de la langue anglaise et de l'écriture européenne, à lui qui n'a ni ambition ni espoir d'améliorer notablement sa condition actuelle ou celle de ses enfans? Il lui fallait l'aiguillon d'un intérêt immédiat ou au moins prochain, la perspective d'indépendance, d'affranchissement du servage, qui précisément lui manquent.

Il n'en a pas été de même dans les provinces du nord-ouest, où le gouvernement, ne s'étant pas lié les mains d'avance et profitant de l'expérience acquise dans l'application de diverses théories sur l'assiette de l'impôt territorial, a garanti par de sages mesures les droits du cultivateur, et l'a encouragé à augmenter, dans son propre intérêt, la valeur du sol. Les opérations du cadastre, dirigées vers ce double but, ont été enregistrées et les registres ouverts au public; mais ceux-là seulement qui peuvent lire, écrire, calculer et se rendre compte de la mesure exacte des terres, se voient admis à profiter des importantes données qui sont offertes aux espérances de leur légitime ambition. Ce motif a suffi pour déterminer les indigènes à acquérir les notions fondamentales d'une éducation europénne. Des écoles ont été ouvertes par le gouvernement ou ont surgi de toutes parts; de bons livres élémentaires ont été imprimés et recherchés; l'impulsion donnée se suit avec ardeur, et la condition intellectuelle et matérielle des populations s'améliore à vue d'œil (1). Un système analogue, adapté aux circonstances locales, se développe dès à présent dans les présidences de Madras (2) et de Bombay.

(1) On peut juger de l'importance de ces résultats par le chiffre de la population des provinces nord-ouest, qui s'élevait en 1852 à 23,199,688 habitans (répartis sur une surface de 46,070,658 acres ou 18 millions et demi d'hectares environ). Sur ces 23 millions, on compte 15 millions d'agriculteurs. La proportion des Hindous aux musulmans dans ces provinces est à peu près celle de 19 : 4. Le gouvernement de Madras comptait à peu près 23 millions d'habitans en 1850-51. Le gouvernement de Bombay est peuplé d'environ 10 millions. Voilà donc un total de 56 millions d'hommes dont la condition sociale est en pleine voie d'amélioration.

(2) Au point de vue de la prospérité agricole, la présidence de Madras paraît être la plus arriérée. Une discussion du plus vif intérêt s'est élevée à ce sujet, dans la chambre des communes, le 11 du mois de juillet 1854, sur la motion de M. Blackett, tendant à l'envoi d'une commission spéciale qui instituerait dans cette présidence une enquête sur l'assiette et la perception de l'impôt territorial. Des 123 membres présens, 59 ont voté *pour* la proposition, 64 *contre*. La motion n'a donc été rejetée qu'à la majorité de 5 voix. La discussion avait mis en évidence ce fait déplorable, savoir : que la perception de la redevance territoriale avait, dans l'état actuel des choses, le caractère d'une véritable exaction, ruineuse pour l'agriculture et fatale au développement de l'agriculture dans la présidence de Madras. Le président du bureau de l'Inde a reconnu la nécessité de remédier promptement au mal et solennellement promis d'adopter les mesures nécessaires dans le plus bref délai possible.

IV. — DE LA RÉFORME ACTUELLE ET DES RÉFORMES NÉCESSAIRES DANS LE GOUVERNEMENT DE L'INDE.

On croirait difficilement que les conditions dans lesquelles se trouve, depuis 1833, le gouvernement des Indes orientales fussent aussi imparfaitement connues en France qu'elles le sont encore aujourd'hui. Ainsi, et pour en donner un exemple frappant, l'Inde anglaise a été, dans l'organe officiel du gouvernement français, l'objet d'une série d'articles où, parmi des faits recueillis et comparés avec soin, des détails importans, des réflexions judicieuses, on trouve des assertions inexactes ou étranges, qui décèlent une étude bien incomplète du sujet (1). L'insuffisance des notions recueilllies en France sur la situation du gouvernement anglais dans l'empire hindo-britannique nous décide à analyser avec quelque détail l'acte important qui la domine et la règle aujourd'hui.

Avant de nous rendre compte des principales dispositions du nouvel acte destiné à pourvoir au gouvernement de l'Inde, et pour en bien faire comprendre la signification et la portée actuelle, nous rappellerons que la cour des directeurs de la compagnie, émanée de la cour des propriétaires (2), se composait, sous la dernière charte, de

(1) Un de ces articles, celui du 8 février dernier, après avoir annoncé que l'auteur a consulté les documens officiels « publiés avec la profusion ordinaire de l'autre côté du détroit, » contient les assertions suivantes : « On sait que le bill de 1833 avait supprimé le *monopole commercial* de la compagnie. Le nouveau bill a été inspiré et conçu dans une excellente pensée : affermir l'autorité du gouvernement central du royaume-uni, fractionner dans une certaine mesure le gouvernement général de l'Inde, en le localisant davantage, et laisser l'administration ainsi que la gestion *commerciale* à la compagnie. » Or le nouveau bill a non-seulement enlevé à la compagnie le droit exclusif (dont elle était investie) de commercer avec la Chine, mais lui a imposé l'obligation, par elle acceptée, d'abandonner tout commerce, et de se défaire, dans le plus bref délai possible, de toutes les valeurs commerciales en sa possession et de toutes propriétés mobilières et immobilières qu'il ne paraîtrait pas utile de conserver dans l'intérêt du gouvernement de l'Inde (articles 3 et 4). L'analyse du nouveau bill, donnée aussi dans *le Moniteur* du 15 février, contient de nombreuses inexactitudes. On y cite un passage des *Souvenirs du Gouvernement de l'Inde* (*), de M. Tucker, où cet ancien directeur exprime sa conviction qu'avec le temps mis à profit par un bon système d'éducation et une prudente propagande, la lumière évangélique doit finir par dissiper sans perturbations les nuages superstitieux dont le sentiment religieux s'enveloppe encore dans l'Inde. On ajoute: « En effet, que le christianisme, fidèle à sa loi et à sa marche, s'attaque par la persuasion à l'homme intérieur, l'homme extérieur sera aussitôt transformé, comme il le fut en Occident. » N'est-ce pas trahir une connaissance très incomplète du caractère des Hindous? n'est-ce pas même apprécier bien imparfaitement l'autorité des habitudes en général que d'admettre et d'affirmer ainsi la conversion prochaine des peuples de l'Hindoustan?

(2) Voir, sur la constitution et les pouvoirs de la compagnie en 1833, la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1840.

(*) *Memorials of Indian government.... from the papers of G. S. George Tucker, late director of the E. I. Company, edited by J. W. Kaye.* London, 1853, in-8°.

trente membres, dont vingt-quatre seulement étaient en activité, six sortant, à tour de rôle, tous les ans de la direction, et n'étant rééligibles qu'à l'expiration de l'année. La cour s'assemblait une fois par semaine. Il fallait que treize membres au moins fussent présens pour constituer la cour; la prérogative la plus importante de ce corps était la nomination à peu près exclusive aux grades ou emplois par lesquels se recrutent les différentes branches du service dans l'Inde. Enfin, depuis 1784, l'Inde était de fait gouvernée par le bureau de contrôle et immédiatement par la compagnie, forme de double gouvernement qui avait donné lieu à des tiraillemens fâcheux et à d'amères critiques de la part d'hommes considérables de tous les partis.

Le nouveau bill de l'Inde est intitulé : *un Acte pour pourvoir au gouvernement de l'Inde* (*20 août* 1853). — Un préambule rappelle l'acte passé dans la session du parlement tenue sous les années 3 et 4 du roi Guillaume IV (chap. 85) « pour le meilleur gouvernement des territoires *de sa majesté dans l'Inde, jusqu'au* 30e *jour d'avril* 1854, etc. » Il déclare que la reine, avec l'avis et du consentement des lords et communes assemblés en parlement, et par l'autorité dudit parlement, a arrêté les dispositions qui suivent. Voici maintenant le résumé du bill, dont nous citons textuellement l'article 1er :

« *Jusqu'à ce que le parlement en ait autrement décidé,* tous les territoires en la possession et sous le gouvernement de la compagnie des Indes orientales continueront à être soumis audit gouvernement aux mêmes conditions que par le passé, c'est-à-dire que toutes les dispositions en vigueur à l'égard de ladite compagnie et desdits gouvernemens et territoires respectivement continueront (*en tant qu'elles ne sont pas modifiées par le présent acte ou ne seraient pas en contradiction avec la teneur dudit acte*) à avoir leur plein et entier effet après le 30e jour d'avril 1854, comme si ledit terme ne fût pas expiré (1). »

L'art. 2 introduit immédiatement une modification des plus importantes, en déclarant qu'à dater du second mercredi du mois d'avril 1854, et après ce même jour, il y aura dix-huit directeurs de la compagnie, *et non plus,* etc. (2). La reine est autorisée par l'art. 3 à nommer, avant le deuxième mercredi d'avril 1854, trois directeurs, l'un pour deux ans, un autre pour quatre ans, et un troisième pour six ans. Chaque directeur ainsi nommé, et tout autre di-

(1) Le nouvel acte constitutionnel a été inauguré à Calcutta le 4 mai 1854.

(2) Pour toutes les dépêches et documens émanant de la cour des directeurs, les signatures du président et du vice-président et du plus ancien membre de la cour, *ou de deux quelconques d'entre eux,* avec le contre-seing du secrétaire de la compagnie, suffiront à l'avenir au lieu des signatures de la majorité des directeurs. Dix directeurs suffisent pour constituer une cour.

recteur qui pourra être nommé par sa majesté, en vertu des dispositions du présent acte, devra avoir été employé *dix ans au moins dans l'Inde* au service de la couronne ou au service de la compagnie. — Les directeurs en exercice le deuxième mercredi d'avril 1854 et les personnes ou survivans des personnes qui, ayant été directeurs de la compagnie, auraient cessé de l'être par l'expiration du terme pour lequel ils étaient élus, sont autorisés, par l'art. 4, à choisir parmi eux quinze noms qui désigneront, — avec les trois noms choisis par sa majesté, — *les premiers directeurs de ladite compagnie sous le présent acte* (1), et de ces quinze personnes, cinq sont nommées pour deux ans, cinq pour quatre ans, cinq pour six ans, etc.

Enfin, dans la pensée de porter à *six* le nombre des directeurs nommés par la reine et de réduire à *douze* celui des autres directeurs, la reine, en vertu de l'art. 5, nomme aux *trois* premiers emplois de directeurs vacans pour toute autre cause que l'expiration du temps pour lequel un directeur aura été nommé ou élu. Il sera d'ailleurs pourvu à toute vacance qui surviendra à l'avenir parmi les directeurs nommés par la couronne, une fois le nombre de six atteint, par ordonnance de sa majesté (art. 6), et les emplois vacans parmi les autres directeurs seront remplis par voie d'élection comme par le passé. Il faut remarquer ici que des douze emplois de directeurs qui restent, d'après le nouveau bill, soumis au régime de l'élection, *six* ne sauraient être accordés qu'à des personnes *ayant résidé au moins dix ans dans l'Inde*, et ce nombre de *six* doit être soigneusement maintenu, en sorte que, sur une cour des directeurs composée de *dix-huit* membres, *douze* auront résidé dix ans au moins dans l'Inde, et six de ces douze y auront exercé des fonctions publiques. La durée ordinaire des fonctions d'un directeur, nommé soit par la couronne, soit par la cour générale, est de six années (art. 7). Les directeurs sont rééligibles. Il suffit pour être apte à occuper le poste de directeur, indépendamment des autres conditions mentionnées, de posséder au moins 1,000 livres sterling (25,000 fr.) dans les fonds de la compagnie (*stock*), au lieu de 2,000 livres sterling exigées autrefois. Le directeur élu doit, avant d'entrer en fonctions, faire une déclaration solennelle à cet effet.

L'art. 13 dispose que *toute personne qui sera à l'avenir nommée directeur de la compagnie* devra, avant d'entrer en fonctions, prêter le serment dont suit la formule, et dont la rédaction (bien que le sens ne puisse en être douteux) nous paraît manquer à la fois de préci-

(1) Cette élection des quinze nouveaux membres de la cour des directeurs par les trente anciens a été vivement critiquée et particulièrement par lord Ellenborough (séance de la chambre des lords du 5 août 1853).

sion et de dignité. Voici la reproduction littérale de cette formule de serment : « Je jure que je serai fidèle *à sa majesté la reine Victoria*, et que je remplirai *de mon mieux* le service qui m'est assigné comme l'un des directeurs de la compagnie des Indes orientales dans l'administration du gouvernement de l'Inde en dépôt pour la couronne. Ainsi Dieu me soit en aide (1) ! » Quelle que soit au reste la valeur logique et grammaticale de la rédaction, il n'en est pas moins évident qu'à dater de l'emploi de cette formule, les relations de la compagnie des Indes avec le souverain de la Grande-Bretagne et son gouvernement entrent dans une phase nouvelle, et que la compagnie a perdu du terrain, comme pouvoir politique, en Angleterre et même dans l'Inde, plutôt qu'elle n'en a gagné. Remarquons aussi toutefois dès à présent que, pour se former une idée nette de la situation actuelle des directeurs, il faut reconnaître, dans les dispositions de l'acte récemment promulgué et mis en vigueur, une tendance marquée à placer ces délégués de la couronne dans une dépendance de plus en plus étroite du bureau des commissaires pour les affaires de l'Inde.

Les dispositions les plus saillantes, après celles qui établissent la nouvelle constitution de la cour des directeurs, sont celles qui ont trait au gouvernement immédiat de l'Inde, à l'administration de la justice dans ce vaste empire, et aux moyens de *recruter* d'une manière plus efficace et plus satisfaisante que par le passé le personnel des différentes branches du service. Ces dispositions indiquent l'intention du gouvernement d'établir *au moins* une nouvelle cour de justice dont le siége et les attributions ont été l'objet de diverses allusions dans la discussion du bill de l'Inde. Comme résultat lié à l'exercice des pouvoirs judiciaires dans l'Inde, il convient de faire observer que, par l'article 27, « les amendes et confiscations de toute espèce appartiennent à la compagnie, *pour le produit en être appliqué aux dépenses de l'Inde*. Après avoir rappelé qu'à diverses époques il a été établi *dans l'Inde* des commissaires pour l'examen des lois anciennes et la rédaction de lois nouvelles (*Indian Law commissioners*), le bill consacre encore la disposition suivante :

« Art. 28. — La reine pourra nommer des commissaires, *en Angleterre*, pour examiner les propositions faites par lesdits *law-commissioners*, et faire leur rapport sur les travaux desdits commissaires employés dans l'Inde à

(1) L'article 11 autorise ceux des directeurs qui sont nommés par la reine, et qui pourraient être élus membres de la chambre des communes, à siéger et voter comme tels dans le parlement. Il stipule en outre que ces directeurs membres de la chambre des communes ne pourront être révoqués par la cour générale de la compagnie, et que la reine se réserve de remplacer celui ou ceux d'entre eux dont l'incapacité ou la conduite pourraient donner lieu à l'adoption de cette mesure.

diverses époques à cet effet, et les commissaires de la reine pourront être autorisés à appeler en Angleterre tels témoins qu'ils jugeraient convenable d'examiner, ou se faire présenter tels documens des archives du bureau de contrôle ou de la compagnie qu'ils croiront utile de consulter (1).

Le gouvernement se montre déterminé d'ailleurs à augmenter les ressources militaires de la compagnie d'une manière durable. Le bureau des commissaires pour les affaires de l'Inde pourra donner ou approuver les ordres nécessaires pour la levée et l'entretien de 20,000 hommes de troupes européennes (officiers, sous-officiers et soldats compris) qui seront employées par la compagnie et payées sur les revenus de l'Inde, au lieu de 12,200. Le dépôt, en Europe, comprendra 4,000 hommes (officiers, sous-officiers et soldats), au lieu de 2,000, que la compagnie avait été autorisée à lever et entretenir par les actes de George III, etc.

Des articles relatifs à l'importance politique du bureau de l'Inde, au traitement du président de la cour des directeurs, du général en chef des forces employées dans l'Inde (2), à la nomination des aspirans au service civil, etc., complètent l'ensemble des grandes dispositions arrêtées par cet acte, qui aura une influence considérable sur l'avenir des Indes anglaises.

Nous sommes tenté de dire avec lord Ellenboroug (séance de la chambre des lords du 5 août 1853) : « Ce que ce bill a de mauvais n'est pas nouveau, et ce qu'il a de nouveau n'est pas mauvais ! » Il donne prise dans son ensemble aux reproches suivans. Il ne contient pas des déclarations assez précises sur la ferme volonté du parlement anglais de veiller à ce que l'Inde soit sagement, justement et paternellement gouvernée à l'avenir. Il laisse encore en suspens plusieurs questions d'une extrême importance, telles que celles de la création d'une nouvelle présidence, de l'établissement définitif de la présidence d'Agra, etc. Il montre à la fois (et ce n'est pas son moindre défaut) le désir et l'intention de se passer de la compagnie et la né-

(1) Ces dispositions ont été généralement blâmées dans l'Inde, où le nouveau *conseil législatif* a dû s'assembler pour la première fois le 20 mai. Tout faisait supposer que l'un des premiers actes du conseil serait d'exprimer la conviction que le code de l'Inde doit être rédigé et discuté dans l'Inde, et de proposer en conséquence la nomination d'une commission chargée de « la révision et de la codification des lois destinées à régir les Indes anglaises. » Ce serait se mettre dès le début en opposition avec la commission législative nommée en Angleterre.

(2) Et non du *général en chef des forces navales*, comme l'aurait voulu *le Moniteur* du 15 février 1854. Nous regrettons de ne pouvoir donner une idée nette et précise de l'état actuel de la marine anglo-indienne. Les renseignemens officiels manquent à cet égard, et tout ce que nous pouvons ajouter au tableau que nous tracions des ressources navales de l'Inde anglaise en 1841, c'est qu'en 1849-50, la présidence du Bengale comptait 10 *steamers* armés, de 200 à 700 tonneaux.

cessité où se trouve le gouvernement de la reine d'avoir indéfiniment recours au gouvernement de la compagnie par procuration. — Il faut cependant reconnaître que le bill, envisagé à son véritable point de vue, c'est-à-dire comme mesure de transition, a pourvu autant que possible à certaines exigences de la situation, et donné satisfaction dès à présent à des intérêts depuis longtemps en souffrance. Les difficultés prévues et à prévoir sont d'un ordre si élevé, que l'on comprend l'hésitation, au moins dans de certaines limites, avec laquelle on les aborde.

En 1833, lors de la discussion du fameux *Paper of Hints* (suggestions ou insinuations relatives à la charte de la compagnie) (1), envoyé à la cour des directeurs le 17 décembre 1832 par le président du bureau de contrôle (Charles Grant, depuis lord Glenelg), Saint-George Tucker, l'un des membres les plus distingués de la cour des directeurs (2), s'était exprimé sur les difficultés de toute nature que présente l'administration de l'empire hindo-britannique dans les termes suivans : « Notre territoire est déjà beaucoup plus étendu qu'il ne devrait l'être pour nous permettre de le gouverner convenablement. Nous avons plus de sujets que nous n'en pouvons protéger de manière à assurer leur bien-être et à améliorer leur condition sociale. Enfin les devoirs que nous avons à remplir, les intérêts divers que nous avons à concilier sont tellement compliqués, qu'ils dépassent de beaucoup la portée ordinaire de l'intelligence humaine. »

Ce qui était vrai alors l'est encore aujourd'hui, le deviendra chaque jour davantage. De là résulte la nécessité absolue de n'appeler à prendre une part importante au gouvernement de l'Inde que des intelligences d'élite. Il est devenu non moins indispensable de n'admettre aux emplois civils et militaires que des jeunes gens soumis dans un libre concours à des examens préalables, et dont l'éducation solide et spéciale aura été démontrée par ces examens. Le nouveau bill satisfait à ces importantes conditions, et l'application des mesures qui seront adoptées en conséquence aura des résultats heureux pour le gouvernement de l'Inde; mais il faut avant tout que l'Hindoustan soit mieux connu des Anglais eux-mêmes, il faut que la valeur relative de ses diverses populations, de la population hindoue en particulier, soit plus loyalement, plus sagement, plus rationnellement appréciée. Plusieurs publicistes anglais, hommes

(1) Singulier titre pour une communication de cette importance! Le *Paper of Hints* avait été lu le 10 décembre aux président et vice-président de la cour des directeurs, en présence de lord Grey (alors ministre), et envoyé une première fois sous enveloppe, mais sans lettre d'envoi, le 11 décembre. Ce même document fut transmis en duplicata le 17 avec une lettre de M. Grant.

(2) *Preliminary Papers respecting the E. I. Company's charter* (1833, in-4°, p. 141).

éminens par l'intelligence ou d'une compétence incontestable par l'expérience qu'ils ont acquise au service du gouvernement de l'Inde, partagent nos convictions à ce sujet. Il ne nous semble pas pourtant qu'aucun d'eux ait dans ces derniers temps étudié spécialement le rôle que la société hindoue avait été appelée à remplir dans le monde oriental et l'influence qu'elle y exerce encore aujourd'hui.

Nous avons passé bon nombre d'années au milieu de cette population mélangée et cependant homogène à beaucoup d'égards, de cette société *hindoustany*, qui semble marquée au sceau du brahmanisme et de l'islamisme; nous avons même été adopté par elle, pour ainsi dire, pendant une portion notable de notre vie, et nous avons eu de fréquentes occasions d'étudier de près les mœurs du pays. Eh bien! nous avons pu constater de bonne heure que l'influence des institutions et des usages hindous était dominante parmi toutes les populations d'origine étrangère. Ce n'est pas sans quelque surprise et sans une vive satisfaction que nous avons trouvé dans un ouvrage récent publié par l'éminent magistrat anglais ancien président de la cour suprême de Bombay, sir Erskine Perry, le passage suivant, qui confirme d'une manière frappante la justesse de cette remarque :

« Telle est l'influence des usages et des opinions des Hindous sur les hommes de toutes castes ou couleurs qui sont en relations habituelles avec eux, que graduellement tous prennent une *teinte hindoue* (si l'on peut s'exprimer ainsi) qu'il est impossible de méconnaître. Parsis, Moghols, Afghans, Israélites et chrétiens qui sont établis depuis longtemps dans l'Inde ont subi cette influence et échangé une bonne partie de leur ancien patrimoine d'idées contre les notions, la manière de voir, le ton habituel de la société hindoue. En observant ce phénomène, j'ai souvent été conduit à le comparer au phénomène géologique que présente, selon les savans, le sol noir du Dhäkkhän, qui a la propriété de s'assimiler toute substance étrangère introduite dans son sein (1). »

Un fait social d'une aussi grande portée attirait invinciblement nos réflexions et nos études; nous avons donc voulu remonter à la source de l'influence exercée par les Hindous sur les immigrans qui se sont établis au milieu d'eux, de gré ou de force, sans se mêler à leur antique race. Or, chez un peuple où la vie extérieure et la vie intérieure sont depuis un temps immémorial dans la dépendance obligatoire, permanente, intime, d'une seule et même formule réglementaire, l'observance de la loi divine, — les mœurs sont avant tout le résultat des institutions. Il fallait donc chercher à apprécier le véritable caractère de ces institutions émanées de Dieu même, selon les Hindous, et révélées par les *Védas* à l'origine des siècles. Ce qu'il

(1) *Cases illustrative of Oriental life*, etc., p. 112.

y a de grandeur et de force dans ces institutions primordiales nous a profondément impressionné dès le début de nos recherches : le temps n'a fait qu'accroître cette impression. — La rigoureuse observance des lois de Manou, à aucune époque, a-t-elle jamais été constatée? A-t-elle pu même être inférée des témoignages ou conclue des traditions les plus respectables? Un vaste empire s'est-il formé et s'est-il maintenu pendant des siècles sous l'influence exclusive de ces lois? Il est permis d'en douter; mais ce qui n'est pas douteux, c'est que des millions d'hommes ont foi dans cette législation, c'est que, dans leur ensemble et comme système social complet, les lois de Manou n'ont pas cessé, depuis des milliers d'années, de gouverner la société hindoue et d'exercer une influence marquée sur les races que les décrets de la Providence ont introduites comme élémens nouveaux dans la grande famille hindoustany. Ainsi le rôle assigné à ce vaste système social a occupé et occupe encore une place des plus importantes dans l'histoire de l'humanité. Là où se trouvaient la grandeur et la force devait se trouver la durée, et l'histoire des trois derniers siècles prouve qu'aujourd'hui encore l'antique organisation dont nous admirons les proportions gigantesques doit être respectée, et que sur cette base la domination européenne doit faire reposer l'avenir de l'Hindoustan.

Où ont abouti les autres civilisations antiques? La Babylonie, l'Assyrie, l'Égypte, ne vivent plus que par leurs monumens en ruines et leurs inscriptions mutilées : leurs peuples ont disparu. Le peuple juif a cessé d'exister comme corps de nation; il est réduit, par une dispersion fatale, à ne plus peser dans la balance du monde. Les civilisations grecque et romaine ont laissé sur le globe leurs traces lumineuses; mais il n'y a plus de Grecs ni de Romains. L'empire chinois enfin, le plus vaste et le plus peuplé qui se soit formé parmi les hommes, a pu se maintenir pendant des milliers d'années, il est vrai, avec ses rites et ses pratiques superstitieuses, grâce au principe absolu de l'autorité paternelle personnifiée dans ses souverains, grâce surtout à la politique de l'isolement; mais il est aujourd'hui en pleine décadence : la moralité, l'existence même d'un pouvoir souverain ne s'y manifestent plus que par de vaines proclamations. La pratique gouvernementale a perdu son unité, ses moyens d'action. L'organisation, qui fait la force des nations, croule de toutes parts, et la nationalité chinoise est menacée par des révolutions qui démembreront l'empire, en même temps que le caractère chinois, étranger à toute conviction, à toute habitude vraiment religieuse, se montre de plus en plus disposé à subir les influences occidentales qui sont destinées à le transformer dans un avenir prochain.

La civilisation hindoue au contraire, bâtie sur le roc de la révé-

lation, appuyée sur des institutions d'une aptitude et d'une prévoyance merveilleuses, a résisté au poids des siècles, soutenu vaillamment le choc des révolutions et des conquêtes, repoussé constamment la flétrissure des croyances ou des pratiques étrangères. Les autres peuples sont venus puiser aux sources divines de sa poésie et de sa science philosophique; elle ne leur a rien demandé. Chargée de maintenir la pratique invariable des règles qui gouvernent, depuis les temps anté-historiques, la vie privée et les habitudes religieuses de ses enfans, elle a suffi à sa tâche. Elle est restée forte contre les persécutions, tolérante malgré les exemples de fanatisme, calme dans la bonne fortune, résignée dans le malheur, debout enfin sur les ruines des autres civilisations, et le regard tourné sans cesse vers l'avenir que sa foi lui promet. Voilà ce qui nous a semblé résulter invinciblement de l'ensemble des témoignages historiques et de la discussion impartiale des faits.

Il fallait cependant, tout en reconnaissant la grandeur du rôle que la société hindoue a joué de tout temps et joue encore dans l'extrême Orient, ne pas négliger l'étude des autres élémens sociaux introduits dans l'Hindoustan par l'immigration ou la conquête, et en particulier de l'élément mahométan, le plus important de tous. C'est à quoi nous nous sommes attaché. Nous avons été ainsi conduit à examiner quel usage la domination musulmane avait fait du pouvoir que les événemens avaient placé entre ses mains, et nous sommes arrivé à cette conclusion, qu'un seul parmi les souverains musulmans de l'Inde gangétique, Akbăr, avait compris pleinement sa mission et consacré toute sa volonté, toutes les ressources de sa puissante intelligence, à l'œuvre si glorieuse de la fusion politique des deux grandes races qui se partageaient les forces vives de son empire. Les historiens musulmans ont bien plutôt raconté d'un point de vue exclusif les événemens qui ont signalé le règne de ce prince et ceux de ses successeurs, qu'ils n'ont songé à peindre une époque. Le ministre favori et le panégyriste d'Akbăr, bien que doué du coup d'œil du philosophe et de celui de l'homme d'état, a lui-même cédé (et nous l'avons déjà reconnu) à l'admiration excessive que lui inspirait son héros, et ses récits sont entachés d'exagération ou n'embrassent qu'un certain ordre de faits souvent incomplétement rapportés. Tous manquent de cette première qualité de l'historien, l'indépendance. Les historiens anglais, un seul excepté (l'illustre Elphinstone), ont étudié dans Akbăr le conquérant, le monarque absolu, plutôt que l'homme religieux, le législateur prévoyant et humain par caractère et par principes, le pasteur des peuples éminemment doué du sentiment des choses grandes et durablement utiles. Elphinstone lui-même nous semble n'avoir pas suffisamment apprécié ce qu'il y a eu de mer-

veilleux dans l'organisation et l'administration d'un si vaste empire par une intelligence du premier ordre, atteignant le but qu'elle s'était proposé après un demi-siècle d'efforts, et léguant à la postérité l'exemple, *unique en Orient,* de sa bienfaisante grandeur. Il y avait donc là, au moins dans notre conviction, quelque chose à faire qui n'avait pas été fait encore, et c'est ce que nous avons tenté. Dans l'intérêt des populations de l'Hindoustan, dans l'intérêt des Anglais, aujourd'hui *maîtres après Dieu* dans l'Hindoustan, comme l'est un capitaine à bord de son navire, dans l'intérêt enfin du monde civilisé, nous avons essayé de rendre pleine et entière justice au caractère du grand homme dont nous avons retracé la vie si glorieuse, et surtout à la solidité des principes qui l'ont guidé dans le gouvernement de l'Inde.

Cette double étude du caractère et des institutions des Hindous, du caractère et des institutions d'Akbăr, se liait inévitablement à l'examen du système de gouvernement que la conquête anglaise a graduellement introduit dans les contrées situées entre l'Indus et l'Irrawady, l'Himalaya et le cap Comorin. Nous avons abordé cette partie de notre travail avec la ferme volonté de discuter la valeur des témoignages qui se rapportent à cette grave question aussi impartialement que nous avions exposé la nature essentielle et la portée politique des deux autres. Nous la terminons avec la conviction profonde que la domination de la Grande-Bretagne dans l'Inde, l'un des plus grands *faits accomplis* que l'histoire ait jamais eu à enregistrer, est la seule qui puisse, dans l'état actuel du monde, et pour bien des années encore, satisfaire aux conditions du problème compliqué que présente l'administration d'une population mixte aussi considérable et aussi intelligente que l'est celle de l'Hindoustan. Notre conviction cependant repose, avant tout, sur la haute opinion que nous avons conçue de la sagesse du parlement anglais. Il aura compris dans ces derniers temps la nécessité absolue de gouverner les Hindoustanys par la tolérance et l'exemple des vertus chrétiennes plus encore que par l'énergie, par l'ordre, le sentiment de l'organisation et la science administrative et militaire qui caractérisent si particulièrement l'Europe moderne. Que les Anglais dans l'Inde demeurent chrétiens, mais que leur influence intellectuelle et morale s'exerce à l'avenir par des bienfaits. Si la conversion des Hindous doit s'opérer un jour, ce sera par cette voie. Le devoir d'un gouvernement sage sera non-seulement de respecter le caractère et les habitudes des Hindous, mais de les faire servir à la régénération des masses, en faisant comprendre aux peuples de l'Inde que les bases de leurs institutions, que le sens primitif et réel de leurs dogmes religieux, aujourd'hui ignoré ou incompris par la plupart d'entre eux, sont en

harmonie avec les croyances fondamentales qui gouvernent les grandes nations de l'Occident. Au lieu de les engager à renoncer à la pratique de leur religion, on s'attachera à les convaincre qu'il est en leur pouvoir de participer, sans compromettre leur salut, aux avantages que les progrès de la civilisation ont créés parmi nous. On fera germer dans leurs cœurs les notions de la fraternité humaine et de l'égalité devant Dieu et devant la loi, en pratiquant à leur égard les devoirs que ces saintes formules prescrivent aux gouvernemens issus du XIXe siècle. On n'en fera probablement pas des chrétiens, mais on en fera des amis des chrétiens, et des amis dévoués.

Ces espérances se réaliseront par degrés, nous en avons la conviction, maintenant que le parlement a commencé à prendre au sérieux l'administration des Indes anglaises. Un jour viendra où l'Inde émancipée verra surgir de son sein des intelligences capables de comparer sans préjugés le présent au passé, d'apprécier les bienfaits relatifs de la civilisation occidentale et la grandeur, si longtemps méconnue (par les Hindous eux-mêmes), du système social fondé par le brahmanisme. On comprendra comment ce système a suffi pour maintenir pendant plus de trente siècles l'unité morale et religieuse d'une race qui a seule survécu à toutes les races antiques. La civilisation soumettra à son niveau magique des populations innombrables qui se tendront la main des rives de l'Indus et du Gange à celles de la Tamise. Les préjugés de couleur et de caste iront s'affaiblissant chaque jour. Issus de la même souche aux premiers âges du monde, les peuples qui ont accompli leur mission dans l'extrême Orient et dans l'Occident européen se retrouveront, se mêleront de plus en plus à leur berceau commun, et l'Angleterre verra des millions de frères là où elle ne compte aujourd'hui que des millions de sujets.

A. D.-B. DE JANCIGNY.

HISTOIRES D'ARMORIQUE

I.

LES MOISSONNEURS.

Lorsqu'un nuage épais, vers le temps des moissons,
Vient recouvrir la ville et fond sur les maisons,
Quand la grêle bondit sur les toits, quand la rue
Roule une onde fangeuse incessamment accrue,
Observant à l'abri l'orage et ses dangers,
Aux tristes campagnards, citadins, vous songez.
Leur malheur est le vôtre. Oui, vous cherchez d'avance
Comment le métayer paîra sa redevance;
Le pauvre avec frayeur prévoit l'hiver prochain,
Et l'on parle déjà de la cherté du pain. —

Hommes mûrs et vieillards, jeunes gens, jeunes filles,
Tous ils étaient venus, armés de leurs faucilles,
Dès la pointe du jour, un jour limpide et bleu,
Et que l'ardent soleil bientôt rougit de feu.
Jusqu'à midi sonnant leurs bras forts et superbes
Ont abattu les blés vite formés en gerbes;
Mais les rires, les mots joyeux et les chansons
Animaient au travail et filles et garçons;
En fauchant les épis, en liant les javelles,
Les défis s'échangeaient et les tendres querelles :
— Renouez vos cheveux, ô Lilèz, et chantez!
— Héléna, tous mes chants sont à vous; écoutez!

LILÈZ.

« Ma barbe est blonde encor, je ne suis qu'un jeune homme;
Parmi les moissonneurs pourtant on me renomme :

Quand je vais près de vous, Léna, coupant le blé,
Mon ardeur, je le sens, et ma force ont doublé.

« Avec vous dans les bois que ne suis-je fauvette!
On vivrait, belle enfant, sans peur de la disette.
Bienheureux les oiseaux! ils ne travaillent pas
Et trouvent en chantant leurs faciles repas.

« Moi, j'ai les yeux tournés vers certaine chaumière:
Sortirez-vous enfin, madame la fermière?
Vous si charmante à voir quand vous venez à nous
Avec les plats fumans, le cidre frais et doux! »

A peine il achevait ces plaintes émouvantes,
Que parut la fermière avec ses deux servantes;
Soudain, trêve aux chansons! mais, pour quelques instans,
N'en remuaient pas moins les langues et les dents.
A l'ombre ils savouraient, couchés sur l'herbe épaisse,
La succulente odeur de la soupe de graisse,
Le lard sur le pain noir fondant et la liqueur
Qui rafraîchit la bouche et ravive le cœur.
Ensuite un bon sommeil. Puis, d'un nouveau courage,
Sur les épis sonnans recommença l'ouvrage.
Les dos étaient courbés, mais un lointain brouillard
Par momens soulevait l'œil de plus d'un vieillard :
— « A l'œuvre, mes enfans, à l'œuvre! » — Et sans relâche,
Le front tout en sueur, chacun pressait sa tâche.

L'orage cependant, et plus sombre et plus lourd,
Comme un dôme pesait sur l'église du bourg,
De ses flancs s'échappaient de longs éclairs bleuâtres
Qui faisaient fuir au loin les troupeaux et les pâtres;
De larges gouttes d'eau tombaient; les moissonneurs
N'ayant plus qu'un recours, le Seigneur des Seigneurs,
Par le sable volant leurs figures souillées,
Se mirent à genoux sur les gerbes mouillées;
Leurs faucilles gisaient éparses devant eux;
Les mains jointes, ainsi parlaient ces malheureux.

LA FERMIÈRE.

Oh! perdre en un moment le travail d'une année!
Voir languir dans la faim toute la maisonnée!
Pauvres petits enfans, avec quoi vous nourrir?
O mes chers innocens, nous n'avons qu'à mourir.

LE FERMIER.

Oui, mourir! le courage ici manque au plus ferme.
Vienne l'automne, hélas! comment payer ma ferme?
Ah! dans ce champ maudit, quand mes mains l'ont bêché,
Sans doute j'arrivais chargé d'un grand péché.

L'AIEUL.

Non, vivez, ô mon fils, Dieu même vous l'ordonne.
Il rend ce qu'il a pris, il châtie et pardonne.
Dans ce malheur commun, seul, je vois bien ma part :
C'est à moi de mourir, inutile vieillard.

Le vieillard désolé se tut, car sur sa tête
Dans toute son horreur mugissait la tempête :
Le tonnerre éclata!... Mais aussitôt dans l'air
Par trois fois l'*Angelus* tinta paisible et clair;
Un de ces rayons d'or qui précèdent les anges
Illumina le ciel; puis, changemens étranges!
Comme il était venu, le nuage pesant
Du côté de la mer et vers l'ouest s'avançant,
On vit, nouveau déluge, on vit ses eaux troublées
Tomber, tomber à seaux dans les ondes salées;
Tous les monstres marins hors des flots bondissaient,
Et sur les blonds épis les moissonneurs dansaient.

LILÈZ.

« Il faut chanter le blé! Jeunes gens, jeunes filles,
Élevez sur vos fronts et frappez les faucilles?
Le blé fait vivre l'homme : amis, en son honneur
Entonnons devant Dieu le chant du moissonneur.

« C'est un présent divin. Durant les mois de neige,
Dans ses flancs maternels la terre le protège;
Puis, quand brillent les fleurs, elle montre au grand jour
Celui qu'elle nourrit neuf mois avec amour.

« Un mendiant m'apprit jadis un grand mystère :
Le grain est fils du ciel, cet époux de la terre;
Pour le faire grandir tous deux n'épargnent rien;
Votre enfant le plus cher n'est pas soigné si bien.

« Si la tige au printemps languit frêle, épuisée,
Comme un lait bienfaisant s'épanche la rosée,
Et des souffles légers comme les papillons
La bercent mollement dans le creux des sillons.

« Pour apaiser sa soif ardente, les nuages
S'assemblent : quels flots d'or nous versent ces orages!
Puis le ciel, appelant d'un beau nom le soleil,
Dit : — Séchez le froment, ô mon astre vermeil!

« Ainsi mûrit le blé, divine nourriture,
Ce frère du raisin, boisson joyeuse et pure;
Dieu même a consacré le céleste présent :
— Mangez, voici ma chair; buvez, voici mon sang. »

LES MOISSONNEURS.

« Honneur, honneur au blé! Trois fois, garçons et filles,
Faisons reluire en l'air et sonner les faucilles! »
Et tous, jusqu'aux vieillards un moment rajeunis,
Chantaient, et sous leurs pieds bruissaient les épis.
Le dimanche suivant, une gerbe votée
A l'église du bourg en pompe était portée,
Et le prêtre disait, la posant sur l'autel :
« Gloire et remercîment à l'ange Gabriel! »

II.

LE BARDE RI-WALL.

IIIe SIÈCLE.

Des temps qui ne sont plus écoutez une histoire.
Les méchans ont parfois leur châtiment notoire :
Tel le barde Rî-Wall. Depuis quinze cents ans,
Sa mort fait chaque hiver rire nos paysans,
Lorsque le vent du soir au dehors se déchaîne
Et qu'au fond du foyer brille un grand feu de chêne.

*

Quand Rî-Wall le rimeur disparut tout à coup
Dans la fosse où déjà s'était pris un vieux loup,
Devant ces blanches dents, devant ces yeux de braise,
Le barde au pied boiteux n'était guère à son aise.

Lui qui raillait toujours, certe il ne raillait plus;
Et dans son coin, le loup, tout piteux et confus,
Ses poils bruns hérissés et sa langue bavante,
Épouvanté, tâchait d'inspirer l'épouvante.

Tous deux se regardaient : « Hélas! pensait Rî-Wall,
Avec ce compagnon il doit m'arriver mal!

Et ce mal, juste ciel, vient sur moi par votre ordre :
Oui, je serai mordu, moi toujours prêt à mordre !

« Que j'échappe, et je prends la douceur des ramiers !
Sur les galans balcons, sur les nobles cimiers,
Je roucoule ! et mes chants, lais, virelais, ballades,
Plus que tes vers mielleux, ô Roz-Venn, seront fades. »

Même ici son humeur maligne le poussait.
Mais le loup lentement, lentement avançait,
Rî-Wall sentait déjà son haleine de flamme :
Et point d'arme, grands dieux ! un bâton, une lame !...

Une arme qu'un nœud d'or suspendait à son cou,
Le barde l'entendit résonner tout à coup :
La harpe dont la voix peut adoucir les bêtes,
Éteindre l'incendie et calmer les tempêtes !

« Toi qui dans son palais fis trembler plus d'un roi,
O harpe redoutable, ô mère de l'effroi,
Ici fais sans aigreur sonner la triple corde :
Harpe, sois aujourd'hui mère de la concorde ! »

Et du son le plus clair d'un doigt léger tiré,
La harpe obéissante a doucement vibré,
Et toujours murmuraient les notes argentines
Comme au matin la brise entre des églantines.

Et la bête, soumise au charme caressant,
Recule, puis se couche et clôt ses yeux de sang;
Mais qu'un instant la harpe elle-même sommeille,
La bête menaçante en sursaut se réveille.

Alors le malheureux jette un peu de son pain
Au monstre dont les dents s'allongent par la faim;
Puis il reprend son arme, et l'instrument sonore
Sous les savantes mains de s'animer encore.

Ainsi durant trois jours, ainsi durant trois nuits.
Des pâtres, attirés par ces étranges bruits,
Et les serfs, les seigneurs, des clercs, plus d'une dame
Que le malin rimeur avait blessés dans l'âme,

Sur la fosse penchés, disaient : « Salut, Rî-Wall !
Lequel sera mangé, le barde ou l'animal? »
Et la troupe partait en riant, et leur rire
Du sombre patient aigrissait le martyre.

Seul, Roz-Venn le chanteur vit d'un œil de pitié
Celui dont il sentit souvent l'inimitié :
« Prenez, lui cria-t-il, le bout de mon écharpe ! »
Mais le barde expirait tout sanglant sur sa harpe.

La fosse fut comblée et, la main dans la main,
Dames, clercs et seigneurs chantaient le lendemain :
« Rî-Wall est chez les morts, que l'enfer lui pardonne !
Rî-Wall chez les vivans ne mordra plus personne. »

*

Assis dans son foyer, les pieds sur le tison,
Voilà ce que contait un vieux chef de maison.
Il reprit : « Fuyez donc, mes enfans, la satire;
Mais aimez la gaîté sans fiel, aimez le rire,
Tel qu'il brille à cette heure, Héléna, dans vos yeux :
La gaîté d'un bon cœur rend tous les cœurs joyeux. »

III.

LES ÉCOLIERS DE VANNES.

SECONDE ÉPOQUE. — 1835. (1)

I.

Tes usages pieux, restes des anciens jours,
Bretagne, ô cher pays, tu les gardes toujours,
Et j'ai redit les mœurs et les travaux rustiques :
Oh ! si j'avais vécu dans tes âges antiques,
Lorsque, le fer en main, durant plus de mille ans,
Tu repoussais l'assaut des Saxons et des Franks,
Te levant chaque fois plus fière et plus hardie,
Toute rouge de sang et rouge d'incendie,
O grand Noménoé, Morvan, rivaux d'Arthur,
Maniant près de vous la claymore d'azur,
Quels chants j'aurais jetés dans l'ardente mêlée !
Toute gloire serait par la nôtre égalée.
J'ai la corde d'argent et la corde d'airain :
Mais il est pour le barde un maître souverain,

(1) La première partie de ce poème sur l'insurrection royaliste et les combats du collége de Vannes en 1815 a déjà été publiée (voyez la *Revue* du 1er mai 1842); le temps seul pouvait révéler la conclusion toute morale et religieuse de cette histoire, conclusion non moins poétique que le début.

Le Temps, qui fait la lyre ou paisible ou guerrière,
Et l'orne de lauriers ou de simple bruyère.
Je suis fils de la Paix. Pour de récens combats
Si cependant mon âme a trouvé des éclats,
Comme nos vétérans, après ces jours de fièvres,
Chanteur, je n'aurai plus que douceur sur les lèvres.

II.

Vingt ans se sont passés : un de ces écoliers
Que Vannes vit paraître armés sous les halliers
Pour combattre, eux enfans, mais aux cœurs déjà graves,
Celui qui revenait suivi de ses vieux braves;
Un de ces écoliers, sage prêtre aujourd'hui,
Vit aux bords de la Seine en son pieux réduit.
Le riant presbytère avoisine l'église ;
Un jardin potager à peine les divise;
Là, regardant un fruit, aspirant une fleur,
Il va, sans être vu, de sa maison au chœur;
Pour chaque office il passe et repasse sans cesse;
Là, dans ce doux enclos, il attend la vieillesse.

Mais pourquoi ce matin, aux heures du sommeil,
Dans les bois d'alentour devancer le soleil?
L'oiseau n'a pas encor gazouillé sous la feuille,
Et lui, tout en marchant, il prie et se recueille;
Faible et comme entraîné par quelque noir souci,
A ce vingt et un juin il va toujours ainsi...
C'est qu'il voit dans Auray courir sa bande armée,
Les bleus viennent, l'on tire!... A travers la fumée
Un jeune homme, un enfant, au bout de son fusil
Tombe!... Hélas! de sa main cet enfant périt-il? —
Le premier jour d'été, quand le monde est en joie,
Voilà de son enclos quel penser le renvoie,
Et comment il revient, tout poigné de remords,
Dire, pour sa victime, une messe des morts.

III.

Dès l'aube, il errait donc ainsi sous la feuillée,
Lorsqu'avec des albums, parmi l'herbe mouillée,
Un peintre voyageur perdu dans son chemin
Arrive, et faisant signe au prêtre de la main,
Demande s'il connaît sous le bois un passage
Vers certaine vallée amour du paysage.

Puis, tous deux échangeant quelques saluts courtois,
Le pasteur, à son tour, demande si parfois
Les vallons de Bretagne ont vu passer l'artiste :
« Ce pays plaît au cœur comme une chose triste.
Qui dira les aspects changeans de sa beauté?
Des forêts à la mer, tout est variété :
Taillis, hameaux épars, landes, sombres rivages!
Partout l'âme y respire un parfum des vieux âges.
— Vous aimez la Bretagne, et moi je l'aime aussi.
Ce lointain souvenir ne s'est point obscurci.
Dans un âge pourtant cher à celui qui tombe,
Sous les remparts d'Auray j'ai vu de près ma tombe.
— Dans Auray, dites-vous? Auray ! Vous me troublez.
Je vis aussi ma tombe au lieu dont vous parlez!
— C'était dans les cent jours, j'étudiais à Rennes.
Ces temps vous sont connus, leurs discordes, leurs haines.
Le pays se soulève, on s'arme, nous partons.
Face à face bientôt nous voilà : tous Bretons.
Dans ce faubourg d'Auray je vois, je vois encore,
Moi, fédéré, portant le ruban tricolore,
Un chef des écoliers de Vanne, un ruban blanc :
Mon coup part, et soudain son coup me perce au flanc!
Plus que ma balle à moi cette balle était sûre.
Dieu sait combien de temps j'ai senti sa morsure! »

Et le prêtre : « O Seigneur! ô Vierge, il n'est pas mort!
Je dépose à la fin le fardeau du remord!
Je n'ai plus à marquer un sombre anniversaire!
Ma messe d'aujourd'hui n'est donc plus mortuaire!
Mutuels meurtriers, l'un l'autre embrassons-nous,
Et, tous les deux sauvés, fléchissons les genoux...
Puis venez à l'autel : devant le divin Maître
Arrivons en amis, et l'artiste et le prêtre. »

IV.

Ensemble ils sont partis; mais au bruit de leurs pas
Les bruits de leurs discours ne se mêleront pas,
Tant l'heureux dénoûment de ces terribles drames
D'émouvans souvenirs occupe encor leurs âmes.
L'autel, à leur entrée, était vêtu de deuil,
Dans la nef, un tréteau figurait un cercueil :
Tout ce deuil disparut; mais les lis du parterre,
Les roses tapissant les murs du presbytère,

Les feuillages légers, les plus riantes fleurs,
Dans les vases dorés unirent leurs couleurs.
Vêtu d'un ornement aussi blanc que la neige,
Le prêtre et son ami qui lui faisait cortége
Rentrèrent dans le chœur : un joyeux *Gloria*,
Sur lequel le pasteur avec force appuya,
Témoignait que la paix si longtemps attendue,
La paix à son esprit était enfin rendue,
Que de sombres pensers ne troublaient plus ses sens,
Et que son cœur brûlait comme un vase d'encens;
Même des assistans, à voir ces airs de fêtes,
Souriaient, et la joie illuminait leurs têtes.

La messe terminée, entre les deux amis
Les longs épanchemens enfin furent permis :
Une table dressée à l'ombre de la treille,
Où la fraise embaumait, où brillait la groseille,
Où le lait écumant étalait sa blancheur,
Les reçut; tout était joie et calme et fraîcheur;
Les prières aussi revinrent, les prières
Sont filles du bonheur autant que des misères;
Heureux ou malheureux, l'homme s'adresse au ciel
Pour bénir le miel pur, pour écarter le fiel.

V.

Toi que ces vétérans de nos guerres civiles
Invoquaient, pour jamais habites-tu nos villes,
Belle vierge au front d'or paré de blonds épis?
Les vents qui t'éloignaient se sont-ils assoupis?
A peine tu parais, ô divine Concorde,
Le rival, pardonnant à son rival, l'aborde;
La main serre la main, le rire est dans les yeux;
Viennent les amitiés et les amours joyeux;
Le féroce armurier ne frappe plus l'enclume,
Pour le soc bienfaisant la forge se rallume;
Au lieu des cris d'alarme et des tambours guerriers,
La place retentit du chant des ouvriers;
La plus humble maison d'aisance s'environne,
Et l'Art tresse au pays une noble couronne.

A. Brizeux.

LES

LATINISTES FRANÇAIS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

LA LITTÉRATURE LATINE DEPUIS LA RENAISSANCE JUSQU'A NOS JOURS. — PHILOLOGIE ET LEXICOGRAPHIE. — MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT. — TRADUCTIONS EN VERS ET EN PROSE. — BIBLIOTHÈQUES CLASSIQUES. — ÉLOQUENCE LATINE. — POÉSIES ET RECUEILS PÉRIODIQUES.

On a dit avec raison que les langues, comme les peuples, ont leur âge d'or, leur âge d'argent, leur âge d'airain et leur âge de fer : il y a un idiome qui plus qu'aucun autre justifie cette remarque, c'est la langue latine. Elle règne d'abord avec les Romains sur le monde antique; elle reste durant de longs siècles, dans la barbarie même du moyen âge, la langue officielle du gouvernement, de la religion, de la science, de la poésie; elle unit, comme un lien fraternel, les nations chrétiennes : c'est là son âge d'argent. Puis cet idiome se retire peu à peu devant les langues nouvelles, dont quelques-unes sont tout à la fois ses rivales et ses filles. Au moment même où la renaissance semble vouloir le ramener à sa pureté primitive, les réformés le bannissent de leurs temples, les gouvernemens de leur diplomatie et de leurs lois. C'est l'âge de fer qui commence pour la langue latine. La science elle-même, en se vulgarisant, la chasse de ses livres, la poésie remplace par la rime ses dactyles et ses spondées, et seul le catholicisme, dans son immobilité surhumaine, lui garde toujours au fond du sanctuaire un inviolable asile.

Nous ne discuterons point ici la thèse, tant de fois débattue, de la nécessité ou de l'inutilité des études latines. Nous voulons seulement indiquer l'état de ces études dans la France du XIXe siècle, et chercher ce qui survit chez nous d'une littérature qui, après avoir dominé d'une manière exclusive, a fini peut-être par tomber dans un discrédit exagéré. Il y a là pour l'histoire intellectuelle de notre temps un chapitre qui n'a point encore été

traité, qui embrasse des sujets très divers et se rapporte à plusieurs catégories d'écrivains, car ce que nous appelons dans notre temps même la littérature latine comprend les livres destinés à enseigner la langue de Virgile et de Cicéron,— les éditions, les commentaires et les traductions en prose et en vers, — les écrits modernes des orateurs ou des savans, — les poésies, les recueils périodiques et les journaux; mais avant d'arriver à l'époque contemporaine nous croyons devoir jeter un coup d'œil rapide sur les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles pour faire juger, par la comparaison, du progrès ou de la décadence.

I.

La date officielle de la renaissance des études classiques en France doit être fixée, nous le pensons, à l'année 1530, c'est-à-dire au moment où François Ier institua dans l'université de Paris des professeurs royaux pour enseigner les langues mortes, particulièrement la langue latine. En vertu des ordonnances de ce prince, l'usage de cette langue fut seul permis dans les colléges : la philologie fut comptée au nombre des grands intérêts de l'état, et sous l'influence d'une éducation toute spéciale on vit s'épanouir sur le sol de la vieille Gaule toutes les fleurs de la culture romaine. Les trop rares débris de la littérature antique que le temps avait épargnés reparurent au grand jour; dans les bibliothèques des couvens, Scot et saint Thomas se serrèrent sur leurs vieilles tablettes de chêne pour faire place à Virgile et à Tacite; les imprimeurs eux-mêmes s'associèrent au labeur sans repos des érudits, et l'infatigable famille des Estienne publia seule pour sa part plus de sept cents éditions grecques ou latines. Les traductions françaises, surtout les traductions des poètes, se multiplièrent dans la même proportion, et souvent les mêmes hommes, après avoir vêtu de la robe française la muse d'Horace et de Lucain, habillèrent leur propre muse de la toge romaine. A côté de la pléiade française, on vit briller dans l'olympe rajeuni une pléiade latine dont les œuvres furent aussi connues de leur temps et peut-être plus admirées que celles des versificateurs qui se servaient de l'idiome national. « Nous avons abondance de bons artisans de ce mestier-là, » dit Montaigne, et à l'appui de cette remarque il suffit de rappeler les noms de Nicolas Rapin, d'Étienne Dolet, de Joachim Du Bellay, d'Édouard Du Monin, de Gabriel de Lerm, de Scévole de Sainte-Marthe, de Muret, de Valerand de Lavarane, de Théodore de Bèze. Il y a là une génération forte, ardente au travail, avide de science, génération d'hommes sévères et désintéressés, un peu bizarres parfois, qui vivent pour lire et pour écrire. Les latinistes traitent la fortune avec la même insouciance que le Limousin Daurat, à qui les vers français, grecs et latins firent au XVIe siècle une grande réputation, et qui, satisfait de sa gloire littéraire et peu soucieux du reste, épousa à la deuxième entrevue une femme qui lui apporta pour toute dot un pâté de pigeons.

L'inspiration de ces versificateurs intrépides s'exerçait sur les sujets les plus variés : De Lerm et Du Monin traduisaient Du Bartas en vers hexamètres; Passerat chantait *la Cigale;* Étienne Dolet, *François Ier;* Scévole de Sainte-Marthe, *la Pédotrophie ou l'art d'élever les enfans à la mamelle.* Ce

dernier poème, malgré la spécialité du sujet, n'obtint pas moins de dix éditions du vivant de l'auteur. Dans cette renaissance universelle du dactyle et du spondée, le vers latin et même le vers grec circulaient comme une monnaie courante : ils figuraient dans toutes les grandes solennités; on les plaçait sur les portraits de famille; on les alignait en sentences morales, comme les quatrains de M. de Pibrac, pour en faire l'antidote de la sottise et de la méchanceté, quelquefois même ils servaient d'armes défensives aux hommes que poursuivaient injustement la haine et la calomnie. C'est ainsi que De Thou, violemment attaqué au sujet de son *Histoire universelle*, composa pour se justifier un *Poème à la Postérité* dans lequel il trace éloquemment les devoirs et défend de même les droits de l'historien. Ce morceau, d'une portée supérieure, est une grande inspiration de la conscience d'un honnête homme. Il en est de même des deux pièces dans lesquelles Michel de L'Hôpital a traité des devoirs des rois et des devoirs des peuples; l'une de ces pièces fut composée à l'occasion du sacre de François II, et ce prince l'apprit par cœur pour en avoir toujours les maximes présentes à la mémoire.

Les prosateurs latins ne furent pas moins nombreux que les poètes dans la France du XVIe siècle. La réforme, il est vrai, en adoptant pour se populariser la langue nationale, avait forcé les théologiens catholiques à se servir du même instrument, ce qui francisa la polémique religieuse; mais la plupart des livres historiques, les traités d'érudition, de science, de médecine, n'en restèrent pas moins exclusivement latins. Tout ce qui date de cette époque porte dans le style une empreinte romaine fortement marquée. Les Grouchy, les Guérente, les Estienne, les Muret, les De Thou, les Buchanan, parlent comme les citoyens du vieux Latium. Le néologisme trahit rarement en eux leur origine nationale, allemande, écossaise ou française, et cette pureté de diction est d'autant plus remarquable, qu'à cette date les livres élémentaires, tout imprégnés de la barbarie scolastique, fourmillaient d'erreurs et de barbarismes, et que les méthodes étaient extrêmement défectueuses.

Si grandes qu'aient été les difficultés, l'instruction n'en était pas moins solide, car tout l'effort de l'intelligence se tournait de ce côté, le latin étant regardé comme la base de l'éducation. Aussi le père de Montaigne, gentilhomme accompli, eut-il soin de l'apprendre à son fils avant même de lui apprendre le français. Il lui donna, en même temps qu'une nourrice, un précepteur allemand qui n'adressait la parole à son élève que dans la langue de Cicéron. A l'âge de six ans, le futur auteur des *Essais* en était arrivé, « sans fouet et sans larmes, » à parler aussi bien que son maître, et à l'âge de sept ans, il « enfilait tout d'un trait Virgile et l'Énéide, et puis Térence, et puis Plaute. » Combien peu de personnes aujourd'hui, fussent-elles même de l'Académie des Inscriptions, pourraient faire comme le jeune Montaigne!

Les querelles religieuses du XVIe siècle, et, pour nous servir d'un mot du temps, le remuement des guerres civiles, portèrent dans la seconde moitié de ce siècle un coup fatal aux études classiques; mais Henri IV rétablit l'ordre dans la philologie, comme il l'avait rétabli dans l'état. Il accorda au latin des lettres de sauvegarde, et, pour mettre fin à l'anarchie du barbarisme, il promulgua en 1598 un programme qui défendait aux écoliers et aux maîtres d'employer dans les colléges une autre langue que la langue de Cicéron, et

qui proscrivait en même temps tous les livres du moyen âge. Grâce à cette réforme, la philologie classique prit un nouvel essor, et elle atteignit dans le siècle suivant à un degré de perfection jusqu'alors inconnu. Les jésuites, les oratoriens, fondés en 1611 par le cardinal de Bérulle, les bénédictins et Port-Royal, contribuèrent surtout au mouvement classique, et les écrivains romains, même les écrivains grecs du règne de Louis XIV peuvent figurer honorablement dans le cortége littéraire du grand roi. Caussin et Porée font jouer des pièces latines au collége Louis le Grand. Petau traduit en vers grecs l'Ecclésiaste et les psaumes. Du Cerceau, Lebrun, Vavasseur, le père Mambrun, mettent en dactyles et en spondées divers livres de l'Écriture sainte et même l'Apocalypse. La muse romaine abjure le paganisme pour chanter sur le mode épique *Constantin ou l'Idolâtrie vaincue* (*Idolatria debellata*), et *le Christ souffrant* (*Christus patiens*). Le père Rapin mérite, par son poème des *Jardins* et ses *Églogues*, le nom de *second Théocrite*. Le père de La Rue consacre aux victoires de Louis XIV et au passage du Rhin un chant héroïque que le grand Corneille reproduit en alexandrins magnifiques, et l'auteur de *Polyeucte* lui-même célèbre en pentamètres élégans le roi et le cardinal. Voiture fait soupirer l'élégie antique en l'honneur de Mlle de Scudéry, tandis que Santeuil, véritable poète lyrique dans la plus stricte acception du mot, semble retrouver dans ses *Hymnes* l'inspiration des premiers âges chrétiens. Charles du Perrier, Gilles Ménage, Commire, Étienne Bachot, rivalisent d'atticisme et d'élégance avec les écrivains que nous venons de citer, et, suivant Goujet, le père Brumoy, dans son *Poème sur les Passions* et ses *Épîtres des Morts*, approche souvent de la mâle vigueur de Lucrèce. Les prosateurs ne sont pas moins remarquables que les poètes. Les préfaces du *Glossaire* de Du Cange et des *Actes des saints de l'ordre de saint Benoit*, la *Correspondance* de Mabillon, les écrits de Rollin, ceux de Huet, évêque d'Avranches, les *traités* de Bossuet, font véritablement du XVIIe siècle un second siècle d'Auguste, et il est hors de doute que la connaissance parfaite de l'antiquité a contribué puissamment à former ce grand style dont le secret semble perdu sans retour.

Les traducteurs de la même époque sont inférieurs, et de beaucoup, aux poètes et aux prosateurs. Tandis que les écrivains originaux excellent à faire passer dans notre langue, par d'admirables imitations, les beautés de la littérature antique, les traducteurs au contraire semblent les défigurer à plaisir. Ils n'ont plus, comme au siècle précédent, ces mots pittoresques qui reflètent souvent avec une vivacité singulière les grandes images de l'idiome romain. A part le *Quinte-Curce* de Vaugelas, il n'existe guère au temps de Pascal et de Racine que des traductions défectueuses, qu'on a singulièrement flattées en les appelant de *belles infidèles*. La plupart sont ridicules par la manie qu'avaient les auteurs d'effacer complétement l'empreinte latine, et de donner à toutes choses une tournure exclusivement française. Les héros de l'histoire romaine, comme les Romains du théâtre, portent l'habit à grandes basques et la perruque à marteaux. Perrot d'Ablancourt fait figurer dans Tacite des *mestres de camp* et des *colonels*. Guyot, de Port-Royal, appelle Trebatius *M. de Trébace*, et Pomponius *M. de Pomponne*. Il introduit dans la correspondance de Cicéron toutes les formules de la politesse moderne,

comme dans cette phrase : « Monsieur, j'ai reçu votre lettre le 29 d'avril lorsque j'étais au Cumin. Après l'avoir lue, madame votre femme m'ayant fait l'honneur de venir me voir avec monsieur votre fils, ils ont jugé à propos que vous prissiez la peine de venir ici, et m'ont obligé de vous en écrire (1). »

Pendant la première moitié du XVIIIe siècle, la tradition latine se continua par les poëtes avec un certain éclat. Le père Vanière, dans le *Prædium Rusticum*, s'est approché de Virgile autant qu'il est possible à un moderne d'en approcher; ses descriptions de la vie champêtre et de la nature, quoique tombant souvent dans de minutieux détails, sont empreintes d'un grand sentiment et se font lire avec intérêt. Les *Fables* de Desbillons sont peut-être l'imitation la plus heureuse qu'on ait faite de celles de La Fontaine. *L'Enfant prodigue* du père Du Cerceau mérita d'être traduit en vers français, et obtint au théâtre un succès de larmes. Enfin *l'Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac, publié en 1747, peut être considéré comme l'un des manifestes les plus brillans et les plus sérieux dirigés par l'esprit chrétien contre le scepticisme philosophique.

L'usage d'écrire en latin les ouvrages de science, de philosophie et d'érudition, si fréquent encore sous le règne de Louis XIV, ne tarda point à se perdre sous le règne de Voltaire, car la langue française, en se propageant dans toute l'Europe, rendit de moins en moins nécessaire l'usage de l'idiome qui dans le moyen âge avait tenu lieu de la langue universelle. Les encyclopédistes d'ailleurs voulaient parler à la foule, et pour s'en faire comprendre ils devaient nécessairement s'exprimer comme elle. La thèse soutenue par Boileau, « qu'on ne saurait bien écrire dans une langue morte, » fut reprise avec un grand appareil de raisonnement par d'Alembert, qui attaqua très vivement les études et les méthodes des colléges et des ordres religieux. Voltaire fut du même avis, et le latin, proscrit par les philosophes, se réfugia chez les jésuites. En même temps que l'on bannissait le thème, on recommandait la version; les auteurs classiques jouirent d'une faveur nouvelle, non parce qu'ils étaient classiques, mais parce qu'ils étaient païens, et les traducteurs se multiplièrent. De ce côté, le progrès au XVIIIe siècle est très notable. Les textes sont mieux compris, plus fidèlement rendus; la phrase est claire, simple et nette, sans reproduire cependant d'une manière exacte ce qu'on pourrait appeler le sens intime et philologique des textes. Rousseau, d'Alembert eux-mêmes s'essaient dans ce genre de composition; on imprime pour la première fois de grandes collections des classiques, et l'Académie des Inscriptions et belles-lettres devient un centre actif de fortes et savantes études. En parcourant l'ancienne série des *Mémoires* de cette académie, on est vraiment étonné, d'une part, de la supériorité sur la série contemporaine, et de l'autre des trésors d'érudition qui s'y trouvent comme ensevelis, et qui sont oubliés de tout le monde, excepté de ceux qui vont y puiser discrètement leur science toute faite. Des hommes dont le nom est à peine connu aujourd'hui, Burigny, l'abbé Couture, Boivin, l'abbé Fragnier, Souchay, Gédoyn, l'abbé Du Resnel, ont donné dans ce recueil une foule d'excellentes

(1) Voici la phrase de Cicéron : « Postquam litteras tuas legi, Postumia tua me convenit et Servius noster. His placuit ut tu in Cumanum venires : quod etiam, ut ad te scriberem, egerunt. »

dissertations sur la littérature antique, qui témoignent combien cette littérature était alors familière aux esprits cultivés; Bonamy, Fréret, de La Bletterie, Le Beau, y ont consigné également des études ingénieuses et savantes, qui sont comme le point de départ des recherches critiques des érudits et des philologues modernes, et dans lesquelles on retrouve le germe de bien des théories qui se sont fait accepter comme des découvertes. Malheureusement c'est là la destinée de l'érudition. Les œuvres littéraires gardent à travers les âges leur fraîcheur et leur jeunesse; les autres au contraire vieillissent à chaque nouveau progrès de la science. Quand une vérité historique ou philologique est une fois établie, elle passe, comme une monnaie courante, dans la circulation; personne ne songe à ceux qui ont extrait l'or de la mine, et l'indifférence est d'autant plus grande pour les initiateurs que ceux qui profitent de leurs travaux s'appliquent presque toujours à les faire oublier, ou n'en parlent que pour en médire.

La révolution porta un coup terrible aux études classiques. Jamais cependant à aucune autre époque de notre histoire Rome ne fut plus à la mode; c'était faire acte de patriotisme que de se draper à la romaine. Le citoyen Brutus et le citoyen Scévola péroraient dans tous les clubs; mais Brutus et Scévola ne savaient point le latin, et en proscrivant, par civisme, les membres les plus distingués du corps enseignant, parce qu'ils appartenaient au clergé et aux ordres religieux, on établit dans la philologie antique un long interrègne. La connaissance des langues mortes devint le privilége exclusif de quelques rares savans et des hommes dont les études dataient de l'ancienne monarchie. De 1792 à 1808, il y eut comme un temps d'arrêt dans l'instruction publique; des professeurs improvisés enseignaient ce qu'ils ne savaient point eux-mêmes. Fort heureusement Napoléon fit cesser cette anarchie : le décret du 17 mars 1808, en reconstituant l'Université, imposa aux professeurs l'obligation de s'instruire avant d'instruire les autres; un excellent programme d'études classiques fut dressé pour les maîtres et pour les élèves. Seulement, comme la guerre enlevait aux classes les jeunes générations, le progrès ne répondit point immédiatement à ce qu'on pouvait attendre de la forte organisation de l'Université; les jeunes gens formés pour le professorat sous l'empire ne devinrent que sous la restauration d'excellens maîtres. Leur influence fut considérable alors, et vers 1818 on put se croire un instant reporté à ces jours déjà si loin de nous où, pour faire l'éloge d'un homme à l'esprit cultivé, aimable et sérieux, on disait de lui : *c'est un bon humaniste*. Il y eut à cette époque une véritable croisade en faveur des lettres romaines. On vit paraître un journal latin, l'*Hermes Romanus*, qui trouva pendant quelques années des abonnés nombreux et des collaborateurs empressés. Un directeur de l'enregistrement et des domaines, M. de Belloc, publia un manifeste pour démontrer qu'il était urgent de décorer d'inscriptions latines les monumens publics, compromis par l'usage de la langue nationale appliquée au style lapidaire. On alla même jusqu'à proposer l'établissement d'une ville néo-romaine, qui aurait servi tout à la fois de colonie modèle et de collége (1). Vers le même temps, M. l'abbé Mangin, attendri

(1) Olmo. *De Lingua latina colenda et civitate latina fundanda, liber singularis.* 1 vol. in-12.

sur les chagrins que Tricot et Lhomond causaient à l'enfance, publia une brochure pour demander que la méthode pratique suivie par le père de Montaigne fût appliquée à tous les Français âgés de moins de sept ans, au moyen d'une *maison de sevrage latin*, desservie par des professeurs et des bonnes d'enfans qui ne parleraient exclusivement que la langue de Cicéron (1). Les nombreuses éditions classiques qui furent faites à la même époque, entre autres la grande collection Lemaire, témoignent, mieux encore que les utopies philologiques dont nous venons de parler, de la faveur dont la littérature romaine a joui dans les premières années de la restauration.

Cependant, vers 1825, on entendit gronder sourdement l'émeute romantique. Horace et Virgile furent sacrifiés sans pitié à Dante, à Shakspeare, à Lope de Vega. Cette attaque contre les traditions les plus respectées de l'orthodoxie littéraire provoqua une réaction très vive parmi ceux qui restaient fidèles au passé. Les vieux classiques s'attachèrent à leurs *auteurs* avec une tendresse nouvelle, et pendant la querelle des deux écoles, les traductions, les commentaires, les éditions annotées des poètes romains se multiplièrent dans une proportion très remarquable. Vers les dernières années du règne de Louis-Philippe, les vieux illustres de l'antiquité grecque et latine avaient reconquis leur autorité souveraine, et c'est alors qu'on vit le public applaudir au théâtre, un peu par esprit de pénitence, la *Lucrèce* de M. Ponsard à côté d'autres essais, plus ou moins heureux, de tragédie classique.

Aujourd'hui, personne ne conteste plus la valeur littéraire des écrivains de l'antiquité; le clergé lui-même, qui depuis longtemps s'était renfermé dans la théologie, s'est rallié aux études classiques. L'établissement des Carmes, dirigé avec un grand succès par M. l'abbé Cruice, a présenté aux examens de la Sorbonne des licenciés et des docteurs qui ont été reçus avec des éloges mérités, et quoi qu'en ait dit M. l'abbé Gaume, les auteurs grecs et latins figurent aujourd'hui dans le programme des colléges ecclésiastiques comme aux beaux jours des oratoriens et des jésuites. La question soulevée par M. Gaume, qui veut proscrire Virgile, Cicéron, Tite-Live et Tacite de l'enseignement, sous prétexte qu'ils dépravent la jeunesse, et qu'ils tendent à nous ramener au temps de Julien l'Apostat, cette question, par son exagération même, semblait condamnée d'avance à ne trouver que des contradicteurs, et, chose remarquable, c'est parmi les membres du clergé que ces contradicteurs ont été le plus nombreux. Il y eut à cette occasion un curieux débat auquel prirent part MM. Landriot, Charles Martin, de Valroger, Arsène Cahour et Charles Daniel. Le livre de M. Daniel, intitulé *Des Études classiques dans la Société chrétienne*, nous a surtout paru remarquable par l'étendue des recherches, une mise en œuvre très méthodique et une grande justesse d'idées. L'auteur dit avec raison que rayer les classiques du programme des écoles ecclésiastiques, c'est mettre en cause la discipline de l'église, qui les a toujours admis, les corporations célèbres qui en ont propagé l'étude, et les pères qui s'en sont inspirés; il montre par des preuves irrécusables que ce n'est point la lecture des auteurs païens, mais l'examen et l'interprétation téméraire de l'Écriture

(1) *Éducation de Montaigne, ou l'Art d'enseigner le latin, à l'usage des mères latines.* 1818, in-8°.

sainte qui a conduit le XVIe siècle à l'hérésie. L'éducation chrétienne et l'enseignement classique, l'étude simultanée des grands écrivains de l'antiquité gréco-romaine et de l'antiquité ecclésiastique, tel est le programme de M. l'abbé Daniel. L'épiscopat français s'est prononcé dans le même sens, et le saint-siége, dans l'encyclique du 21 mars 1853, a consacré le même principe. La philologie antique, ainsi soutenue par l'élite du clergé, n'a pas cessé de trouver dans l'Université un point d'appui solide. Espérons que le nouveau code universitaire, en simplifiant, en spécialisant les études, en ouvrant à des vocations distinctes des voies plus larges, sera favorable aux études classiques, et qu'un nouveau progrès couronnera dans l'avenir la réforme qui vient de s'accomplir dans nos lycées, ainsi que le mouvement qui s'est manifesté au sein du clergé.

II.

On voit quelles ont été chez nous, depuis la renaissance, les vicissitudes de la langue latine : il faut maintenant, avant de passer à la littérature proprement dite, examiner quelques-uns des livres qui servent à l'enseigner aujourd'hui. Ces modestes travaux ont un but bien important, puisqu'ils forment à la vie intellectuelle les générations qui nous suivent, et qui bientôt nous crieront de leur faire place.

En comparant les ouvrages élémentaires adoptés de notre temps avec ceux dont on se servait sous l'ancienne monarchie, on reconnaît tout d'abord que ces modestes écrits se sont notablement améliorés. Jusqu'au milieu du XVIIe siècle en effet, tous les traités destinés à l'enseignement, y compris les *syllabaires français*, étaient rédigés en latin, et la *Civilité puérile et honnête* avait à peu près seule, à cette date, le libre usage de l'idiome national. Les pédans avaient méconnu ce principe, que les règles des langues, ainsi que celles des sciences, doivent être simples et naturelles, et que ce n'est point, comme le dit Pascal, *barbara* et *baralipton* qui forment le raisonnement. Ils s'étaient appliqués avant tout à obscurcir et à embrouiller; ils suivaient pour enseigner la grammaire la même méthode que le maître de langues de M. Jourdain : en se servant d'un latin tout hérissé de barbarismes, ils avaient trouvé le secret d'être encore moins démonstratifs. On conçoit au prix de quels efforts de malheureux enfans acquéraient l'instruction, quand il leur fallait, comme l'a dit justement M. Sainte-Beuve, partir de l'inintelligible pour arriver à l'inconnu.

Port-Royal commença la réforme; il substitua dans les livres élémentaires le français au latin, proscrivit le thème, et, inaugurant la méthode que l'on suit encore aujourd'hui en Angleterre, en Hollande et en Allemagne, il réduisit l'enseignement élémentaire, d'une part à une étude approfondie de la grammaire, et de l'autre à l'interprétation des textes, en ajoutant à cette interprétation quelques dialogues latins soutenus de vive voix et improvisés entre le maître et l'élève. En un mot, Port-Royal traita la langue morte comme une langue vivante. Non content de professer dans ses classes, il propagea ses théories et sa pratique par une foule de petits ouvrages, tels que grammaires, éditions annotées ou expurgées, *jardins des racines*, qui obtinrent le plus grand succès auprès des maîtres, auxquels ils épargnaient de pénibles efforts,

et des enfans, auxquels ils épargnaient les coups de fouet, qui furent longtemps, on peut le dire, l'unique base de l'enseignement national. Stimulés par les progrès que messieurs de Port-Royal avaient fait faire aux méthodes d'instruction, les jésuites s'empressèrent de les imiter, et l'université, effrayée de la concurrence, après s'être obstinée quelque temps dans les vieilles routines, finit par céder.

Au XVIIIe siècle, la philologie et les hautes études grammaticales reçurent un grand développement; mais on ne tenta rien de nouveau pour les classes. Les livres de Port-Royal d'un côté, ceux des jésuites de l'autre, restèrent longtemps en possession d'instruire et de faire pleurer l'enfance, et ce ne fut guère que quelques années après l'organisation de l'Université impériale, qu'on essaya d'améliorer les ouvrages élémentaires. Grâce à cette organisation et aux études de l'école normale, d'habiles professeurs se formèrent; la composition d'ouvrages classiques devint pour un grand nombre d'entre eux une utile spécialité, et aujourd'hui il ne faut à ceux qui veulent savoir le latin que la ferme volonté de l'apprendre, car ce ne sont pas les livres qui manquent.

En commençant par les dictionnaires et les grammaires, qui sont véritablement les livres initiateurs de la philologie, nous avons compté, — de 1843 à 1851, — deux cent cinquante-neuf publications, ouvrages nouveaux et réimpressions, et comme ces livres se tirent à grand nombre, ils forment, au simple point de vue commercial, l'une des branches les plus importantes de la librairie française, de la librairie parisienne surtout. Sous le rapport de l'exécution matérielle, ils sont de beaucoup supérieurs à ce qu'ils étaient autrefois, et il en est de même sous le rapport littéraire. Les travaux des Allemands sur l'origine et l'étude comparée des langues européennes ont réagi sur les grammaires mêmes, et là du moins le progrès est incontestable.

La lexicographie, qui s'était tenue avec les Étienne et Du Cange sur les hauteurs les plus élevées de la science, la lexicographie, tout en restant savante, est devenue plus accessible et plus pratique, et c'est un point qu'il est bon de noter, car en général on attache trop peu de prix au talent d'écrire un dictionnaire. S'agit-il d'un dictionnaire français: on est arrêté à chaque pas par les définitions, et pour s'en convaincre il suffit de parcourir les ingénieuses remarques de Nodier, qui s'était fait le censeur impitoyable de tous les dictionnaires, y compris celui de l'Académie avant qu'il fût lui-même chargé d'y travailler. La difficulté des définitions n'existe pas pour les dictionnaires latins, mais celle des nuances et des équivalens dans les deux langues n'est pas moins grande, et quand on pénètre dans le génie même de l'idiome latin, si riche en mots qui sont tout à la fois une pensée et une image, on reconnaît combien la rédaction d'un lexique demande de science et de soins. Le *Dictionnaire latin-français* de MM. Daveluy et Quicherat, dont la première édition a paru en 1844 (1), nous semble un des meilleurs livres qui aient été publiés dans ce genre. En étendant leur travail, d'une part aux origines, de l'autre à la décadence de la littérature romaine, en commençant aux chants saliens pour finir à Fortunat, les auteurs de ce

(1) Paris, Hachette, grand in-8°

dictionnaire ont enrichi la nomenclature de quinze cents mots nouveaux. Ils ont noté les archaïsmes, signalé les exceptions et les défectuosités, distingué les termes usuels de ceux qui le sont moins, et de la sorte ils ont établi nettement ce qu'on pourrait appeler la *personnalité de chaque mot*. Tout ce qui se rattache aux lois, aux mœurs, à l'art militaire, à l'administration politique, a été de leur part l'objet d'une égale attention, et sous ce rapport leur travail offre une incontestable supériorité, car il est tout à la fois philologique et archéologique (1).

Le *Dictionnaire latin-français* (2), rédigé par M. Theil, d'après les meilleurs travaux allemands et surtout d'après le grand ouvrage de Freund (3), doit être également compté parmi les bons livres classiques qui ont paru dans ces dernières années. Il en est de même du *Dictionnaire des Synonymes de la langue latine*, de M. Barrault, ouvrage qui a valu à l'auteur, en 1853, le grand prix de linguistique décerné par l'Académie française (4). Tout ce que l'antiquité nous a légué sur cette partie si importante de la philologie se borne, on le sait, à une vingtaine de pages de Fronton. Complétement oubliée par le moyen âge et négligée par la renaissance, la synonymie latine fit pour la première fois son apparition en France en 1777 avec le livre de Gardin-Dumesnil. L'Allemagne, à partir de cette époque, s'en occupa très activement, et de 1826 à 1838 M. Ludwig Dœderlein fit paraître un grand traité dans lequel il résuma, en les complétant, les travaux de ses devanciers. M. Barrault, tout en restant toujours exact, a trouvé des choses neuves encore, même après le savant allemand, et son livre formera désormais le complément indispensable des dictionnaires. La préface, dans laquelle il retrace l'histoire des études synonymiques en Europe, est un curieux morceau de critique littéraire : on y voit entre autres que les synonymes ont été de mode en France tout aussi bien que les dissertations sur le pays de Tendre, les chansons, les sonnets, les charades, et qu'ils ont fait dans le salon de M[lle] de Lespinasse les délices de Beauzée, de d'Alembert et de Diderot.

Les études grammaticales sur la langue latine ont suivi de nos jours, comme

(1) Il suffira de citer un seul exemple pour montrer combien l'archéologie et la parfaite connaissance des usages et des lois de l'antiquité sont nécessaires aux lexicographes. *Reducere uxorem*, dans la plupart des dictionnaires, est traduit par *se marier une seconde fois*, tandis que le véritable sens est *reprendre la femme dont on s'était séparé*, ce qui est tout différent, puisqu'il n'est question que d'une seule et même épouse. L'exactitude ici est d'autant plus importante, qu'il s'agit d'un trait caractéristique des mœurs romaines, où le mariage n'était pour ainsi dire qu'un bail sur papier libre qu'on pouvait résilier à son gré, en se réservant le droit de passer plus tard un nouveau contrat.

(2) Paris, Didot; 1852, grand in-8°.

(3) La lexicographie latine, suivant Freund, se compose de sept élémens, à savoir : l'élément grammatical, étymologique, exégétique, synonymique, chronologique, rhétorique et statistique. D'après cette méthode, l'auteur allemand indique les divers genres de mots et leurs irrégularités, les racines de tous ceux qui ne sont point primitifs, la signification propre et figurée, les nuances des mots entre eux, les diverses époques auxquelles ils appartiennent, l'ordre d'idées ou d'institutions sociales auxquelles ils se rapportent, leur emploi plus ou moins usuel, leur nationalité, etc.

(4) Paris, Hachette; 1853, grand in-8°.

la lexicographie, une marche ascensionnelle; elles ont rejeté toutes les scories de la décadence romaine et de la barbarie du moyen âge : en remontant directement aux sources antiques, elles ont ramené la science à son exactitude et à sa pureté primitive. C'est surtout dans la renaissance latine des premières années de la restauration que ce progrès se montre et se développe. Le point de départ de la révolution qui s'est accomplie de notre temps même dans la grammaire latine est marqué par la *méthode prénotionelle* de M. Le Mare, que Nodier appelait avec raison l'un de nos plus éminens grammairiens. Par malheur pour le succès de son livre, M. Le Mare n'appartenait point à l'Université; il avait d'ailleurs inventé un fourneau économique, et le conseil de l'instruction publique crut déroger en autorisant pour les classes, quelque savans qu'ils fussent, les travaux d'un homme qui fabriquait des appareils de ménage. On voulait en outre garder aux professeurs la spécialité des ouvrages classiques, et la gloire de détrôner Tricot et Lhomond fut réservée à M. Burnouf, dont la grammaire latine laisse peu à désirer sous le rapport de l'érudition positive.

Nous n'entrerons point ici dans l'examen détaillé des livres qui figurent sur les pupitres des écoliers de nos colléges (1). Nous constaterons seulement que de ce côté, comme dans la philologie proprement dite, le progrès est de jour en jour plus sensible. Quelques-uns de ces livres modestes sont d'excellens morceaux d'érudition ou de critique littéraire : nous citerons entre autres l'*Histoire de la littérature romaine*, de M. Pierron, et le *Traité de versification latine*, de M. Quicherat; mais notre intention n'est pas de

(1) Tous les vieux livres écrits par des latinistes modernes, le *De Diis* et le *De Viris*, ont disparu aujourd'hui pour faire place aux écrivains antiques. Les collections publiées par M. Hachette, à qui l'on doit de si importantes améliorations, ses *Auteurs latins expliqués par une méthode nouvelle*, ses *Choix gradués de Versions*, forment une bibliothèque très considérable, dont les livres, eu égard à la modicité de leur prix, peuvent être regardés comme des livres de luxe, savamment annotés et très purs de texte. La même remarque s'applique à la *Nouvelle Bibliothèque du Baccalauréat* de M. Pierron, qui unit aux avantages pratiques d'un excellent ouvage élémentaire une érudition littéraire très sûre et très étendue. Si les entrepreneurs de manuels et les entrepreneurs de bacheliers ès-lettres ont jeté parfois sur les travaux destinés aux classes une sorte de défaveur en cherchant avant tout des bénéfices faciles dans une production accélérée, il est juste néanmoins de faire une réserve en faveur des hommes savans et modestes qui, fidèles aux traditions de l'ancienne Université et des corporations savantes, oratoriens, jésuites ou solitaires de Port-Royal, se sont occupés, sans grand profit pour leur réputation ou leur fortune, des livres destinés à l'enseignement classique. Quand un si grand nombre de productions futiles et souvent même dangereuses sont chaque jour acclamées par la critique, n'est-il point vraiment regrettable que cette même critique ait laissé passer depuis vingt ans, sans leur prêter attention et surtout sans leur rendre la justice qu'ils méritent, les travaux classiques de MM. Gibon, Duruy, Stiévenart, Martin, Egger, Havet, Desportes, Sommer, Jourdain, Fix, Dübner, Géruscz, etc.? L'Université d'ailleurs a été dans ces dernières années l'objet de si injustes attaques, qu'il est bon, quand l'occasion se présente, d'examiner ses œuvres. Dans la longue et ardente querelle de la liberté de l'enseignement, quelques ouvrages — plus en vue par leur caractère exclusivement littéraire et philosophique — ont été seuls l'objet de la discussion, et c'est pour cela que nous avons tenu à constater en passant le mérite de ceux dont personne n'a parlé, peut-être par cela même qu'on n'en pouvait dire que du bien.

nous arrêter sur ces publications spéciales. Ce que nous avons dit suffit pour montrer comment se forment nos traducteurs et nos latinistes : il faut les voir à l'œuvre.

III.

En retraçant l'histoire de l'enseignement du latin en France, nous avons eu occasion de montrer, par quelques exemples pris au hasard, combien étaient défectueuses les traductions du XVIIe siècle; nous avons en même temps constaté que de ce côté du moins le siècle suivant avait été en progrès notable. En arrivant à notre temps même, nous pouvons constater encore un progrès nouveau.

Les traducteurs peuvent se diviser en deux classes distinctes : d'une part ceux qui étudient l'antiquité par amour pour ses œuvres, pour apprendre tout à la fois à bien penser et à bien dire, en un mot les traducteurs qui ont la passion du latin, ceux qu'on pourrait appeler les volontaires de la philologie; — de l'autre ceux qui travaillent à la demande des libraires, ceux qui font, qu'on nous passe le mot, les raccommodages de la traduction, et qui se chargent de la fourniture de texte français pour les *bibliothèques* et les *collections* des classiques. Nous nous occuperons d'abord de ceux qui travaillent exclusivement par zèle pour l'art et la philologie antique, et dans cette catégorie nous donnerons la première place à ceux qui traduisent en vers les poètes romains. Ce genre d'exercice a toujours été très populaire chez nous, et c'est principalement Horace et Virgile qui ont obtenu les honneurs de la version rimée.

Dès la fin du XVIe siècle, Horace avait été déjà *translaté* plus de trente fois en *rimes françoises*, et aujourd'hui on peut porter jusqu'à deux cents le nombre des versions en vers qui ont été faites chez nous des œuvres complètes ou partielles du protégé de Mécène. Le sentiment exquis et profond des choses de la vie qui distingue ce grand poète, ses vers de *chair et d'os*, comme les appelle Montaigne, *qui signifient plus qu'ils ne disent*, sa sensibilité vive, mais toujours contenue, lui ont acquis la sympathie de tous les âges. Les gouvernemens, les mœurs, les goûts littéraires ont beau changer, le public ne change jamais pour Horace; de 1832 à 1849, les odes ont été traduites quatorze fois; les satires, trois fois depuis 1828 à 1848; les épîtres, cinq fois de 1831 à 1846; *l'Art poétique*, neuf fois de 1836 à 1844. Les biographes n'ont pas été moins empressés que les traducteurs pour le poète de Tibur. M. Walckenaër a écrit sa vie avec le soin minutieux qu'on apporte aux choses contemporaines; M. Janin, qu'on peut ranger parmi nos *bons latinistes*, lui a consacré une charmante étude (1), et M. Patin l'a fait revivre à la Sorbonne dans un cours toujours applaudi.

Les traductions en vers de Virgile, œuvres complètes ou partielles, ne sont pas moins nombreuses que celles d'Horace. L'une des plus anciennes qui soient arrivées jusqu'à nous est celle qui a pour titre : *le livre des Eneides, conpilé par Virgile;* elle date de 1483. L'auteur, dont le nom n'est point connu, débute en disant qu'il a translaté son livre « à l'honneur de Dieu tout-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1842.

puissant, de la glorieuse Vierge, et à l'utilité et proufit de toute police mondaine, afin que tous les valeureux princes et autres nobles puissent y voir moult valeureux faits d'armes, et aussi tous habitans en villes et chasteaux; car ils verront comme jadis Troye la grant et plusieurs autres places fortes et inexpugnables ont été assiégées et assaillies, et aussi courageusement et vaillamment défendues. » Ce passage est curieux à noter, parce qu'il montre qu'à l'époque de la renaissance on n'étudiait point seulement les anciens au point de vue littéraire, mais encore, et avant tout peut-être, pour y trouver des exemples et des leçons. Le respect que l'on portait aux écrivains grecs ou romains était même si grand, que l'un des traducteurs de l'Énéide, le cardinal du Perron, travailla pendant un an à rendre les huit premiers vers du premier livre. Nous n'indiquerons point ici les nombreuses versions du XVIe et du XVIIe siècle, car nous ne ferions que répéter Gouget, qui en a dressé le catalogue exact. Il suffira de dire, pour montrer combien l'admiration est restée vive et en quelque sorte infatigable, que de 1701 jusqu'en 1838 les *Églogues* ont été traduites cinquante-trois fois, *les Géorgiques* seize fois de 1708 à 1839, les œuvres complètes trente-six fois de 1700 à 1839, les petits poèmes six fois de 1817 à 1839. Les traductions les plus récentes qui méritent d'être mentionnées sont celles de MM. Barthélemy et Duchemin. Le travail de M. Duchemin est élégamment versifié, et l'auteur a eu le bon goût de ne point médire de ses devanciers; c'est un mérite dont il faut lui tenir compte. Il n'en est pas de même de M. Barthélemy. Dans une préface qui rappelle un peu trop celle où M. de Marcassus défie ses successeurs de *faire mieux que lui*, l'auteur de la *Némésis* développe une nouvelle théorie de l'art de traduire, et dans cette préface ainsi que dans ses notes, il ne ménage point les critiques à ses prédécesseurs. Les a-t-il surpassés? Nous ne le pensons pas. Sans doute sa traduction offre çà et là quelques vers éclatans; mais à force de chercher la concision, de s'étudier à reproduire le texte en mot à mot rhythmique, il a greffé souvent des néologismes français sur des idiotismes latins. Suivant M. Barthélemy, il n'y a dans Delille que *fadeur, mauvais goût, escamotage de style*, et, comme preuve, il cite entre autres ces deux vers :

... Juno... mentem lætata retorsit :
Præterea excedit cœlo, nubemque reliquit.

qui sont ainsi traduits par l'auteur des *Jardins* :

Junon se laisse vaincre à ce flatteur langage,
Et quitte son courroux, les airs et le nuage.

Sans doute cette version est défectueuse, mais celle de M. Barthélemy est-elle meilleure?

La déesse à ces mots abjure toute haine,
Et passe de la nue à la voûte sereine.

Le *lento luctantur marmore tonsæ* fournit encore à M. Barthélemy une critique contre Racine, qui en a fait une heureuse imitation :

Il fallut s'arrêter, et la rame inutile
Fatigua vainement une mer immobile.

Le traducteur préfère sa version :

Tout à coup le vent tombe, et la rame lassée
Lutte péniblement contre l'onde affaissée.

Ces deux citations suffisent pour faire juger le procédé de M. Barthélemy: en cherchant à exprimer l'image latine, il la dénature presque toujours; sa concision tourne à la sécheresse; l'exagération même de la richesse de ses rimes fatigue par la monotonie des assonances, et souvent rien n'est plus éloigné du texte que cette version tendue où l'effort se trahit sans cesse, ce qui n'empêche pas M. Barthélemy de dire dans une note : « Si Virgile prenait ma traduction française, tout informe qu'elle est, et la voulait mettre en vers latins, son œuvre, comparée à la mienne, serait d'une incontestable infériorité. » M. de Marcassus se contentait de dire : *Fasse mieux qui pourra!*

Après Horace et Virgile, Ovide et Martial ont toujours occupé le second rang dans la faveur publique; mais Martial, même au XVIe siècle, a été plutôt imité que traduit. Il n'en est pas ainsi d'Ovide, car dans une période d'environ cent quarante ans, nous avons compté trente traductions des *Métamorphoses*, seize de l'*Art d'aimer*, et vingt-huit des *Épitres*. En 1801, la version en vers de Saint-Ange obtint un succès presque égal à celui des *Géorgiques*, et de notre temps même les morceaux choisis publiés par M. de Pongerville sous le titre d'*Amours mythologiques* ont été accueillis avec l'intérêt qui s'attache aux poèmes originaux. Quant aux poètes érotiques, ils ont été plus populaires au siècle dernier que de nos jours, et ils ont surtout exercé sur la littérature des boudoirs une très grande influence. L'auteur de l'*Art d'aimer* et le chantre de Lesbie, musqués, poudrés et surtout affadis, ont reparu en manchettes et en jabots dans Gentil Bernard et dans Dorat. La traduction de certains détails a effrayé les poètes de notre siècle, et la plupart de leurs interprètes se sont bornés à les traduire en prose, en voilant par des périphrases les nudités antiques. On n'a point eu pour Juvénal les mêmes scrupules. Sa qualité de moraliste a fait accepter ses hardiesses, et comme Thomas s'était chargé de prouver dans la tirade sur Messaline qu'on peut tout dire en français quand on dérobe la crudité du fond sous la pudeur des mots, il semble que son exemple ait excité le zèle des traducteurs. De 1770 à notre temps, les *satires* de Juvénal ont été reproduites en vers une quinzaine de fois, et, malgré les difficultés sans nombre que présente le texte, ces diverses interprétations ont été assez heureuses. Du reste, quel que soit le mérite des traductions en vers, elles n'arrivent pas comme les *nouveautés* jusqu'à la masse du public, et il faut se reporter à la publication du *Lucrèce*, de M. de Pongerville, c'est-à-dire en 1823, pour trouver dans ce genre ce qu'on appelle un succès littéraire. On était alors au plus fort de la guerre du romantisme, les classiques étaient proscrits par les novateurs, et M. de Pongerville eut l'heureuse témérité de faire revivre Lucrèce dans la langue classique. L'auteur présenta son œuvre au roi Louis XVIII, qui en accepta la dédicace. Ce prince cita de mémoire un passage assez long, en ajoutant : « J'ai toujours aimé le poète dans ce grand génie. — Sire, répondit M. de Pongerville, j'ose dire à votre majesté qu'elle ne doit pas non plus haïr le philosophe. — Non certes, reprit le prince; mais chut!... le roi nous entend. » Lucrèce

a été de notre temps le seul poète antique qui ait eu l'honneur d'une réception royale, et le seul aussi qui ait ouvert d'emblée à son traducteur les portes de l'Académie.

Les traductions des prosateurs latins sont aujourd'hui beaucoup moins nombreuses que les versions en vers des poètes; à de rares exceptions près, celles qui ont été faites dans ces dernières années ont paru dans les grandes collections. Au nombre de ces exceptions, et parmi les plus recommandables, nous mentionnerons le *Salluste* de M. Gomont, que l'auteur a enrichi de notes savantes, et qui offre le résumé des travaux critiques les plus importans dont l'historien romain a été le sujet. Ce résumé, en ce qui touche Catilina et la guerre de Numidie, a souvent une telle *actualité*, que M. Gomont prend soin de déclarer qu'il ne veut faire aucune allusion aux événemens contemporains. Aussi Salluste est-il resté avec César le plus populaire peut-être des historiens romains, car tandis que le vainqueur des Gaules nous donne dans ses *Commentaires* le secret de nos origines, Salluste, en écrivant *Catilina*, nous donne à son tour le secret de ces agitations révolutionnaires que des meneurs audacieux ont trop souvent déjà déchaînées sur notre pays, en promettant à la foule, comme l'amant d'Orestilla, la liberté, les richesses, les honneurs, la gloire : *en illa, illa, quam sæpe optastis, libertas : præterea divitiæ, decus, gloria in oculis sita sunt.* De plus, au point de vue militaire, Salluste a pour nous, conquérans modernes de la Numidie, un attrait tout particulier, et la *Guerre de Jugurtha*, traduite par M. Dureau de La Malle, figure à côté des ordonnances de campagne dans le *Manuel de l'Officier en Afrique*. Quant à César, il a été commenté par l'empereur Napoléon au point de vue de la stratégie : ce travail du grand capitaine suffirait seul à prouver que les écrits des anciens n'attirent pas seulement l'attention des érudits et des professeurs, et qu'on peut y trouver autre chose encore que de simples études de style.

Les divers travaux que nous venons de mentionner, traductions en vers ou traductions en prose, sont de patientes et consciencieuses études, et il est à regretter qu'au lieu de s'en tenir toujours ainsi à des œuvres isolées et individuelles, au lieu de concentrer sur un seul et même auteur tout l'effort de leur science, quelques-uns de nos latinistes les plus éminens se soient dispersés dans des publications collectives où l'intérêt de la philologie est trop subordonné à l'intérêt mercantile. Nous voulons parler des grandes collections qui ont été entreprises dans ces dernières années. Ces collections présentent les mêmes inconvéniens que les encyclopédies et les dictionnaires, rédigés, comme le disent les prospectus, par des sociétés de *gens de lettres*, de *savans*, de *membres de l'Institut* et d'*hommes du monde*, ce qui semblerait indiquer que les membres de l'Institut ne sont pas toujours des savans, et que les gens de lettres ne sont pas des hommes du monde. Prenons pour exemple la *Bibliothèque latine*, de M. Panckoucke, et les *Classiques*, de M. Dubochet. On trouve dans ces deux publications des parties excellentes, et il suffit de citer celles qui sont signées entre autres de MM. Burnouf, Baudement, Durozoir, Hauréau, Héron de Villefosse, Nisard, Littré, Damas-Hinard, Ch. de Rémusat, Plougoulm, Taranne, Lorquet, Charpentier et Naudet; mais à côté de morceaux remarquables, on trouve un grand nombre de traductions qui

accusent chez ceux qui les ont faites une ignorance vraiment inexcusable de l'archéologie antique (1). Le soin d'interpréter un seul et même auteur ayant été souvent confié à plusieurs personnes, il en est résulté une véritable marqueterie sous laquelle ont complètement disparu l'unité et la physionomie de l'écrivain original. Jamais le mot de Martial : *sunt bona, sunt mala*, n'a reçu une plus juste application. Les textes donnent lieu aux mêmes remarques; pour quelques-uns, on a profité des travaux de la critique moderne; pour la plupart, on s'est contenté de reproduire d'anciennes éditions, souvent très fautives, quelquefois même sans prendre la peine de les faire concorder avec la version française. Il en est de même des notes, qui sont presque toujours insuffisantes; on reconnaît aisément que dans le nombre il en est qui n'ont point été rédigées par les traducteurs, et il en résulte qu'elles contredisent parfois l'interprétation.

Quoi qu'il en soit de ces critiques, les collections du genre de celles dont nous venons de parler ont cependant produit quelques résultats satisfaisans: elles ont popularisé dans leur ensemble les monumens de l'antiquité latine, et elles ont rendu accessibles à tous des auteurs qui jusqu'alors étaient restés comme perdus dans des éditions rares et fort coûteuses. De plus, dans les anciennes collections de textes, on s'était contenté pendant longtemps de reproduire les écrivains de la grande époque littéraire, et dans la décadence on s'arrêtait généralement à Claudien. Aujourd'hui on y comprend tous ceux qui ont vécu depuis Adrien jusqu'à Grégoire de Tours, et les *bibliothèques*

(1) Nous citerons comme exemple, dans la *Bibliothèque* de M. Panckoucke, le traité de Sextus Rufus, *De Regionibus urbis Romæ*. L'opuscule de Rufus, véritable guide du voyageur dans la ville éternelle pendant la domination des empereurs, a été traduit par M. Dubois, qui s'est fait connaître par diverses éditions classiques et par la publication des *Annales du grand concours*. Quelques citations prises au hasard suffiront à faire apprécier sa manière de traduire. Souvent M. Dubois se contente de répéter le mot latin en l'accolant à un article ou à un mot français. S'agit-il par exemple d'un arc de triomphe présentant une double façade ornée de bas-reliefs ou d'inscriptions, *arcus bifrons*, M. Dubois traduit par arc *bifront*. Le pied-à-terre de César, *mutatorium Cesaris*, c'est-à-dire la petite maison où il venait passer quelques instans pour se distraire en changeant de lieu, reste dans le français le *mutatorium de César*. Tantôt le traducteur, en se tenant au plus strict mot à mot, trouve encore moyen de défigurer le sens, comme dans cette phrase : *Forum transitorium cum templo divi Nervæ*, qu'il traduit par *Forum transitoire avec un temple du divin Nerva*, ce qui veut dire tout simplement le marché des étrangers, des marchands forains, de ceux qui ne sont point domiciliés dans Rome. Mais ce n'est point tout encore. On sait que dans Rome la police de sûreté était faite pendant la nuit par des soldats appelés *vigiles*, que ces soldats formaient sept cohortes, et que chaque cohorte avait à desservir deux arrondissemens de Rome; or, comme ces arrondissemens étaient au nombre de quatorze, il se trouvait dans chacun d'eux une caserne ou un poste de gardes de nuit. Faute de s'être rappelé ces détails, M. Dubois a suivi un texte entièrement fautif, et par suite de cette première erreur, il a, comme on dirait de nos jours, réorganisé les cohortes des gardes de nuit sur un pied entièrement nouveau, et il en a plus que doublé l'effectif En effet, au lieu de : *statio cohortis* VII *vigilum, poste de la cohorte n° 7*, il a lu : *Stationnariæ cohortes* VII *vigilum*, ce qui veut dire : Sept cohortes sédentaires de gardes de nuit, et en répétant cette leçon fautive dans plusieurs passages, il est arrivé à compter quinze cohortes au lieu de sept, et à placer de véritables corps d'armée là où il n'y avait que de simples postes.

contemporaines, en s'étendant pour la première fois à cette limite extrême, ont acquis un intérêt nouveau. Sous le rapport littéraire, la période comprise entre Adrien et Grégoire de Tours n'a sans doute qu'une valeur très secondaire : les esprits créateurs ont disparu, la langue s'est énervée, les rhéteurs, les versificateurs et les compilateurs ont remplacé les orateurs, les poètes et les historiens; mais comme à toutes les époques de crise intellectuelle, à défaut des grandes conceptions originales, il y a les recherches érudites, les résumés, les encyclopédies (on dirait que la civilisation antique, près de disparaître, dresse pour la postérité l'inventaire de sa science), puis à côté des écrivains spéciaux, géographes, cosmographes, médecins, agronomes, vétérinaires, architectes, etc., on trouve les derniers annalistes de Rome, les historiens des invasions et les premiers apôtres de la foi. Cette voix qui courait le long de la mer Égée : *les dieux s'en vont! le grand Pan est mort!* retentit comme un écho mystérieux dans les écrits des derniers défenseurs du paganisme, tandis que la religion nouvelle apporte au monde, avec le sentiment de l'infini, la conscience et la pitié, des sources d'inspirations jusqu'alors inconnues. On comprend dès lors l'intérêt qui s'attache à cette décadence elle-même, et quel profit on peut tirer pour l'histoire de l'étude approfondie de cette époque.

Malgré les imperfections assez nombreuses que nous avons dû relever, les travaux de traduction ont eu de notre temps une importance réelle. L'attention du public s'est portée sur des auteurs qui étaient restés jusqu'alors dans le domaine de l'érudition pure. Les textes, mieux compris, ont été plus fidèlement rendus, surtout en ce qui touche les mœurs, les usages et l'exactitude historique, et les traducteurs, tout en se montrant plus exacts, ont réussi souvent à parler français, ce qui n'est pas une des moindres difficultés de ce genre de littérature.

IV.

Autant la version est restée populaire, comme le prouvent les nombreuses traductions qui ont été faites dans ces dernières années, autant le thème et les vers latins sont déchus de leur ancienne importance. A part quelques traités de théologie à l'usage des séminaires, quelques nomenclatures d'histoire naturelle, on n'écrit guère en latin que dans des cas de force majeure, pour céder à la tyrannie de l'usage ou obéir aux règlemens universitaires, comme par exemple lorsqu'il s'agit de la harangue traditionnelle du concours général ou d'une thèse de faculté. Cette belle langue n'est plus même employée que très rarement là où elle devrait régner sans partage : nous voulons parler des notes qui accompagnent les textes. Il est à regretter que les éditions *variorum* se perdent chez nous comme dans le reste de l'Europe, car les classiques de l'antiquité appartiennent au monde entier, et en les annotant dans l'idiome qu'ils ont employé eux-mêmes, on les rend accessibles aux lecteurs de toutes les nations. Aujourd'hui nous ne connaissons guère que M. Boissonnade qui soit resté fidèle, non-seulement dans les préfaces et les dissertations érudites, mais même dans ses correspondances intimes, à la langue de Cicéron. Sous le rapport de la correction, de l'élégance et du cachet vraiment romain, la latinité de M. Boissonnade ne le cède en rien à

celle des meilleurs écrivains des XVIe et XVIIe siècles, et nous citerons comme preuve la traduction des *Fables* de Babrius, dont le texte grec a été retrouvé dans le couvent du Mont-Athos par M. Minoïde Minas.

A de rares exceptions près, le latin du XIXe siècle est une langue tout à fait à part, qui n'est ni antique ni moderne, et qui se compose en général de centons empruntés aux écrivains de la vieille Rome et de périphrases péniblement contournées. On dira sans doute que notre époque a bien autre chose à faire que des thèmes, mais nous répondrons que si l'on apprend le latin pour ne point le savoir, il est inutile de l'étudier. Nous sommes complétement de l'avis d'un membre de l'Institut, M. Rossignol, qui, dans les notes d'un poème dont nous allons dire un mot, soutient cette thèse, à savoir que dans l'acquisition du matériel d'une langue l'usage parlé joue un rôle moins important qu'on ne le croit en général, et que c'est surtout par l'étude approfondie de la grammaire et des bons écrivains que l'on parvient à l'écrire correctement. A l'appui de cette opinion, M. Rossignol cite quelques exemples qui prouvent que dans les temps les plus tristes de la décadence, les rares écrivains qui échappèrent à la contagion de la barbarie employaient pour apprendre la langue littéraire les mêmes procédés que nous, l'étude des modèles, par exemple. Malheureusement aujourd'hui ces procédés sont un peu négligés, et c'est ce que prouve trop souvent la langue que parlent les orateurs latins de nos distributions des prix.

Quoi qu'on en ait dit des harangues romaines des concours, c'est là un usage que nous ne saurions blâmer, car nous pensons que les grands corps de l'état doivent avoir, comme le peuple lui-même, le respect de leurs traditions. En général, les harangues latines du concours ne se distinguent point par l'originalité du fonds, mais on y trouve une ordonnance fort régulière et surtout de bons sentimens. Nous avons remarqué, dans le nombre, les discours de M. Villemain et de M. Naudet, l'un sur *la nécessité de posséder la littérature ancienne pour devenir bon écrivain*, et l'autre sur *la religion considérée comme base de l'instruction publique*. Le choix du sujet ayant été laissé longtemps aux professeurs, on en vit quelques-uns sortir brusquement de la sphère des traditions universitaires, et se laisser entraîner au courant des idées romantiques, ce qui motiva, en 1847, de la part de M. de Salvandy, alors ministre de l'instruction publique, un arrêté portant qu'à l'avenir le discours aurait exclusivement pour objet la vie d'un homme célèbre cher à l'Université par ses travaux ou ses services, professeur, recteur, grand-maître ou ministre. Depuis ce temps on est toujours resté dans le programme; chaque année, les mêmes applaudissemens saluent les mêmes périodes cicéroniennes. Seul entre tous, le journal *l'Univers* mêle aux bravos classiques l'amertume de sa critique, et s'attache à démontrer, d'après le procédé de M. de Scudéry, que le sujet du discours ne vaut rien du tout, qu'il choque les règles de l'art oratoire, qu'il manque de jugement dans la conduite, qu'il contient beaucoup de gallicismes, et qu'ainsi l'estime qu'on en fait est très injuste. Il est possible que *l'Univers* soit fort en thème, mais à coup sûr il n'est pas fort sur l'histoire de la langue latine, car dans l'examen de l'un des discours qui nous occupent, il parle très sérieusement de l'emploi que Cicéron faisait des virgules.

A côté du discours latin de la distribution des prix se placent les thèses

pour le doctorat ès-lettres. Le chef du bureau des facultés au ministère de l'instruction publique, M. Mourier, a recueilli, sur cette importante épreuve, d'intéressans détails, et il a donné en même temps la bibliographie des thèses, dont quelques-unes sont introuvables aujourd'hui. Avant 1789, le grade de docteur n'existait que dans les facultés de droit, de théologie et de médecine, et il fut institué pour les lettres par décret du 17 mars 1808. Suivant ce décret, la thèse latine devait être soutenue en latin, mais les candidats aussi bien que les examinateurs se dispensèrent de cette obligation, qu'on laissa tomber en désuétude jusqu'au moment où le règlement du 17 juillet 1840 décida que l'argumentation aurait lieu en français pour toutes les thèses indistinctement. C'est déjà beaucoup, c'est même trop peut-être pour bien des érudits, que d'arrondir la période cicéronienne quinze ou vingt ans après la sortie du collége, et si la rédaction de la thèse latine a pour but de prouver que l'aspirant au doctorat ès-lettres est familier avec la langue de Tacite et de Virgile, il faut convenir que plus d'un candidat a parfaitement réussi à prouver le contraire de ce qu'on lui demandait.

De 1810 à 1851, deux cent soixante-dix-huit thèses latines ont été soutenues devant les facultés de Paris, d'Aix, de Besançon, de Bordeaux, de Caen, de Dijon, de Grenoble, de Lyon, de Montpellier, de Poitiers, de Rennes, de Strasbourg et de Toulouse. Resserrées d'abord dans le cercle de la logique et de la rhétorique, ces thèses ont abordé peu à peu des sujets plus variés; on peut même dire qu'un grand nombre d'entre elles sont de très savantes dissertations, et qu'elles ont été pour les aspirans au doctorat comme le point de départ officiel des hautes positions auxquelles quelques-uns d'entre eux sont arrivés. De 1813 à 1830, nous trouvons parmi les latinistes du doctorat MM. Cousin, Patin, Jouffroy, Damiron, Amédée Thierry, Michelet, et à côté de M. Bautain, qui traite de l'idéalisme, *de idealismo*, Armand Marrast, qui traite de la vérité, *de veritate*. Durant cette période, la thèse n'est encore qu'une mince brochure in-4°, le plus souvent mal imprimée, et qui dans ces proportions modestes n'a ni les allures ni les prétentions du livre. A partir de 1836, le format change; l'in-8° domine, l'exécution typographique s'améliore, le fonds se fortifie d'une manière sensible, et l'ensemble des travaux embrasse à la fois l'antiquité et le moyen âge, la philosophie, la critique et l'histoire. Nous citerons au premier rang, comme des morceaux d'excellente littérature, les thèses de MM. Ravaisson, Gérusez, Jourdain, Ferrari, Guigniaut, Rossignol, Fortoul, de La Prade, Edgar Quinet. Des morts regrettés de tous ont aussi leur part dans cette bibliothèque des études universitaires, et nous y avons remarqué les opuscules de deux professeurs enlevés à la fleur de l'âge, et qui tous deux ont porté dans leur enseignement l'éloquence de la parole et l'éloquence du cœur, Ozanam et Varin, à côté du précieux travail d'un écrivain dont les lecteurs de la *Revue* ont eu souvent l'occasion d'apprécier l'érudition et la finesse, Ch. Labitte, enlevé aussi dans l'âge des belles espérances. Les membres du clergé, qui après avoir rendu de si grands services aux études classiques, les avaient délaissées longtemps, sont enfin rentrés dans la lice. Depuis trois ans la Sorbonne a vu MM. les abbés Leblanc, Lalanne et Vaillant, soutenir avec distinction les épreuves du doctorat et prouver à ceux qui voudraient proscrire l'étude de l'antiquité gréco-romaine

que l'orthodoxie la plus rigoureuse peut s'allier à la connaissance approfondie des auteurs païens et de leur belle langue.

Ce qui nous a frappé en lisant le latin des thèses, c'est de voir qu'en général ce sont les érudits de profession, — ceux qui pratiquent le plus habilement l'antiquité, — qui éprouvent le plus d'embarras à manier la langue de Virgile et de Cicéron. Sous ce rapport, ils sont restés bien loin de leurs devanciers du XVIe et du XVIIe siècle, et à l'appui de cette remarque nous nous arrêterons quelques instans à la thèse de M. Ch. Lenormand, membre de l'Institut. M. Lenormand est archéologue, égyptologue, numismate, hiérogrammate, rapporteur inamovible de tous les concours des antiquités nationales, critique d'art, et l'on peut même à la rigueur le considérer comme un helléniste, car sa thèse est toute hérissée de citations grecques; mais à coup sûr M. Lenormand n'est point latiniste : non-seulement il traite la grammaire latine en ennemie, mais il oublie même très souvent qu'il y a pour toutes les langues une logique universelle, et de la sorte il arrive à construire des phrases qui ne sont justiciables d'aucune syntaxe (1). La thèse de M. Quinet sur la *poésie primitive des Hindous* nous a amplement dédommagé de celle de M. Lenormand, car M. Quinet écrit le latin comme aux beaux jours de l'Oratoire et des Jésuites. Il a le mot juste, l'allure romaine, et, comme la poésie dont il parle, le souffle lyrique, *lyricus afflatus*.

Les deux dernières années qui viennent de s'écouler ont été sans aucun doute les plus fécondes en thèses latines depuis la fondation du doctorat. On en compte huit en 1852, et quatorze en 1853; nous aimons à constater que la plupart se recommandent également par le choix des sujets et par la correction du langage. Il semble que les professeurs, après avoir longtemps éparpillé leurs forces, les concentrent de préférence sur les études vraiment classiques. Il y a là, dans de minces brochures, beaucoup de savoir et des recherches curieuses. M. Mézières étudie la tradition poétique relative aux fleuves de l'Enfer chez les Grecs et chez les Romains; il explique nettement l'origine de cette tradition par les croyances antiques et la géographie. M. Robiou étudie *l'administration de l'Égypte sous les Ptolémée*, M. Taine reconstruit, d'après Platon, la vie intellectuelle et morale de la Grèce, M. Soupé nous donne un curieux portrait littéraire de Fronton; M. Cerquand retrace la biographie, très obscure d'ailleurs, des sept sages de la Grèce, nous fait connaître leur morale, et la compare avec celle des gnomiques; M. Chassang

(1) Entre autres distractions philologiques, M. Lenormand ne manque jamais de sauter à pieds joints par-dessus l'accord des temps : « Vestigia remotissimæ antiquitatis multas in comœdias partes apud Græcos haurire *debuisse* conjiciet, » ou bien encore : « Fontes disertius definiam, è quibus Aristophanes narrationem suam *haurire* debuit. » Sans parler du solécisme, cette dernière phrase n'est latine ni par la tournure ni par les images, et quand on la traduit mot à mot, elle n'est pas française, parce qu'on ne peut donner une chose matérielle pour régime à un verbe qui exprime une action abstraite, pas plus qu'on ne peut donner une chose abstraite pour régime à un verbe exprimant une action matérielle; ce qui fait qu'à Rome aussi bien qu'à Paris on n'a jamais pu dire et on ne dira jamais qu'on *définit une source*, et qu'on *puise à cette source une narration*. On pourrait multiplier les exemples de ce genre; mais comme les études hiéroglyphiques de M. Lenormand se reflètent sur sa thèse, il est souvent difficile de la comprendre, et nous ne sommes point, comme Œdipe, certain de triompher du sphinx.

raconte en bon latin l'histoire de la décadence de l'art oratoire chez les Romains. On doit encore à M. Henriot, élève de l'école d'Athènes, un très bon travail sur *la Géographie des poètes primitifs de la Grèce*, à M. Renan une savante étude sur *la Philosophie péripatéticienne chez les Syriens*, et à M. Duruy une dissertation sur Tibère, qui atteste une connaissance approfondie de l'histoire romaine et une remarquable sagacité critique. Le moyen âge, la littérature chrétienne et la littérature française sont également représentés dans les thèses qui nous occupent. M. l'abbé Lescœur, maître de conférences à l'École normale et membre de la nouvelle congrégation de l'Oratoire, a comparé les lettres de Leibnitz et de Bossuet, en même temps que M. l'abbé Jallabert étudiait, en les désignant sous le nom d'*Épîtres consolatoires*, dix lettres adressées par saint Jérôme à diverses personnes à l'occasion de la perte de leurs amis ou de leurs parens. Conduit par la nature même de son sujet et par l'époque où vivait saint Jérôme à comparer les idées des philosophes païens et des écrivains ecclésiastiques sur la mort, M. Jallabert a composé un excellent petit traité de morale pratique et d'histoire littéraire, et par la correction de son style il a prouvé une fois de plus, contre M. l'abbé Gaume, que les études classiques ne sont nullement incompatibles avec les sentimens du plus pur christianisme. Le travail de M. Ouvré sur *la Monarchie* de Dante, celui de M. Perrens sur les *Théories de lord Chesterfield* relatives à l'éducation des enfans, se distinguent également par des appréciations très justes et une excellente latinité. Nous croyons devoir insister ici sur l'éloge, parce qu'il y a dans quelques-unes des brochures dont nous venons de parler beaucoup plus de science et de travail qu'il n'en a fallu souvent pour assurer le succès de certains livres.

Si le nombre des prosateurs latins est à peu près réduit aujourd'hui aux docteurs ès-lettres, le nombre des poètes a diminué dans une proportion beaucoup plus grande encore. Par une singulière bizarrerie, la première protestation qui ait été faite en France contre la poésie latine moderne l'a été par celui de nos écrivains qui s'est le plus directement inspiré des poètes de l'ancienne Rome. On devine qu'il s'agit de Boileau. L'auteur de *l'Art poétique*, dans un dialogue que lui-même qualifie de *plaisant*, suppose que les versificateurs néo-romains du XVIIe siècle vont faire visite au fils de Latone (1), et qu'ils lui font tous un compliment en hexamètres. L'un d'eux reste court, et ne peut même achever le vers qu'il a commencé qu'à l'aide d'un barbarisme. Apollon se fâche, et leur déclare que pour eux Pégase sera toujours rétif. Cet arrêt fut ratifié au XVIIIe siècle par Voltaire, qui, tout en déclarant que des étrangers ne peuvent ressusciter le siècle d'Auguste dans une langue qu'ils ne savent pas même prononcer, ne dédaigna point cependant d'invoquer quelquefois la muse latine, témoin ce distique qu'il a placé en tête d'une dissertation sur le feu :

Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem,
Cuncta parit, renovat, dividit, *unit*, alit.

Malgré quelques rares protestations, l'avis de Voltaire et de Boileau finit

(1) *Œuvres complètes de Boileau*, édition de M. Daunou, tome II, page 211.

par prévaloir, et de nos jours M. Sainte-Beuve est le seul de nos critiques qui ait témoigné quelque sympathie à la littérature de Vanière et de Rapin. « Je ne voudrais pas, dit M. Sainte-Beuve, dire des vers latins plus de mal que je n'en pense. Je les ai beaucoup aimés; j'en ai fait avec un goût décidé, je l'avoue, et j'ai cru par là pénétrer plus avant dans le secret de la muse latine. » M. Th. Gautier, comme M. Sainte-Beuve, a gravi le Parnasse antique et chanté les plaisirs de la *pleine eau* dans un poème intitulé : *De Arte natandi;* mais, comme l'auteur de *Port-Royal*, il a gardé pour lui-même ou pour quelques amis ses inspirations discrètes, et les hexamètres qui arrivent jusqu'au public sont de plus en plus rares : *Apparent rari*. La plupart, tirés à petit nombre, sont même à peu près introuvables, et à part les rédacteurs de l'*Hermes Romanus*, dont nous parlerons plus loin, c'est à peine si, en remontant à quarante ans, nous pouvons trouver un nombre de poètes égal à celui des muses.

Sous la république et l'empire, nous ne connaissons guère que M. Cauchy, mort il y a quelques années secrétaire-archiviste de la chambre des pairs, qui ait manié avec talent la prosodie virgilienne. M. Cauchy célébra dans les rhythmes les plus divers le consulat, l'empire et la restauration. On a de lui une ode au premier consul, un dithyrambe sur la bataille d'Austerlitz, un poème sur la naissance du roi de Rome, *Nereus vaticinator*, et un poème en vers iambiques sur la *violation des tombeaux de Saint-Denis*. Sous le rapport de la facture et de la langue, ces œuvres peuvent soutenir la comparaison avec le XVIe et le XVIIe siècle. MM. Benaben, Billecocq et Groult de Tourlaville peuvent être également regardés comme de bons latinistes, mais ils n'ont point au même degré que M. Cauchy la couleur romaine, et pour notre part nous préférons M. Grandsire, lequel s'intitule : *Regius beneficiarius, olimque à secretis princeps in regia musices Academia*, ce qui veut dire *pensionnaire du roi, ancien secrétaire général de l'Académie royale de musique*. Fidèle aux traditions littéraires les plus rétrospectives, M. Grandsire a traversé sans broncher les temps les plus orageux du romantisme, et en 1830 il a donné sous le titre de *Fabulæ variorum* une traduction en vers pentamètres des fables choisies de Florian, La Mothe, Lemonnier, Aubert, etc., en laissant toutefois de côté La Fontaine, parce qu'il jugeait avec raison qu'il était impossible de le traduire. Certaines expressions et certains noms modernes ont subi sous sa plume de singulières métamorphoses, et l'on aurait grand'peine à reconnaître *le Troupeau de Colas* de Florian dans *Mopsi pecus, Fanfan et Colas* dans *Agis et Andreas, Chloé et Fanfan* dans *Chloris et Agis*. A part ces infidélités, qu'il était fort difficile d'éviter, M. Grandsire s'est acquitté de sa tâche en humaniste habile et en homme d'esprit. Les vers martelés et pénibles de La Mothe et d'Aubert ont pris avec la forme latine une agréable tournure; les originaux, chose très rare, ont souvent gagné à être traduits, et Florian lui-même, dans ses meilleurs morceaux, n'a point trop perdu à parler une langue nouvelle.

Sans doute au milieu de ces compositions, qui ne sont pour la plupart que des pastiches plus ou moins habiles, il faut chercher longtemps avant de rencontrer une œuvre attachante, et encore la cherche-t-on le plus souvent sans la trouver; aussi avons-nous été fort agréablement surpris en découvrant, — le mot est juste, quoiqu'il date à peine de vingt ans, — l'une des

productions les plus parfaites de la latinité moderne dans une brochure de deux cents pages dont le couteau d'ivoire n'avait pas même entamé les feuillets. Cette brochure renferme, avec des notes françaises, un petit poème intitulé *Vita scholastica*, dont la dédicace, adressée à M. Boissonnade, est signée *Joannes Petrus Rossignol*, qui aujourd'hui peut ajouter à son nom le titre de *Socius Academiæ inscriptionum*, qu'il donnait en 1836 à M. Boissonnade, en l'appelant avec raison *vir eleganti ingenio, omni doctrina ornatissimus*. Dans une note qui vaut mieux que bien des préfaces, M. Rossignol explique les motifs qui l'ont décidé à faire un poème latin, malgré le discrédit général où sont tombées ces sortes de compositions. Ce n'est point, dit-il, pour plaire à l'Université, ce n'est point non plus par tendresse pour des souvenirs de collége, car le collége a pour lui trop de beaux jours perdus ou mal employés, trop de gêne et d'entraves, trop de mouvemens généreux durement refoulés, trop de riantes illusions impitoyablement détruites. Il est d'ailleurs de ceux qui ont foi dans l'avenir, et qui se précipitent plus volontiers vers l'embouchure du fleuve qu'ils ne remontent à sa source. Laissant de côté cette sentimentalité banale qui s'attendrit sur les premières études et les premières amours, M. Rossignol a voulu essayer son imagination sur un sujet très simple, s'initier au culte de la forme antique, et réfléchir dans une sorte de mirage poétique les souvenirs classiques de ses études. Il a donc écrit son petit poème en se conformant de tout point aux préceptes de Quintilien et d'Horace et en s'inspirant, pour le style, des écrivains antérieurs à Ovide. Nous ajouterons qu'il s'en est inspiré avec un rare bonheur; *la Vie de collége* est, avec la charmante pièce des *Marionnettes* d'Addison, l'une des œuvres les plus savamment et les plus ingénieusement latines qui aient été écrites dans l'époque moderne; si Boileau avait connu ce poème, il eût été forcé de convenir que les langues mortes ressuscitent quelquefois. *La Vie de collége* est divisée en quatre chants : *le Sommeil, l'Étude, la Récréation, le Dîner*, — voilà tout le poème. Il était difficile, on le voit, de choisir un sujet plus simple, mais en même temps il était difficile de le traiter avec plus d'atticisme; et cette œuvre, tout à fait exceptionnelle, montre que la Gaule, au XIXe siècle, peut encore réclamer justement pour un de ses fils le droit de cité romaine.

Les odes latines de M. Guichon de Grandpont, employé supérieur du ministère de la marine, nous transportent dans un monde bien différent de celui que nous a révélé M. Rossignol. Il ne s'agit plus des tintemens pacifiques de la cloche d'étude, mais du branle-bas terrible des combats maritimes.

Sicelides musæ, paulo majora canamus.

Sous le titre de *Gloriæ navales* (1), *odæ*, M. Guichon de Grandpont a célébré les marins français sur tous les modes lyriques de l'antiquité, c'est-à-dire en vers adoniques, saphiques, alcaïques, choraïques, iambiques, pythiens, archiloquiens, etc. « La patience, dit-il dans sa préface, étant une des vertus les plus essentielles à un administrateur de la marine, je prends acte en passant qu'à défaut d'un talent supérieur, j'aurai du moins exercé

(1) Brest, Lefournier; 1853, in-12.

cette vertu dans la composition des *Gloriæ navales*. A ce point de vue, mon travail aura tourné à l'avantage du service. » Nous ajouterons, pour notre part, que les latinistes ne doivent pas en être moins satisfaits que les marins; car si de notre temps l'apparition de l'hexamètre est déjà une rareté, on peut, à plus forte raison, compter parmi les phénomènes la résurrection du *petit archiloquien* et du *petit asclépiade*. L'emploi de ce rhythme antique dans des sujets tout modernes donne aux odes de M. de Grandpont un cachet d'orginalité qui ne manque pas d'agrément. Le poète d'ailleurs manie fort habilement les mètres les plus rebelles; il exprime toujours des sentimens généraux et patriotiques, et de plus, comme il a joint à son travail une foule de notes sur des événemens trop peu connus, il se fait lire avec plaisir par ceux qui s'intéressent à notre gloire maritime, et qui comprennent les *petits asclépiades*. Les odes sont au nombre de vingt-huit, et elles ont pour titre des noms de bataille, de marins ou de navires : *Quesnœus, Bartus, Troinus, Standvaries, Bugvilla, Gallina Pulchra, Thorarsulus, Vindex, Burdius*, etc., ce qui veut dire Duquesne, Jean-Bart, Duguay-Trouin, de Létanduère, Bougainville, *la Belle-Poule*, Du Petit-Thouars, *le Vengeur*, et Dubourdieu. Le poète, du reste, a eu la précaution de mettre en regard la traduction française de ces noms, car dans son livre le titre, par la force même des choses, est toujours ce qu'il y a de moins latin. Quant aux vers, ils sont fort agréablement tournés, et, pour emprunter une comparaison au sujet lui-même, on peut dire que M. de Grandpont a conduit heureusement sa barque à bon port sur une mer semée d'écueils.

V.

A une époque où le journalisme est devenu pour les sciences, les lettres, les arts et l'industrie la forme la plus usuelle et la plus populaire des manifestations de la pensée, il était tout naturel que la philologie classique fût représentée d'une manière plus ou moins importante dans la presse quotidienne ou périodique. De ce côté, l'Allemagne nous a donné l'exemple : elle a convoqué des congrès de philologues et même de pédagogues; elle a publié en latin des *revues* de l'antiquité classique, et sous ce rapport elle occupe un rang supérieur au nôtre. Il faut reconnaître que nous ne sommes pas non plus restés complétement en arrière.

En remontant aux premières années de la restauration, nous trouvons en France un recueil latin. Cette époque, on le sait, fut marquée par une renaissance classique que favorisa le goût bien connu du roi Louis XVIII pour la littérature romaine. Homme d'esprit et gastronome délicat, ce prince fut en même temps la première *fourchette* et l'un des meilleurs latinistes de son royaume. Il citait à tout propos des vers de Virgile et d'Horace, et l'un des moyens les plus sûrs de gagner ses bonnes grâces était de répondre par des citations de ces deux poètes aux passages qu'il avait répétés lui-même. Aussi les courtisans s'empressèrent-ils d'apprendre leurs classiques, et l'on assure qu'un ministre fut disgracié pour avoir dit que jamais il ne s'était occupé d'Horace. Cette renaissance du dactyle se manifesta jusque sur les transparens des fêtes publiques, et pendant quelques années le jour de la Saint-

Louis vit éclore jusque dans les petites villes de province une foule de distiques en l'honneur des Bourbons et des lys. Encouragés par la bienveillance royale, les poètes convoquèrent au pied du trône les muses latines. En 1816, M. Barbier-Vémars fonda, sous le titre d'*Hermes Romanus* ou *Mercure latin*, un recueil périodique destiné à reproduire et à populariser d'une part des extraits de la littérature de l'antiquité, et de l'autre les compositions les plus remarquables des écrivains latins modernes morts ou vivans. Le roi et le ministre de l'intérieur souscrivirent chacun pour cent exemplaires au recueil de M. Barbier. Quand celui-ci fut admis à présenter son ouvrage à Louis XVIII, ce prince le félicita vivement et lui dit que son œuvre était éminemment nationale, attendu « qu'il n'y a que ceux qui savent bien le latin qui sachent bien le français. » Le public souscrivit comme le roi, et l'*Hermes* parut à jour fixe pendant six ans consécutifs, carrière bien longue pour un recueil littéraire écrit dans une langue morte, si on la compare à celle qu'ont fournie beaucoup de *revues* tentées de notre temps.

Chaque numéro de l'*Hermes* est divisé en trois parties distinctes : la première, sous le nom d'*Alvear poeticum*, *la Ruche poétique*, contient des vers latins de toutes les époques, y compris la restauration, et dans chaque numéro on trouve, comme dans les almanachs, une énigme, un logogriphe et une charade latine; la seconde partie renferme des extraits, et la troisième, sous le nom de *Noctes fabulosæ*, *Veillées amusantes*, se compose d'anecdotes et de bons mots. Chaque cahier offre en outre au lecteur la traduction en prose ou en vers de quelque morceau célèbre d'un prosateur ou d'un poète français, et l'on y trouve même parfois de véritables feuilletons de critique d'art ou de littérature, entre autres des comptes-rendus latins des expositions du Louvre. Les poètes de l'*Hermes* appartiennent tous à l'école de Delille, et ils s'exercent de préférence dans la description. Leurs sujets sont aimables et honnêtes, *nugæ graciles*, et cette littérature rétrospective forme un singulier contraste avec les fiévreuses compositions romantiques qui devaient bientôt la détrôner. M. Bignan célèbre les *montagnes russes;* M. Billecocq chante la rosière de Suresnes; M. le docteur Godefroy compose un poème hygiénique sur les boissons, l'eau, l'eau-de-vie, le vin, le cidre, la bière et le café; d'autres font pleurer la plaintive élégie sur l'accident terrible arrivé à un soldat de la garde royale qui, étant descendu dans la fosse aux ours du Jardin-des-Plantes *pour y ramasser un bouton* qu'il *avait pris pour une pièce de monnaie*, fut dévoré par Martin; d'autres encore déplorent en hexamètres attristés l'imprévoyance d'un moineau qui avait fait son nid dans un tuyau de poêle. Les vers macaroniques ne sont point oubliés, et le premier jour de l'année 1819, l'*Hermes* donna pour étrennes à ses abonnés un morceau philosophique qui commence ainsi :

> Ecce iterum in nihilum fugiens degringolat annus.
> Approchat ecce alter; sic annus duriter annum
> Culbutat; heu! miseri sic nos passabimus omnes.

Les poètes de province fournirent un nombreux contingent à la rédaction de l'*Hermes*. Quelques dames adressèrent même des lettres latines à M. Barbier pour prouver au public que les femmes, tout aussi bien que *leurs ty-*

rans, savaient parler la langue de Tacite et de Quintilien; l'Angleterre elle-même ne resta point étrangère à cet essai de renaissance classique: nous avons remarqué, parmi les importations latines de la muse anglaise qui figurent dans le recueil, des vers de M. Allan Cuningham sur la gloire littéraire de la France, et une satire du célèbre ministre Canning sur *la manie de médire qui est commune aux vieilles filles*.

L'*Hermes Romanus* a été chez nous le dernier des journaux romains. Depuis la disparition de ce recueil, la critique et la philologie latine se sont dispersées dans diverses publications, où elles n'occupent en général qu'une place secondaire. Nous citerons au premier rang le *Journal des Savans*, où diverses questions de littérature et de philologie romaine ont été traitées avec une grande érudition et une éminente sagacité critique par MM. Daunou, Naudet et Patin. Le *Journal de l'Instruction publique*, fondé en 1832, sous le ministère de M. de Montalivet, contient aussi, à côté des actes officiels de l'administration, une partie critique intéressante, ainsi que les comptes rendus des cours de la Sorbonne et du Collége de France. Il y a là une foule de renseignemens précieux, une mine féconde pour les études sérieuses, et si les éditeurs ou les traducteurs des classiques se donnaient la peine de chercher, pour les mettre en circulation dans leurs livres, les richesses qui s'y trouvent enfouies, il en résulterait sans aucun doute un véritable progrès. La *Revue de l'instruction publique*, fondée en 1842 par M. Hachette, et dont la collection forme aujourd'hui onze volumes in-8°, contient également de bons articles, surtout en ce qui touche la critique des livres scolaires. La *Revue archéologique* traite aussi avec succès les questions romaines, et l'on y trouve pour l'épigraphie latine d'utiles renseignemens : il en est de même des *Mémoires de la Société des antiquaires;* mais ces deux recueils ne s'occupent en général que des inscriptions lapidaires ou monumentales, et nous regrettons vivement que le recueil fondé en 1845, par M. Léon Renier, sous le titre de *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne*, ait cessé de paraître après deux années d'existence. Ce recueil en effet avait rallié les philologues et les antiquaires les plus éminens, et en se plaçant dès l'abord en dehors et au-dessus de l'influence de toutes les coteries qui s'agitent dans le monde savant, il avait su se faire écouter parce qu'il parlait avec autorité. Recueil vraiment encyclopédique dans sa spécialité, elle publiait tout à la fois des morceaux inédits des écrivains grecs et latins, des critiques et des restitutions de textes, des inscriptions, des examens d'éditions et des traductions classiques, etc. Des philologues allemands qu'un long séjour et d'éminens ravaux ont naturalisés chez nous, MM. Fix et Dübner, s'y trouvaient associés aux maîtres de l'érudition française, MM. Letronne, Littré, L. Quicherat, etc. Nous citerons entre autres, comme de véritables modèles, l'examen du livre de M. Leclerc, *Des Journaux chez les Romains*, par M. Dübner, l'article de M. Renier sur la traduction de Dion Cassius, par M. Gros, et diverses interprétations ou restitutions de textes qui rappellent la critique des érudits du XVIe siècle et leur patiente méthode d'analyse, où tous les mots étaient pesés. Il est à regretter qu'une publication aussi intéressante que la *Revue de philologie* n'ait pu se soutenir, alors même qu'elle réunissait toutes les conditions du succès; mais elle avait malheureusement encouru, de la part même

du public spécial auquel elle s'adressait, un reproche qui chez nous est un arrêt de mort pour les livres : on la trouvait trop savante.

Enfin, en terminant, nous remarquerons encore qu'après avoir occupé une place assez considérable dans les journaux de l'empire et des premières années de la restauration, la critique latine s'est retirée peu à peu de la presse quotidienne pour se réfugier dans les livres. Aujourd'hui M. Jules Janin est à peu près le seul écrivain qui se souvienne, dans le feuilleton, de Virgile et d'Horace, et qui les cite à propos.

Si nous voulons maintenant résumer en peu de mots la situation de la littérature latine à notre époque, nous constaterons d'abord que malgré les attaques vives et nombreuses dont cette littérature a été l'objet, elle n'en est pas moins restée très populaire, à en juger par le grand nombre d'éditions et de traductions classiques qui ont paru de notre temps même. Si les érudits et les philologues sont chez nous beaucoup moins nombreux qu'en Allemagne et même en Angleterre, nous en pouvons du moins opposer à nos voisins quelques-uns qui ne craignent point la comparaison. Les livres élémentaires se sont notablement améliorés; les traductions, à part celles qui ont été entreprises dans une simple pensée de spéculation mercantile, sont en général plus exactes et plus fidèles, et, dans la pléiade de nos poètes latins, il en est qui peuvent soutenir la comparaison avec les poètes de l'ancienne Université, les oratoriens et les jésuites. En un mot, si les études latines dans la France du XIXe siècle ne sont pas toujours éminentes, elles nous paraissent en somme très suffisantes encore. A quoi servent, dira-t-on peut-être, les études latines dans un siècle comme le nôtre? L'attention universelle n'est-elle point tournée vers les sciences et l'industrie? Nos ingénieurs apprendront-ils dans Vitruve à construire des tunnels et des viaducs? Le vieux Caton instruira-t-il nos agriculteurs à perfectionner leurs méthodes? Sans doute, au point de vue des applications immédiates et pratiques, le latin a peu de choses maintenant à nous donner; mais, sous le rapport intellectuel et moral, il est et il sera toujours, nous le pensons, d'une extrême importance. Nous ne dirons pas, comme on l'a tant de fois répété, que les écrivains de l'antiquité doivent être étudiés comme des modèles de style, car c'est là, excepté pour ceux qui font profession d'écrire, une question secondaire; mais, puisque l'esprit, même au milieu des préoccupations les plus positives, a toujours besoin d'un aliment, nous dirons qu'il y a là, avec un grand charme littéraire, une source féconde d'utiles distractions. Si peu classique que l'on soit, on est forcé cependant de reconnaître que l'influence de la plupart des œuvres de la littérature contemporaine est profondément énervante et fébrile; cette littérature cherche, avant tout, à placer l'homme en face de son néant, de ses misères et de ses douleurs, et elle l'affaiblit en l'attendrissant, en développant en lui une fausse sensibilité. La littérature romaine au contraire le place en face de sa force et de sa puissance; elle est, qu'on nous passe le mot, essentiellement tonique; elle ne fait point pleurer, mais elle fait penser, et elle développe chez ceux qui l'étudient, non pas en savans, mais seulement en lecteurs curieux de se distraire, un sentiment juste et vrai des réalités. C'est ainsi que pour Montaigne elle a été une école de sagesse pratique, et pour Corneille une école d'héroïsme.

CH. LOUANDRE.

PERSPECTIVES

SUR

LE TEMPS PRÉSENT

DE L'HOMME ÉCLAIRÉ.

Si la France n'est pas en état de belle et parfaite santé, ce n'est point faute de médecins et de systèmes. Énumérer les panacées universelles qui ont été proposées serait déjà une rude tâche; nous avons une multitude de grands principes dont l'usage exclusif nous a été conseillé : le grand principe d'autorité, le grand principe de liberté, sans compter le grand principe d'anarchie et le grand principe de communauté. Nous les avons tous essayés tour à tour, et nous n'avons guère eu à nous louer de leur efficacité. Peut-être la raison de ces nombreux insuccès se trouverait-elle précisément dans l'emploi exclusif de chacun de ces remèdes, qui, pris à part et à trop forte dose, ne manquent jamais d'engendrer une maladie nouvelle, au lieu de guérir l'ancienne. Nous payons ainsi une foule de taxes morales, beaucoup plus lourdes que les taxes matérielles; nous payons en servitude la protection qu'on nous offre contre l'anarchie, et en anarchie les vengeances que nous tirons de la servitude; mais ni la servitude ni l'anarchie ne disparaissent, aucune des deux n'est punie, et c'est nous-mêmes qui recevons les coups que nous destinions à ces êtres abstraits et métaphysiques.

Ce n'est pas non plus faute de docilité si le peuple français n'arrive pas à être heureux. On chercherait vainement une agglomération d'hommes plus confiante et plus crédule que les trente-six millions d'êtres humains qui foulent le sol français. Leur inculquer un principe sur lequel ils s'appuient pendant des siècles serait difficile, mais les amener à croire à un quasi-principe qui puisse leur servir de mot d'ordre pendant quelques années est extrêmement aisé. Que de bonnes railleries, depuis cinquante ans, ce peuple n'a-t-il pas dirigées contre le droit divin des rois, les prétentions de l'église à l'infaillibilité, le système de pondération constitutionnelle, la république et le gouvernement par contrat social, l'aristocratie héréditaire et la démocratie, le marquis de Carabas et le républicain rouge! Le peuple français, si mobile, si versatile, mais qui avait toujours été si sensé et si pratique, si prompt à se railler de l'enthousiasme banal, est depuis cinquante ans le peuple qui participe le plus de la nature des foules. Vous croiriez, en lisant son histoire contemporaine, lire la fameuse scène du *Jules César* de Shakspeare, où le peuple applaudit tour à tour le meurtrier de César et l'apologiste de César. Son cri est aujourd'hui : plus de gouvernement traditionnel! — demain : plus de gouvernement monarchique! — un autre jour : plus de gouvernement populaire! Les mots autorité, tradition, liberté, se succèdent dans sa bouche avec une étonnante rapidité. Ainsi la France marche de réaction en réaction et se dirige sous des drapeaux et des emblèmes sans cesse renouvelés vers des destinées aussi incertaines que ses idées.

Mais ce ne sont pas seulement les foules qui changent ainsi de doctrines et de croyances, ce sont aussi les hommes qu'on pourrait croire les plus convaincus des idées qu'ils ont prêchées toute leur vie; ce sont des historiens qui arrivent, à un certain moment, à douter des résultats de leur science historique, des philosophes qui doutent des résultats de leurs méditations, des politiques qui doutent des principes dont ils ont été les défenseurs intraitables, exclusifs et violens. Rien n'est curieux comme les polémiques rétrospectives qui ont lieu depuis quelques années parmi le public le plus instruit de notre époque. Des faits vieux de trois cents ans sont exhumés de la poussière historique où ils dormaient ensevelis; on les interroge de nouveau, on refait leur procès, on les absout ou on les condamne. La réforme, la renaissance, Richelieu, Louis XIV, provoquent des discussions violentes et d'étranges récriminations. Un jour il plaît à un écrivain passionné de déclarer que la révocation de l'édit de Nantes fut un acte de pouvoir très légitime et très méritoire, et on le réfute gravement comme s'il s'agissait d'un fait contemporain. Un autre jour il plaît à un ecclésiastique d'une foi

trop ardente de jeter l'anathème sur les lettres grecques et latines, et aussitôt il s'engage une véritable bataille des livres plus plaisante que celles qu'ont chantées Swift et Boileau. On se dispute un an à ce sujet; l'épiscopat français tout entier prend parti dans la querelle, le clergé français se sépare en deux camps, les représentans de la science laïque dénoncent une Saint-Barthélemy intellectuelle, on en appelle à Rome, et le représentant du catholicisme élève la voix pour décider une question qui reposait en paix depuis trois cents ans. Un autre jour encore, la presse française se divise sur les mérites du moyen âge, les uns déclarant que le moyen âge fut l'âge d'or de l'humanité, les autres refusant d'y voir autre chose que des rues mal pavées et des moines ignorans. J'en suis désolé pour ceux qui veulent absolument que leur époque soit en tout semblable aux précédentes; mais y a-t-il fait qui constate d'une manière plus frappante l'incertitude des esprits contemporains? Que signifient ces discussions rétrospectives si passionnées, sinon que nous ne sommes point satisfaits de nous-mêmes, que nous regrettons beaucoup, que nous espérons peu, et, par-dessus tout, que nous n'avons pas de principe *actuel* qui nous fasse vivre et nous tienne lieu du passé? Je ne sais si l'axiome: « heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire! » est vrai; mais en revanche on peut sans se tromper le retourner ainsi: « heureuses les générations qui ne s'occupent pas de l'histoire, heureux les hommes qui ne tournent pas leurs regards vers le passé, qui n'ont rien à regretter, à qui le présent suffit, parce qu'ils y trouvent à la fois un principe pratique d'action et un but moral! »

Sans rechercher bien loin les causes de ce chaos moral dans lequel se débat la France, ne pourrait-on pas l'attribuer en partie à la disparition d'une classe d'hommes qui depuis trois cents ans a joué un grand rôle en Europe et en France plus encore qu'ailleurs, — les hommes qu'on appelait jadis *éclairés!* Quel est le spectacle politique que donne la France depuis un demi-siècle? Les ambitions et les passions jettent en avant un mot qui désigne un principe vrai : c'est tantôt le mot liberté, tantôt le mot égalité, tantôt le mot autorité;et le public, après l'avoir entendu résonner quelque temps à ses oreilles, finit par se persuader qu'il y croit, l'adopte et le répète jusqu'à ce que ce mot soit devenu un fait. La France passe ainsi d'un système traditionnel à un système libéral, et d'un système anarchique à un système autocratique. Entre ces ambitions qui cherchent à se satisfaire et le public qui leur prête naïvement la main, il n'y a aucun intermédiaire. Il est étonnant de voir à quel point les lumières existent peu non-seulement parmi ce public affairé qui s'agite tout le jour pour trouver ses moyens d'existence, mais encore parmi le public riche, indépendant, qui possède le repos et le loisir. Les hommes

en France commencent à ne se distinguer les uns des autres que par le costume; mais moralement cet homme si luxueusement couvert, si irréprochablement cravaté, n'est pas différent du voisin plus pauvrement vêtu : ils rentrent l'un et l'autre dans la vulgaire foule humaine. Ils ne sont point séparés par les lumières, ni même par l'éducation; ils ne sont séparés que par les intérêts. L'un est généralement conservateur à tout prix parce qu'il a beaucoup à perdre; l'autre est généralement indifférent au maintien de l'ordre, parce qu'il n'a à peu près rien à y gagner. Quant à consulter l'un ou l'autre sur une question d'intérêt politique ou moral, cela est inutile; leurs deux opinions ne valent pas mieux l'une que l'autre et ne peuvent être acceptées avec confiance. Aussi l'opinion numérique est-elle arrivée à n'avoir aucun prix, et l'on se trouve dans cette situation décrite par les anciens, où l'opinion de toute une ville ne vaut pas très souvent celle d'un seul homme, où l'opinion d'un sage reconnu pour tel par toute une nation vaut mieux que celle de cette nation tout entière. Il n'y a plus à se fier au public; si même à l'avenir on veut éviter de tomber dans beaucoup d'erreurs, il faudra éviter en même temps de compter avec lui.

I.

Cette classe particulière d'hommes dont nous voyons les derniers représentans, et qui jeta son dernier grand éclat au XVIIIe siècle, a existé pendant trois cents ans. Il est remarquable que les *hommes éclairés* sont nés avec les partis politiques, et l'on peut prévoir qu'ils disparaîtront avec eux. L'existence des partis est un fait bien plus moderne qu'on ne le croit généralement. Il n'y avait pas, à proprement parler, de partis au moyen âge, car dans une société irrégulière il y a seulement des phénomènes sociaux. De loin en loin, un fait se produit qui dérange la vie des populations et la force de s'arranger autrement que par le passé : ce ne sont que des faits résultant tantôt de la fatalité des passions humaines, tantôt de la condition matérielle de la société, tantôt de l'initiative individuelle. Un Pierre l'Hermite prêche les croisades et précipite l'Europe sur l'Asie, des populations pressurées et affamées se soulèvent, des intérêts naissent et demandent leur place au soleil; mais il n'existe rien qui ressemble à ce qu'on peut appeler un parti. Les partis supposent une société qui possède une connaissance plus complète de la vérité morale que celle qu'avait le moyen âge; ils supposent une société *intellectuelle* et non plus *instinctive*, qui est capable de transformer ses passions en principes moraux, qui n'est plus menée par

les faits imprévus, mais dans laquelle les différentes classes de citoyens cherchent au contraire à tirer profit des faits en faveur de leurs idées. Aussi peut-on dire que les partis n'ont commencé à exister qu'avec le XVIe siècle, à l'époque où les intérêts ont commencé à devenir intellectuels, où la civilisation morale a été assez avancée pour que les hommes aient reconnu plusieurs principes différens, à l'époque, en un mot, où la civilisation matérielle et la civilisation intellectuelle se sont fondues ensemble et n'ont formé qu'un tout. Alors aussi a apparu cette classe remarquable des hommes éclairés qui ont joué un si grand rôle, et si différent, dans l'histoire des trois derniers siècles, intermédiaires entre les partis pendant le XVIe siècle et représentans des sentimens d'humanité, de justice et de tolérance au milieu des passions en lutte, serviteurs dévoués, respectueux et soumis des pouvoirs établis au XVIIe siècle, partisans impuissans de la modération au XVIIIe. A partir de cette époque, la civilisation matérielle ayant commencé à dominer la civilisation morale, et les intérêts ayant pris le dessus sur les principes, l'influence des hommes éclairés a commencé à décliner, et aujourd'hui cette classe elle-même tend à disparaître.

Leur rôle pendant les trois derniers siècles a été, ainsi que nous l'avons dit, très divers; il y a pourtant une unité dans leur histoire. Ce sont eux qui ont le plus servi l'humanité pour elle-même, en dehors de toute idée religieuse et de toute passion de secte et d'église. Nés au XVIe siècle, à l'époque où l'Europe se divisa en deux camps, et où l'humanité tout entière, depuis les princes jusqu'au dernier paysan, prit parti dans la grande querelle de la réforme, ils ne se placèrent généralement dans aucune des deux armées, et gardèrent une position neutre et intermédiaire. Ils ne furent ni catholiques, ni protestans. Ils se rattachèrent aux traditions de l'antiquité grecque et romaine, qu'ils contribuèrent à renouer, et formèrent ce qu'on peut appeler le parti de la renaissance. S'ils servirent la réforme, ce fut moins par zèle pour elle que par amour de la tolérance et de la modération; s'ils servirent l'église catholique, ce fut moins par conviction que par amour pour l'ordre établi et la tradition. Ils firent de toutes les questions religieuses des questions surtout politiques et sociales; ils s'efforcèrent autant que possible d'apaiser les passions fougueuses de leur siècle et de les entraver. Le type de ces hommes fut Érasme. Le grand Luther s'indignait de la tiédeur du zèle d'Érasme, et disait en l'invectivant: « Cet homme est le plus grand ennemi de Dieu et de son église. Il aimerait mieux voir périr l'Évangile que de voir l'Allemagne se prendre aux cheveux et l'Europe déchirée par la guerre. » Incontestablement Luther devait pré-

férer l'Évangile même à l'Allemagne, et n'avait pas à s'inquiéter des résultats immédiats de ses prédications; peut-on blâmer cependant Érasme de sa prévoyance de sceptique? On peut certes refuser les bienfaits moraux d'une doctrine qui ne doit porter ses fruits que pour les générations futures, lorsqu'il faut sacrifier pour ces bienfaits douteux les générations présentes et vivantes auxquelles on appartient. Et c'est là sans doute ce que pensait Érasme. Une société qui serait gouvernée par des sceptiques de la trempe d'Érasme deviendrait bientôt la plus plate et la plus vulgaire des sociétés; mais en revanche une société où les Luther n'auraient à subir aucun contrôle, et où l'initiative du génie ne rencontrerait aucun obstacle, deviendrait bien vite une société où il serait impossible de vivre. Le génie doit être forcé à la modération, et ce n'est ni le peuple, qui de sa nature est toujours excessif, ni les grands, qui en cela se rapprochent du peuple, qui peuvent le forcer à la modération : ce sont ces partis moyens un peu sceptiques, un peu froids.

L'homme éclairé n'est pas ordinairement un homme d'un grand génie. Il n'a ni grande invention ni grande initiative, mais en revanche il est exempt de ces vices qui obscurcissent trop souvent les hautes intelligences, — l'âpreté de l'ambition, la passion et la vigueur excessive du caractère. — Quels sont les hommes éclairés du XVIe siècle? Ce ne sont pas les plus grands génies de cette époque, qui en compte tant et de si divers. Ce n'est point Luther, ni Calvin, ni Loyola, ni aucun de ceux qui ont laissé un grand nom dans l'histoire et une longue trace de leur passage sur la terre. Non, ce sont bien plutôt des érudits aujourd'hui presque oubliés, des publicistes aujourd'hui dédaignés, des hommes dont le rôle ne nous apparaît aujourd'hui que sur le second plan. Ils se divisent en deux grands groupes : — l'un, les écrivains et les pamphlétaires, qui compose ce qu'on peut appeler le parti de la renaissance, et dont Érasme est le prototype; l'autre, formé de politiques et d'hommes d'action, qu'on peut appeler les parlementaires, et dont L'Hôpital est le héros. C'est à ce groupe qu'appartiennent les Achille de Harlay, les de Thou, les écrivains de *la Ménippée*. Il est difficile aujourd'hui de constater d'une manière certaine le mal qu'ils ont empêché et le bien qu'ils ont amené dans ce XVIe siècle si orageux et si sanglant; mais nous pouvons présumer par ce qui a été ce qui aurait pu être. De combien de crimes, de combien de souillures n'ont-ils pas garanti les annales de l'histoire! Combien d'actions honteuses n'ont-ils pas flétries! Combien n'ont-ils pas empêché de guet-apens projetés et de trahisons en train de s'accomplir! Aucun des grands hommes de guerre et de pensée ne s'occupait au XVIe siècle de ce que souffrait

la société; aucun ne pensait à cette multitude anonyme, obscure, paisible, qui cultive ses champs, qui entretient l'activité du commerce dans les villes, qui fait des transactions, qui n'a pas d'intérêts politiques en un mot, et qui n'a d'autres intérêts que ceux que lui a créés la société dans laquelle sa vie s'écoule. Seuls, les hommes éclairés s'en sont inquiétés à cette époque, et sans eux on peut dire que la vie n'eût pas été possible pour tous ces êtres humbles, modestes et obscurs qui composent le fond de la société civilisée. Écrasées entre le peuple et les princes, entre les armées et les sectes, les classes moyennes n'auraient pas pu vivre, et si finalement le XVI[e] siècle n'a pas dégénéré en une anarchie pire cent fois que celle du moyen âge, c'est que la renaissance a été contemporaine de la réforme, et que l'amour de la culture intellectuelle a surgi dans l'esprit humain en même temps qu'il s'affranchissait des liens moraux du pouvoir religieux, qui l'avait jusqu'alors maintenu et dompté.

Mais le rôle des hommes éclairés à cette époque a été plus grand encore. Ce sont eux qui, en fin de compte, triomphèrent. On peut dire que c'est à eux que nous devons, avec la monarchie de Henri IV, ce gouvernement de compromis et de véritable juste-milieu qui s'appela la royauté française, et qui semble avoir été le gouvernement le mieux approprié au génie de la France. C'est à leur influence que l'on doit le règne de Henri IV, l'édit de Nantes, la réconciliation des partis ennemis. Ils ne donnèrent raison à aucun des deux partis qui avaient divisé la France pendant le XVI[e] siècle, et se bornèrent à établir un semi-protestantisme politique qui a duré jusqu'au moment où un grand roi, affaibli par l'âge, essaya, par des actes violens, de remonter le cours des siècles. Le véritable gouvernement français, ce sont eux qui l'ont fondé; la véritable tradition française, ce sont eux qui l'ont établie. Aussitôt que leur œuvre fut consolidée, la France s'éleva à un point de grandeur et de génie qu'elle n'avait jamais atteint auparavant, et qui disparut dès que Louis XIV, par la révocation de l'édit de Nantes et les sombres ardeurs religieuses de la fin de son règne, eut porté, roi révolutionnaire sans le vouloir et sans le savoir, le coup mortel à cette œuvre de compromis et de civilisation modérée qui composait la tradition française. Voilà quelle fut l'œuvre de cette classe d'hommes au XVI[e] siècle : ils empêchèrent ce siècle sanglant d'être plus sanglant encore, et contribuèrent plus que personne à fonder la société française monarchique. Au XVII[e], au milieu de cette société même, leur attitude n'est pas moins digne d'attention.

L'homme éclairé, ainsi que nous l'avons déjà dit, n'est pas toujours, il s'en faut de beaucoup, un homme de génie, et l'homme

de génie en revanche n'est pas toujours un homme éclairé; mais au XVIIe siècle on peut dire qu'il y eut une fusion complète entre le génie et les lumières, et que tous les hommes éminens de cette époque furent en même temps des hommes éclairés. Serviteurs dévoués de l'autorité, de la tradition et des pouvoirs établis, ils surent garder en même temps une liberté d'esprit et une indépendance de langage qui les préservèrent de la servilité. Ce sont peut-être les seuls hommes qui aient pu être respectueux *à outrance* sans devenir jamais serviles, et qui aient toujours été soumis sans cesser d'être dignes et nobles. Jamais les idées traditionnelles du genre humain ne trouvèrent de tels interprètes. Sous leur plume, et en passant par leur bouche, ces idées revêtirent des formes singulièrement variées et nouvelles, et la tradition se montra plus jeune, plus belle, plus féconde que l'innovation et le changement. Conserver est souvent le propre de l'honnête homme, parce qu'il est timide et sceptique; mais ces mobiles n'eurent aucune influence sur les grands esprits du XVIIe siècle. Ils furent conservateurs non par timidité et par scepticisme, mais par bon sens; ils furent conservateurs ardens, parce qu'ils surent voir que la société à laquelle ils appartenaient était après tout la plus parfaite à laquelle une nation pût aspirer. Aussi, chez eux, rien de violent, de téméraire, de chimérique. Ils pensent non-seulement avec grandeur, ce qui est le propre de tous les hommes de génie, mais avec modération; ils agissent non-seulement avec éclat, mais avec bon sens: leur vie est majestueuse et toute familière cependant, si l'on peut s'exprimer ainsi, et c'est en ce sens qu'on peut dire qu'au XVIIe siècle l'homme de génie et l'homme éclairé ne font qu'un. Les grands hommes de cette époque ont toutes les splendeurs du génie sans ses violences trop fréquentes, et tout le bon sens des hommes éclairés sans leur timidité et leur scepticisme.

Dans cette esquisse rapide du rôle historique des hommes éclairés, nous voilà arrivés au XVIIIe siècle, et nous éprouvons quelque embarras pour en parler. Quelle que soit notre estime pour la culture humaine, nous ne pouvons nous cacher qu'il existe des faits sur lesquels les sociétés reposent aussi bien que le monde, que toutes les lumières de l'intelligence ne peuvent faire apercevoir, et que le XVIIIe siècle a battus en brèche. C'est alors que cette union entre les lumières et le génie, qui avait été le principal caractère du siècle précédent, se rompit. Toutefois il est un problème historique qu'il est intéressant de se poser. Ce XVIIIe siècle, si violent, si passionné, si destructeur, en admettant qu'il fût fatalement amené par le cours inévitable et logique des choses, ne pouvait-il pas prendre une autre tournure et rester modéré, même en conservant le fonds d'idées qui

lui est propre? A l'entrée du XVIIIe siècle se trouvent deux hommes d'un grand talent, les deux derniers hommes de la race des grands esprits, les deux types de l'homme éclairé par excellence : l'un est un Français, Pierre Bayle; l'autre un Anglais, John Locke. Tous deux représentent ce que la pure intelligence humaine peut faire par elle-même, tous deux sont républicains, partisans de la tolérance, révolutionnaires même, si l'on veut, dans un certain sens; mais tous deux sont en même temps circonspects dans leurs attaques contre les pouvoirs établis, les idées ou les préjugés de leur temps, indulgens pour les hommes et même pour les abus. Tous deux, — fait qui n'a pas été assez remarqué et qui est digne de l'être! — ne sont point des novateurs; ils restent dans la tradition, et ne s'en séparent pas violemment comme leurs successeurs. On peut les considérer l'un et l'autre comme les sources d'où le XVIIIe siècle est sorti, mais combien le fleuve est différent de la source! Que fût devenu le XVIIIe siècle, si l'influence de Bayle et de Locke y eût été plus forte, si elle y avait formé une tradition philosophique et des partis politiques imprégnés de leur esprit? Il est très probable que nous aurions vu se passer en France ce qui s'est passé en Angleterre, et qu'au lieu d'un siècle révolutionnaire et destructeur nous aurions eu un siècle réformateur. Nous aurions toujours eu le XVIIIe siècle, mais nous l'aurions eu sage, modéré, éclairé.

Le XVIIIe siècle en effet, tel qu'il a existé, n'est pas un siècle éclairé; c'est un siècle passionné, violent, léger, sans scrupule moral. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il n'ait pas existé alors d'hommes éclairés : il en existait beaucoup, mais ils n'avaient ni assez de force ni assez de caractère pour résister aux influences qui les entouraient; ils étaient tous plus ou moins dominés par elles. Les hommes sages du XVIIIe siècle, les modérés de la constituante, sont fort estimables sans doute, mais ils sont inférieurs de tout point, même en bon sens pratique très souvent, aux violens et aux passionnés auxquels ils s'efforçaient de résister; leurs vertus sont d'un ordre médiocre et mesquin, leurs idées sont bornées et étroites, leur conduite timide, leur caractère sans consistance. En résumé l'homme éclairé du XVIIIe siècle est un être peu séduisant, peu agréable à contempler. Nous voilà bien loin du XVIIe siècle, bien loin surtout de ces savans de la renaissance ou de ces grands parlementaires qui, malgré la modération de leurs caractères, se montrèrent si souvent héroïques, et dont toute la personne respire une honnêteté si mâle. Ceux-là sont virils dans leur modération, tandis que les hommes éclairés du XVIIIe siècle ne sont modérés, dirait-on, que par suite d'une certaine faiblesse de tempérament et d'un certain affaiblissement de l'âme, et pourtant c'est

alors que, pour la dernière fois peut-être, on a su ce qu'était réellement un homme éclairé. Depuis, on a possédé de l'esprit, du talent, de la science, mais des lumières, peu ou point.

II.

Le XVIIIe siècle est une époque de décadence en toutes choses; c'est l'époque où l'écrivain, tel qu'il existait aux XVIe et XVIIe siècles, se transforme en homme de lettres, où commence ce qu'on peut appeler l'ère du *trissotinisme*, et avec elle le règne de deux choses qui semblent contradictoires, mais qui sont rattachées par des affinités secrètes : le lieu commun et le paradoxe. Alors il se passa quelque chose de pareil à ce qu'on vit après l'invention de la poudre; il n'y eut plus de premier ni de dernier dans l'ordre de l'intelligence, comme après l'invention de la poudre il n'y eut plus de faibles ni de forts dans la guerre. Toutes les intelligences devinrent égales, et le plus sot des hommes put se faire entendre et parler au public aussi bien que l'intelligence la plus éclairée. Forts de leur nombre, tous les nains intellectuels se massèrent en cohorte serrée, et la sourde action des cabales et des associations commença à remplacer l'action ouverte et franche exercée jusqu'alors par des hommes que leur position et leur devoir, plutôt que leur vanité et leurs intérêts, poussaient à parler et agir. Toutes les différentes manières de penser, toutes les méthodes et tous les systèmes furent vulgarisés en un clin d'œil; on eut des procédés tout trouvés pour raisonner, et qui voulut écrivit et parla. Alors disparut le désintéressement moral, sans lequel il n'est point d'homme éclairé. Quiconque eut une ambition, si mesquine qu'elle fût, — quiconque eut un intérêt, une passion à satisfaire, une vengeance à exercer, un orgueil à chatouiller, eut sous la main un moyen facile et commode d'arriver à son but, et de s'ériger un piédestal. Alors commença tout naturellement cette absence de respect pour les supériorités intellectuelles que nous avons vu de nos jours arriver à son point culminant. Les demi-intelligences ne purent pardonner aux intelligences entières, ni les caractères incomplets aux caractères véritables. L'homme le plus expérimenté n'eut dès lors pas plus d'empire sur la foule que l'homme le plus léger et le plus vain, d'abord parce qu'il n'eut comme ce dernier qu'une voix pour se faire entendre, ensuite parce qu'il vit se dresser devant lui toute une armée de Lilliputiens dont il pouvait bien écraser quelques-uns, mais qui ne pouvaient manquer de finir par l'abattre. Le public, de son côté, ne sut plus à qui entendre au milieu de ce con-

flit d'opinions, de voix, de jugemens. Battue de contradictions, sa tête finit par perdre toute faculté de clairvoyance; il n'eut plus la force ni de résister longtemps, ni d'accepter spontanément les denrées qu'on lui offrait dans cette espèce de *foire aux opinions;* il finit par essayer de toutes et par être rassasié et dégoûté de toutes.

Mais ce qu'il y eut de plus triste dans ce phénomène que nous appelons la *foire aux opinions,* c'est que les hommes réellement éclairés furent eux-mêmes obligés de descendre, de se mêler à la foule et d'offrir leurs denrées morales, comme tous les autres. Personne ne put plus se soustraire à cette déshonorante nécessité. Sous peine de rester dans l'isolement, l'inaction et l'impuissance, il fallut descendre au coin de la borne et dire au passant, comme dans le vaudeville : Prenez mon ours! Chose triste à penser, si le vertueux chancelier d'Aguesseau vivait de nos jours, il aurait besoin, ne fût-ce qu'une seule fois, de déchoir jusqu'à ce rôle, et les saints, si nous en avions, auraient besoin de *réclames.* Quelquefois, en usant de ce moyen et en employant des roueries dignes d'intrigans subalternes, des hommes d'une grande valeur ont fini par percer la foule et par se faire écouter d'elle. Encore n'ont-ils réussi qu'à demi. Leur auditoire, trop partagé entre tous leurs compétiteurs, n'a jamais pu être nombreux, et ne pouvait d'ailleurs pas l'être, en vertu même de sa nature. Il y a aussi dans la diffusion des lumières des lois hiérarchiques. Un homme éclairé ne peut pas s'adresser directement à la foule, il ne serait point compris et n'aurait aucune action sur elle. Il ne parle pas son langage, il n'a pas ses mœurs; un abîme moral le sépare d'elle. Il ne peut avoir d'action que sur un public d'élite, lequel transmet l'opinion qui lui a été donnée à une classe d'intelligences moyennes, qui à leur tour vulgarisent cette opinion et la changent en monnaie courante pour la foule. C'est ainsi que les opinions sont toujours descendues des intelligences les plus hautes aux multitudes, et c'est d'après cette loi que le monde moral s'est toujours transformé.

Le XVIIIe siècle ne voulait peut-être point établir cette démocratie intellectuelle; mais en fait ce siècle, qui a tant parlé du règne prochain de la raison et du progrès des lumières, a le premier troublé la raison et obscurci les lumières. A partir de cette époque, les hommes éclairés, qui pendant les deux derniers siècles avaient formé une légion, purent facilement se compter. Peut-être d'ailleurs devaient-ils fatalement disparaître : ils étaient nés, ainsi que nous l'avons dit, avec la société moderne, ils l'avaient pour ainsi dire élevée, protégée contre les vents contraires; ils disparurent avec elle. Conserver, résister à l'action révolutionnaire de principes trop exclusifs, essayer

d'établir l'accord entre des élémens ennemis, mais également nécessaires à l'existence de la société, appuyer l'autorité sans lui sacrifier la liberté, empêcher les empiétemens du clergé sur le monde laïque et réciproquement, tenir la balance en équilibre entre les communions en lutte, sauvegarder la tradition tout en respectant l'indépendance de l'esprit humain, tel fut leur rôle. Mais lorsqu'il n'y eut plus rien à conserver, que tout ce qui existait fut vicié, corrompu, lorsque les institutions ne valurent plus la peine d'être conservées, leur rôle cessa d'être possible, et il leur fallut céder la place à des hommes plus passionnés qu'eux. Détruire à l'aveugle n'était pas une œuvre faite pour eux. Eux-mêmes d'ailleurs ne purent se soustraire à l'influence du milieu moral dans lequel ils vivaient, et participèrent plus ou moins de l'esprit de leur temps. A demi conservateurs, à demi révolutionnaires, ils se trouvèrent placés dans une position absolument fausse, et offrirent l'exemple le plus triste de l'impuissance. La révolution française noya sous ses flots ce qui restait de ces représentans de l'ancien ordre moral. Ils moururent donc sous l'empire de ces deux causes, d'abord l'avénement de cette démocratie intellectuelle qui se forma pendant la seconde partie du XVIII[e] siècle, ensuite la disparition de cet ordre moral qu'ils avaient créé, défendu, protégé, et qui était devenu la corruption elle-même.

Mais nous, pourquoi à notre tour sommes-nous privés d'hommes éclairés? Si l'ancien ordre moral n'existe plus, pourquoi le nouveau n'a-t-il pas ses défenseurs et ses interprètes? Hélas! y a-t-il un ordre moral nouveau? Sur les ruines qui se sont faites, il y a un demi-siècle, s'est-il fondé quelque chose d'une manière durable? Les hommes éclairés que nous comptons encore parmi nous sont positivement déclassés, ou le seront avec le temps. Ils ne peuvent ni se faire entendre, ni agir sur leurs contemporains, ni même se mouvoir pour leur propre compte : le vent tourne d'un autre côté. On ne peut plus avoir l'espoir d'éclairer les masses; il faut donc se contenter de penser et de parler pour soi et pour les quelques amis qui vous entourent, de penser et de parler dans l'espérance qu'on pourra déterminer l'action des honnêtes intelligences qui nous sont inconnues. Quant à la multitude, il n'existe plus chez elle que deux choses, — des passions et des intérêts, — et chacun sait qu'on n'éclaire jamais les passions et qu'on ne persuade jamais les intérêts.

Dans quelle situation d'esprit se trouvent d'ailleurs les quelques personnages qu'on peut appeler les *hommes éclairés* de notre siècle? Il est un fait qui a pu frapper tous ceux qui vivent plus ou moins au sein de la société parisienne : c'est le désarroi dans lequel la révolution de février a jeté la plupart des esprits éminens de notre

temps. Ce triste événement les a plongés dans une incertitude qui les honore, car elle prouve qu'ils avaient pris très au sérieux les idées qu'ils avaient professées jusqu'alors. Les uns en sont arrivés à renier ce qu'ils avaient adoré, les autres ont fait des efforts étonnans pour croire aux choses qui jusqu'alors n'avaient jamais été croyables pour eux. Nous avons vu des protestans devenir semi-catholiques, des incrédules devenir catholiques de pied en cap, et des libéraux crier à tue-tête leurs vivats en l'honneur du principe d'autorité. Il est inutile de citer des noms, mais on peut dire que ceux qui sont restés fidèles à leurs anciennes idées sont précisément ceux qui avaient toujours fait preuve de vues honnêtes, mais bornées, et d'intentions droites sans doute, mais assez peu élevées. Les autres ont essayé loyalement de découvrir une explication des événemens en se formant de nouveaux systèmes; chaque jour voit tomber une vieille conviction, qui jusqu'alors avait résisté. Quant à ceux qui sont plus jeunes, on peut dire qu'ils appartiennent à peine à leur temps; ils peuvent en voir les vices, en connaître les plaies, mais généralement ils ne vivent pas de sa vie. Presque tous vivent en arrière, dans le passé où ils se sont choisi un asile. Celui-ci aurait préféré vivre au XVII[e] siècle, celui-là au XVI[e]. Ils vivent ainsi, isolés au milieu de leurs contemporains, d'une vie rétrospective et de contemplation, agréable peut-être, mais en tous cas inutile et oiseuse.

La révolution de février a eu encore un autre résultat : elle a jeté le discrédit sur tout ce qui est intelligence et talent. Une foule d'honnêtes gens se sont persuadé que cette révolution avait eu pour cause l'excès de lumières qui régnait en France au bon temps du régime constitutionnel, tandis qu'au contraire elle est due à l'insuffisance de lumières et chez le public et chez ceux même qui s'étaient chargés de le guider. La révolution de février est l'exemple le plus remarquable de ce que peut devenir une société laissée sans direction morale, et dont on ne s'occupe pas incessamment. Avec cette révolution a disparu ce qui restait de croyances aux idées et de respect pour l'intelligence humaine. Ceux qui croyaient à la puissance de l'opinion n'ont plus voulu dès lors croire qu'au hasard, et ceux qui avaient des intérêts à protéger n'ont plus voulu croire qu'à la force. La force et le hasard! voilà les dernières divinités auxquelles nous ayons érigé des autels! Dans une société qui s'est formé une pareille religion politique, les hommes qui possèdent encore quelque talent et quelques lumières doivent s'attendre à se voir de plus en plus dédaignés et méprisés, repoussés d'en haut, d'en bas, de tous côtés : ils sont trop gênans pour être acceptés. Qu'ils ne se découragent pas cependant, et, quoique leur rôle soit ingrat, qu'ils parlent, et qu'ils

se résignent au rôle ridicule de prêcher dans la solitude! A la fin peut-être les pierres leur répondront.

Ainsi donc une classe d'hommes qui n'avait jamais manqué à la France est à peu près disparue; les quelques-uns qui survivent ne savent comment se retrouver dans le dédale des événemens, et, par suite de ces mêmes événemens, le public les repousse et refuse de les écouter. A force d'avoir changé d'opinion, la société commence à n'en vouloir accepter aucune; lasse d'être dupe et d'elle-même et de ceux qui se présentaient pour être ses guides, elle cherche le repos dans l'indifférence morale. Les esprits les plus humbles ne sont pas moins dévoyés que les plus éminens, et partout où la stupidité la plus absolue ne règne pas, partout où il reste un grain de bon sens, vous retrouverez la même incertitude. Cette incertitude et cette lassitude morale ont cependant encore quelque chose de noble en elles-mêmes : c'est comme le dernier et faible reflet de l'âme qui s'éteint. Ce trouble léger qui nous tourmente est notre dernier scrupule de conscience; mais s'il cessait, l'empire des intérêts et des passions serait débarrassé des dernières et faibles entraves qui le gênent. Alors les dernières lumières seraient éteintes, et il ne resterait plus qu'une foule ardente, sensuelle, anarchique, dominée par la force et guidée par des appétits. L'ordre moral n'existerait plus dans la société, qui ne serait plus gouvernée que par des mécanismes politiques, dont le jeu régulier, comparable à celui des machines industrielles, maintiendrait la paix matérielle et réaliserait à la lettre l'axiome affreux de Thomas Hobbes : que les lois et les gouvernemens existent pour empêcher les hommes de s'entre-manger. Dans une situation aussi violente, que pourraient faire des hommes éclairés? Ce ne sont pas des hommes éclairés qu'il nous faudrait pour nous en faire sortir : ce sont des hommes de génie, tels qu'il en a existé autrefois, des hommes d'une grande force d'initiative, portant en eux des passions morales plus énergiques que les passions matérielles de la foule, capables d'imposer le despotisme de leur génie et de rouvrir les sources de la vie. C'est une œuvre qui n'est point faite pour des hommes modérés et sages, mais qui demanderait les efforts d'une douzaine d'Hercules intellectuels. Personne mieux qu'un grand homme ne pourrait faire cesser cette situation, et hélas! s'il faut en croire les idées généralement répandues et le langage des journaux, l'âge des grands hommes est bien loin de nous.

Cependant les hommes éclairés n'ayant plus qu'un faible empire et les grands hommes n'existant plus, il faudrait que la société marchât néanmoins, il faudrait qu'un certain ordre matériel fût maintenu. Il est un moyen pour cela, un moyen terrible : le despotisme. Il peut donner à l'anarchie morale l'apparence de l'ordre, et à l'état

sauvage l'apparence de la civilisation; mais il lui sera toujours impossible de créer des lumières. Mieux vaut donc s'appliquer à rendre le despotisme inutile, mieux vaut refaire un public. L'œuvre sera longue peut-être; mais si nous parvenons à l'accomplir, l'équilibre qui manque à la société sera retrouvé.

Si le public n'est pas éclairé d'ailleurs, à qui la faute? Ceux qui s'étaient chargés de l'instruire n'ont-ils rien à se reprocher? En fin de compte, où le public de notre France prend-il ses opinions? Il ne les prend plus comme autrefois dans la tradition, qui n'existe plus. Il ne subit plus comme autrefois l'empire des idées d'un homme de génie. Où les prend-il donc? Il les achète toutes faites moyennant une faible somme annuellement payée au bureau d'un journal ou mensuellement à un cabinet de lecture. Il ne crée pas ses opinions, il les reçoit; par conséquent son état moral et intellectuel peut nous donner assez exactement la mesure des lumières de ceux qui se chargent de l'instruire. Or quelles opinions trouverons-nous chez le public? Est-il aujourd'hui cent hommes, dans la ville qui passe pour la plus éclairée de l'univers, qui puissent comprendre par exemple la coexistence de deux principes contraires en apparence, qui puissent comprendre que si, métaphysiquement et en abstraction, l'idée d'autorité et l'idée de liberté semblent s'exclure, en réalité et en fait ces deux idées sont aussi nécessaires l'une que l'autre à l'existence des sociétés? Combien en est-il qui comprennent la différence entre l'éducation et l'instruction, et qui veuillent admettre que la première est la plus importante des deux! Cet amalgame de principes, cette combinaison d'idées contraires qui compose le monde ne sont plus saisis que par très peu d'esprits, et une des opinions les plus accréditées dans le public, c'est que la société peut marcher en vertu d'un seul principe: opinion très commode et très flatteuse pour les préjugés d'un chacun, qui peut ainsi attribuer au principe qu'il s'est choisi une vertu toute puissante et une miraculeuse efficacité. C'est que parmi les écrivains comme parmi le public, les opinions exclusives prédominent. Il y a eu peu d'écrivains dans ce temps-ci qui aient consenti à reconnaître la vérité lorsqu'elle était contraire à leur parti, et qui aient accordé la plus petite importance aux principes dont ils ne voulaient pas. La mutilation volontaire de la vérité a été un des crimes de notre époque, car il faut principalement rattacher à cette cause les nombreux changemens politiques accomplis chacun au nom d'un principe exclusif qui ne pouvait suffire à lui seul à l'existence de l'ordre social, et malheureusement, il faut le dire, cette mutilation s'est faite souvent de bonne foi, par aveuglement passionné d'abord, mais aussi par ignorance.

Qu'on n'attache pas à ce mot d'ignorance un autre sens que celui

que nous lui donnons. On peut être très instruit, raisonner admirablement, et n'en être pas moins ignorant. On est ignorant et sans lumière toutes les fois qu'on n'a que des connaissances acquises, sans principes moraux; mais quant à cette autre ignorance, qui consiste à ne pas connaître les faits les plus simples, à ne pas posséder les notions les plus vulgaires, elle existe aussi, et beaucoup plus qu'on ne pourrait le croire. Les hommes, disais-je, sont séparés aujourd'hui par l'habit et non par les lumières, et c'est là un fait malheureusement incontestable: mais à quoi faut-il l'attribuer? Le public lit encore plus ou moins aujourd'hui, et on peut dire que ses lectures ne font trop souvent que l'entretenir dans son ignorance. Quelle a été trop généralement la conduite de nos écrivains? Ils n'ont eu qu'un but : c'est non pas d'être supérieurs au public, mais de se mettre à son niveau, de lui dire les choses qu'il aimait à entendre et non pas celles qu'il fallait lui faire entendre, de caresser les passions qui lui étaient chères plutôt que de lui donner les principes qui lui manquaient. L'écrivain s'est volontairement laissé déchoir; volontairement il est descendu au-dessous du rang qu'il doit occuper, et cela par amour du succès, qu'il était sûr de trouver en se plaçant au niveau plutôt qu'au-dessus des opinions de la multitude.

Les écrivains sont donc responsables en partie de l'état moral du public. Ils ont commis beaucoup de fautes, pourquoi ne chercheraient-ils pas à les réparer? Aujourd'hui, après avoir successivement épuisé toutes les opinions, le public est las et fatigué. Qu'on use avec lui de ménagemens et de prudence. Après avoir été souvent trompé, il se méfie des idées : que les écrivains ne se découragent pas, et qu'ils acceptent cette méfiance comme une juste expiation des erreurs qu'ils ont pu commettre. Il serait vain d'attendre à la façon des millénaires que de grands hommes vinssent nous tirer de cette situation; il serait coupable d'avoir recours au despotisme. Il nous faut donc compter sur nous-mêmes et croire encore, en dépit des révolutions de février et des humiliations qui en ont été la suite, au bon sens public et à l'efficacité des lumières.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1854.

Il y a en vérité de singulières coïncidences dans l'histoire contemporaine. Si c'est le hasard qui les arrange, il réussit mieux que les plus savans calculs. Voici quatorze ans déjà que, presque à pareil jour, les affaires d'Orient venaient secouer l'Europe et mettre à l'épreuve la paix générale sur le continent. C'était cette triste aventure du traité du 15 juillet 1840, signé un peu plus peut-être contre la France qu'en faveur de l'empire ottoman. Les passions belliqueuses frémissaient de toutes parts; on ne savait si, d'un jour à l'autre, n'allait point éclater une conflagration universelle, lorsqu'au même instant l'Espagne faisait une révolution, et attirait vers elle une partie de l'attention publique. La lutte était déclarée entre Espartero et la reine Marie-Christine, alors régente. Pendant deux mois que durait ce drame, on était presque aussi curieux de savoir ce qui se faisait à Barcelone, à Madrid ou à Valence que les résolutions tramées à Londres ou à Saint-Pétersbourg. Les deux questions semblaient liées et marchaient d'un pas égal. La querelle européenne s'apaisa cependant; l'insurrection espagnole, dont le prix était la régence, triompha, et son règne fut de trois ans. Aujourd'hui la question d'Orient s'est réveillée dans des conditions différentes et autrement sérieuses; elle a fait plus que mettre l'Europe en présence de la guerre, elle l'y a précipitée, et en ce moment encore il se trouve que l'Espagne fait une révolution nouvelle. Espartero, éclipsé de la vie publique depuis dix ans, reparait sur le scène. La reine Christine est menacée, non plus comme régente, mais comme femme. La couronne de la reine Isabelle elle-même n'est point hors de péril peut-être. Barcelone, Madrid, ont eu leurs *pronunciamientos* comme en 1840. Quant au succès définitif de l'insurrection, il n'est plus guère douteux. Le tout est de savoir aujourd'hui quelle signification il prendra et jusqu'où il ira. L'Espagne, on en conviendra, choisit d'étranges momens pour faire ses révolutions. — Quoi donc! dira-t-on, faut-il que les événemens attendent le bon plaisir de l'empereur Nicolas et l'agrément de l'Europe pour

éclater? Non, certes : chaque peuple est bien libre et a son développement particulier; mais ce n'en est pas moins un malheur pour un pays que son histoire devienne un embarras dans les momens où s'agitent les intérêts généraux les plus élevés, et soit en contradiction avec ces intérêts mêmes. Il y a quelque temps, un général espagnol qui est en Orient, et dont le libéralisme est des plus tranchés, déplorait avec amertume que l'Espagne ne pût avoir son rôle dans la croisade actuelle de l'Europe. Il sentait quelle impuissance faisaient à la Péninsule ses querelles intérieures. Tel est en effet le résultat d'événemens du genre de ceux qui viennent de s'accomplir : ils séquestrent un pays du mouvement général des affaires de l'Europe, et par les questions qu'ils posent, par les perspectives qu'ils ouvrent, ils sont une complication de plus au milieu de tant d'autres complications auxquelles les grands gouvernemens ont à faire face. Unies en Orient, l'Angleterre et la France ne se sépareront pas sans doute dans leur système de conduite vis-à-vis de la Péninsule. Aujourd'hui donc, comme en 1840, les affaires orientales et les affaires d'Espagne ont de secrets rapports et une connexité qui naît des circonstances. C'est dans ce double ordre de faits que se concentre pour le moment tout l'intérêt politique et que se résume l'histoire de ces derniers jours.

A vrai dire même, de ces deux questions si diverses qui sont venues se mêler si inopinément, la plus grave, celle qui reste toujours la première, la question d'Orient, n'est point aujourd'hui la plus fertile en péripéties. L'aspect des choses a peu changé en effet depuis quelque temps. Dans l'état où est parvenue cette redoutable affaire, il y a plus de symptômes à observer, plus de doutes à éclaircir que de faits saillans à constater, et peut-être le procédé le plus sûr est-il encore de chercher à se reconnaître au milieu d'une situation où tant d'élémens viennent se rejoindre, qui implique tant d'actions diverses, et où l'intérêt se déplace en raison même de l'immensité du théâtre des événemens. Quelle est donc en ce moment la part de chaque pays engagé dans cette crise? A travers les incertitudes d'une guerre compliquée, il y a un fait avéré : c'est le progrès constant des armées de la Turquie. C'était assurément un avantage considérable d'avoir résisté victorieusement dans Silistria, et de n'avoir laissé aux Russes d'autre alternative que de lever précipitamment le siége de cette place. L'armée ottomane ne s'est point arrêtée là; elle a marché en avant et a tenté le passage du Danube en face de Giurgevo. Encore une fois la fortune ne lui a point été infidèle, et la ville de Giurgevo est restée entre ses mains après une lutte opiniâtre où l'armée russe a éprouvé des pertes considérables. Le résultat a été la retraite des soldats du tsar; mais ici se présente une autre question : quel est le véritable caractère des opérations de l'armée russe dans les principautés? Se retire-t-elle vers la Moldavie pour s'y concentrer et attendre les événemens? Ses échecs répétés, l'approche des armées alliées de la France et de l'Angleterre qui s'avancent vers le Danube, la perspective d'une intervention prochaine de l'Autriche, ne semblent guère de nature à lui permettre un nouveau mouvement d'offensive. Si la retraite vers la Moldavie paraît cependant une des conditions de sa sécurité stratégique, il faut dire que politiquement le tsar se montre peu disposé à abandonner la Valachie, qu'il a occupée jusqu'ici. Rien n'est plus instructif sous ce rapport qu'une lettre adressée par M. de Nes-

selrode à M. de Budberg, commissaire impérial dans les principautés, et que ce dernier a été chargé de lire aux boyards de Bucharest. La politique obstinée de la Russie s'y révèle avec une naïveté singulière. Il en résulte que l'empereur Nicolas veut sauver les Valaques de la domination turque même malgré eux. Si les Valaques influencés par l'Europe, « adonnée aux fausses croyances, » ne comprennent pas cela, le tsar ne peut néanmoins renoncer à la mission qu'il a reçue du ciel, et qui consiste à « soustraire pour toujours à la souveraineté ottomane ceux qui professent la véritable religion chétienne. » Cette mission, le tsar la remplira, « quoi qu'en puissent dire les états impuissans de l'Europe. » — « Soyez sévère contre ces Valaques anarchiques. » poursuit M. de Nesselrode. Cela peut, ce nous semble, donner une idée du degré de popularité dont jouit la Russie dans la Valachie et de l'étrange illusion que se fait une politique ambitieuse. C'est toujours d'ailleurs la même pensée secrète de domination, décorée d'une couleur religieuse, contre laquelle l'Europe s'est soulevée tout entière.

Associées moralement, diplomatiquement à l'Angleterre et à la France dans cette politique de résistance, l'Autriche et la Prusse tarderont-elles maintenant à se prononcer d'une manière plus décidée? Tout indique une résolution prochaine; mais cette résolution n'est point encore traduite en fait, et tant qu'il n'en sera point ainsi l'incertitude pourra subsister. La réponse de l'empereur Nicolas à la note austro-prussienne ne laisse point cependant d'autre issue à l'Autriche qu'une intervention directe. De quelque manière qu'on la commente et qu'on l'interprète, en réalité c'est toujours un refus de se rendre à l'invitation des gouvernemens allemands. Le cabinet de Vienne ne méconnaît pas la situation qui lui est faite par cette réponse plus qu'évasive du tsar. Seulement il a voulu une dernière fois encore renouveler à la Russie l'invitation plus formelle d'évacuer purement et simplement les principautés. L'Autriche avait eu un moment la pensée de provoquer une réunion nouvelle de la conférence de Vienne. Ce projet a été abandonné, et quoi qu'il en soit désormais, c'est à la fin d'août que l'armée autrichienne semble devoir définitivement entrer dans les provinces danubiennes. Il ne faut point oublier du reste que, si l'Autriche est par elle-même une puissance agissant avec réserve et lenteur, sa politique doit avoir doublement ce caractère aujourd'hui, puisqu'elle a cette fois à régler son pas sur celui de la Prusse. Or la politique prussienne n'a point malheureusement réussi jusqu'à ce jour à se dessiner d'une manière fort nette. Ce que veut la Prusse, il serait difficile de le dire. Elle ne veut point incontestablement se séparer de l'Autriche, avec laquelle elle est liée par la convention du 20 avril, et des puissances occidentales, auxquelles elle se rattache par les protocoles de la conférence de Vienne; mais elle ne voudrait pas non plus se séparer de la Russie. De là ses tergiversations, de là les plus ingénieux efforts pour arriver à découvrir dans les communications du tsar quelque velléité de conciliation qui puisse servir à renouer quelque négociation. Elle n'a pu jusqu'ici persuader l'Autriche, — elle ne s'est pas bien persuadée elle-même peut-être des dispositions pacifiques de l'empereur Nicolas, puisqu'elle fait quelques préparatifs militaires. La Prusse croira encore à la paix, même quand elle sera engagée dans la guerre, quand les événemens la presseront, quand l'Autriche, franchissant la fron-

tière, aura à s'appuyer sur elle. Ce mouvement de l'armée autrichienne est pour l'instant l'acte qu'il faut attendre. Il peut avoir une influence décisive, non-seulement parce qu'il montrera toutes les forces occidentales agissant en Orient dans une même intention, mais parce qu'il est en outre de nature à déterminer peut-être d'autres accessions à la politique européenne sur des points différens. Ce n'est point d'aujourd'hui que la Suède incline vers l'Occident. Par sa position sur la Baltique, par les revendications qu'elle aurait à exercer vis-à-vis de la Russie, elle a toute sorte de raisons d'intervenir. L'Autriche entrant dans les principautés, une division française de débarquement arrivant dans la Baltique, les opérations de la guerre peuvent prendre tout à coup un caractère imposant, décisif et redoutable pour la Russie.

Voilà donc les armées des plus grandes puissances de l'Europe agissant déjà ou se disposant à agir. Et quel est le but de ces immenses déploiemens de forces? Il n'est autre en vérité que de conquérir la paix; seulement il reste à savoir quelles seront les conditions de cette paix. C'est une question qui était récemment discutée dans le parlement anglais. La France et l'Angleterre ont-elles la pensée d'envahir la Crimée, de poursuivre la destruction du port de Sébastopol dans la Mer-Noire? Ce sont là, on le conçoit, des points qui ne se discutent pas avant la lutte. Ce qui est certain désormais, c'est que l'Europe ne peut accepter qu'une paix où elle trouve des garanties efficaces et une compensation suffisante des efforts qu'elle a dû faire pour rasseoir la sécurité de l'Occident menacé.

Ainsi se poursuivent les affaires d'Orient, et c'est au milieu de ces complications générales de la politique européenne que l'Espagne vient jeter, comme une diversion cruelle, l'embarras d'une crise d'autant plus grave qu'elle est désormais sans direction. Telle est la triste destinée de la Péninsule : elle rentre à pleine voiles dans la carrière des révolutions, et elle y rentre sous les plus sinistres auspices, dans des conditions qui rappellent ses jours les plus sombres. On ne peut plus dire aujourd'hui ce qui sortira de cette immense et indescriptible anarchie où a glissé l'Espagne en quelques jours. Ce n'est plus un ministère, un système politique, la domination d'un parti qui est en question : c'est l'ordre général, de telle sorte que ces dix années qui viennent de s'écouler, au lieu d'avoir été l'élaboration d'un régime durable, ressemblent à une halte entre un passé anarchique et un avenir peut-être plus menaçant encore. Voilà l'histoire des événemens qui s'accomplissent!

Quand éclatait l'autre jour l'insurrection militaire du 28 juin, elle était prévue sans doute comme la conséquence fatale d'une situation extrême; elle était favorisée par la présence à Madrid de l'un de ses chefs désignés, le général O'Donnell, réfugié, dit-on, sous la garantie du droit d'asile, dans une légation étrangère. Pourtant l'insurrection semblait au premier moment rester isolée et livrée à elle-même. Le combat de Vicalvaro, s'il n'était pas une défaite, n'était pas non plus une victoire pour elle. La défection n'avait pas gagné d'autres corps de l'armée. Le gouvernement parvenait encore, bien qu'avec peine, à organiser une colonne expéditionnaire pour la lancer à la poursuite des forces insurrectionnelles. C'est à cet instant que tout changeait subitement d'aspect, et que la vérité de cette situation se montrait à nu. Il est bien clair aujourd'hui que la retraite du général O'Donnell vers l'Andalousie

était une opération calculée pour laisser à l'insurrection le temps de s'étendre et de se propager dans l'armée et dans le pays. Qu'arrivait-il en effet? Tandis que le ministre de la guerre, le général Blaser, poursuivait O'Donnell, la Catalogne se prononçait; à Barcelone, le capitaine-général, comme il l'a dit lui-même avec assez de naïveté, ne pouvant résister au mouvement, se mettait à sa tête. Sur plusieurs points de l'Aragon, des provinces basques, de la Vieille-Castille, l'insurrection était proclamée. Aux portes même de Madrid, le régiment de cavalerie de Montesa, qui avait reçu l'ordre de rejoindre la division d'opérations du général Blaser, refusait d'obéir à ses chefs, et se dirigeait au contraire vers le camp des insurgés.

Si le cabinet San-Luis s'était fait jusque-là l'illusion de pouvoir tenir tête à l'orage, ces incidens étaient certes de nature à lui ouvrir les yeux. Aussi le 17 juillet il donnait sa démission, et après diverses combinaisons vainement essayées, la reine nommait un ministère dont le chef était le duc de Rivas; mais ici il arrivait ce qui arrive toujours à ces heures décisives des commotions publiques. Un mois avant, la démission du cabinet San-Luis eût suffi sans doute; en ce moment, ce n'était plus assez : « Il est trop tard! » c'est le mot de toutes les révolutions. Quelle autorité d'ailleurs pouvait avoir le cabinet nouveau formé sous la présidence du duc de Rivas? Le duc de Rivas est un poète de grand talent, homme aimable et plein de qualités séduisantes, et certes le moins propre à dominer une telle crise. Il n'était pas impopulaire, il était impuissant. Le cabinet du duc de Rivas ne servait qu'à marquer le progrès des événemens par l'apparition des progressistes sur la scène et au pouvoir. Trois membres de ce parti en effet, MM. Cantero, La Serna et Roda, entraient dans ce ministère, tandis que dans les provinces du nord le mouvement passait déjà sous les ordres des généraux progressistes, de Zabala, de Nogueras, enfin d'Espartero lui-même, sorti de sa retraite de Logrono pour se mettre à la tête du *pronunciamiento* de Saragosse. Un fait constatait encore plus la victoire morale de l'insurrection avant sa victoire matérielle : le colonel Garrigo, l'un des officiers insurgés, pris à Vicalvaro, jugé, condamné et gracié par la reine, était promu au grade de brigadier et au commandement de la cavalerie de Madrid. Le cabinet du duc de Rivas n'avait pas duré quarante heures, qu'il disparaissait dans la lutte dont Madrid devenait à son tour le théâtre. Ce qui s'est passé dans ces trois journées des 17, 18 et 19 juillet, c'est l'histoire de toutes les révolutions populaires: des combats de rue, des violences, des pillages. La multitude madrilègne a pris au mot les programmes insurrectionnels : elle a attaqué le palais de la reine Christine, elle a saccagé et brûlé les hôtels de M. Salamanca, du comte de San-Luis et des autres anciens ministres, et bien en a pris sans doute à ces personnages de n'être point là. Comme en l'absence de tout gouvernement il n'y avait point de défense sérieuse possible, l'action des troupes restées fidèles a fini par se borner à la préservation du palais de la reine. Tout prenait désormais un caractère révolutionnaire : une junte dite de *salut public* s'organisait sous la présidence du général Évaristo San-Miguel, l'un des hommes marquans du parti progressiste et d'ailleurs estimé de tous les partis. C'est par l'intermédiaire du président de la junte qu'il s'est établi une espèce d'armistice. Le général San-Miguel a été nommé par la reine ministre

de la guerre ou plutôt ministre universel, et tout cela se dénouait, provisoirement du moins, par un appel adressé au duc de la Victoire, pour se rendre à Madrid et avoir à composer un nouveau gouvernement. Voilà où les choses en sont venues rapidement au-delà des Pyrénées !

Or qu'on observe la situation où les derniers événemens ont laissé un moment Madrid et l'Espagne. L'autorité de la reine n'était plus évidemment que nominale, elle n'était rien, elle s'arrêtait aux portes du palais où Isabelle a vécu quelques jours enfermée sous la garde de deux mille hommes de troupes fidèles. Quant à son nom, il n'était pas même invoqué dans les actes du gouvernement. Le général San-Miguel, ministre universel, a eu à prodiguer une vieillesse honorable en efforts impuissans; il multipliait les proclamations et les *bandos* pour faire face à ce désordre immense d'une ville où nulle autorité reconnue n'existait, et qui passait son temps à se hérisser chaque jour de nouvelles barricades. La junte gouvernait en souveraine; elle a rétabli la municipalité de 1843, elle a destitué tous les employés, ce qui fait que les administrations publiques sont à peu près fermées; elle a décrété que tous les jours qui s'écouleraient à partir du 17 juillet jusqu'à la formation d'un ministère par Espartero et deux semaines après seraient fériés; elle crée même des décorations. C'est là un spécimen de ce gouvernement, et là n'est pas cependant encore tout le danger. La vérité est que cette junte qui se réunit chez M. Sevillano, et qui est relativement modérée, allait sans doute beaucoup plus loin qu'elle ne l'eût voulu, parce qu'à côté d'elle il s'est formé dans les faubourgs de Madrid, à la place de la *Cebada*, une autre junte toute républicaine, tendant sans cesse à pousser plus loin le mouvement. D'un autre côté, c'est le 20 juillet que le duc de la Victoire a reçu à Saragosse l'ordre de se rendre à Madrid, et quelque pressantes que fussent les circonstances, on peut voir qu'il n'a pas montré un grand empressement. Espartero s'est contenté d'abord d'envoyer un de ses aides de camp à peu près comme un plénipotentiaire auprès de la reine, pour lui poser ses conditions. Ces conditions, on ne les connaît que vaguement; l'une d'elles paraît être seulement l'exclusion de toutes les personnes attachées au palais. C'est après l'acceptation de ces conditions par la reine qu'Espartero s'est dirigé sur Madrid, où il est arrivé maintenant. Enfin, on le remarquera, le *pronunciamiento* de Madrid a eu pour effet de rejeter quelque peu dans l'ombre les principaux chefs de l'insurrection du 28 juin et les événemens du midi de l'Espagne. Or est-ce de l'aveu d'O'Donnell qu'Espartero se trouve avoir le premier rang dans le dénouement de l'insurrection? C'est un point qui reste à éclaircir, et la question est d'autant plus grave, que le général O'Donnell doit se trouver aujourd'hui à la tête d'une force militaire considérable. Les précédens d'antipathie ne manquent pas, on le sait, entre Espartero et O'Donnell. C'est ce dernier qui, en 1841, à Pampelune, donnait le signal des soulèvemens qui n'aboutirent qu'en 1843. C'est le général Serrano, autre chef du dernier mouvement, qui, après avoir été ministre du régent, devenait ministre de l'insurrection contre lui. Nous ne parlons pas même du général Narvaez, dont le nom n'a pas été prononcé encore. Qu'on résume ces divers élémens, et on conviendra qu'en fait d'obscurité et d'incertitude la Péninsule n'a rien à envier.

Maintenant, comment a pu se produire un tel état de choses, lorsqu'il y a quelques années à peine l'Espagne conservait une paix presque glorieuse au milieu des bouleversemens de l'Europe? C'est le côté le plus triste de cette histoire. Il faut bien le dire, c'est un peu l'œuvre de tout le monde, du gouvernement et des partis. La vérité est que depuis la chute du général Narvaez la Péninsule est engagée dans cette fatale voie au bout de laquelle elle trouve la crise actuelle. Le tort des cabinets qui se sont succédé depuis trois ans a été de tenir sans cesse le pays sous la menace de coups d'état qu'ils n'avaient pas le pouvoir d'accomplir, que rien n'expliquait d'ailleurs dans la situation de l'Espagne. A cela sont venus se joindre ces malheureuses questions de l'intervention de la reine Christine dans les affaires, des influences de palais, de la moralité administrative. De tous les cabinets que pouvait choisir la reine Isabelle, le dernier, celui du comte de San-Luis, était certainement le moins propre à relever l'autorité du gouvernement et à replacer l'Espagne dans des conditions normales. Il n'a fait qu'ajouter à l'exaspération des passions sans avoir la force de les contenir; il a accumulé les griefs. Nous ne dissimulons pas, on le voit, la part du gouvernement; mais en même temps quelle a été la conduite des partis? L'opposition modérée, qui a été la plus vive dans ces derniers temps, a-t-elle attendu la menace de coups d'état ou la présence du comte de San-Luis au pouvoir pour se manifester? Elle existait déjà sous le général Narvaez, elle a contribué à sa chute. On n'a pas oublié l'hostilité tracassière que rencontrait le duc de Valence parmi quelques généraux du sénat. Cette opposition n'a fait que grandir et se développer; les nuances se sont multipliées à mesure que les cabinets se succédaient. Le parti modéré espagnol, on peut le dire, a mis depuis quelques années une véritable passion à se dissoudre. Et qu'en est-il résulté? C'est qu'aujourd'hui une fraction de ce parti s'occupe à faire la guerre à ses opinions, à son passé, à ses antécédens, à son œuvre de dix ans. Elle a cru travailler pour elle-même, elle a travaillé au triomphe du parti progressiste, dont elle est réduite à arborer les principes dans la conflagration actuelle. Ce n'est plus de la constitution de 1845 qu'il s'agit; on parle de la constitution de 1837, du réarmement des milices nationales. Le général O'Donnell se fût dispensé sans doute d'aller jusque-là; il y a été conduit parce qu'on n'arrête pas les révolutions à volonté, et ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'une portion notable du parti progressiste lui-même se fût dispensée de revenir à tous ces programmes d'autrefois, si tant est qu'ils suffisent désormais à des opinions plus avancées. Voilà comment se trouve menacée, sans qu'on l'ait voulu peut-être, l'œuvre de pacification accomplie au-delà de Pyrénées pendant ces dix ans.

Mais enfin les événemens se précipitent, la crise qui agite la Péninsule, quelles qu'en soient les causes, a pris une redoutable intensité. Où aboutira-t-elle aujourd'hui? Quel sera son dénoûment? Portera-t-elle atteinte à la monarchie, à la dynastie actuelle, à l'organisation politique tout entière de l'Espagne? S'agit-il simplement de la substitution d'un système d'administration intérieure à un autre système? Voilà les questions qui se pressent et auxquelles les faits ne peuvent tarder de répondre. Il y a sans doute au-delà des Pyrénées une foule d'esprits troublés, — et le nombre s'en est accru dans

ces derniers temps, — qui ne craignent nullement de poser ces questions de souveraineté et de dynastie. En s'aventurant dans cette voie, où pourrait donc aller l'Espagne? Irait-elle à la république par hasard? La république est quelque chose de plus qu'une folie en Espagne, elle est un ridicule; elle est la fantaisie de quelques cerveaux creux qui en ont lu le symbole tout rédigé dans nos livres. Outre qu'elle répugne profondément au caractère national, en fomentant l'anarchie provinciale, elle ne ferait que précipiter la décomposition totale de la Péninsule. Quelques républicains ont pu se montrer à Madrid : ils ont eu et ils ont peut-être encore leur junte, ils ont ouvert un club, ils ont distribué des écrits révolutionnaires; mais c'est probablement le plus grand service qu'ils aient pu rendre à la cause monarchique, car la masse de la population, froissée dans ses instincts, s'est groupée et disciplinée aussitôt. Le général San-Miguel lui-même a pris les plus sévères mesures. Faute de la république, reprendra-t-on ce projet, caressé par quelques imaginations, de réunir l'Espagne et le Portugal, à l'exclusion de la dynastie espagnole? Il n'y a qu'un inconvénient dans ce plan merveilleux, c'est son impossibilité. Il suffit de connaître les deux pays pour être pénétré de cette impossibilité. Il faudrait tout au moins un long travail pour préparer cette fusion. En ce moment, ces deux royaumes, qui se touchent, ont à peine quelques rapports entre eux. Il n'y a point d'alliances privées entre les familles des deux pays; il ne va pas peut-être trois voyageurs espagnols à Lisbonne dans une année; les Portugais vont partout en Europe excepté à Madrid. Jusqu'à ces derniers temps, il n'y avait pas même de route et de communication régulière entre les deux capitales. Sait-on le seul genre de relations qui existe entre l'Espagne et le Portugal, sauf les relations officielles? C'est la contrebande qui se fait sur la frontière. Ce n'est pas d'ailleurs la seule difficulté. Il est peut-être permis de croire que le gouvernement portugais s'est nettement prononcé à ce sujet; il ne veut pas de cette union, et si le gouvernement portugais est par lui-même dans ces dispositions, il y sera certainement confirmé par la France et par l'Angleterre. Le représentant anglais en Espagne, lord Howden, qui vient de se rendre à son poste, ne laissera infailliblement subsister aucun doute sur ce point à Madrid.

Voilà donc ce que deviennent au grand jour toutes ces combinaisons! Serait-ce enfin une issue sérieuse qu'une abdication forcée de la reine Isabelle, qui amènerait une régence nouvelle? Il y a dix ans à peine qu'une régence a fini pour l'Espagne, et ce n'est point là sans doute une expérience à recommencer. On ne peut pas supposer qu'une telle pensée ait pu sérieusement exister. Il y a une chose certaine au-delà des Pyrénées, c'est que le moment où une atteinte publique est portée à la majesté royale est le moment où commence la réaction; on l'a vu par ce qui est arrivé au duc de la Victoire lui-même. On aboutirait donc à une guerre civile probablement immédiate, et ce serait le seul résultat. Si tout cela est également impossible que reste-t-il donc? Il reste purement et simplement la royauté d'Isabelle II, non-seulement parce qu'elle repose sur un droit, mais encore parce qu'elle est la seule garantie des intérêts de l'Espagne. Ainsi débarrassée de ses élémens les plus périlleux, la question politique qui s'agite pour l'Espagne n'en est pas moins grave encore; elle se complique de toutes les luttes de

partis, de tous les antagonismes personnels possibles. Espartero est aujourd'hui à Madrid; on ne peut donc tarder de savoir quel système va être appliqué. La vérité est que, même après les derniers événemens, quels que soient les hommes qui arrivent au pouvoir, il n'y a que les idées constitutionnelles modérées qui puissent offrir à la Péninsule la garantie d'un régime régulier et durable.

Il ressort malheureusement de cette palpitante histoire un problème qui ne s'applique pas seulement à l'Espagne. Est-il donc si difficile pour un pays de s'asseoir dans un milieu juste et fécond, entre l'excès de ces mouvemens anarchiques et l'excès des pouvoirs enivrés ou aveuglés? Toutes ces forces si inutilement consumées dans des agitations stériles, est-il donc si impossible de les ramener à un paisible exercice de tous les droits dans les limites d'institutions vigoureuses et durables? Ce problème n'est point sans doute si facile à résoudre, puisque si peu de nations l'ont résolu, puisqu'il est tant de pays encore où partis et gouvernemens mettent sans cesse une émulation singulière à recommencer la même histoire pour aboutir aux mêmes résultats. Cet ordre dans la liberté qui dans la sphère politique correspond à ce qu'est dans la sphère morale l'alliance du devoir et du droit, tout le monde le cherche; beaucoup espèrent le trouver et imaginent avoir résolu le problème en modifiant les institutions périodiquement. On ne voit pas que par là on n'arrive qu'à donner aux institutions un caractère complétement transitoire, adapté à la disposition du moment. Si c'est un goût de liberté qui l'emporte aujourd'hui, on aura une constitution libérale, plus que libérale même parfois. Si au contraire ce qui domine, c'est la haine des révolutions, l'amour du repos, on ira s'asseoir à l'ombre des constitutions autocratiques, et toujours on parcourra ce même cercle, jusqu'à ce que le caractère et les mœurs d'un peuple deviennent la garantie véritable d'institutions assez larges pour comprendre tous les besoins.

La France a passé plus d'une fois déjà par toutes ces épreuves diverses. Moins préoccupée aujourd'hui de sa propre vie politique, elle suit attentivement les scènes de l'Espagne, ou s'absorbe dans les événemens extérieurs auxquels elle prend part, et c'est à peine s'il reste la trace fugitive d'un mouvement intérieur. Au milieu d'un travail politique peu actif, d'un monde que l'été disperse quand il finit par arriver, ce sont les préoccupations d'un autre ordre qui règnent et se succèdent. Ce n'était point, après tout, d'un intérêt entièrement vulgaire que de savoir, il y a quelques jours encore, si la saison cesserait d'être rigoureuse et variable. C'était la question de l'approvisionnement du pays, de l'alimentation publique après la pénurie du dernier hiver. Il s'agissait de savoir si ces récoltes achetées par un an de travail mûriraient dans nos campagnes et pourraient être recueillies. Un rayon de soleil est venu heureusement résoudre ces doutes. Bien qu'il y ait peu de questions intérieures d'ailleurs, cela veut-il dire que cet intime mouvement d'une grande société soit complétement suspendu? S'il est peu apparent, dans le fond il se poursuit, recommence et se renouvelle sans cesse en se transformant. Il embrasse tout, les intérêts de l'intelligence aussi bien que les mœurs, le travail des idées aussi bien que le travail des choses pratiques. C'est l'éternelle histoire d'un pays où les souvenirs du passé se mêlent aux spectacles du présent.

Le tableau de nos mœurs politiques, sociales, intellectuelles, est un de ces sujets toujours nouveaux et variables à l'infini, que l'observation n'est pas près d'épuiser. Il y a des transformations singulières, des nuances multipliées; il y a des passions et des entraînemens qui se créent une issue et ne font que changer de masque. Tout se mêle dans cette précipitation universelle de la vie contemporaine, et certes il est des épisodes imprévus qui viennent parfois révéler d'étranges aspects de ces mœurs dans leur rapport avec l'intelligence. Ainsi un écrivain ayant dans son pays toute sorte de moyens d'exprimer sa pensée, parlant dans une chaire publique, rédigeant des journaux, s'en va choisir un pays lointain, une langue étrangère, pour mettre en scène dans des polémiques sans mesure les hommes et les choses de notre littérature. C'est là par exemple ce qu'a fait pendant quinze mois M. Philarète Chasles dans une série de lettres qu'il adressait à la *Gazette de Saint-Pétersbourg* sur le mouvement social et intellectuel de la France. La correspondance de M. Chasles a même pris en certaines parties un tel caractère à l'égard de la *Revue des Deux Mondes*, que son directeur a dû invoquer la justice française; cette action vient de se dénouer par un premier jugement portant condamnation de M. Chasles. Mais il y a en même temps dans les lettres du correspondant de la *gazette russe* un trait de mœurs littéraires à observer : c'est ce fait que nous signalions d'un écrivain expédiant à huit cents lieues les peintures les plus étranges de tout ce qui se produit parmi nous; voilà l'usage qu'on croyait heureusement aboli dans les relations de l'intelligence, et que M. Chasles a tenu sans doute à faire revivre. Entrer dans les détails de cette correspondance, ce n'est pas encore le moment, on le conçoit; il n'y a pas lieu non plus maintenant à donner ici une idée des aménités de la *littérature* de M. Chasles sur la *Revue*, ses rédacteurs et son directeur. M. Chasles n'oublie qu'une chose, c'est qu'entre les écrivains et la direction de la *Revue* il y a un langage qui n'est jamais de mise, à savoir celui dont se sert un professeur au Collége de France avec le directeur de la *gazette russe :* « Instruisez-moi, dirigez-moi; vos observations, vos injonctions, vos indications, votre approbation et vos reproches *seront ma loi!* »

Aujourd'hui il nous suffira de dire que, si M. Chasles s'était borné à une critique même injuste, il n'y aurait point eu de procès. C'est parce que cette limite a été dépassée que la justice a été saisie d'une cause qui intéresse gravement après tout la dignité des lettres, comme aussi l'honneur et les intérêts les plus respectables. Cette cause, M. Paillet l'a soutenue avec la chaleureuse conviction d'une parole austère, avec autant de fermeté que d'éloquence. Un jeune magistrat exerçant les fonctions du ministère public, M. Brière de Valigny, en a exposé tous les aspects avec un talent simple et élevé. Il la résumait dans ses dernières paroles, en disant que les bornes de la critique ne pouvaient être franchies impunément, et en conséquence il concluait à des dommages-intérêts sérieux. C'est après ces débats qu'un jugement a été rendu, condamnant M. Chasles aux dépens. Est-ce une réparation proportionnée à la gravité du fait? Ce n'est pas à nous de le dire. Sans doute M. Chasles, il ne faut pas l'omettre, ayant à répondre de ses actes devant la justice, a désavoué le sens le plus simple et les applications les plus directes de ses paroles écrites; il « a tracé, dit-il, des portraits chimériques. » Néanmoins, nous

l'avons dit, c'est un premier jugement auquel la *Revue* a le regret de ne pouvoir se soumettre malgré la condamnation qu'il inflige à M. Chasles, et la cour d'appel aura prochainement à prononcer en cette affaire.

Heureusement la vie littéraire a d'habitude un cours plus simple; elle s'alimente moins de ces incidens exceptionnels que du travail régulier des esprits occupés à explorer tous les domaines, la philosophie, l'histoire, le roman, la poésie. Si la littérature est l'expression des pensées, des tendances d'un pays et d'un temps, n'est-il pas tout simple qu'elle soit en certains momens l'écho d'une préoccupation universelle, qu'elle subisse l'influence des grands événemens? Depuis un an, on peut le dire, l'Orient est devenu le thème de toute une littérature; il a eu ses historiens, ses économistes, ses voyageurs, ses poètes même. Un invincible et mystérieux attrait a entraîné les esprits vers ces contrées où existent des conditions sociales si distinctes, où s'agitent des populations si diverses, et où les lieux eux-mêmes gardent une originalité puissante. L'intérêt du moment a remis sur la voie du passé, des traditions de ce monde, et ce qui était l'étude de quelques-uns est devenu l'objet de la curiosité de tous. En dehors même des considérations politiques actuelles, l'Orient n'offre-t-il pas un double caractère? Il a été le théâtre de la plus florissante civilisation humaine un moment, et il a été le berceau du christianisme. L'univers a recueilli dans son esprit à travers les siècles les merveilleuses traditions du génie grec, et il a reçu dans son âme le souffle religieux venu de la Palestine. Ici, sur la terre hellénique, c'est le paganisme avec ses fables, avec sa grâce et son culte de la forme; là, dans la Terre-Sainte, c'est la religion du Christ, respirant l'austérité, enseignant le prix de la douleur, et mettant la beauté, la force de l'âme au-dessus de la beauté extérieure. Les lieux mêmes racontent cette histoire et semblent en harmonie avec ces traditions, dont ils évoquent naturellement le souvenir. Dans ce double aspect, l'Orient résume d'une manière en quelque sorte vivante les deux plus grandes phases de la civilisation. Comment les récits des voyageurs qui visitent ces contrées ne réveilleraient-ils pas par leurs tableaux la pensée de ces contrastes de l'histoire? Ce double caractère de l'Orient apparaissant à la fois est comme le lien de ces deux livres récens, — le *Voyage dans le royaume de Grèce* de M. Eugène Yemeniz, et *la Terre-Sainte* de M. Louis Énault.

C'est un poète, M. de Laprade, qui s'est fait l'introducteur de M. Yemeniz en plaçant en tête de son récit une étude ingénieuse et sympathique sur le génie grec, sur toute cette civilisation hellénique dont le voyageur va décrire le théâtre un peu dégénéré. M. de Laprade résume le passé avant d'entrer dans le présent, qui n'apparaît pas toujours, par malheur, sous le même aspect. Le livre de M. Yemeniz a un mérite rare : il peint sans prétention et sans effort, d'un style naturel et simple. L'auteur ne cherche point à pénétrer dans la sphère des problèmes politiques. Parcourant pas à pas la Grèce tout entière, le Péloponèse et l'Argolide, l'Achaïe et la Phocide, il s'arrête en chaque ville, en chaque bourgade, partout assiégé par les souvenirs, évoquant les noms illustres, foulant le sol consacré par l'histoire ou par la poésie, et communiquant cette vive impression d'une terre merveilleuse ou d'un ciel éclatant. Tout cela vient se mêler aux peintures des mœurs actuelles. On a pu souvent le remarquer, un des plus grands intérêts d'un voyage dans un

pays comme la Grèce, c'est le rapprochement permanent qui se fait dans l'esprit entre le passé et le présent. Vous parcourez une contrée dont chaque place a son histoire, le nom de Sparte vient sur vos lèvres : que reste-t-il cependant de la ville de Lycurgue? Au milieu des ruines, une jeune femme assise sur un fragment de rempart garde des moutons et tient un enfant qu'elle endort avec un refrain populaire; à côté, sur une large pierre, achève de se consumer un feu de berger. Argos, le berceau du peuple de la Grèce, est aujourd'hui un chef-lieu de canton, et son théâtre taillé dans le roc, faisant face au golfe argolique, éclairé par le ciel hellénique, n'a plus pour l'animer la population qui allait entendre les vers de Sophocle et d'Euripide. Ainsi se réveille à chaque instant le sentiment de la fuite des choses. Cependant, même avec ses ruines, la Grèce est toujours la patrie d'Homère, de Phidias et de Platon, et elle garde le reflet de cette beauté que Byron a chantée dans *Childe-Harold*. Voilà l'Orient grec. C'est l'Orient chrétien que peint M. Énault dans le récit de son excursion en Palestine. Cet Orient a aussi sa poésie, c'est la poésie émouvante et attristée de Jérémie; il a ses traditions, ce sont les traditions douloureuses du Christ crucifié, et par-dessus tout il garde en quelque sorte l'empreinte divine. Tous ces lieux consacrés, Bethléem, Nazareth, le Carmel, la Voie douloureuse, l'auteur de *la Terre-Sainte* les parcourt en observateur qui sait voir et raconter, et il y a dans son livre plus d'une page intéressante sur Jérusalem, sur les Juifs, sur les musulmans. Mais quoi! l'auteur ne nous apprend-il pas qu'on va aujourd'hui en Terre-Sainte, si l'on nous permet ce terme, en train de plaisir? Au lieu du mystérieux pèlerinage qui avait un caractère religieux et une poésie saisissante, on s'arrange pour aller à Jérusalem et visiter les lieux-saints comme on va sur le Rhin. On s'associe pour voyager, et par le fait il en résulte des frais moins grands et plus de sûreté; mais la poésie du voyage a disparu, cette poésie qui naît du mystère, de l'inconnu, — et c'est ainsi que la vie idéale perd tout ce que la vie matérielle gagne en facilités de tout genre.

C'est là l'incompatibilité de la poésie et de la politique. La poésie tend à un but idéal, la politique tend à un but pratique; pour tous les peuples, elle a ses conditions, qui se résument non-seulement dans la poursuite des améliorations morales, mais aussi des améliorations matérielles. Toutes ces questions viennent se mêler au mouvement des partis, et composent l'ensemble de la situation d'un pays. C'est ce qu'on peut voir en Hollande. Depuis les récentes élections, l'attention publique s'est portée tout d'abord sur les suites que le dernier vote électoral pourrait avoir quant à la distribution des partis dans la chambre, et quant à la stabilité du cabinet lui-même. On avait parlé d'un rapprochement entre une portion du ministère et une fraction du parti dont M. Thorbecke est le chef. Le langage de quelques journaux était même de nature à donner de la vraisemblance à ces bruits. Il n'en était rien cependant. Ce rapprochement entre les chefs des libéraux modérés qui sont au ministère et des libéraux avancés qui se groupent autour de M. Thorbecke ne s'est point accompli, et il est même douteux que de longtemps il s'accomplisse. Les esprits calmes des deux côtés déplorent la prolongation de cette scission, qui date déjà de la révision de la loi fondamentale de 1848, et que les luttes de la tribune ou de la presse n'ont fait qu'aggraver; mais

ils ne peuvent pour le moment réussir à vaincre les difficultés qui s'opposent à un rapprochement. Le cabinet de La Haye en est donc réduit à se défendre avec ses forces actuelles contre les diverses oppositions qui existent dans le parlement. En attendant, les luttes politiques qui se renouvelleront probablement plus vives dans la session prochaine, le ministère a cru devoir prolonger la session actuelle, pour mener à bonne fin la discussion du statut colonial, qui est toute une législation laborieusement préparée. Nous n'entrerons pas dans les détails de ce projet considérable, dont la discussion a mis en présence deux principes opposés en fait de gouvernement colonial : l'un qui subordonne les intérêts des possessions d'outre-mer à ceux de la métropole, l'autre qui aboutit au résultat contraire. Cette discussion, qui touche à un intérêt si important pour la Hollande, aura eu dans son ensemble un résultat utile, celui d'éclairer bien des questions d'une lumière pratique et de conduire à une appréciation plus saine de bien d'autres. En dehors de cette affaire du statut colonial, le débat législatif le plus sérieux est celui qui a eu lieu sur une interpellation nouvelle de M. Thorbecke au sujet des affaires étrangères. M. Thorbecke est revenu encore sur le droit des neutres, qu'il trouve peu clair, sur l'emprunt russe, sur le stationnement d'un bâtiment français dans les ports hollandais. Le ministre des affaires étrangères, comme on le pense, ne s'est pas cru obligé de suivre M. Thorbecke dans tous ses développemens et dans des discussions abstraites. Il a seulement éclairci les divers faits qui avaient motivé les interpellations, et quant à l'affaire de l'emprunt russe, il a ajouté qu'il y avait eu entre la France et la Néerlande les explications les plus satisfaisantes, de nature à garantir les droits de la France comme puissance belligérante, ainsi que ceux de la Hollande comme état neutre. Il n'en pouvait être autrement.

CH. DE MAZADE.

Les discussions sur la guerre, qui ont occupé la semaine dernière deux séances de la chambre des communes, ont présenté, malgré la réserve dans laquelle elles ont été contenues, un très grand intérêt. La politique de la guerre d'Orient avec toutes les questions complexes de systèmes et d'alliances qu'elle soulève ne peut être resserrée uniquement dans le cercle mystérieux de l'action diplomatique : les notes de cabinet, les entretiens confidentiels de ministres et d'ambassadeurs, les conférences de plénipotentiaires ne suffisent point à la direction d'une si grande affaire européenne. Il y a en Europe une puissance dont l'appui est indispensable, qu'il faut instruire, qu'il faut convaincre, avec laquelle il faut traiter sans cesse; cette puissance est l'opinion publique. En Angleterre, cette puissance a son organe régulier dans le parlement. Le ministère anglais, avant la prorogation des chambres, a dû leur exposer la situation politique actuelle; les séances de la chambre des communes dont nous parlons ont été pour ainsi dire une conférence du gouvernement anglais avec l'opinion publique. Par les points qu'elle a mis en lumière, par les engagemens qu'elle a proclamés, par les systèmes d'alliance qu'elle a annoncés, la délibération publique de Westminster a eu certes au moins autant de gravité et d'importance que bien des conférences de Vienne terminées par des protocoles.

C'est lord John Russell qui, en demandant à la chambre des communes un crédit de 3 millions sterling pour la continuation de la guerre, a présenté l'exposé de la politique du cabinet. Le discours de lord John Russell a porté sur les trois points les plus intéressans et les plus critiques de la situation actuelle, — la réponse faite par l'empereur de Russie à la sommation de l'Autriche, — les conditions sans lesquelles la France et l'Angleterre ne regardent point la paix comme possible avec la Russie, — la coopération de l'Autriche dans la guerre soutenue par les puissances occidentales.

L'empereur de Russie a déjà laissé échapper bien des occasions qui lui ont été offertes de sortir du mauvais pas où il s'est si témérairement engagé, et de se soustraire aux périls dont la guerre actuelle menace son empire. L'invitation si modérée qui lui a été adressée par l'Autriche au commencement du mois de juin est le dernier expédient de ce genre que la patience de l'Europe ait pu lui présenter; sa réponse, telle que lord John Russell l'a fait connaître, prouve que l'empereur de Russie a repoussé cette chance suprême. L'Autriche avait demandé à l'empereur Nicolas de fixer une date prochaine pour l'évacuation des principautés, et d'adhérer aux principes du protocole du 9 avril. Quant à l'évacuation, sans la refuser en principe, la Russie la subordonne à la position prise par la France et l'Angleterre dans la Mer-Noire et dans la Baltique; quant au protocole du 9 avril, la Russie dans sa réponse feint de l'accepter en donnant son adhésion formelle à trois principes de ce protocole, l'évacuation des principautés, la stipulation des droits des chrétiens en Turquie et la garantie donnée à ces droits par un arrangement entre la Porte et les puissances européennes; mais elle passe sous silence le plus important de ces principes, l'entrée de la Turquie dans le concert européen. Ainsi, soit pour le présent, soit pour l'avenir, pas plus pour le fait immédiat de l'évacuation des principautés que pour la condition permanente de la Turquie admise dans la solidarité collective des états européens, la Russie ne veut donner satisfaction à l'Europe. Cette réponse permettait sans doute à l'Autriche d'exécuter sur-le-champ les prévisions de sa convention du 20 avril avec la Prusse, et de son traité du 14 juin avec la Porte. Cependant, par un excès de longanimité ou plutôt sous la pression du mauvais vouloir du roi de Prusse, l'Autriche a consenti à la considérer comme évasive et à la soumettre aux cabinets de Paris et de Londres. Les deux puissances ne pouvaient faire à une communication si peu sérieuse qu'une seule réponse, c'est qu'elles n'avaient rien à répondre. La dernière tentative de l'Autriche auprès de l'empereur de Russie n'a donc eu que deux résultats : dévoiler une fois de plus et épuiser le système de ruse et d'amusement de la politique russe vis-à-vis de l'Allemagne; poser plus nettement la cause de la guerre, qui est pour la Russie la conservation de ses relations directes et exclusives avec la Porte, pour l'Occident la nécessité d'affranchir la Turquie d'un vasselage oppressif, de rétablir l'indépendance de la Porte et de faire entrer l'empire ottoman dans le cercle des devoirs et des droits réciproques qui garantissent la sécurité des états européens.

La portion la plus significative du discours de lord John Russell a été celle où le ministre anglais a précisé le but de la guerre, en définissant les conditions sans lesquelles la paix n'est plus possible entre la Russie et les puis-

sances occidentales. A la paix, la Russie ne rentrera plus dans le *statu quo* d'où elle a voulu sortir; elle ne recouvrera point ses anciens traités avec la Porte; on ne lui permettra plus de garder à Sébastopol cette position militaire et ces flottes avec lesquelles elle a pu menacer à chaque instant la sécurité de Constantinople et l'existence de la Turquie. Cette déclaration de lord John Russell a produit sur la chambre des communes une sensation profonde; c'était l'assurance que réclamait impatiemment l'opinion publique. Certes, dans l'état où sont les choses, il était manifeste pour tout le monde que la France et l'Angleterre ne peuvent point abandonner cette guerre sans réduire, au moins pour longtemps, la Russie à l'impuissance de rien tenter contre la Turquie et de troubler le repos de l'Europe; mais entre une prévision qui flotte dans les esprits et un engagement officiel pris par un grand gouvernement vis-à-vis de l'opinion, la différence est immense. Il y a dans les affaires politiques des conséquences et des perspectives que la plus simple prudence commande de laisser dans l'ombre et de réserver, tant que l'on peut espérer que la conduite des hommes ou des gouvernemens avec lesquels on traite dispensera d'en venir à ces extrémités terribles. C'est ce qui rend si grave la déclaration de lord John Russell, ce qui en fait le point de départ d'une situation nouvelle et caractérisée. Aujourd'hui le mot fatal est prononcé : on sait maintenant ce que l'on veut et où l'on va. Il n'y a plus d'illusion possible, plus d'incertitude, plus d'espérance vague. Personne en Europe ne peut plus songer à un replâtrage; personne, suivant le mot énergique des ministres anglais, ne peut plus compter sur une paix *bâclée*. La Russie ne peut plus fermer les yeux sur l'inévitable amoindrissement où la conduit la politique de l'empereur Nicolas; nous-mêmes, France et Angleterre, nous ne pouvons plus nous méprendre sur le caractère de cette lutte. Il s'agit pour nous, non plus de contenir la Russie, mais de lui arracher des conquêtes qui datent de Catherine, non plus d'arrêter ses envahissemens, mais de lui faire rebrousser un siècle de son histoire. La tâche que nous entreprenons est une des plus difficiles et des plus vastes; mais quand on conduit vers une œuvre pareille deux peuples comme l'Angleterre et la France, il faut dès le début la leur montrer dans toute sa grandeur et s'adresser avec franchise à leur courage. C'est ce que lord John Russell a fait lundi dernier, aux applaudissemens de la chambre des communes.

La troisième portion du discours de lord John Russell que nous relèverons est celle où il a parlé du rôle et de la coopération de l'Autriche dans cette guerre. Ce passage du discours de lord John est moins important par ce qu'il a pu apprendre au public sur les dispositions de l'Autriche que par le débat qu'il a soulevé sur la question de l'alliance autrichienne. Tout en rendant justice au concours moral que l'Autriche a prêté jusqu'ici à la politique des puissances occidentales, tout en reconnaissant les nécessités particulières de position qui l'ont empêchée de nous accompagner sur le terrain de l'action, tout en exprimant la crainte qu'elle ne fût pas à bout de patience vis-à-vis de la Russie, et qu'elle pût prolonger encore quelque temps les hésitations apparentes et les lenteurs de sa politique, lord John Russell a déclaré formellement qu'il ne doutait point que l'Autriche ne remplît ses engagemens et ne se réunît à nous contre l'envahisseur de l'empire ottoman. Lord Cla-

rendon, à la chambre des lords, exprimait le même jour, dans des termes encore plus énergiques, sa confiance dans la coopération active et prochaine de l'Autriche. Nous sommes, quant à nous, persuadés que les prédictions du gouvernement anglais à cet égard seront promptement et heureusement réalisées.

Mais, comme nous le disions, cette allusion de lord John Russell à l'Autriche a introduit dans le débat la question de l'alliance autrichienne. Deux orateurs importans, M. Cobden et M. Layard, se sont emparés de ce thème. Placés à des points de vue diamétralement contraires dans l'appréciation générale de la guerre, l'un, M. Cobden, qui l'a désapprouvée dès l'origine, l'autre, M. Layard, qui a été le membre de la chambre des communes le plus ardent à dénoncer la politique russe et à pousser le gouvernement à la combattre, ils ont pourtant été d'accord à blâmer l'alliance autrichienne. Les argumens de M. Cobden et de M. Layard ne sont pas les mêmes; ils valent la peine d'être relevés, car, à notre connaissance, l'opinion de ces deux membres du parlement est partagée hors d'Angleterre par quelques esprits distingués.

Les objections de M. Cobden contre l'alliance autrichienne sont les moins sérieuses. M. Cobden s'est toujours montré hostile à cette guerre contre la Russie. Suivant lui, on a exagéré la puissance de la Russie, et la peur que l'on a eue de la voir arriver à Constantinople était chimérique. Du reste il eût très bien pris son parti, il le disait il y a un an, de laisser arriver les Russes à la place des Turcs. Aujourd'hui que la guerre est déclarée, M. Cobden n'affiche plus des opinions aussi excentriques; mais il harcèle la politique du gouvernement anglais de critiques inconséquentes, qui, si elles étaient écoutées, rendraient la guerre impossible et la conduiraient à un avortement honteux. Par exemple, malgré le déplorable caractère et la triste issue des insurrections grecques, il en est encore à blâmer le gouvernement anglais d'avoir désavoué ces insurrections et d'avoir contribué à les étouffer. Avec de pareils travers d'esprit, la répugnance de M. Cobden pour l'alliance autrichienne est facile à comprendre. Il reproche au gouvernement, en s'alliant à l'Autriche, de faire passer le principe des souverainetés au-dessus du principe des nationalités. M. Kossuth, jaloux du rôle que les événemens actuels réservent à l'Autriche, si elle agit de concert avec l'Occident, a tenté, il y a peu de temps, d'exciter en Angleterre une agitation contre l'alliance autrichienne. Le chef hongrois a essayé de persuader aux populations manufacturières que les alliés dans la guerre actuelle allaient combattre pour l'Autriche contre la Hongrie. Cette préoccupation s'explique jusqu'à un certain point chez M. Kossuth, pour qui la haine de l'Autriche domine tous les intérêts européens; mais il est étrange de voir un membre du parlement anglais s'emparer du thème de M. Kossuth pour engager son pays à renoncer à une des forces qui doivent contribuer le plus sûrement à une conclusion prompte et décisive de la guerre dans laquelle il est engagé. M. Cobden, qui prétend être un homme pratique et qui a horreur de la guerre, devrait du moins préférer les guerres simples et courtes aux guerres confuses et indéfinies. Or si l'Autriche n'était pas l'alliée de la France et de l'Angleterre, si, comme le souhaite sans doute M. Kossuth, elle avait pris parti pour la Russie, si par

suite les puissances occidentales venaient ajouter la question des nationalités et le remaniement de toute l'Europe à la question d'Orient, dans quel chaos, et pour combien d'années, l'Europe ne serait-elle pas plongée! et quels ne seraient point les hasards et les périls de la lutte! Les libéraux de l'Europe, aussi sympathiques aux nationalités que M. Cobden, mais plus logique que lui, voulant la fin, doivent vouloir les moyens. La fin, c'est l'affaiblissement de la Russie; les moyens les plus prompts et les plus sûrs sont dans l'alliance et la coopération de tous les états que l'Occident pourra enrôler dans sa cause. Ils savent bien que le résultat de cette guerre ne peut qu'être utile aux idées généreuses qui les animent, et que l'abaissement de l'autocratie russe sera pour la liberté européenne une des victoires les plus fécondes qu'elle puisse poursuivre.

M. Layard a éloquemment et spirituellement réfuté quelques-uns des sophismes de M. Cobden. A ces déclamations de M. Kossuth, dont M. Cobden venait de se faire l'écho, M. Layard répondit par un souvenir saisissant. « Quand l'honorable membre cite le nom de M. Kossuth, je ne peux oublier, dit M. Layard, la position où s'est trouvé, il y a quelques années, le grand chef hongrois. Il vint en Turquie, en fugitif, demander une protection qui lui fut donnée. Il doit, dans toute l'étendue du mot, la vie à la Porte, et je crois que dans ce temps-là M. Cobden écrivit lui-même à la Porte que si le gouvernement ottoman persistait dans la protection qu'il accordait aux Hongrois, la Turquie aurait toujours en lui un défenseur. On voit comment l'honorable membre tient sa promesse! » Cependant M. Layard, par des raisons plus spécieuses, mais que nous ne croyons pas plus solides, est arrivé à la même conclusion que M. Cobden contre l'alliance autrichienne. Suivant lui, la neutralité de l'Autriche eût été préférable à son concours actif. « Sa coopération, incertaine jusqu'à présent, ralentit et paralyse nos efforts dans cette première campagne; à la conclusion de la paix, elle deviendra un embarras, parce que l'Autriche ne voudra pas imposer à la Russie des conditions aussi dures que celles que nos intérêts nous prescrivent de lui infliger. » Aucune de ces considérations ne nous paraît fondée. Avant tout, un fait nous semble déterminer la véritable importance du concours de l'Autriche, ce sont les efforts de la Russie pour la maintenir dans la neutralité. La neutralité autrichienne est un intérêt russe, la mission du comte Orlof et les dernières tentatives du prince Gortchakof l'indiquent assez. La neutralité de l'Autriche, il suffit de regarder la carte pour en être convaincu, c'était pour la Russie la sécurité de son champ de bataille dans les principautés; avec l'hostilité déclarée de l'Autriche, on ne tardera pas à le voir, les Russes ne peuvent plus occuper la Moldavie et la Valachie. Une impatience légitime dans le sentiment qui l'inspire, mais peut-être un peu puérile, se plaint des lenteurs que nous communiquent les incertitudes apparentes de l'Autriche; mais qui peut douter du dommage bien plus grave que ces incertitudes seules ont fait aux Russes? Ne sont-elles pas la cause principale du décousu et de la confusion des plans de campagne du prince Paskéwitch et du prince Gortchakof? On se trompe d'ailleurs, si l'on croit que c'est la pression de la France et de l'Angleterre qui a fait sortir l'Autriche de la neutralité. On ne peut rester neutre dans la question qui s'agite sur les

bords du Danube que si l'on y est indifférent, ou si l'on ne se croit pas assez fort; or le gouvernement autrichien ne peut être indifférent à une guerre dont le Bas-Danube est le théâtre; sa neutralité n'eût donc été qu'un aveu de faiblesse, et nous ne pensons pas que le cabinet de Vienne, quelles qu'aient été la sincérité de ses vœux pacifiques et la persévérance de ses négociations, se soit arrêté un seul moment à la pensée d'une abdication si humble de son rôle naturel pour le jour où la guerre réclamerait son intervention. Reste le troisième argument de M. Layard, les embarras que nous suscitera le concours de l'Autriche, lorsqu'il s'agira de dicter à la Russie les conditions de la paix. Ici encore l'intérêt évident de l'Autriche réfute de pareilles craintes. Quand l'Autriche aura pris le parti de tirer l'épée contre la Russie, elle sera la puissance européenne la plus intéressée à l'affaiblissement d'un voisin au ressentiment duquel elle resterait exposée. Sans doute nous croyons comme M. Layard que la France et l'Angleterre n'ont pas besoin d'alliés pour venir à bout de la Russie; mais à nos yeux, indépendamment de l'avantage naturel qu'il y a toujours à réunir contre l'ennemi le plus de forces possible, la France a encore un intérêt plus direct peut-être que l'Angleterre à l'alliance autrichienne. Pour l'Angleterre, la guerre actuelle aura des résultats maritimes et commerciaux que la France ne pourra point partager également avec elle. Le dédommagement de la France ne peut être que continental; nous ne pouvons avoir d'autre profit que le changement du système des alliances de l'Europe centrale, que la dissolution de cette ligue du Nord, qui, cimentée depuis quarante ans, ne nous a point laissé pendant sa durée de sécurité véritable, et dont la rupture éclatante de l'Autriche avec la Russie sera pour nous le premier gage.

Nous n'avons pas d'autres observations à présenter sur les dernières discussions du parlement anglais relativement à la guerre. Les petites manœuvres de parti, les attaques personnelles contre tel ou tel ministre, sont des incidens insignifians à côté de ces grands intérêts, et ne peuvent avoir aucun attrait pour des étrangers. La seule chose qu'il y ait à constater, c'est que l'opinion de M. Cobden n'a pas d'écho dans la chambre des communes, et qu'au fond, pour la conduite de la grande guerre entreprise par l'Angleterre et par la France, il n'y a entre les partis anglais qu'une émulation de patriotisme.

EUGÈNE FORCADE.

BEAUX-ARTS. — LA JEANNE D'ARC DE M. INGRES.

Le musée du Luxembourg doit s'enrichir prochainement d'une nouvelle œuvre de M. Ingres, œuvre importante par le sujet et par l'exécution. Cette fois l'éminent artiste est entré pleinement dans l'histoire de France, ou plutôt dans la poésie de cette histoire : c'est Jeanne d'Arc, notre grande héroïne nationale, qu'il a voulu nous montrer. Nous voudrions essayer de donner une idée de cette peinture, terminée hier. Et d'abord, un mot sur les souvenirs qu'elle éveille dans notre esprit et dans notre cœur.

Le 17 juillet 1429, la France triomphante, mais couverte de plaies, sacrait son roi sous les voûtes de la cathédrale de Reims. Charles VII reprenait des mains d'une femme la couronne que, dans sa lâche insouciance, il avait laissée tomber. Éternel sujet de surprise et d'admiration! cette femme n'était qu'une simple bergère, une paysanne de dix-huit ans qui ne savait pas lire, mais dont la sublime ignorance confondait tous les docteurs. Naguère rougissante et timide, Jeanne aujourd'hui commandait au peuple et à l'armée; elle avait su dompter par son chaste regard les hommes les plus féroces et les plus dissolus de la terre, les capitaines de Charles VII, ces farouches Armagnacs, demi-seigneurs, demi-brigands. Non, l'histoire n'offre pas deux épisodes comme celui de Jeanne d'Arc. Jamais créature plus noble, plus immaculée, n'a été montrée aux hommes; jamais dévouement plus extraordinaire, plus imprévu, n'a été payé d'une plus noire ingratitude. Au commencement d'un abominable siècle que Dieu punissait déjà en lui envoyant tous les fléaux, du fond de cette boue détrempée dans le sang, en face d'une cour astucieuse et débauchée, en face de l'étranger devenu maître de la France, quand la désolation était partout, au moment où la monarchie française s'écroulait, — tout à coup on voit s'élever une belle et simple fille qui, sans autre prestige que son enthousiasme et sa foi, entraîne après elle, sur le chemin de la victoire, prêtres, courtisans, peuple et soldats, et délivre en quelques mois du joug anglais son pays et son roi, qui bientôt après l'abandonnèrent aux fureurs de l'ennemi! Par son patriotisme, Jeanne appartient à l'antiquité; par cette voix d'en haut qui lui commande et qu'elle écoute, Jeanne rentre dans la légende; par quelques larmes au moment du supplice, Jeanne retombe au niveau de l'humanité, et nous ne l'en aimons que mieux.

Rapide et tragique histoire! Elle commence dans les verdoyantes vallées de la Meuse, sous les feuilles du vieux hêtre hanté par les fées; elle prend fin entre les noires murailles de Rouen, sur un bûcher, au milieu d'une soldatesque ennemie, ivre de superstition et de vengeance, et dont la férocité s'accroît sous l'influence de quelques démons revêtus de la pourpre sacerdotale. Oh! comme les visions de la prairie, blanches figures de saintes dont la voix était si douce qu'elle faisait pleurer Jeanne, comme le petit jardin qui se cache dans l'ombre du clocher de Domremy, lieu saint où la vierge rêveuse et muette se transformait lentement en une amazone chrétienne parmi les fleurs et sous les regards des anges, comme cette églogue qui prépare une explosion héroïque rafraîchit notre âme troublée par les luttes sanglantes d'un monde de damnation et de mort! Jeanne si mystérieuse et si naïve à la fois, Jeanne l'ignorante, plus savante néanmoins que les plus fins politiques, puisque c'est Dieu qui la conseille, Jeanne est venue clore le grand cercle mythologique dans lequel l'antiquité et le moyen âge se trouvent circonscrits. A partir de cet instant, c'est la plate réalité qui gouverne; le merveilleux disparaît, le miracle est à jamais chassé de l'histoire.

Que Jeanne d'Arc ait existé, que ce soit une réalité certaine, personne n'ose le nier, car le monde entier l'affirme, et cependant qui osera dire aussi que Jeanne n'est point une apparition, une fille du ciel un instant descendue sur la terre pour racheter la France par son propre sang? A ce titre, elle

appartient encore moins à l'histoire qu'à la poésie et aux arts; mais où est-il le poème, le poème national, le vrai poème? Nous connaissons un monument déplorable des erreurs du génie, quand par hasard le cœur ne le gouverne pas. Oui, voilà ce que nous avons; mais dans le monde des arts que voyons-nous? Quelques tentatives estimables, quelques efforts isolés, une œuvre intéressante et gracieuse plus que savante. Dans l'antiquité Jeanne aurait eu des autels.

Retracer l'image de cette pure et noble Jeanne est cependant une tâche attrayante et bien faite pour réveiller l'enthousiasme. Cette tâche devait tenter M. Ingres. Le peintre des apothéoses, avec son goût élevé, sa main si sûre, nous a rendu notre héroïne, il l'a canonisée. Nous sommes dans la cathédrale de Reims sous les voûtes du chœur, dont les vitraux brillamment coloriés laissent échapper une lumière diaprée. Fumée d'encens, tentures fleurdelisées, ornemens précieux, tout annonce une grande solennité. Isolée et debout sur les marches de l'autel, Jeanne étend la main vers cette couronne de France dont la restitution lui coûtera bientôt la vie. De l'autre main, main nerveuse et propre à manier le glaive, elle tient son étendard, où l'on voit Dieu et les saints. Jeanne est couverte de son armure sauf le casque, qui est à ses pieds. Une longue tunique blanche, brodée d'or, que recouvre la cuirasse, tombe chastement de la ceinture aux talons. La lourde et vieille épée de sainte Catherine de Fierbois est attachée à son flanc. Au-dessous, à gauche, Jean Pasquerel, son aumônier, est en prière. Daulon, son écuyer, se tient tout droit derrière le moine. Dans ce Jean Daulon, nous avons reconnu M. Ingres à l'âge de cinquante ans. Nul doute que par une délicate attention le grand artiste n'ait voulu se montrer sous les traits du plus fidèle des serviteurs de Jeanne d'Arc. Quelques pages que l'on aperçoit au fond du tableau complètent la maison de cette brave et noble fille. Donnez ce sujet à un homme ordinaire, et il vous représentera Charles VII et toute sa cour. Rendons hommage au sens moral de M. Ingres, qui a cru qu'il était impossible de montrer le prince ingrat et lâche à côté de sa victime. Ce trait, je l'aime autant que celui du peintre grec qui jette un voile sur la tête d'Agamemnon pendant le sacrifice d'Iphigénie.

Mais ce que l'artiste s'est attaché à représenter, c'est la femme qui prit en pitié ce pauvre royaume de France, c'est la vierge celtique dont la piété naïve s'exalte au fond des bois, aux murmures du vent, aux sons de la cloche lointaine; c'est cette Jeanne entourée de tant de douceur que les oiseaux du ciel venaient la trouver, et qui depuis égala en bravoure Saintrailles et Dunois. Dire ce qu'il y a de tristesse délicieuse, de simplicité sublime dans cette tête adorable qu'encadre une forêt de cheveux blonds, serait impossible. Un léger cercle lumineux couronne ce front si pur. Il rappelle que sainte Jeanne d'Arc est morte martyre pour la défense de sa religion, de sa patrie et de son roi (1).

Si cette œuvre nouvelle de M. Ingres est très simple, puisqu'elle se borne à quelques figures, elle nous montre encore mieux par cela même le caractère philosophique de son talent. M. Ingres, avant tout, est l'homme de la

(1) Voir le jugement solennel rendu le 7 juillet 1456 par une commission ecclésiastique sous le pontificat de Calixte III.

pensée, des hautes conceptions, et par un bonheur singulier l'exécution chez lui est toujours à la hauteur de l'idée. Si donc la *Jeanne d'Arc à Reims* est marquée au coin de l'idéal, elle est aussi vivante, vraie et hautement historique. La nouvelle œuvre de M. Ingres sera bientôt connue du public, mais on peut dès aujourd'hui signaler l'esprit dans lequel elle a été conçue. *Protestation*, c'est ainsi qu'elle se nomme, protestation contre un poème qu'il faudrait effacer de notre littérature, protestation contre la cruelle indifférence de l'art national. Elle est écrite par une main puissante, sous l'inspiration d'une âme pleine encore de feu et de jeunesse. C'est une des nombreuses manifestations de la même idée ou plutôt du même culte. Les grandes pensées viennent du cœur, a-t-on dit; c'est de là que viennent aussi les grands talens. Les arts peuvent donner des leçons aux peuples et aux rois, car leur morale est attrayante et saisissable. L'auteur de cette *apothéose de Jeanne d'Arc* croit fermement que c'est par le beau que l'on remonte à Dieu. ERNEST VINET.

A une époque où tant de plumes indiscrètes portent le trouble et multiplient les chances d'erreur dans le domaine de la critique, n'est-ce pas protester indirectement contre cet oubli trop fréquent des convenances littéraires que d'adresser à un vrai poète des paroles empreintes de cet affectueux intérêt qu'il appartient à certains talens de faire naître, et qu'il ne sied jamais de leur refuser? Quand les attaques ne se produisent pas seulement en France, quand elles trouvent des plumes françaises pour les aggraver en les propageant dans des journaux étrangers, on sent plus vivement encore ce besoin de protester, en opposant à d'injustifiables allégations l'expression d'une sympathie sincère. C'est ce sentiment qui nous semble avoir dicté les stances qu'on va lire, et on comprendra que la *Revue* aime à s'y associer. V. DE MARS.

A M. ALFRED DE MUSSET.

L'autre jour, à l'heure où se lève
L'aube que le matin soulève,
A l'heure où le jeune printemps
Avec amour répand la sève,
Je me promenais dans les champs.

J'allais, rêvant ma rêverie,
Dans l'herbe mouillée et fleurie;
Déjà le soleil égayait
La verdure de la prairie,
Et la nature souriait.

Près de l'aubépine vermeille,
L'oiseau que l'aurore réveille
Chantait sur le bord de son nid,
Et çà et là la jaune abeille
Cherchait son miel que Dieu bénit.

Je cheminais sous l'ombre amie,
Seul, libre et l'âme épanouie;
J'aperçois au bout du sentier
Une jeune fille endormie,
Assise sous un églantier.

Une lyre est sur sa poitrine;
Le gazon à peine s'incline
Sous le poids de son corps charmant,
Que la brise errante dessine
Sous les plis de son vêtement.

Elle est blonde, elle est jeune et belle.
Doucement je m'approche d'elle,
Je prends sa main pour l'éveiller;
Elle entr'ouvre un peu sa prunelle
Et n'a pas l'air de s'effrayer.

Sur ses traits divins rien d'austère.
Son œil, doux comme une prière,
Abonde en regards ingénus;
Sa joue est pâle, et la poussière
A terni ses petits pieds nus.

Son visage est celui d'un ange;
Une mélancolie étrange
En voile la chaste douceur,
Et son sein, rond comme une orange,
Tressaille du bruit de son cœur.

Autour de son front qui se penche,
Sur son épaule rose et blanche
Ses cheveux viennent se boucler.
Mais de ses yeux bleu de pervenche
Des pleurs semblent prêts à couler.

« Que fais-tu là sur l'herbe verte?
Pourquoi cette robe entr'ouverte?
Pourquoi venir avant le jour
Dans cette campagne déserte?
Ma blonde enfant, est-ce l'amour,

« Est-ce une amoureuse souffranc
Qui te fait chercher le silence
Et des bois l'asile écarté?
Le printemps chante l'espérance;
Pitié, vierge, pour ta beauté! »

Sur ses lèvres, un doux sourire
Passa, mais je ne saurais dire
S'il fut triste ou s'il fut joyeux;

Elle laissa tomber sa lyre
Et du doigt me montra les cieux.

« L'amour, dit-elle, m'a blessée,
De pleurs ma paupière est lassée,
Mon cœur tristement s'est fermé;
Écoute ma plainte insensée :
N'as-tu pas vu mon bien-aimé?

« Oui, mon bien-aimé me délaisse;
Sur l'oreiller de la paresse
Oublirait-il mon souvenir?
Moi qui suis toute sa jeunesse,
De quoi veut-il donc me punir?

« De sa lampe il éteint la flamme.
Où va-t-il? Peut-être une femme,
Qui se hâte de moissonner
Les plus beaux épis de son âme,
Ne me laissera qu'à glaner.

« Où s'en vont ses pas? Je l'ignore.
Je crains qu'il ne m'apporte encore
Un cœur meurtri par les douleurs;
Au moins, quand l'ennui le dévore,
Il me revient les yeux en pleurs.

« Mon baiser lui rend son génie :
Je prends aux brises l'harmonie,
Le frais parfum aux buissons verts,
Aux cieux leur lumière infinie,
Trésors qu'il mêle dans ses vers.

« Son esprit joue et n'a point d'arme,
Et dans ses vers, bouquet de Parme,
Chante un oiseau doux et moqueur;
Mais il change en perle une larme,
Une larme qui vient du cœur.

« Tu le connais, si tu sais lire;
C'est lui qui, dans un beau délire,
Soupira d'immortels ennuis;
Chacun se tut devant sa lyre
Pour écouter ses quatre *Nuits*.

« Il me reviendra, je l'espère :
Nous nous aimons, il est mon frère
Ou plutôt il est mon amant,
Mais il me parle avec mystère
Et m'aime à genoux seulement.

« Que veut-il donc, ce cher poète?
Son nom partout est une fête;
N'est-il pas encor satisfait
Des myrtes dont j'ai ceint sa tête?
Serait-ce un ingrat que j'ai fait?

« Parfois un vain espoir me leurre.
Si je pouvais le voir une heure,
Un chant naîtrait de nos amours.
Dis-lui que loin de lui je pleure,
Que je l'aime et l'attends toujours. »

O Musset, ta Muse t'appelle;
Reviens vers la jeune immortelle
Dont la joie est de t'écouter!
Chante! ta Muse est toujours belle;
Il faut aimer, il faut chanter!

Que ton vers sanglote ou sourie,
Qu'il badine avec raillerie
Ou qu'il voltige autour du cœur,
Retourne à ta vierge chérie,
Celle que tu nommais ta sœur.

Laisse encor jaser ta jeunesse,
Raconte-nous la folle ivresse
Des doux supplices de l'amour :
Vois! le ciel offre à ta paresse
La gloire et les rayons du jour.

HENRI CANTEL.

REVUE LITTÉRAIRE.

I. *Ancien Théâtre français, ou Collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables depuis les mystères jusqu'à Corneille*, publiée par M. Viollet-le-Duc [1]. — II. *La Confrérie de Notre-Dame-du-Puy*, par M. A. Breuil [2].

En étudiant l'histoire ou la littérature du moyen âge, nous avons eu plus d'une fois déjà l'occasion de remarquer avec quelle force éclatent, dans cette époque orageuse et troublée, les contradictions et les contrastes. L'esprit humain semble emporté par deux courans opposés, dont l'un l'entraîne vers l'infini, et l'autre le ramène sans cesse vers la réalité la plus positive et la plus poignante. L'homme racheté et l'homme déchu, les élus et les réprouvés sont toujours et partout en présence; l'extrême charité dans les mœurs touche à l'extrême barbarie, de même que dans la littérature l'ironie la plus amère et le doute le plus hardi confinent aux plus hautes aspirations du mysticisme. C'est surtout dans le théâtre que se rencontrent les deux tendances

(1) Paris, Janet 1854, 3 vol. in-18.
(2) Amiens, Duval 1854, in-8°.

contraires que nous venons de signaler. En effet, par les *mystères* et les *miracles* l'art dramatique s'inspire exclusivement des souvenirs et de l'histoire du christianisme; en plaçant sous les yeux du spectateur les héros et les martyrs de la foi, il cherche bien moins à l'amuser qu'à l'instruire et à l'édifier par de grands exemples. Il lui montre le ciel et l'enfer, il lui révèle tous les secrets de ce monde inconnu où la mort l'introduira plus tard, et de la sorte le drame sacré n'est pour la foule que le commentaire vivant de sa croyance. Mais pour que ce drame fût véritablement populaire, il fallait au peuple l'ardeur d'une conviction sincère; aussi, quand le mysticisme eut replié ses ailes, quand la libre discussion eut pénétré dans les domaines jusqu'alors inaccessibles de la foi, le drame sacré vit décliner peu à peu sa puissance et son prestige. La société du moyen âge devint en vieillissant railleuse et sceptique; elle voulut rire au lieu de s'édifier, et si elle chercha parfois à s'instruire encore par le théâtre, ce fut à l'expérience humaine plutôt qu'à la tradition religieuse qu'elle demanda des préceptes. De là cette révolution qui s'opéra au XVe siècle et au XVIe dans l'art dramatique, révolution qui remplaça les *miracles* et les *mystères* par les *moralités*, les *farces* et les *sotties*, c'est-à-dire l'inspiration chrétienne par l'inspiration philosophique et profane.

Les publications relatives à notre ancien théâtre ont été assez nombreuses dans ces dernières années: il y a eu même un moment d'engouement, et l'on a vu quelques érudits opposer aux chefs-d'œuvre de Racine et de Corneille les immenses compositions rimées des *confrères de la Passion*, comme on a quelquefois opposé à l'Iliade la Chanson de Roland; mais le public n'a point tardé à faire justice de cette exagération. Néanmoins, tout en réduisant les compositions scéniques du moyen âge à leur juste valeur, il a gardé pour elles un vif intérêt de curiosité historique, parce qu'il y trouvait de précieuses révélations sur les mœurs, l'esprit et les tendances littéraires de la vieille société française. C'est à ce point de vue que répond la publication que vient d'entreprendre M. Viollet-le-Duc sous ce titre: *Ancien Théâtre français, ou Collection des Ouvrages dramatiques les plus remarquables depuis les Mystères jusqu'à Corneille.*

La première partie de cette curieuse collection comprend trois volumes, format elzévirien, et nous devons d'abord féliciter l'éditeur (1) de ces charmans petits livres. En les parcourant, on rajeunit de deux cents ans, et les fleurons, les lettres rouges des titres, les réglures d'un papier solide, tout rappelle les bonnes traditions de l'art typographique au XVIe et au XVIIe siècle. Quant aux compositions scéniques qui s'y trouvent réunies, on peut dire sans exagération qu'elles offrent ce que l'ancien esprit français a produit de plus vif, de plus mordant et quelquefois aussi de plus hardiment trivial dans cette veine railleuse et sceptique qui forme avec les *mystères* et les *miracles* un si bizarre contraste. Ces compositions, au nombre de soixante-quatre,

(1) M. Janet s'est appliqué à reproduire par un *fac-simile* exact et plein de goût le type de ces anciennes éditions à *la sphère* si recherchées des amateurs dans le temps, déjà bien loin de nous, où la bibliomanie était comptée parmi les joies de ce monde. M. Anatole de Montaiglon, chargé d'établir le texte, s'est bien acquitté de cette tâche difficile, et il est peu de monumens de notre vieille langue qui aient été publiés d'une manière aussi correcte.

sont reproduites d'après un recueil découvert récemment en Allemagne et conservé aujourd'hui au *British Museum*. Ce recueil, formé de pièces imprimées séparément en caractères gothiques, vers le milieu du XVIe siècle, à Paris, à Lyon et à Rouen, paraît avoir appartenu à un Allemand, amateur de théâtre, qui, venu en France vers 1550, aura réuni en un seul volume les brochures achetées dans le cours de son voyage. Cinq ou six de ces pièces au plus étaient connues jusqu'à ce jour, soit par des exemplaires imprimés, soit par des copies manuscrites, et la plupart peuvent ainsi être regardées comme paraissant pour la première fois. Les divers genres de la littérature dramatique du moyen âge y sont représentés en nombre suffisant pour donner une idée précise de notre ancien théâtre, en dehors toutefois des *miracles* et des *mystères*, qui se rattachent à une tradition différente, c'est-à-dire à l'histoire sainte et au mysticisme. Ce qui compose, à une seule exception près, cette première partie de la collection de M. Viollet-le-Duc, ce sont des *farces* d'abord, puis des *moralités*, des *sotties* et des *sermons joyeux*.

Les *farces* qu'on désignait, on le sait, sous le nom de *farces joyeuses*, *facétieuses*, *récréatives*, *histrioniques*, *enfarinées*, etc., correspondent assez exactement à ce qu'on appelle, dans le vocabulaire du théâtre moderne, vaudeville, parade, folie ou pochade. Seulement l'intention satirique y est beaucoup plus marquée, et s'il y a presque toujours absence d'intrigue et de péripéties, on y trouve du moins, dans l'étude des caractères et la critique des mœurs, une verve pénétrante et une force qu'on chercherait en vain dans la plupart de nos pièces contemporaines. Toutes les conditions sociales y sont flagellées sans merci, et les hommes de guerre, les moines, les médecins, les pédans, les gens de robe et les gens de métier y figurent tour à tour avec leurs passions les plus triviales, leurs ridicules et leurs vices. Les femmes surtout sont l'objet constant des plus violens sarcasmes; les auteurs inconnus de ces vives satires ne mettent jamais en jeu les sentimens affectueux du cœur. Pour eux, comme pour la plupart des casuistes, comme pour les auteurs des *bestiaires* et des *fabliaux*, la femme est un être plein d'astuce et de malice, mobile, irréfléchi dans ses affections, impérieux dans sa faiblesse, irritable, jaloux et trompeur par instinct. Ce caractère diabolique des filles d'Ève ne se dément jamais, et il semble même que, pour les humilier plus profondément, les auteurs des *farces* s'appliquent de préférence à les montrer dans la condition la plus sérieuse de leur sexe, dans le mariage, car ce sont presque toujours des femmes mariées qui occupent la scène. *Le Conseil du Nouveau marié*, *la Farce très bonne et très joyeuse de l'Obstination des Femmes* et *la Farce du Cuvier* résument heureusement ce qu'on pourrait appeler la critique du ménage dans notre ancien théâtre.

Dans la première des pièces que nous venons de citer, — *le Conseil du nouveau marié*, — un jeune mari s'aperçoit, bien avant la fin de la lune de miel, que sa nouvelle condition est *espineuse et empeschante*, comme on disait au XVIe siècle. Pour s'éclairer sur la conduite qu'il doit tenir, il va consulter un docteur, en le priant de le renseigner sur les problèmes de la casuistique conjugale. — Que faudra-t-il faire, lui dit-il, si, comme je le crains, ma femme est jalouse? — Je ne vois à cela d'autre remède que d'être jaloux à ton tour. — Et si elle est infidèle? — Tu te persuaderas fermement qu'elle est vertueuse; tu ne la surveilleras jamais, pour ne point t'assurer de ton malheur.

Quand on te fera quelque rapport contre elle, tu n'en croiras pas un mot, et dans tous les cas, tu te consoleras en te souvenant des maximes des sages qui recommandent la résignation. — Et si elle est acariâtre et me cherche querelle? — Eh bien! tu iras te promener. — Et si elle aime le vin? — Alors tu mettras de l'eau dans tes barils. Mais de quelque façon que tu te conduises avec elle, il faut faire une ample provision de patience, car, je t'en préviens,

Tu seras homme plus martyr
Que saint Laurent qu'on fit rostir.

Le mari paie la consultation quatre écus, et s'en va en disant :

Je voy bien qu'il me faut souffrir,
Et mon corps à tourment offrir.

La Farce de l'Obstination des Femmes est le développement dialogué de ce vieux dicton : *Ce que femme veut, Dieu le veut*. La scène s'ouvre par un mari qui se lamente, comme toujours, sur les tracas du ménage. — Travaillons, dit-il, car si ma femme me trouvait à ne rien faire, elle me battrait. Voyons, je vais arranger une cage, et j'y mettrai ma pie, qui m'amusera par son babil. — La femme arrive. — Que faites-vous là? Pour quel oiseau préparez-vous cette cage? — Pour une pie; c'est un bel oiseau qui parle comme un docteur. — Eh bien! je vous dis, moi, reprend la dame, que je ne veux pas d'une pie. Vous y mettrez un coucou, et si vous me refusez, je vous bats, je vous mords et je vous quitte. — Le pauvre mari essaie en vain quelques observations. Il se désole de voir qu'un motif aussi futile excite de pareilles tempêtes; les prières et les protestations ne font qu'irriter de plus en plus son opiniâtre moitié; elle crie d'autant plus fort qu'il insiste plus vivement pour qu'elle se taise. — Je la tuerais, dit-il, qu'elle crierait encore. — Et enfin, pour rétablir la paix, il ne voit d'autre moyen que de promettre à sa femme l'oiseau qu'elle désire, en s'engageant à lui en rapporter un, lors même qu'il ne pourrait en trouver.

Dans les pièces du genre de celles dont nous venons de parler, ce sont presque toujours les maris qui, en dernière analyse, se trouvent mystifiés. Il en est cependant quelques-unes où, par exception, le dénoûment tourne contre les femmes; nous citerons comme exemple *la Farce du Cuvier*, jouée par trois personnages, Jaquinot, sa femme et sa belle-mère.

— Peste soit de l'union conjugale! dit Jaquinot en entrant en scène, car c'est là le début obligé.

Ce n'est que tempeste et orage.

Ma femme crie le matin et le soir, le jour et la nuit; mais j'en aurai raison. — Arrive la belle-mère, qui tance vertement son gendre et lui démontre que la première vertu d'un mari est l'obéissance passive. La femme, de son côté, enchérit sur cette théorie, et promet à l'avenir d'être la plus douce et la plus aimable du monde, pourvu que Jaquinot s'engage à faire toutes ses volontés.

Pour vous mieulx souvenir du faict,
Il vous convient faire ung roullet,
Et mettre tout en ung feuillet
Ce qu'elle vous commandera,

dit la belle-mère. — Je suis prêt, répond Jaquinot, parlez, je vais écrire. — Vous vous lèverez le premier, reprend la femme; la nuit, si l'enfant se réveille, vous le bercerez, le promènerez, le porterez et l'endormirez. Vous ferez le pain et la lessive, vous mettrez le pot au feu, et enfin dès aujourd'hui :

... Vous me ayderez à tordre
La lessive auprès du cuvier.

Avez-vous écrit? — C'est fait. — Eh bien! maintenant, signez et obéissez. — Jaquinot signe, et la femme, pour première épreuve, le conduit auprès de la cuve qui sert à blanchir le linge; mais le pied lui manque, et la voilà tombée dans l'eau. Or la cuve était profonde et pleine jusqu'au bord. — Jaquinot, s'écrie la belle-mère, secourez votre femme, tirez-la de ce baquet. — Cela, répond Jaquinot, n'est pas dans mon *roullet*. — Mon bon mari, dit la femme à son tour, sauvez-moi la vie, tendez-moi la main. — Cela n'est point dans mon roullet. — Et à chaque plainte, à chaque prière de sa femme, l'impassible Jaquinot oppose la même réponse, en répétant l'une après l'autre toutes les conditions qui lui ont été imposées.

LA FEMME.

Hélas! qui à moy n'attendra
La mort me viendra enlever.

JAQUINOT, lisant son roullet.

Boulenger, fournier et buer...

LA FEMME.

Tost pensez de me secourir.

JAQUINOT.

Aller, venir, trotter, courir...

Il y a là un jeu de scène qui, malgré la trivialité de la donnée première, pourrait figurer dans la bonne comédie, et qui, rehaussé par le style éclatant de Molière, ne serait point indigne de ce grand maître. Après bien des supplications, la femme demande grâce, et s'engage à faire elle-même tout ce qu'elle avait exigé de son mari. Alors Jaquinot l'aide à sortir de la cuve, et elle lui promet qu'à l'avenir elle lui permettra d'être le maître.

On le voit par les détails qu'on vient de lire, ces bonnes gens du moyen âge, qu'on a représentés tant de fois comme des Werther et des Saint-Preux, vivant, soupirant et mourant pour les *dames*, étaient loin d'être galans envers elles dans leur théâtre, et nous serions pour notre part assez disposé à croire qu'ils ne l'étaient guère plus dans la vie pratique. Le servage d'amour de la chevalerie n'est peut-être en réalité qu'une affaire tout extérieure d'étiquette, un jeu d'esprit des romanciers et des poètes. Nous nous sommes toujours défié de cette teinte rêveuse et sentimentale dont on a voulu colorer les mœurs du *bon vieux temps*, car on en rencontre difficilement les traces dans les faits positifs. Sans doute il y a eu à toutes les époques des natures d'élite ouvertes aux pures affections du cœur; mais ces sentimens ont été, nous le pensons, très rares et très exceptionnels dans notre vieille civilisation, aussi bien parmi les chevaliers que parmi les vilains. Les mœurs dans la pratique étaient généralement grossières et sensuelles : les

troubadours eux-mêmes sont les descendans directs des poètes érotiques latins dans ce qu'ils ont de plus positif, et les lettres tant vantées d'Héloïse pourraient bien n'être après tout qu'un simple jeu d'esprit, un roman fait à plaisir comme l'histoire du sire de Coucy et de la dame de Fayel. M. Guizot a dit avec raison que les hommes du vieux temps, pour échapper aux souffrances d'une société incomplète et barbare, se créaient dans les légendes pieuses un monde idéal auquel ils demandaient tout ce qui manquait à leur vie. On peut croire de même que quelques esprits délicats, pour se consoler du spectacle de la réalité, se sont créé par exception des utopies sentimentales, et que la tendresse épurée de certaines œuvres littéraires, poésies ou romans, n'est dans le passé que la légende de l'amour. Au XVIe siècle, c'est-à-dire durant la période à laquelle appartiennent la plupart des pièces qui nous occupent, le matérialisme des sens est, s'il se peut, plus grand encore que dans le cœur même du moyen âge. Brantôme, Rabelais et Montaigne sont les véritables peintres des mœurs de cette époque, et l'on sait en quels termes ils ont tous trois parlé des femmes et même du mariage. Montaigne en effet répète avec l'originalité saisissante de son style et de sa pensée ce que les auteurs des *farces* ont répété cent fois dans un langage cynique et trivial. Les casuistes sont en ce point d'accord avec les railleurs, et dans le XVIIe siècle encore Pascal lui-même, subissant l'influence de cette double tradition, déclare que *le mariage est la plus basse des conditions du christianisme.*

Quelquefois la *farce* n'est qu'un proverbe en action, comme celle du *Goutteux,* qui offre le développement de ces deux vers :

Il n'est point de plus mauvais sourds
Que ceux qui ne veulent ouyr.

On voit dans cette bouffonnerie un valet, auquel son maître impotent demande un médecin, aller chercher, au lieu d'un docteur, les *Chroniques de Gargantua*, et lui ramener ensuite, au lieu d'un prêtre, un marchand de chausses qui, tout aussi obstiné que lui de son *entendement,* ne se donne jamais la peine d'écouter, parle toujours et veut de force prendre mesure d'une paire de chausses au pauvre goutteux qu'il fait damner en le tirant par sa jambe malade.

Dans les compositions de ce genre, tout l'agrément de la pièce roule sur des coq-à-l'âne et des quiproquos; mais quelquefois une verve satirique impitoyable rehausse la pauvreté ou l'invraisemblance du fond, et l'intérêt se soutient par l'esprit et la malice. *La Résurrection de Jenin Landore* offre dans ce genre un curieux spécimen. Jenin Landore est trépassé depuis quelques jours, et sa femme, qui ne l'a jamais mieux aimé que depuis qu'elle l'a perdu, le pleure à chaudes larmes. « Consolez-vous, lui dit le curé, votre mari a fait une bonne fin. C'était un bien digne homme : il ne laissa jamais rien dans son verre, et mon clerc m'a même assuré que tout mort qu'il fût, pendant qu'on l'ensevelissait, il demandait encore à boire. » Tout à coup Jenin Landore paraît, et sa femme, qui semble peu satisfaite de cette visite, lui demande d'où il vient et ce qu'il veut. « Je viens du paradis, répond Landore, et si je voulais, je vous en conterais de belles. — Contez donc, dit le curé, car nous avons rarement des nouvelles de ce pays-là, quoique gens d'église. Qu'avez-vous vu? — J'ai vu saint Pierre

qui mettait à la porte les moines de Saint-François, et les anges qui bâtissaient un paradis à part pour les lansquenets et les suisses, car, si peu qu'ils ussent, ils mettaient tout au pillage. — Comment! dit le curé, on a construit un paradis nouveau? — Certainement, et l'ancien lui-même est bien changé : c'est à ne pas s'y reconnaître. On n'y reçoit plus les avocats, les sergens, les procureurs; les clercs eux-mêmes ont grand'peine à y entrer, etc. » La plaisanterie continue longtemps sur ce ton, et après s'être moqué de tout le monde et surtout de sa femme et du curé, le ressuscité leur souhaite le bonsoir en disant qu'il va se coucher, parce qu'il est un peu fatigué de la longue route qu'il vient de faire. — Personne que nous sachions n'a mentionné *la Résurrection de Jenin Landore* dans les nombreuses études qu de notre temps ont été faites sur Dante, et cependant, après avoir indiqué comme on l'a fait les antécédens de *la Divine Comédie*, il eût été curieux d'en suivre les dernières traditions à travers le déclin du moyen âge. Cette étoile que le Florentin voyait luire des profondeurs de l'abîme au seuil de la Jérusalem céleste pâlit et s'éteint dans les ténèbres du XVe siècle. Ce n'est plus l'extase, c'est le sarcasme qui introduit les conteurs et les poètes dans le monde mystérieux des peines et des récompenses. La poésie de l'infini semble tarir dans sa source; la voix criarde et narquoise des *Bazochiens* et des *Enfans Sans-Souci* domine comme une protestation cynique la voix des derniers acteurs du drame sacré, la voix de Dante lui-même. On retrouve partout, à l'époque qui nous occupe, les mêmes tendances triviales, la même irrévérence pour les traditions les plus respectables de la foi chrétienne. Ce n'est point là, comme on l'a dit souvent, de la hardiesse d'esprit, mais tout simplement de l'impiété. On emprunte aux livres saints, aux plus grands docteurs de l'église, une foule de passages pour les mêler aux facéties les plus éhontées. Nous indiquerons comme exemple *le Sermon joyeux de bien boire* et *la Farce du pardonneur*, sans les analyser toutefois, car ces deux *farces* contiennent des détails qui doivent rester comme voilés par l'obscurité du vieux texte.

Les écoliers, les pédans et les docteurs ne sont pas plus épargnés par les auteurs des *atellanes* des XVe et XVIe siècles que par Montaigne et Molière, et la *Farce de maistre Mimin*, ainsi que celle de *Pernet qui va à l'école*, nous semblent avoir fourni quelques heureuses inspirations à l'auteur du *Malade imaginaire* et du *Bourgeois gentilhomme*. Maistre Mimin, que son père Raulet a fait élever comme un fils de prince, et dont l'éducation n'a pas coûté moins de deux cents livres, maistre Mimin a fait de si bonnes études grecques et latines, qu'il a complétement oublié le français. Lorsqu'il sort du collége, son père et sa mère veulent le marier avec la fille de Raoul Machue, mais comment se comprendre quand on ne parle pas la même langue? L'un de ses professeurs, qui l'accompagne en qualité d'interprète, le présente à sa fiancée, et lui dit de faire son compliment, exactement comme Thomas Diafoirus. — *Ego oubliaverunt le français*, répond Mimin. — Grand Dieu! s'écrie la mère, que va devenir mon fils? il parle une langue qu'on n'entend pas. Autant vaudrait pour lui qu'il eût perdu la parole. — Vous le voyez, dit le professeur, j'en ai fait un si habile homme, qu'il n'y a pas dans toute l'église un clerc assez savant pour causer avec lui. — C'est justement là, reprend la mère, ce qui fait mon chagrin, et je ne vous demande qu'un

service, c'est de lui apprendre à *reparler français*. — Volontiers, mais je ne vous promets point de réussir. — Eh bien! dit alors la jeune fille, puisque je dois être sa femme, je me chargerai de son instruction; on apprend à parler aux pinsons et aux geais, je ne vois pas pourquoi on ne l'apprendrait pas aux savans. — La leçon commence; maistre Mimin fait les progrès les plus rapides; il sait bientôt assez de français pour dire en fort bons termes à sa fiancée qu'il l'adore; le mariage se conclut, et l'auteur termine en disant que les docteurs sont souvent les plus sots de la bande, et que les femmes s'entendent beaucoup mieux qu'eux à instruire les écoliers.

Dans la farce de *Folle bombance* et dans celle de *Marchandise et Métier*, le ton change complétement. Ces deux pièces, bien qu'elles gardent encore leur titre joyeux, nous font passer à un ordre d'idées tout différent. La première est une satire amère et triste du désordre et de l'imprévoyance; la seconde, un tableau fort mélancolique des misères du pauvre peuple. On voit dans l'une un gentilhomme, un marchand et un laboureur, qui ne veulent faire autre chose que de bien vivre, conduits par *Folle bombance* dans le château de *Pauvreté;* dans l'autre, *Marchandise* et *Métier*, — qui se couchent tard, se lèvent matin, travaillent toujours et se privent de tout, — sont réduits à la misère par *Peu d'acquest, Temps qui court* et *Grosse dépense*. L'idylle, ou, pour parler comme le XVIe siècle, la *bergerie* de *Mieux que devant* se rattache au même sujet que *Marchandise et Métier*. Seulement il ne s'agit plus des bourgeois ou des marchands, mais des paysans et des bergers, qui, au milieu des ravages incessans des guerres religieuses, étaient, s'il se peut, plus malheureux encore que les habitans des villes. Quatre personnages sont en scène : *Mieux que devant, Plat-Pays, Peuple-Pensif* et *la Bergère*. — Plat-Pays se plaint que les bergers ne chantent plus; Peuple-Pensif se demande où est Bon-Temps. — Hélas! il s'est sauvé pour échapper aux gens de guerre. Dans un dialogue à la fois plein de grâce et de simplicité, *Plat-Pays* et *Peuple-Pensif* énumèrent les maux sans nombre que leur ont fait souffrir les gendarmes. Dieu, disent-ils, prendra-t-il enfin pitié du pauvre monde. — Rassurez-vous, bonnes gens, dit la bergère, voilà *Mieux que devant* qui vous apporte d'heureuses nouvelles. Et *Mieux que devant*, prenant la parole à son tour, leur annonce que les gendarmes vont quitter bientôt le morion et la cuirasse, que leurs chevaux ne mangeront plus les blés en herbe, qu'on pourra sans crainte laisser courir les poules et les veaux, suspendre aux poutres enfumées des cuisines les jambons et les andouilles, et boire le vin qu'on aura récolté. La donnée générale de cette petite pièce est exactement la même que celle de la première églogue de Virgile; seulement Mélibée s'appelle *Plat-Pays;* au lieu de chanter leurs amours et leurs agneaux, les bergers, devenus cultivateurs, parlent de leurs fermes et de leurs récoltes, et, tout en étant moins poétiques, ils n'en sont peut-être que plus vrais.

On le voit, les auteurs des pièces dont nous venons de parler ont touché aux sujets les plus divers; ils semblent avoir pris pour devise ces mots de Pétrone : *mundus universus exercet histrioniam*, mots souvent cités, qu'une femme poète du XVIe siècle a traduits par ce vers :

Le monde universel sans fin joue une farce.

C'est en effet le monde avec tous ses personnages, femmes mariées, femmes

jalouses, femmes infidèles, maris grondeurs, maris trompés, marchands, docteurs, laboureurs, charlatans, médecins, chambrières, nourrices, qui défraient les *farces* et les *sotties*. Ce sont, comme le dit Montaigne en parlant des leçons de Socrate, « inductions et similitudes tirées des plus vulgaires et cogneues actions des hommes. » La critique des mœurs y est incisive, et dans sa trivialité même cette critique a parfois des grâces charmantes; mais une pensée triste et amère domine toujours et partout, à savoir que l'homme est sot et méchant, et qu'une pente irrésistible l'entraîne vers le mal. Sa misère, dans les *farces*, n'est pas, comme chez Pascal, une misère de grand seigneur, c'est une misère de truand, et cette donnée éclate dans les *sotties* avec plus de force et d'amertume encore. Ces compositions ne sont en réalité qu'une protestation continuelle contre la science, contre les *âneries de la sagesse humaine*, qui agit toujours sottement, et l'on y trouve la mise en action continuelle de cette maxime, que c'est la folie qui gouverne le monde. Cependant, comme dans le moyen âge chaque chose a toujours son contraire, cette même sagesse, si profondément humiliée dans les *sotties*, n'abdique pas entièrement ses droits; dans les *moralités*, elle proteste à son tour en faveur de l'homme et de sa raison, et elle le montre accessible encore aux sentiments honnêtes, au repentir et à la pratique du bien.

Comme les *farces* et les *sotties*, les *moralités* sont écrites en vers, car la poésie est la seule langue de notre vieux théâtre. La plupart des personnages sont des êtres abstraits, tels que *Jeunesse*, *Raison*, *Abus*, *Malice*, *Bon renom*, *Charité*, *Tricherie*, *Bien mondain*, *Honneur spirituel*, *Remords de conscience*, etc. Le nombre des acteurs y est extrêmement variable, et l'on trouve à la même époque des *moralités* à deux, à quatre, à dix, et même à *quarante personnages*. Malgré la bizarrerie de certains détails, il y a souvent dans les *moralités* aussi bien que dans les *farces* beaucoup d'invention, et surtout un sentiment très vif de la vie réelle. Par malheur, la forme ne répond jamais à l'idée, et l'intérêt se perd sous les obscurités du langage. Néanmoins ces compositions doivent être signalées comme un curieux sujet d'études morales à ceux qui aiment à suivre à travers les âges l'histoire des vices et des ridicules de l'espèce humaine.

Comme contraste aux compositions littéraires dont nous venons de nous occuper, le moyen âge nous offre les singuliers monumens poétiques laissés par ses confréries religieuses. Un travail récent nous apporte sur ces confréries quelques indications intéressantes : nous voulons parler de l'histoire de *la Confrérie de Notre-Dame-du-Puy-d'Amiens*, par un membre de la société des antiquaires de Picardie, M. Breuil. Tandis que les *Enfans Sans-Souci*, les *Bazochiens*, les *Cornards*, les *Enfans de la Mère Sotte* et de *l'Abbé de Maugouverne* faisaient retentir les carrefours de leurs joyeusetés burlesques, d'autres associations, qui se recrutaient généralement parmi la riche bourgeoisie et les membres du clergé et de la magistrature, s'occupaient de célébrer en vers solennels les louanges de la vierge Marie, tout en gardant encore une petite place aux inspirations mondaines. Ces associations, désignées sous le nom de *Confréries de Notre-Dame-du-Puy*, étaient fort nombreuses dans le nord de la France. Suivant quelques étymologistes, ce nom de *confrérie du Puy* se rattacherait au souvenir du culte tout particulier dont la Vierge était l'objet dans la ville du Puy en Velay; suivant d'autres, et ceux-ci, nous le

croyons, sont beaucoup plus près de la vérité, *puy* vient du mot latin *podium*, qui signifie un lieu élevé, une éminence, et par extension une estrade, un théâtre, les membres de ces sortes de confréries ayant l'habitude de se placer pour réciter leurs vers dans un endroit qui dominait les assistans. Quoi qu'il en soit de cette explication, et sans chercher à pénétrer plus avant dans le mystère des origines, nous nous bornerons à dire que la confrérie du *Puy-Notre-Dame* d'Amiens fut fondée en 1388 par les poètes de cette ville, que les statuts de cette confrérie furent renouvelés en 1451, et qu'à cette date le nombre des confrères était de vingt-deux, ce qui prouve que la poésie était au moyen âge beaucoup plus goûtée et plus populaire que de notre temps; car dans quelle ville de province aujourd'hui, fût-ce même parmi les plus importantes, pourrait-on parvenir à former une pareille réunion de rimeurs?

Chaque année, le 2 février, jour de la Purification, les confrères se réunissaient pour élire un maître. L'élection terminée, le maître sortant de charge donnait un grand dîner, *appointé à gracieuse et courtoise despense*, pendant lequel on jouait un *jeu de mystère*. Après la représentation, les poètes qui avaient fait une pièce de vers en l'honneur de la Vierge remettaient au maître leurs ballades ou leurs *chants royaux*, et les juges du concours, choisis parmi les anciens maîtres et les personnes les plus habiles en gaie science, se réunissaient en comité secret pour examiner les compositions des concurrens et adjuger le prix à la plus méritante. Le lendemain, 3 février, on s'assemblait de nouveau pour entendre *la messe des trépassés*, car le moyen âge n'oubliait jamais les morts, et à l'issue de la messe on proclamait le nom du poète qui avait remporté le prix, lequel consistait en une couronne d'argent. Des concours poétiques avaient également lieu aux fêtes de l'Annonciation, de l'Assomption, de la Nativité, de la Conception, de Noël et de la Toussaint. La peinture comme la poésie avait sa place dans ces solennités. Chaque année, la confrérie faisait exécuter un tableau dont le sujet était une allégorie mystique en l'honneur de la Vierge. Ces tableaux, à dater des premières années du XVIe siècle, furent suspendus aux piliers de la nef de la cathédrale d'Amiens, et quelques-uns d'entre eux ont pu justement être regardés comme des œuvres d'art d'un grand mérite.

Après avoir exposé en détail l'organisation de la confrérie de Notre-Dame-du-Puy, et comparé l'histoire de cette association littéraire et mystique avec celle des *palinods* de Rouen, des chambres de rhétorique de la Flandre et des confréries du même genre qui existaient sur d'autres points de la Picardie, M. Breuil cite d'après des manuscrits contemporains divers spécimens de la poésie des confrères, *ballades* ou *chants royaux*. Il suffira, pour en faire apprécier la valeur, de citer la strophe suivante, empruntée à l'une des meilleures de ces pièces, composée en 1602 par M. Pierre de Sacy; le poète célèbre la naissance du Sauveur :

Phébé neuf fois avoit sa pleine face
Fardé des rays de l'astre hespérieux,
Quand du saint clos de cette humble terrasse
Naquit ça bas le Verbe glorieux.
Je te salue, du Père ô vive image,
Fils éternel, Dieu de Dieu, sans partage,
Phare divin, flambeau guide-raison;

Or que tu nais dessus notre horizon,
Je veux mon luth monter d'une nuance
Pour haut sonner cette sainte chanson,
Terre d'où prit la vérité naissance.

Le dernier vers revient à chaque strophe, et souvent les auteurs enchâssaient, à l'aide d'un jeu de mots, leur nom dans ce refrain; ainsi Gabriel Briet prenait pour ritournelle de son chant royal en l'honneur de la Vierge :

Belle à *l'abri, et* partout toute belle,

tandis que M. des Amourettes finissait chaque strophe par ce vers :

Vierge, aux humains la porte *d'amour estes.*

On aurait tort du reste de se montrer sévère pour ces sortes de compositions; les bonnes gens dont elles charmaient les loisirs en faisaient avant tout une affaire de piété. La ballade ou le chant royal n'était pour eux qu'une forme harmonieuse de la prière, et le titre de confrère leur était plus glorieux encore que le titre de poète.

Les détails qu'on vient de lire confirment pleinement, nous le pensons, ce que nous avons dit sur les deux grandes écoles littéraires qui se partagent le moyen âge. Les questions de forme et de goût, qui semblent dominer aux grandes époques de civilisation, n'occupent dans le passé qu'une place tout à fait secondaire; les vieux écrivains ne s'inquiètent que de l'idée, et ils n'ont pour ainsi dire que deux sources d'inspiration : le sarcasme ou la piété. Ils ne s'adressent point à telle ou telle classe de la société, aux lettrés et aux savans plutôt qu'aux bourgeois et aux gens de métier; ils s'adressent à tout le monde et sont compris de tous, parce que l'art pour eux n'est qu'une étude en quelque sorte toute matérielle de la vie de chacun. Dans les théâtres, ils reproduisent sous la forme la plus vulgaire, mais avec une incontestable puissance d'observation, les scènes qui se passent sous leurs yeux, et dans les confréries ils se bornent à paraphraser les prières que les fidèles répètent chaque jour. C'est là précisément ce qui fait, au point de vue historique, l'incontestable valeur de cette littérature, car elle offre, par les documens contemporains eux-mêmes, le tableau des mœurs et des idées. CH. LOUANDRE.

LES CHANTS DE LA VIE, cycle choral, par M. G. Kastner (1). — La musique chorale, particulièrement le chant en chœur pour voix d'hommes, a pris depuis longtemps en Allemagne une extension considérable. Aujourd'hui, grâce au créateur de l'Orphéon, Wilhem, et de ses continuateurs, cette forme de l'art musical tend à s'acclimater en France, et tous ceux qui s'intéressent à la moralisation des classes populaires doivent souhaiter que l'impulsion donnée par Wilhem se continue. Le livre de M. Kastner doit être compté parmi les publications les plus propres à favoriser ce mouvement. L'auteur a voulu d'une part démontrer par de nombreux exemples l'influence bienfaisante que peut exercer le chant choral, de l'autre il a posé les principes de ce chant, que l'on trouve en même temps appliqués dans une suite de compositions musicales. L'histoire des sociétés de chanteurs au-delà du Rhin

(1) Un volume in-4°, chez Brandus.